

STÉPHANIE ROULIN

UNE ABBAYE DANS LE SIÈCLE

Missions et ambitions de Saint-Maurice (1870-1970)

HISTOIRE



UNE ABBAYE DANS LE SIÈCLE

MISSIONS ET AMBITIONS DE SAINT-MAURICE (1870-1970)

STÉPHANIE ROULIN

UNE ABBAYE DANS LE SIÈCLE

MISSIONS ET AMBITIONS DE SAINT-MAURICE (1870-1970)

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.aphil.ch

Alphil Diffusion
commande@aphil.ch

ISBN papier 978-2-88930-245-1
ISBN pdf 978-2-88930-250-5
ISBN epub 978-2-88930-251-2

DOI: 10.33055/ALPHIL.03114

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Illustration de couverture: M^{sr} Louis-Séverin Haller à la bénédiction de l'église Sainte-Thérèse de Champel à Genève, le 17 juin 1945. Photographie L. Bacchetta, Genève. AASM, ABB 93 25 4 (Fonds M^{sr} Haller).

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : François Lapeyronie

Remerciements

Cette étude est le fruit d'une recherche lancée par le professeur Alain Clavien (Université de Fribourg) à qui j'adresse mes plus chaleureux remerciements pour ses conseils et ses relectures. Elle n'aurait pas pu être menée à bien sans le soutien du Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS). Les premiers résultats ont paru sous forme de synthèse dans un ouvrage collectif¹ dont j'aimerais saluer les maîtres d'œuvre, Bernard Andenmatten, Thalia Brero et Laurent Ripart.

En amont, je remercie tout particulièrement l'équipe des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, le chanoine Olivier Roduit, Germain Hausmann et Jacques Lathion. Les collaborateurs des autres fonds d'archives consultés méritent également toute ma gratitude: Stéphanie Cudré-Mauroux (Archives littéraires suisses), Nathalie Dupré (Archives de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg), Rolf Fäs (Archives de l'évêché de Bâle), Romain Jurot (Manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg), le

¹ *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Gollion: Infolio, 2015. L'article de synthèse, «L'époque contemporaine (de 1870 à Vatican II)», apparaît aux pages 186 à 223.

chanoine Joseph Sarbach (Archives de l'évêché de Sion), sans oublier l'aimable personnel de l'Archivio Segreto Vaticano.

Un grand merci aux témoins qui m'ont accordé un entretien, ainsi qu'aux descendants qui ont garanti l'accès aux archives de leur parent: le chanoine Georges Athanasiadès, sœur Claire Donnet-Descartes, François Gross († 2015), Jean-Michel Humeau (fils d'Edmond Humeau), sœur Catherine Jérusalem, Jean-Marie Peiry (fils d'Alexis Peiry), le chanoine Michel-Ambroise Rey.

Je suis enfin redevable à Andy Maître pour l'aide qu'il m'a apportée dans l'établissement de l'index, des notices et des notes de bas de page, à Marylou Rey pour l'amitié qu'elle m'a faite de relire le manuscrit, ainsi qu'à Christophe Oberson pour son soutien de la première à la dernière ligne. Toutes les erreurs et les faiblesses qui demeurent m'incombent.

Liste des abréviations

AASM: Archives de l'abbaye de Saint-Maurice

ABB: Abbés (cote AASM)

AES: Affari ecclesiastici straordinari, Vatican

AES: Archives de l'évêché de Sion

AEV: Archives de l'État du Valais

AEvF: Archives de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg
(à Fribourg)

AFS: Archives fédérales suisses, Berne

AMI: Amis de l'abbaye de Saint-Maurice (cote AASM)

ASV: Archivio segreto vaticano

BCU: Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg,
département des manuscrits

BGE: Bibliothèque de Genève, département des manuscrits

BIASo: Archives de l'évêché de Bâle (Soleure)

CH AES: Archives de l'évêché de Sion

CHR: Chanoines réguliers (cote AASM)

COM: Administration de la communauté (cote AASM)

CPT: Comptes et pièces comptables (cote AASM)

CSM: Collège de Saint-Maurice (cote AASM)

DHS: Dictionnaire historique de la Suisse (en ligne: www.dhs.ch)

DPF: Département politique fédéral (ministère des Affaires étrangères de Suisse)

ESM: Échos de Saint-Maurice

JEC: Jeunesse étudiante catholique

OSA: Œuvre Saint-Augustin ou de saint Augustin (congrégation de sœurs dirigeant l'imprimerie et les Éditions Saint-Augustin)

OSB: Ordre de saint Benoît (bénédictin)

PV: Patrie valaisanne

Prologue – Maurice, Candide, Exupère et les autres...

Légionnaires originaires de Thébaïde (Égypte) et convertis au christianisme, Maurice et ses compagnons auraient été exécutés à Agaune vers 300 après J.-C. pour avoir refusé de se plier à des ordres romains bafouant leur foi. Relatée par deux récits hagiographiques des v^e et ix^e siècles, cette légende a fait de la ville et de l'abbaye de Saint-Maurice un haut lieu de pèlerinage. Si la réalité de la présence d'une armée romaine d'Égypte en Valais est sujette à caution, l'archéologie atteste en revanche l'existence d'un sanctuaire primitif entre la falaise et le couvent actuel, au lieu-dit du Martolet. C'est à cet endroit (dont l'étymologie renvoie au martyr) que Théodore (Théodule), premier évêque d'Octodure (Martigny), aurait édifié une chapelle funéraire vers l'an 380. Il y aurait déposé les ossements de Maurice et de ses compagnons, découverts à deux kilomètres environ, à l'emplacement actuel de la chapelle de Vérolliez². L'abbaye est fondée en 515 par Sigismond, futur roi des Burgondes. Située à proximité du col du Grand-Saint-Bernard et sur la *via Francigena* qui relie Canterbury à Rome, elle est un lieu stratégique pour les puissants qui s'en disputent

² WERMELINGER *et al.* 2005.

le contrôle. Placée sous l'influence des rois de Bourgogne jusqu'au premier tiers du XI^e siècle, l'abbaye tombe ensuite dans l'escarcelle savoyarde³.

En 1128, la communauté monastique est transformée en communauté de chanoines observant la règle de saint Augustin. Elle dessert l'église abbatiale en se vouant à la liturgie, au ministère pastoral, à l'enseignement et aux missions. À l'ère contemporaine, l'abbaye et les chanoines sont des figures familières des Valaisans, avec leur soutane noire sur laquelle se détache un mince baudrier de toile blanche, appelé rochet. Lors des célébrations, ils revêtent le camaïl rouge, sorte de pèlerine concédée par le pape Eugène III au XII^e siècle en mémoire de Maurice et de ses compagnons⁴.

Culte des martyrs thébains et occupation ininterrompue depuis 515, permanence de la règle augustinienne depuis le XII^e siècle : la continuité et la longévité de l'abbaye pourraient donner l'impression trompeuse d'une entité hiératique. Or, l'institution a traversé bien des tourmentes (financières, révolutionnaires), et elle a été menacée à plusieurs reprises de disparition. En outre, la légende de saint Maurice ne peut escamoter une histoire bien incarnée, une histoire humaine faite non seulement de prières et de chants, mais aussi de rencontres et de séparations, d'ambitions et de renoncements, de joies et de souffrances.

Une histoire d'hommes surtout, mais aussi de femmes. Qu'on songe ici en particulier aux sœurs et autres ouvrières apostoliques des œuvres fondées par les chanoines, tels que l'Institut des sœurs de Saint-Maurice de Vérolliez, l'orphelinat et l'hospice des vieillards, la clinique Saint-Amé, et surtout l'Œuvre de Saint-Augustin (OSA). L'imprimerie de l'OSA a joué un rôle aussi discret que crucial dans le rayonnement de l'institution. Les femmes qui ont porté l'entreprise à bout de bras ont consenti à bien des

³ VISCHER *et al.* 1995, p. 47.

⁴ DUPONT LACHENAL 1983.

sacrifices: promiscuité, travaux et horaires harassants, salaires «au lance-pierres». Elles sont un peu les saintes Vèrène de la légende des martyrs⁵. À l’instar de cette bienfaitrice, les figures féminines qui ont entouré l’abbaye de leurs soins sont restées pour l’essentiel dans l’ombre d’une histoire très masculine. On cherchera en vain dans la revue de l’abbaye un hommage à la cofondatrice et mère supérieure de l’OSA, Marie Sidler, à sa cousine et mécène, Fernande de Carlshausen⁶, ou encore à Hélène de Bavier, dont la prodigalité n’a pas peu contribué, on le verra, aux «rêves de grandeur» de M^{gr} Joseph Mariétan. Les célébrations du 1 500^e anniversaire de l’abbaye n’ont pas corrigé cet aveuglement et cette injustice, et les femmes en ont été les grandes oubliées.

Si le cœur de l’abbaye est réservé aux seuls chanoines, l’ordre des augustins est qualifié de semi-contemplatif, et l’institution n’a rien d’un vase clos. Dans ses mémoires publiées en 1991, l’écrivain vaudois Michel Campiche, ancien élève de Saint-Maurice, évoque ce caractère poreux du cloître, qu’il a ressenti dès son arrivée au collège à l’automne 1939:

«Au premier étage, une porte marquée d’un petit écriteau – Clôture – ouvrait sur un couloir qui menait à l’abbaye. Les chanoines y passaient pour se rendre en classe. Loin de marquer une frontière, ce couloir soudait les bâtiments.»⁷

Symbiotique, la relation entre l’abbaye et le collège⁸ constitue la ligne de force du développement de l’institution.

⁵ Selon la tradition, une jeune fille issue d’une famille thébaine, Vèrène, se serait rendue en pèlerinage sur le tombeau des martyrs avant de gagner Soleure, puis de s’installer à Zurzach. Elle y aurait consacré sa vie à Dieu comme servante d’un prêtre; voir REINLE Adolf, «Vèrène (sainte)», *DHS* en ligne, version du 3 janvier 2015, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10226.php>.

⁶ LENHERR 1980, p. 6.

⁷ CAMPICHE 1991, p. 55.

⁸ Ce que l’on nomme «collège» en Suisse romande englobe alors le premier et le second cycles du second degré, recouvrant ainsi le «collège» et le «lycée» français.

Moyen de subsistance, bassin de recrutement, le collège-pensionnat fondé en 1806 est également le lieu de transmission de la tradition et des valeurs catholiques. Les collégiens ne perçoivent toutefois pas toutes les réalités de la communauté. En particulier, ils ne disposent pas des clés nécessaires pour interpréter la grande crise qui éclatera en 1931 avec la démission et l'exil forcés de l'abbé Joseph Mariétan. Cette affaire, qui laissera des traces profondes dans le canton et dans la communauté, témoigne, d'une part, de l'impact de la personnalité d'un supérieur sur l'atmosphère générale et, d'autre part, de la position de Saint-Maurice non seulement en Valais, mais aussi plus largement en Suisse et dans l'aire catholique. Son statut d'abbaye territoriale, sa situation aux portes du Valais, ses liens privilégiés avec Vaud, Genève, Fribourg, le Jura, la France et l'Italie font d'elle un acteur de poids dans le monde catholique.

Protégée à maintes reprises par le Saint-Siège – un chanoine n'a-t-il pas qualifié l'abbaye d'«*enfant gâtée*» de la papauté⁹? –, son statut singulier l'expose également. Les pressions extérieures en provenance des sphères politiques aussi bien que religieuses n'ont pas manqué à l'époque contemporaine. L'abbaye n'a pas été épargnée par la «tourmente révolutionnaire» de 1847-1848. Le souvenir en demeurera très vif en Valais jusque pendant la première moitié du xx^e siècle, en dépit des limites de la «révolution radicale» qui n'a pas abouti à une répartition moderne des compétences entre l'Église et l'État¹⁰. Après la guerre du Sonderbund, alors que les finances publiques accusent un grave déficit, l'abbaye est contrainte de vendre certains terrains pour rembourser l'indemnité exigée des vaincus. Rien de comparable toutefois aux sacrifices de Fribourg et de Lucerne, obligés en 1848 de dissoudre certains couvents pour

⁹ NOVERRAZ Émile, «Le jubilé sacerdotal de M^{sr} Mariétan», *ESM*, 23 (1923), p. 54.

¹⁰ Voir à ce propos CLAVIEN Alain, «La modernisation du Valais, 1848-1914», *Histoire du Valais*, tome 3, SVHR, Martigny, p. 584.

payer les frais de guerre¹¹. Le Valais subit lui aussi cette guerre d'usure – « *on voulait la fin du couvent par extinction* »¹² –, mais les conséquences en seront moindres que pour d'autres cantons. Une loi interdit l'admission de nouvelles recrues à l'abbaye ainsi que l'ordination de nouveaux prêtres. Celui qui allait devenir abbé de 1888 à 1909, Joseph Paccolat, devra ainsi patienter jusqu'en 1851 pour recevoir la dignité sacerdotale¹³.

Saint-Maurice d'Agaune est une abbaye territoriale, *nullius diocesis* selon l'ancienne terminologie. Ce statut confère à l'abbé le rang de prélat mitré, et à sa maison celui de quasi-diocèse. Depuis sa fondation, Saint-Maurice dépend ainsi directement du Saint-Siège, n'a de comptes à rendre à aucun évêque et exerce une juridiction de type épiscopal non seulement sur ses chanoines, mais également sur les églises et sur les paroisses qui dépendent d'elle. Les abbayes de cette sorte sont désormais rares: il n'en reste en 2018 qu'une douzaine, dont la moitié se trouve en Italie, celles du Mont-Cassin et de Subiaco étant les plus célèbres. En Suisse, une autre congrégation bénéficie de ce statut d'exception: l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln dans le canton de Schwyz, fondée au x^e siècle. Certaines caractéristiques rapprochent cette dernière de son homologue valaisanne, notamment la prégnance du culte marial et de sa mission éducative avec son collège-pensionnat. Mais ce *nullius* est bien plus tardif (1907), l'abbé d'Einsiedeln n'a jamais eu de titre épiscopal et ses relations avec les diocèses environnants n'ont jamais été aussi chahutées. L'abbaye de Saint-Maurice a en effet suscité bien des contestations. À chaque changement d'abbé ou presque, il s'est trouvé quelque adversaire pour jalouser l'attribution du siège épiscopal de Bethléem, pour disputer l'étendue de sa juridiction ou pour contester le principe

¹¹ VISCHER *et al.* 1995, p. 215.

¹² Article nécrologique sur M^{gr} Paccolat, *Le Nouvelliste valaisan*, 8 avril 1909.

¹³ Article nécrologique sur M^{gr} Paccolat, *Le Nouvelliste valaisan*, 8 avril 1909.

même de son existence. Les ententes et les mésententes avec les évêchés voisins, en particulier celui de Sion, constituent un facteur déterminant dans l'évolution de l'abbaye.

Les arrivées et les départs rythment la vie de la communauté. Les entrées sont fortement liées aux fluctuations de l'offre et de la demande. L'abbatiate de M^{gr} Mariétan, par exemple, est affecté par une relative crise des vocations, qui amène le prélat à développer une politique de recrutement très active, parfois sans discernement, pour remédier à une pénurie incompatible avec ses ambitions. La période suivante est perçue au contraire comme relativement excédentaire, invitant les successeurs à un tri d'autant plus rigoureux que le recrutement large de Mariétan a abouti à quelques déconvenues. L'entrée de figures marquantes stimule aussi bien l'abbaye (André de Bavier, avec sa fortune familiale, son réseau et sa rapide ascension romaine) que le collègue (Edmond Humeau, avec son succès auprès des élèves et son insertion dans le bouillonnement culturel romand).

À l'autre bout de la chaîne, les démissions, les réductions à l'état laïc et certains décès ne manquent pas non plus d'influer sur la communauté des chanoines, de la soulager ou de la perturber, créant des variations d'humeur et d'ambiance souvent difficiles à saisir par l'historien. Les sorties ont parfois des conséquences financières, puisqu'il n'est pas rare que l'institution doive assumer la pension d'un démissionnaire. Le facteur pécuniaire peut apparaître trivial, mais il est en réalité central dans toute l'histoire que l'on s'apprête à dérouler. Il conditionne les succès ou les insuccès des projets, et est souvent au cœur des principales crises traversées par l'institution. Plus que le manque ou l'abondance, c'est le rapport à l'argent qui est en cause dans ces crises. Un rapport tantôt irénique (une gestion «à vue» en l'absence de toute planification budgétaire), tantôt secret (ainsi les dépenses décidées à l'insu du chapitre par M^{gr} Joseph Mariétan durant les années 1920), tantôt négligent (des dépassements colossaux pour des projets tels que le nouveau collège de 1961), quand il n'est pas un mélange des trois. Enfin,

le rapport à l'argent est souvent dur, avec de nouveau une prime pour Mariétan : sous sa pression impérieuse, les ouvrières apostoliques de l'OSA travaillent pour des salaires bien en dessous des prix du marché et dans des conditions à faire pâlir les inspecteurs du travail. On lui reconnaîtra toutefois un talent sans pareil pour dénicher des fonds et convaincre des mécènes.

Entre l'entrée et la sortie de l'abbaye, l'activité des chanoines est infléchie par des déplacements et des changements d'affectation parfois subis, parfois consentis, d'autres fois encore sollicités par eux. Les chanoines peuvent bénéficier (ou pâtir, c'est selon) de deux types de mobilités. Une mobilité interne, d'une part, en vertu du jeu des promotions au sein de l'organisation abbatiale (de prieur à abbé, en passant par économiste et maître des novices) ou dans l'administration du collège (affectations à l'internat, aux petites ou aux grandes classes, à la prestigieuse « chaire » de rhétorique ou à la direction). Une mobilité externe, d'autre part, déterminée par les périodes de formation (à Fribourg, Paris, Rome, Birmingham), par l'attribution de paroisses dépendantes de Saint-Maurice ou en cojuridiction avec Sion, ou encore par l'affectation aux institutions extérieures de l'abbaye : écoles de Bagnes et de Pollegio au Tessin, succursale de l'imprimerie Saint-Augustin au Tessin, missions de l'abbaye dans le sous-continent indien.

Au chapitre des sorties de l'abbaye, il en est une, fracassante, qui traumatise l'institution : la démission forcée de l'abbé Mariétan, on l'a dit, en mars 1931. Elle donne lieu à l'époque à toutes sortes de bruits et de spéculations qui ont laissé une impression sulfureuse dans la mémoire collective, à laquelle s'est accrochée jusqu'à nos jours l'idée d'une certaine injustice. La volonté de faire la lumière sur cet événement devenu mythe et de l'insérer dans une histoire plus longue de l'abbaye (1870-1970) fournit en somme le prétexte au présent ouvrage. Le récit qui suit s'inscrit entre les conciles Vatican I et II. L'année 1870 correspond au déclenchement de la période la plus aiguë du Kulturkampf qui, comme on le verra, coïncide paradoxalement

à un retour à la normale pour Saint-Maurice après une période d'incertitude sur le plan de sa gouvernance et de sa juridiction. La limite supérieure de 1970 choisie comme borne de fin correspond d'une part à l'année du départ à la retraite d'un abbé qui a marqué tout l'après-guerre, M^{gr} Louis-Séverin Haller, et d'autre part à la promesse d'un renouvellement des dispositions légales internes (les « constitutions » de l'abbaye) à la suite de Vatican II. La borne extrême de 1970 revêt toutefois un caractère plus flou, en raison des restrictions de consultation imposées par l'institution pour la plupart des documents au-delà de 1962¹⁴.

La centaine d'années couverte par ce livre permet d'analyser les conditions dans lesquelles Saint-Maurice s'est profilé comme foyer de rayonnement thomiste et de formation préuniversitaire, et comment il est parvenu à conserver les privilèges attachés à son statut territorial mis en péril tantôt par les prétentions de tiers, tantôt par ses propres ambitions.

¹⁴ La période de l'après Vatican II jusqu'à nos jours, nous renvoyons aux chroniques richement documentées du chanoine Olivier Roduit et de l'abbé Joseph Roduit († 2015) dans *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 1, *Histoire et archéologie*, Gollion: Infolio, 2015 (respectivement p. 461-473 et 475-487).

1 | Une lente consolidation des positions (1870-1914)

La deuxième moitié du XIX^e siècle est une période troublée pour l'abbaye. En Valais, l'intermède radical qui suit la défaite du Sonderbund n'est pas favorable à l'Église, dont l'autonomie est limitée. L'abbaye se heurte en outre à l'hostilité de l'évêque de Sion, M^{gr} Pierre-Joseph de Preux, qui souhaite sa suppression pure et simple¹⁵. Pour la sauver, l'abbé Étienne Bagnoud est prêt à s'effacer au profit de son rival dans un projet de fusion avec Sion esquissé par l'envoyé du Saint-Siège. Mais cette solution est rejetée avec une égale vigueur par le chapitre et par M^{gr} de Preux qui soupçonne un coup bas. Impuissant et visiblement lassé par la charge qu'il occupe depuis 1834, Bagnoud présente par deux fois sa démission à Rome qui refuse d'y consentir¹⁶. Son souhait sera finalement exaucé dans des circonstances très scabreuses, à la fin de l'année 1857. Une sombre affaire de mœurs impliquant plusieurs chanoines au pensionnat du collège éclate au grand jour. Contre toute attente, le scandale débouche non pas sur la démission, mais seulement sur l'éloignement

¹⁵ DEBONS 2015, p. 402-404.

¹⁶ AASM, COM 339/21/2, notes de M^{gr} Bagnoud à l'attention de M^{gr} Bovieri, 3 [fév.] 1858.

de M^{gr} Bagnoud, jugé incapable de reprendre en main l'institution¹⁷. Il est provisoirement remplacé par un directoire composé de trois chanoines et placé sous le contrôle du nonce¹⁸. Cette situation d'exception prend fin en 1870, au début de la phase la plus aiguë du Kulturkampf. Bagnoud est alors rappelé à la tête de la communauté. L'heure est au regroupement des troupes contre l'État fédéral, dont l'anticléricalisme sert d'utile repoussoir au gouvernement valaisan pour faire oublier ses errements financiers. En s'imposant comme une forteresse des catholiques romands face aux empiétements de l'État, Saint-Maurice renforce sa position face aux tentatives toujours hostiles de l'évêque de Sion. Les deux successeurs de Bagnoud, M^{gr} Joseph Paccolat et M^{gr} Joseph Abbet, héritent d'une situation pacifiée, mais font face à la nécessité d'assurer la subsistance financière de l'abbaye par le collège, qui constitue le principal enjeu pour la communauté à l'orée du xx^e siècle.

Conflit de juridiction

Le *nullius* a toujours été une épine dans le pied de l'évêché de Sion. Enclavée dans le diocèse, l'abbaye constitue une gêne en raison de l'extrême complexité de la cartographie des dépendances de Saint-Maurice. Cinq d'entre elles, les paroisses dites *nullius*, relèvent exclusivement de l'abbaye: Choëx, Vernayaz, Salvan et Finhaut sur la rive gauche du Rhône, ainsi que la paroisse de Lavey-Morcles sur la rive droite, en face de Saint-Maurice. Cinq autres paroisses sont soumises à un régime mixte, dans lequel l'abbé et l'évêque possèdent tous deux le droit d'approuver les prêtres: Saint-Sigismond, Vérossaz, Aigle-Leysin, Evionnaz et Outre-Rhône. Enfin, quatre paroisses plus éloignées, dites «régulières», sont sous la juridiction de Sion,

¹⁷ Sur l'affaire Chautemps et sur l'histoire de l'abbaye entre 1815 et 1870, voir DEBONS 2015, p. 404-405.

¹⁸ DEBONS 2015, p. 405-406.

mais desservies par des chanoines: Bagnes, Vollèges, Vétroz et Plan-Conthey.

L'administration des paroisses mixtes suscite d'importants accrochages tout au long du XIX^e siècle. Après Vérolliez en 1817, Vérossaz est au cœur de la tourmente à partir de 1835. L'évêque de Sion, M^{gr} Roten, ne peut admettre que la nouvelle église a été bénie par M^{gr} Bagnoud, alors que le nonce lui aurait accordé verbalement la préséance sur cette paroisse. Il intente un procès pour revendiquer la juridiction totale sur elle, mais c'est l'abbaye qui obtient gain de cause. Inaugurant une tradition de recours à l'autorité civile, son successeur, M^{gr} de Preux, fait appel au Conseil d'État et au Grand Conseil pour tenter de faire réviser la sentence romaine.

De tels procès coûtent cher. Il faut se déplacer à Rome, y envoyer des pièces, engager des avocats, etc. Bagnoud se plaint amèrement de ces tracasseries. La négociation et la conciliation lui semblent de loin préférables, mais l'évêché de Sion, appuyé par le Grand Conseil et le Conseil d'État, a demandé la révision de la sentence. C'est pour éviter les frais inhérents à un nouveau procès que Bagnoud, pourtant convaincu du bon droit de l'abbaye, acceptera finalement de céder ses droits par convention. L'accord de 1845 stipule que le territoire et la chapelle de l'église de Vérossaz appartiendront désormais à l'évêque de Sion, mais que l'abbé de Saint-Maurice aura le droit d'y célébrer pontificalement, d'approuver les prêtres et de leur donner la juridiction pour entendre les confessions dans cette commune ou paroisse¹⁹.

Les considérations de prestige contribuent pour beaucoup à l'opiniâtreté de De Preux. Sion a plusieurs raisons de jalouser l'institution aigaunoise. Il y a tout d'abord la tradition du culte des martyrs thébains dont l'abbaye est la dépositaire. Les martyrs

¹⁹ AES, Religieux, 367/269, diverses notes sur le démembrement projeté du diocèse de Sion pour en composer un évêché de Saint-Maurice, 1848.

figurent parmi les saints patrons du Valais, et Maurice est le patron le plus souvent choisi pour les églises en Suisse²⁰. Et puis, il y a le bref de Grégoire XVI de 1840 qui élève M^{gr} Bagnoud à la dignité d'évêque titulaire de Bethléem. N'est-ce pas assez mortifiant pour l'évêque de Sion que son concurrent accède au même rang que lui, avec le droit de confirmer, de donner les ordres majeurs et de bénir les saintes huiles? Voilà en plus que le pape lui attribue l'un des sièges épiscopaux les plus emblématiques de la chrétienté et qu'il le garantit également aux successeurs de Bagnoud. Loin de mettre un terme au conflit de juridiction, cette promotion contribue à l'attiser.

Pendant les douze ans d'administration provisoire de l'abbaye, de Preux n'a pas manqué une occasion de s'immiscer dans les tractations entre la nonciature et Rome afin de faire avancer ses prétentions sur Saint-Maurice. En 1869, ultime assaut, il intente un procès à la fois pour prouver que l'abbaye relève de l'évêché de Sion et pour inviter le Saint-Siège à retirer aux successeurs de M^{gr} Bagnoud le privilège de se faire consacrer évêque²¹. Le dossier de doléances, dont le sous-titre pourrait aisément être «Orgueil et ressentiment», concentre tous les griefs accumulés au fil des ans. Bagnoud aurait intrigué pour obtenir le titre d'évêque et en aurait régulièrement abusé; les chanoines seraient trop amoureux des distinctions mondaines (ordre de Saint-Maurice, etc.); ils prétendraient être assimilés aux chanoines de la cathédrale de Sion; l'évêque de Sion serait gêné dans ses mouvements sur son territoire parce qu'il serait empêché de traverser celui de l'abbaye. La répartition des paroisses entre le clergé séculier (dépendant du diocèse) et le clergé régulier (les chanoines de saint Augustin) lui poserait également un problème. Selon lui, les cures devraient être desservies par des prêtres diocésains.

²⁰ BERCHTOLD 1964, p. 629.

²¹ AES, Religieux, 367/274 et 367/278, mémoire et pièces adressés par de Preux au Saint-Siège.

Il avance en outre l'existence d'une rivalité entre les deux clergés: les réguliers afficheraient des airs de supériorité que les séculiers auraient de plus en plus de mal à souffrir. Enfin, la présence de deux évêques en Valais serait nuisible à l'autorité du Saint-Siège.

Bagnoud propose tout d'abord à de Preux un règlement à l'amiable dans lequel les droits sur les cures de Monthey et de Troistorrents seraient cédés à Sion en échange de la pleine juridiction sur la paroisse d'Outre-Rhône. Non content de refuser ce compromis, l'évêque y mêle le Saint-Siège et conteste tous les droits de l'abbaye. Bagnoud lui répond par un mémoire de cinquante pages, dans lequel il réfute chaque accusation et dresse la liste des privilèges épiscopaux qu'il a exercés depuis trente ans sans que les évêques de Sion aient fait la moindre réclamation jusqu'alors²². Le Saint-Siège invite de Preux à faire des observations aux arguments allégués par l'abbaye²³. Le procès semble bien parti pour s'éterniser.

Le second mandat de M^{gr} Bagnoud (1870-1888)

Le concile convoqué à Rome par Pie IX en 1869 modifie la donne. De Preux pensait profiter du séjour pour régler le désaccord en sa faveur, mais le procès est brusquement suspendu – et le restera jusqu'en 1928! Jugées autrement plus urgentes, les menaces qui pèsent sur l'Église universelle requièrent de resserrer les rangs et de mettre les divisions internes en sourdine. De Preux et Bagnoud figurent du reste parmi les prélats qui ont soutenu l'adoption du dogme de l'infaillibilité pontificale

²² AES, 367/275, «Mémoire pour servir de réponse à la pétition de l'évêque de Sion présentée au Saint-Père le 20 décembre 1854 et à son mémoire présenté à la Congrégation de la foi dans le courant de janvier 1870 et daté de Sion le 10 novembre 1869 et légalisé le 29 du même mois par les notaires Rouiller et Dumoulin.»

²³ AES, 367/276.

auquel aboutit le concile²⁴. Cette innovation doctrinale jouera un grand rôle dans le déclenchement de la phase la plus aiguë du Kulturkampf (1870-1880), en relançant l'hostilité des élites libérales et radicales suisses à l'encontre de l'Église catholique²⁵.

Au grand dam de De Preux, l'abbaye ainsi sauvée du procès qui devait l'inféoder à Sion s'achemine vers un retour à la normale. Le nouveau chargé d'affaires à la nonciature, M^{gr} Agnozzi, entreprend de mettre fin à l'administration provisoire et de lui redonner son assise. En septembre 1870, il fait approuver par Pie IX de nouvelles «*constitutions*» – les dernières dispositions légales internes à l'ordre dataient de 1820. Qu'importe si elles sont adoptées hâtivement puisque, dans la foulée, à la faveur d'un plébiscite des chanoines, Bagnoud est réélu à l'unanimité par le chapitre²⁶. L'abbaye recouvre ses pleines facultés, juste à temps pour prendre part au Kulturkampf qui atteint son apogée. Aux côtés d'autres évêques, Bagnoud signe une brochure de protestation contre la persécution de l'Église catholique en Suisse²⁷. Saint-Maurice apparaît comme un lieu prédestiné pour organiser la défense. Sous les auspices de l'Association Pie IX (Piusverein), organisation faîtière des sociétés catholiques fondée au lendemain du Sonderbund, le culte des martyrs «*défenseurs de la foi*» y est bruyamment ravivé par deux pèlerinages interdiocésains massifs en 1872 et en 1873. Le second aurait rassemblé quelque 20 000 fidèles²⁸, suscitant un compte rendu enthousiaste du nonce au pape²⁹.

Un demi-siècle plus tard, Pie Philipona soulignera le caractère imposant et inédit de l'événement :

« Le pèlerinage national de Saint-Maurice est demeuré dans le souvenir des contemporains la plus grandiose manifestation

²⁴ STADLER 1996, p. 227 ; *Nouvelle Gazette du Valais*, 7 novembre 1888.

²⁵ WALTER 2016, p. 350-351.

²⁶ AASM, COM 210/002/6, chapitre claustral, 2 décembre 1870.

²⁷ *Persécution de l'Église catholique en Suisse, particulièrement à Genève et dans le diocèse de Bâle*, Fribourg, 1873.

²⁸ CLAVIEN 2002, p. 536 ; BERTRAND 1926, p. 5.

²⁹ STADLER 1996, p. 367.

de cette époque tourmentée. Ce fut une véritable mobilisation de la Suisse catholique française. Pour la première fois, on vit circuler des trains spéciaux qui n'étaient pas de simples trains de plaisir. Le chemin de fer mis au service des pèlerinages, c'était quelque chose d'absolument nouveau en Suisse. Quand le train spécial de Fribourg s'ébranla pour Saint-Maurice, on eut l'impression d'un événement sans précédent dans les annales religieuses. Ce spectacle, qui stupéfiait nos adversaires, faisant songer aux ébranlements des foules qui, aux âges de foi, se levaient à la voix d'un Pierre l'Ermite et d'un saint Bernard les appelant à la croisade. La vraie "star" du pèlerinage était l'évêque de Bâle, M^{gr} Lachat. M^{gr} Bagnoud avait insisté auprès de Schorderet pour qu'il s'assure de sa présence sur le champ des martyrs.»³⁰

Non content d'avoir réussi à utiliser le réseau ferré de la Confédération au profit des catholiques, le Piusverein pouvait se targuer d'avoir coordonné un pèlerinage organisé « en stéréo » le même jour en Suisse allemande, à Mariastein, qui aurait réuni quelque 12 000 fidèles³¹.

De ces rassemblements grandioses et de l'impulsion du chanoine Maurice Eugène Gard (1824-1890) naîtra la Société helvétique de Saint-Maurice, ancêtre de la Société d'histoire du Valais romand. Cette création de 1875 n'est pas étrangère à la révision de la Constitution fédérale de 1874, dont les poussées centralisatrices et les articles d'exception dirigés contre l'Église catholique avaient suscité une forte opposition. M^{gr} Bagnoud sera le président du comité d'honneur de cette société pompeusement nommée « Académie » et qui se donne pour but de rallier autour de Saint-Maurice les forces catholiques menacées, pour la gloire de l'Église, des lettres, des arts et des sciences. Sur le papier, elle rassemble en effet toute l'élite catholique ecclésiastique et laïque du Valais, de Fribourg, de Genève et du Jura. Mais

³⁰ PHILIPONA 1928, p. 255-256.

³¹ PHILIPONA 1928, p. 256.

son programme se révèle trop ambitieux. Indice d'un caractère velléitaire et d'une vitalité intermittente, l'assemblée inaugurale est repoussée jusqu'en 1879. La Société s'épuise malgré la limitation de ses champs d'intérêt à l'histoire et à l'archéologie sous l'influence du chanoine Bourban³².

Le deuxième mandat de Bagnoud, de 1870 à 1888, est difficile à documenter. Sur le plan de l'administration interne de l'abbaye, son long abbatiat ne semble pas avoir été exempt de problèmes. Du moins si l'on en croit les traces de plaintes émanant vraisemblablement d'un membre de l'abbaye et conservées aux Archives de l'évêché de Sion³³. Mais n'avait-il pas à de multiples reprises signifié une certaine lassitude dans l'exercice de ses fonctions? Il se montre en revanche fidèle à ses collègues en proie aux affres du Kulturkampf, notamment à Genève et dans le diocèse de Bâle. En 1878, c'est à lui qu'il revient, en collaboration avec l'évêque de Sion, M^{gr} Jardinier, d'aboutir à un arrangement définitif entre l'État et l'Église du Valais sur les biens ecclésiastiques incamérés à l'État radical en 1847-1848³⁴. L'abbé insiste durant la négociation sur la lourde imposition qui pèse encore sur l'abbaye en dépit des services rendus avec le collège, et sur les honoraires très bas des chanoines pour l'enseignement en comparaison de ceux versés par les collèges de Sion et de Brigue.

Le pain quotidien : le collège

Pour se conformer à la Constitution de 1874 et se prémunir contre une ingérence fédérale prévue par l'article 27, les autorités valaisannes doivent réformer le système scolaire cantonal, qui

³² BERTRAND 1926, p. 3-8.

³³ AES, 367/279.

³⁴ AASM, COM 210/002/7, PV du chapitre claustral (1874-1922), séance du 18 octobre 1878, p. 31 *sq.*

accuse un grand retard. La priorité est accordée au niveau primaire, mais le secondaire supérieur n'en demeure pas moins un enjeu, si le canton entend se donner les moyens de former son élite socioculturelle – du moins masculine. Entre 1870 et 1914, la modernisation et le lent rattrapage économique du canton créent un appel d'air. Grâce à son pensionnat, le collège de Saint-Maurice est bien placé pour répondre à l'augmentation de la demande. On assiste à un décollage des effectifs à partir de 1890 (de 150 élèves en 1875, on passe à 300 en 1909). Les collèges de Sion et de Brigue enregistrent une progression beaucoup plus modeste³⁵. C'est que le premier est dépourvu de pensionnat et que le second, en plus d'être germanophone, est le plus reculé. Contrairement à ses deux concurrents, Saint-Maurice attire beaucoup d'élèves issus d'autres régions catholiques, en particulier de Fribourg et du Jura. La proportion de pensionnaires extracantonaux passe ainsi de 22 % en 1879-1880 à 50 % en 1914-1915³⁶. Pour faire face à cet accroissement et s'agrandir, il convient d'avoir les coudées franches et de pouvoir dégager des moyens. L'établissement lutte également pour élever sa renommée et ses résultats afin d'obtenir le droit d'octroyer la maturité fédérale. L'époque mouvementée de Bagnoud semble révolue. Les abbatiats de M^{gr} Joseph Paccolat (1888-1909) et de M^{gr} Joseph Abbet (1909-1914) bénéficient d'un calme propice au développement du collège.

Son statut d'école semi-privée lui assure une autonomie appréciable, en particulier dans la nomination et la rétribution des professeurs³⁷. Ce régime avantage également l'État du Valais, qui ne concède à Saint-Maurice que 20 % de la contribution cantonale à l'enseignement secondaire, alors que l'établissement accueille autant d'élèves que les deux autres collèges réunis – et qu'il obtient des moyennes supérieures. En 1917 encore,

³⁵ RODUIT 1993, p. 112-113.

³⁶ LONFAT, RODUIT, DESLARZES 2006, p. 263.

³⁷ Informations du paragraphe tirées de RODUIT 1993, p. 73-113.

les appréciations de la Commission fédérale de maturité sont globalement meilleures pour Saint-Maurice que pour Sion³⁸. Le Conseil d'État estime que ces bons résultats sont imputables aux conditions d'étude et d'encadrement strictes de l'internat. En dépit de la bonne considération dont jouit Saint-Maurice auprès du gouvernement, les subventions cantonales et communales font l'objet de négociations périodiques d'autant plus âpres que la situation financière du collège est difficile à démêler. Reflet de la relation symbiotique entre les deux entités, la comptabilité ne distingue nullement le collège de l'abbaye. Les pensions représenteraient plus de 50 % des rentrées de l'abbaye, un complément essentiel aux chiches subsides qui sont loin de couvrir les frais de fonctionnement.

Malgré la pingrerie endémique de l'État et la frilosité de certains membres du chapitre abbatial, des investissements sont consentis par l'abbaye sous Paccolat en vue d'édifier un nouveau bâtiment scolaire (1891-1893). Abbet, son successeur, fait figure de constructeur. Sont réalisés sous sa houlette une porcherie, des étables de montagne à Champéry (1913) et surtout, les nouvelles ailes du collège-internat (1914) qui abritent le réfectoire, des salles d'études et le noviciat.

Si l'établissement jouit d'une bonne réputation au niveau cantonal, il a tout à prouver à Berne. À la fin du XIX^e siècle, les collèges valaisans ne figurent qu'à titre provisoire sur la liste de la Commission fédérale de maturité³⁹. La formation pédagogique des enseignants est généralement incomplète, seule une minorité d'entre eux disposant d'une formation universitaire, et rarement dans les branches qu'ils enseignent⁴⁰. Les mémoires de Paul Fleury, élève au

³⁸ AFS, E 9500.28#1000/1194#45*, «Bericht der Delegierten zur Inspektion der drei Kollegien im Wallis» Commission fédérale de la maturité, juillet 1917.

³⁹ RODUIT 1993, p. 159-160.

⁴⁰ LONFAT, FOURNIER 2006, p. 247-248.

collège de Saint-Maurice entre 1895 et 1903, confirment l'existence de grandes disparités entre les enseignants⁴¹. Devenu professeur sans avoir jamais quitté Saint-Maurice, le chanoine Joseph Chambettaz est « charmant, mais peu apte » à l'enseignement – il n'a du reste guère le temps de préparer ses leçons⁴². À l'inverse, le chanoine Louis Damien Luy témoigne d'une grande rigueur pédagogique – il était instituteur avant d'intégrer l'abbaye. Le chanoine Adolphe Moret (1859-1952) affiche des « *prétentions d'esthète critique* » tout en refusant d'aborder la littérature moderne ; seuls les classiques, les vies de saints et autres littératures édifiantes trouvent grâce à ses yeux. Saint-Maurice ne fait en rien figure d'exception parmi les écoles catholiques en privilégiant l'enseignement de la morale chrétienne et la transmission d'une culture essentiellement classique et littéraire, sur le modèle jésuite. La physique et la chimie sont introduites en 1898, mais, de l'avis du témoin Fleury, le chanoine Camille de Werra qui l'enseigne n'est « *ni physicien ni chimiste* » ; « *il avait étudié à [l'Institut catholique de] Paris mais n'avait rien retenu* ».

Aux origines de l'Œuvre de saint-Augustin (OSA)

En dépit de l'aura et du fort taux d'encadrement du collège, le succès n'est pas acquis, et la renommée de l'établissement est encore à consolider. Conscient des efforts à fournir en ce sens, l'abbé Paccolat autorise en 1899 la création des *Échos de Saint-Maurice (ESM)* où seront publiés les travaux littéraires et les chroniques des élèves, ainsi que les revues, pensées pieuses et réflexions morales des chanoines. Vitrine du collège, cette feuille mensuelle est destinée à maintenir le lien avec les anciens étudiants et à permettre aux nouveaux d'exercer leur plume pour

⁴¹ AASM, CHR 29/25/2, mémoires du chanoine Paul Fleury [1962].

⁴² AASM, CHR 29/25/2, mémoires du chanoine Paul Fleury [1962] ; les citations qui suivent sont tirées de ces mémoires.

servir plus tard la « *bonne presse* ». Telle est du moins l'ambition première du chanoine Cergneux qui est à l'origine du projet⁴³.

Issu d'une famille paysanne du village de Salvan en Valais, Louis Cergneux (1867-1931) a été admis au noviciat en 1889 et ordonné prêtre en 1894. Il compense l'absence de formation universitaire par une détermination et une indépendance d'esprit hors du commun. Modeste, il se juge trop peu habile pour écrire et s'entoure de confrères à la plume alerte tels qu'Eugène Gross, se réservant les tâches d'organisation et d'édition. L'ingéniosité et l'énergie déployée par Cergneux dans le lancement des *Échos de Saint-Maurice* sont à la mesure des frustrations endurées quelques années auparavant. Attiré au noviciat par l'assurance de pouvoir s'engager ensuite dans les missions, il a dû en effet déchanter face au revirement de Paccolat qui a décidé de le garder au collège plutôt que de l'envoyer au Brésil où il avait pourtant été invité à deux reprises par l'évêque de Sao Paulo⁴⁴. Pour un religieux qui n'avait guère de goût pour l'enseignement, la déconvenue fut de taille. À la fin des années 1890, il se tourne alors vers l'apostolat de l'imprimerie et de la presse, auquel il intéresse certains confrères et élèves⁴⁵. Parmi ses aides de camp figure justement l'élève Paul Fleury⁴⁶. À l'aide d'un *Manuel du typographe*, ils apprennent ensemble à manier une presse à bras acquise à peu de frais et installée dans la cellule de Cergneux. Il déniche deux investisseurs pour acquérir une deuxième presse, qui sera presque aussi défectueuse que la première et nécessitera quelques réparations. De cet atelier de fortune baptisé « Typographie de l'abbaye » sortiront les premiers numéros des *ESM* en juin 1899, ainsi que quelques travaux pour le collège et les œuvres de l'abbaye.

⁴³ Je remercie Alain Clavien pour les précieuses informations sur Louis Cergneux, fruits de ses recherches dans les archives de l'OSA. Les lignes qui suivent lui doivent tout.

⁴⁴ OSA 103/18, lettre de Cergneux au père abbé, mars 1903; citée par GAFAH 1991, p. 19.

⁴⁵ FLEURY 1953, p. 88-96.

⁴⁶ DUPONT LACHENAL 1953, p. 120.

Le chanoine accomplit ce travail en marge de ses tâches, sans réel soutien de la part du chapitre abbatial. Dans un premier temps au moins, ce dernier ne s'oppose pas aux actions de Cergneux, qui ne lui coûtent d'ailleurs rien. Grâce à des mécènes, le chanoine parvient à se procurer une presse plus performante et des locaux plus spacieux. L'entreprise qu'il nommera « Imprimerie Saint-Augustin » sera logée à l'avenue des Terreaux, à quelques centaines de mètres de l'abbaye. De 250 exemplaires en 1899, la production des *ESM* passe à 1 200 exemplaires en 1903⁴⁷. Cergneux envisage cette publication comme une étape pour former les journalistes catholiques de demain : « *Écrivez, écrivez... pour apprendre à combattre la mauvaise presse, pour aiguïser vos plumes!* »⁴⁸ Car il n'entend pas se borner à diffuser des dissertations de collégiens. Il gagne à ses projets Marie Sidler (1876-1944), fille du professeur de musique et maître de chœur de l'abbaye. Elle signera bientôt des articles dans les *Échos de Saint-Maurice* sous divers pseudonymes tels que Marianic et Alfred Nello. Guidée par Cergneux, elle intègre en 1901 le noviciat des sœurs de l'orphelinat de Vérolliez, qui assurent la correction des épreuves des *ESM*. En dépit de la tuberculose qui la contraint à se soigner quelque temps à Fribourg, Marie Sidler envisage avec Cergneux la création d'un atelier de composition qui emploierait les orphelins comme apprentis sous la supervision des sœurs⁴⁹. Le chapitre abbatial ne veut pas plus entendre parler de ce projet que de celui de fonder une congrégation féminine vouée à l'imprimerie, sur le modèle des Sœurs de la Charité de Montpellier. Cergneux a visité à plusieurs reprises cette congrégation dont la supérieure, mère Marie des Anges, le soutient dans ses aspirations⁵⁰ par un don de 65 000 francs suisses⁵¹. Il s'agit d'une forte somme, l'équivalent

⁴⁷ OSA 103/18, lettre de Cergneux au père abbé, mars 1903.

⁴⁸ FLEURY 1953, p. 96.

⁴⁹ GAFAH 1991, p. 27.

⁵⁰ GAFAH 1991, p. 30.

⁵¹ OSA, 102/106, lettre de Cergneux à Sidler, 8 juillet 1903, transmise par A. Clavien.

du coût du nouveau bâtiment du collège de 1891⁵², soit environ 600 000 francs actuels⁵³.

Certains chanoines ne se laissent pas émouvoir par Cergneux qui menace de quitter l'abbaye pour intégrer le diocèse de Sion où son projet serait favorisé⁵⁴. Mieux vaudrait selon eux investir dans l'hôpital plutôt que dans l'imprimerie qu'ils perçoivent comme une «*œuvre du démon*»⁵⁵. Quoique bien disposés à l'égard de Cergneux, l'abbé et le prieur sont impuissants à le défendre contre l'hostilité de certains confrères⁵⁶. Pour contrarier ses desseins, le chapitre le nomme vicaire à Bagnes. Ses supérieurs ne s'opposent toutefois pas au maintien de l'imprimerie, ne serait-ce que pour produire les *ESM*. Elle peut aller de l'avant avec une nouvelle presse rachetée d'une faillite et quelques ouvrières apostoliques rassemblées par Cergneux. Pour l'administrer à distance, ce dernier dépend des chanoines de Cocatrix, Coquoz et Mariétan. Ce dernier saisit l'intérêt du projet et ne tarde pas à devenir l'homme de confiance de Cergneux. L'équipe est bientôt complétée par un jeune journaliste en quête de réalisations, Charles Haegler.

Fribourg a sa *Liberté*, le Jura son *Pays* et Genève son *Courrier*... Le Valais dispose bien d'une presse catholique avec *L'Ami du Peuple valaisan* et la *Gazette du Valais*, mais ces titres font pâle figure vis-à-vis des quotidiens protestants bien introduits dans le canton, telle la *Gazette de Lausanne*. De moins bonne tenue, les titres valaisans paraissent au mieux trois fois par semaine, et leur horizon est limité. Sur les presses de l'OSA, Haegler fonde en 1903 un journal

⁵² AASM, COM 210/002/7, chapitre général extraordinaire, 18 septembre 1891, et chapitre claustral, 4 décembre 1891.

⁵³ Selon l'indice de déflatement tiré de la *Statistique historique de la Suisse*, dir. Hansjörg SIEGENTHALER, Zurich, 1996, p. 504.

⁵⁴ OSA 102/20, lettre de Cergneux au père abbé, 25 avril 1903; citée par GAFAH 1991, p. 33.

⁵⁵ Cité par GAFAH 1991, p. 38.

⁵⁶ Cité par GAFAH 1991, p. 40.

catholique de combat, *Le Nouvelliste valaisan*, dont il sera le rédacteur en chef jusqu'à sa mort en 1949. Trihebdomadaire, ce titre tirera à quelque 4 000 exemplaires en 1906, puis à 5 800 exemplaires en 1914⁵⁷. L'attelage Cergneux-Mariétan-Haegler connaîtra toutefois des embardées, dont témoigne la correspondance de l'exilé avec Mariétan⁵⁸. Cergneux se méfie de Haegler, qui aurait des vues sur l'imprimerie. Le contenu du journal ne convainc pas toujours le chanoine : « *C'est terne : cela ne paye pas les sacrifices imposés.* » Et quels sacrifices, en effet. Contre toutes prescriptions légales et syndicales, les ouvrières typographes travaillent presque gratuitement et parfois de nuit dans le local exigu des Terreaux où elles vivent en communauté. À ces difficultés s'ajoutent quelques imprudences de Haegler. Il aurait critiqué le gouvernement, et on en aurait fait remontrance à Cergneux jusqu'en son exil. Ce dernier avertit Mariétan : « *Dites à M. Haegler de ne plus rien écrire sur les finances jusqu'à ce que nous ayons pu causer de vive voix. [...] La situation est grave.* » Cergneux semble parfois au bord du découragement : « *La politique ! À la bonne heure, mais la politique qui sauve les âmes en sauvant la religion. Pardon, mon cher confrère, mon cœur est gros et je n'ai personne à qui m'ouvrir, je sais du reste à qui je me confie.* » Mais Cergneux connaît-il vraiment Mariétan ? Sa confiance ne va pas tarder à être ébranlée.

Le besogneux et l'ambitieux

Les deux hommes sont animés du même zèle apostolique, mais leur tempérament est bien différent. Cergneux est assidu et modeste, à l'image de la famille paysanne dont il est issu. Il n'a pas la formation universitaire dont Mariétan a bénéficié et, ne se reconnaissant pas de talent littéraire, abandonne à d'autres

⁵⁷ OSA, 305, dossier transmis par A. Clavien.

⁵⁸ AASM, CHR 175/50/1, une vingtaine de pièces (1904-1905).

la noble tâche de l'écriture et du recrutement pour assurer la logistique, l'édition et la relecture.

Joseph Tobie Mariétan est d'une autre trempe. Il est né en 1874 à Val-d'Illiez, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Maurice, dans une famille aisée qui a donné au Valais plusieurs ecclésiastiques et hommes politiques. Il a réalisé un parcours sans obstacle, de l'entrée au collège de l'abbaye au noviciat en 1894, jusqu'à ses vœux simples en 1895 et à son ordination en 1899. Son rang l'autorise ensuite – privilège rare au sein de la communauté – à entreprendre des études à l'Université de Fribourg où il rédige une thèse en philosophie sur *Le Problème de la classification des sciences d'Aristote à Thomas d'Aquin*. De retour à l'abbaye en 1901, il devient inspecteur des études et professeur au collège, où il enseigne le français, avant d'accéder à la très convoitée « chaire » de rhétorique, puis à celle de philosophie⁵⁹.

Le jeune chanoine n'entend toutefois pas limiter sa carrière à l'enseignement. L'effervescence qui caractérise le début du xx^e siècle dans le milieu catholique est propre à stimuler son ambition. Les progrès du radicalisme et de la libre pensée dans le canton inquiètent fort les tenants du conservatisme catholique. Une école libre fondée dans le village de Bagnes en 1900⁶⁰ ébranle le monopole de l'école catholique, tandis qu'un journal intitulé *La Lutte*, créé en 1901, distille ses railleries anticléricales dans le Bas-Valais. Imprimée à Lausanne par Ulrich Gaillard, un instituteur valaisan adepte de la libre pensée⁶¹, *La Lutte* est soutenue par les libéraux valaisans et par leur journal, *Le Confédéré*⁶². Le premier numéro paru au mois d'août 1901

⁵⁹ «La vie de M^{gr} Joseph Mariétan», *Le Fribourgeois*, 21 janvier 1943, p. 1.

⁶⁰ DESLARZES-MAY 1998.

⁶¹ CANTINI Claude, *Pour une histoire sociale et antifasciste. Contributions d'un autodidacte*, Lausanne: Éditions d'En Bas/AEHMO, 1999, p. 252.

⁶² «La Lutte», *Le Confédéré, Organe des Libéraux du Valais*, 28 août 1901, p. 2

frappe fort en attaquant le célibat des prêtres. Les conservateurs et le clergé ont d'emblée pris la question très au sérieux.

«*La Lutte*» – Notre concitoyen, Ulrich Gaillard, vient de faire paraître le 1^{er} numéro du journal mensuel *La Lutte* consacré essentiellement à l'étude d'une question religieuse et sociale de premier ordre: le célibat des prêtres.

M. Gaillard est un brave que n'arrêtent ni les foudres de l'Église ni les furieuses antipathies que son organe soulèvera au sein du corps clérical et des fanatiques. Il plonge vigoureusement le scalpel dans la plaie et paraît n'obéir qu'à un sentiment, celui de l'honneur. La tâche est ardue, sans doute, mais *La Lutte* arrive dans un moment exceptionnellement favorable, où de toutes parts les peuples désabusés fondent impitoyablement sur l'erreur et le préjugé.

Cette formidable réaction était inéluctable. C'est en quelque sorte la contrepartie de ces 18 siècles d'omnipotence qu'on peut appeler l'âge d'or du cléricalisme. Je ne veux pas discuter ici l'opportunité de la campagne engagée par le jeune instituteur valaisan; ceux que le fanatisme n'aveugle pas l'auront bien compris, mais je ne crois pas me tromper en prédisant à *La Lutte* un succès honorable et qui sera comme le prélude dans notre pays de ce qui se passe autour de nous: l'anéantissement définitif des préjugés et le retour à la véritable religion du Christ. [Signé:] *Xantippe*.» (Extrait du *Confédéré, Organe des Libéraux du Valais*, 28 août 1901, p. 2.)

Mariétan n'est pas homme à laisser l'adversaire occuper le terrain. Bien décidé à prendre part à la reconquête catholique et à la lutte contre la libre pensée, il propose des conférences sur le monisme et l'incroyance en Valais (!), et se prête à des débats contradictoires avec Ulrich Gaillard et d'autres⁶³. Dans un hommage publié après sa mort, le journal *Le Fribourgeois*

⁶³ COURTHION L., «À l'abbaye de Saint-Maurice», *La Patrie Suisse*, 9 septembre 1914, p. 218.

perpétuera cette image de combattant efficace contre la libre pensée: «*Le jeune chanoine Mariétan se jeta dans la mêlée, opposant à ses contradicteurs des arguments massue qu'il exposait avec une courtoisie extrême.*»⁶⁴

Touche à tout, il projette une étude de critique littéraire et sociale – qui ne verra pas le jour – centrée sur les auteurs valaisans et s'attelle à une tâche de «mission d'activité sociale». «*Quel remueur d'idées, et comme il a su donner de l'action*», s'exclame *Le Nouvelliste*, à l'époque où Charles Haegler et Mariétan sont encore en bons termes. Papillonnant et avide de réalisations, Mariétan lance un projet après l'autre sans toujours réussir à assurer le suivi et la pérennité du précédent.

Pendant quelques années, l'ambitieux chanoine s'occupe ainsi d'apostolat social. Cherchant comme tant d'autres clercs à répondre aux injonctions de Léon XIII dans l'encyclique *Rerum novarum* sur la reconquête du monde ouvrier, il fonde un Cercle d'études sociales au collège de Saint-Maurice. Les étudiants y présentent des travaux sur «*la question sociale, les impôts, la légitimité, l'utilité sociale de la vie retirée et solitaire, la liberté et les libertés, la question romaine*»⁶⁵. En 1902-1903, le Cercle comptait douze membres. En 1906-1907, Fernand Hayward, un converti de Lausanne sur lequel nous reviendrons, en était le secrétaire⁶⁶. Mais l'élan se tarit assez vite et le Cercle se sabordera à la fin de l'année 1907 dans la plus grande indifférence.

À la même époque, Mariétan se consacre également au développement du plain-chant grégorien sous l'influence de Dom Mégret, représentant de l'abbaye bénédictine de Solesmes dont cette tradition était la spécialité⁶⁷. Dans un *motu proprio* du 22 novembre 1903, Pie X avait réaffirmé la primauté du

⁶⁴ «La vie de M^{gr} Joseph Mariétan», *Le Fribourgeois*, 21 janvier 1943, p. 1.

⁶⁵ *Palmarès du collège Saint-Maurice* (1931-1932), p. 39.

⁶⁶ *Palmarès* (1931-1932), p. 40.

⁶⁷ HUSSOND Charles, «Cinquante ans d'activité musicale au collège (1867-1917)», *ESM* 17 (1918), p. 11-15.

chant grégorien et de la polyphonie de la Renaissance sur le modèle de Giovanni Pierluigi da Palestrina⁶⁸. Selon un jugement postérieur du chanoine Bussard, la musique sacrée se résumait jusque-là à « *une certaine polyphonie de second ordre* » peu propice à enflammer les fidèles le dimanche⁶⁹. Le pape voulait que le nouveau chant grégorien préparé dans le « *laboratoire bénédictin de Solesmes* » fasse partie intégrante de la liturgie et que la pratique musicale d'église soit homogénéisée⁷⁰. Mariétan fonde ainsi une chorale grégorienne au collège en novembre 1907 qui atteint rapidement de très bons résultats, et il se fait l'ardent promoteur des céciiliennes dans le Valais romand⁷¹.

Après l'échec du Cercle, Mariétan n'abandonne pas le terrain du christianisme social. En janvier 1908, il s'approprie la rédaction des *Échos de Saint-Maurice* qu'il s'empresse de renommer, contre l'avis de Cergneux, *L'Éveil, revue sociale et religieuse*. Parmi les contributeurs de la revue figurent plusieurs représentants du catholicisme social franco-suisse. Du côté helvétique, relevons les signatures du baron Georges de Montenach, contributeur des grandes initiatives catholiques telles que l'Union de Fribourg et l'Association Pie IX (Piusverein), de Maxime Reymond, fondateur de la Fédération catholique romande⁷², de Laurent Weinsteffler, aumônier de la clinique Bois-Cerf à Lausanne, et encore d'Eugène Dévaud, prêtre et pédagogue fribourgeois. Du côté français, celles d'Eugène Beaupin, aumônier de la Jeune Garde du Sillon et secrétaire du Comité catholique des amitiés françaises à l'étranger, de Georges Goyau, essayiste et historien de l'Église, du jeune philosophe Joseph Vialatoux ainsi que de l'apologétiste Philippe Ponsard.

⁶⁸ PELLET 2014, p. 135.

⁶⁹ BUSSARD 1943, p. 47.

⁷⁰ PELLET 2014, p. 138.

⁷¹ BUSSARD 1943, p. 47.

⁷² CETTA Toni, « Raymond, Maxime », *DHS* en ligne, version du 27 août 2010, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F9693.php>.

Ces collaborations prestigieuses témoignent de la bonne implantation de Mariétan au sein du mouvement du catholicisme social. Il s'en serait même fallu de peu, en 1910, pour que l'organisation de la première Semaine sociale en Suisse ait lieu à Saint-Maurice. Georges de Montenach choisit toutefois de tirer profit des ressources intellectuelles de l'Université et de l'organiser à Fribourg⁷³. Le projet d'organiser la Semaine sociale en 1912 à Saint-Maurice ou à Porrentruy échouera également.

En dépit de bonnes conditions de départ, *L'Éveil* n'a pas le succès escompté. Ses pages «*denses et austères*»⁷⁴ promeuvent des idées qui seront plus tard admises dans les milieux «*les moins avancés*»⁷⁵ mais qui, au moment de leur publication, sont peut-être jugées un peu excessives. Le tout jeune abbé André Savoy, futur porte-parole du mouvement corporatiste chrétien-social en Suisse romande, y publie par exemple l'un de ses premiers articles en 1910⁷⁶. De plus, selon le chanoine François-Marie Bussard, Mariétan néglige le soin nécessaire à l'entretien d'un réseau de si précieux collaborateurs qui se détachent à leur tour de l'entreprise. Dès 1912, *L'Éveil* annonce des suites d'articles qui n'arrivent pas. C'est l'essoufflement. Nommé abbé, Mariétan laisse le champ libre au chanoine Broquet, qui reprend l'affaire en main en 1916 et redonne son titre originel à la revue.

Pendant tout ce temps, le chanoine Cergneux est demeuré concentré sur l'imprimerie, dans l'ombre de son dynamique rival. En février 1905, il est autorisé à s'en rapprocher

⁷³ PYTHON Francis, «Semaines sociales et Katholikentage. L'influence du modèle français en Suisse romande», in DURAND Jean-Dominique (sld), *Les Semaines sociales en France, 1904-2004*, Paris: Parole et Silence, 2006, p. 377-388.

⁷⁴ BUSSARD 1943, p. 43.

⁷⁵ BUSSARD 1943, p. 43.

⁷⁶ SAVOY André, «Un programme, une méthode», *L'Éveil*, 1910, t. 12, p. 185-192.

physiquement grâce à son affectation à la cure de Vernayaz. L'année suivante, contournant les réticences du chapitre abbatial, il fonde avec sa complice Marie Sidler l'Œuvre de Saint-Augustin (OSA), qu'il parvient à placer sous l'autorité de l'évêque de Sion, Maurice-Jules Abbet, et non sous celle de l'abbaye qui avait si peu favorisé l'œuvre jusque-là⁷⁷. L'évêque de Sion approuve ainsi les constitutions des « Petites servantes du Cœur de Jésus », au mépris de la Constitution fédérale qui, élaborée en plein Kulturkampf, interdit la création de nouveaux couvents ou de nouvelles congrégations. Bien que le gouvernement valaisan soit tout disposé à fermer les yeux sur une entorse à cet article anticlérical, les ouvrières apostoliques de l'OSA ne peuvent arborer de voile et doivent se faire discrètes. Ainsi se font-elles appeler « demoiselles » et non « sœurs ».

Dans la foulée, les affaires de l'imprimerie et du *Nouvelliste valaisan* sont séparées pour mettre fin aux frictions avec Haegler, qui se rapproche lui aussi de l'évêché de Sion. Un contrat signé en décembre clarifie les tâches de l'œuvre, qui se limitent à la composition, à l'impression, au pliage et à l'expédition du journal. Les activités de l'OSA vont bientôt requérir plus de place, avec le succès du *Nouvelliste* qui se confirme. En mars 1908, Cergneux a lancé une nouvelle publication, les *Bulletins paroissiaux* qui sont promis à un vif succès (le tirage atteindra 210 000 exemplaires en 1990 pour toute la Suisse romande⁷⁸). En 1914, le chanoine parvient à acquérir de nouvelles machines et des locaux plus spacieux à la rue du Simplon – que l'OSA occupe encore de nos jours. Le tout est financé grâce à la force de persuasion de Cergneux auprès de mécènes. Le chapitre n'y prend aucune part, lui qui n'est guère enclin à la prise de risque, fût-elle calculée et pour la plus grande gloire de Dieu. Cergneux ne rechigne pas à une petite forme de

⁷⁷ HS, VIII/2 (1998), p. 629.

⁷⁸ FORNAGE 1990, p. 160.

chantage, échangeant avec telle mère éplorée la promesse que son enfant ira au ciel contre une donation.

Pour sa part, l'ancien compère de Cergneux poursuit son ascension. Toute l'activité que Mariétan a déployée lui donne accès à la « chaire » de philosophie du collège. Il a à peine le temps de s'y consacrer puisqu'à la fin de l'année 1914, il est propulsé à la succession de Joseph Abbet qui vient de décéder. Son élection n'est pas une surprise.

2 | L'ère Mariétan, un âge d'or et de crises (1914-1931)

La période qui s'ouvre avec la Première Guerre mondiale correspond à une phase d'épanouissement du catholicisme suisse. Sortie du « ghetto » où le Kulturkampf l'avait confinée, la société catholique s'émancipe sur tous les plans⁷⁹. L'action de Joseph Mariétan, élu en 1914 à la tête de l'abbaye de Saint-Maurice, participe de ce mouvement qui touche aussi bien le catholicisme politique (avec la conquête d'un siège au Conseil fédéral en 1919) que le développement de l'Action et de la presse catholiques. Les liens de coopération entre l'Église et le parti conservateur sont nombreux, mais tendent à devenir plus souterrains⁸⁰. L'homogénéité n'est toutefois pas de mise, et le catholicisme helvétique comporte bien des facettes. Sous la férule de Mariétan, l'abbaye de Saint-Maurice adopte des postures qui dérangent le courant dominant. Le prosélytisme intrusif qu'elle développe dans le canton de Vaud met ainsi en difficulté l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, tandis que la reprise du journal *La Patrie valaisanne* sonne comme un défi à l'égard

⁷⁹ ALTERMATT 1994.

⁸⁰ BOSSHART-PFLUGER Catherine, « Joseph Ambühl (1925-1936). Bischof der Caritas zur Zeit der Wirtschaftskrise », *Die Bischöfe von Basel, 1794-1995*, Fribourg: Éditions universitaires, 1996, p. 245-276.

de l'évêque de Sion et du courant dominant du conservatisme catholique valaisan dont *Le Nouvelliste* est l'organe.

Répulsive pour certains, cette abbaye en expansion constitue un pôle d'attraction pour nombre de fidèles en recherche pour qui elle sait se faire très accueillante. Mariétan l'a transformée. De nombreux témoins l'affirment, non seulement ses admirateurs, partisans et amis inconditionnels, mais aussi d'anciens ennemis, qui ne pourront nier son influence même après son départ forcé.

1914-1918 à l'abbaye et au collège

Joseph Mariétan est élu à la tête de l'abbaye deux semaines après le début de la guerre⁸¹. Les sources ne permettent pas de déterminer les raisons pour lesquelles le sacre n'a pas eu lieu à l'abbaye comme le voudrait la tradition, mais à Rome, en décembre 1914⁸². Ce changement – peut-être souhaité par Mariétan pour des considérations de prestige? – soulage la communauté des dépenses qu'une cérémonie *in situ* n'aurait pas manqué d'occasionner, à l'orée d'une ère d'incertitude où l'institution va devoir faire des sacrifices de divers ordres⁸³.

Sur le plan des ressources humaines, elle doit ainsi se séparer pour quelque temps du chanoine Bernard Burquier, de nationalité française, qui s'engage en août 1914. Issu de la classe 1891 du service auxiliaire du recrutement d'Annecy, il est affecté comme infirmier à l'ambulance des Minimes à Lyon⁸⁴. Au terme de vingt-deux mois de service, il parvient à rentrer en Suisse grâce au concours du ministre plénipotentiaire de France en Suisse et de l'aumônier militaire en chef des prisonniers de guerre internés en Suisse. Ils obtiennent pour Burquier

⁸¹ «La vie de M^{gr} Joseph Mariétan», *Le Fribourgeois*, 21 janvier 1943, p. 1.

⁸² DUPONT LACHENAL 1936, p. 221.

⁸³ AASM, COM 210/002/7, chapitre claustral, 13 novembre 1914.

⁸⁴ BUSSARD 1943, p. 75.

une autorisation temporaire, renouvelable tous les trois mois, d'œuvrer en tant qu'aumônier des internés français à Leysin⁸⁵. La venue d'un prêtre français y apparaît d'autant plus nécessaire que le nombre des internés malades ne cesse de croître et que les deux prêtres en charge, d'origine allemande, n'assurent pas sans difficulté l'accompagnement spirituel des internés français⁸⁶. L'autorisation de Burquier sera renouvelée jusqu'à la fin de la guerre, et son travail, qualifié de zélé et plein de tact⁸⁷, lui vaudra une décoration du gouvernement français à la fin de l'année 1919⁸⁸.

Le collègue contribue aux efforts de l'armée suisse, de deux manières au moins. Il sert parfois de cantonnement à des troupes, tandis que les élèves les plus âgés vont servir sous les drapeaux⁸⁹. L'institution est par ailleurs marquée par une vive francophilie qui peut s'exprimer en diverses occasions. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elle est située en bordure du chemin de fer où passent les trains d'évacués français et que la région, à forte concentration en pensions et sanatoriums, accueille de nombreux internés malades. À l'occasion de promenades, élèves et chanoines ne manquent pas de sympathiser avec des Belges et des Français internés à Finhaut. Dans pareille atmosphère, les chanoines allemands originaires du Wurtemberg, Jérôme Wolf et Frédéric Hofmann, ont dû connaître les vertus du silence. Sans nouvelles de son frère engagé sur le front des Flandres, Hofmann souffrait beaucoup des événements mais, face à certains confrères qui s'étonnaient

⁸⁵ BCU FR, Fonds Hubert Savoy, LD 11/4, lettres du ministre plénipotentiaire de France en Suisse, Henri de Manneville, à l'abbé Hubert Savoy, 25 février 1916 et 18 avril 1916.

⁸⁶ BCU FR, Fonds Hubert Savoy, LD 11/4, lettre de l'abbé Hubert Savoy, aumônier-chef du service religieux des prisonniers de guerre en Suisse au Gouvernement militaire de Paris (Bureau central de mobilisation et de recrutement de la Seine), 6 juin 1916.

⁸⁷ BCU FR, Fonds Hubert Savoy, LD 11/4, correspondance septembre 1919.

⁸⁸ BCU FR, Fonds Hubert Savoy, LD 11/4, correspondance septembre 1919.

⁸⁹ LONFAT 2006, p. 122.

de sa modération dans les débats sur le conflit, il se serait exclamé : « *Ma patrie à moi, c'est l'abbaye.* »⁹⁰

Le cœur de l'abbaye et du collège bat pour la France. L'euphorie lors de la visite impromptue du général Pau, le 25 juin 1917, sera l'occasion de le témoigner. Envoyé par le gouvernement français pour visiter les centres d'internés, le général fait une halte à Saint-Maurice, où les notabilités le reçoivent avec tout le faste possible. Acclamation de la foule, cascade de roses, repas à l'abbaye, discours, Marseillaise et séance de photographies : le passage du général laisse une profonde impression⁹¹.

Si l'on en juge par les annotations en marge d'un document intitulé « Les conditions de la paix future » formulées par « *un groupe de catholiques suisses* »⁹², Mariétan nourrit même des convictions très germanophobes et plutôt jusqu'au-boutistes. Florilège : « *Dieu ne peut être boche* » ; « *l'injuste agresseur est tenu à réparation totale* » ; « *si l'Allemagne n'était pas humiliée, toutes les autres nations le seraient* ». Les propositions de ce groupe de catholiques sont jugées utopiques, en particulier le projet d'États-Unis d'Europe : « Autant vaut l'Internationale. »

Sur le plan matériel, la guerre constitue bien sûr une épreuve puisque l'abbaye et le collège n'échappent pas aux problèmes d'approvisionnement. Des mesures exceptionnelles telles que l'interruption prolongée des cours à la saison froide, compensée par la suppression des vacances de Pâques, permettent de limiter la consommation de charbon⁹³. L'Œuvre de Saint-Augustin

⁹⁰ PUTHOUD Joseph chanoine, « Le chanoine Frédéric Hofmann (1874-1918) », *ESM*, 17 (1918), p. 4-10.

⁹¹ S. n., « Le général Pau à Saint-Maurice (25 juin 1917) », *ESM*, 16 (1917), p. 71-73.

⁹² AASM, COM 342/940/1, s.d. [1916]. « Les conditions de la paix future ». Ce document a été communiqué à Mariétan par M^{sr} Jaquet, archevêque de Salamine. Tout porte à croire que les annotations sont de la main de Mariétan.

⁹³ *Palmarès 1917-1918*, p. 9 ; LONFAT 2006, p. 122.

doit faire face à la pénurie de papier, ce qui ne l'empêche pas d'ouvrir une succursale à Lugano en 1917, à la demande de l'administrateur apostolique du Tessin, M^{gr} Aurelio Bacciarini, qui souhaite y développer la bonne presse. L'abbaye souffre économiquement pendant cette période, quoique les sources comptables ne permettent pas de déterminer avec précision l'ampleur des dégâts. La comptabilité est présentée annuellement devant le chapitre, mais elle ne comporte que trois volets : la procure, la sacristie et les cures. En 1918, les intérêts et les dettes du collège figurent sous la deuxième position, tandis que les pensions courantes et les arriérés de pensions pour le collège apparaissent sous la «*procure*»⁹⁴. Seule la gestion des cures administrées par les chanoines est évaluée au centime près, alors qu'il ne s'agit, la plupart du temps, que de petits montants. Il faudra attendre 1922 pour qu'un premier effort de rationalisation soit entrepris. Le mérite en reviendra au chanoine Burquier, nouveau procureur de l'abbaye, qui introduira le système comptable américain et produira des bilans plus détaillés et dactylographiés⁹⁵.

Sur le plan de la défense de son aura et de sa tradition, l'abbaye se sentira menacée par les conclusions d'une étude publiée par Marius Besson⁹⁶. Alors professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Fribourg, l'abbé Besson s'était penché sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice à partir des plus anciens textes mauriciens. En mettant en doute l'existence historique des premiers abbés d'Agaune, il suscite la «*magnifique indignation*» des chanoines Bourban et Gross. Ce dernier refuse avec entêtement de «*capituler devant la critique historique*»⁹⁷ et n'est pas loin d'accuser Besson de modernisme – un comble pour ce prêtre

⁹⁴ AASM, COM 210/002/7, chapitre général, 23 juillet 1918.

⁹⁵ AASM, COM 210/002/7, chapitre général, 24 juillet 1922.

⁹⁶ *Monasterium Acaunense. Études critiques sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais*, Fribourg : Fragnière, 1913.

⁹⁷ BERTRAND J.-B., «Le chanoine Eugène Gross (1852-1929) et son œuvre historique», *Petites annales valaisannes*, 1929, p. 37.

dont l'orthodoxie romaine ne fait pas un pli. La mésentente qui ira s'aggravant entre l'abbaye et Besson sur d'autres sujets pourrait remonter à cette époque. Il souffre alors de l'accueil réservé par les chanoines à ses écrits scientifiques. Il fait incidemment remarquer au nouvel abbé que les comptes rendus parus sur son livre dans des «*revues catholiques*»⁹⁸ (*Revue bénédictine, Analecta Bollandiana, Schweizerische Kirchenzeitung*) «*[le] trouvent non pas trop sévère, mais trop indulgent.*» «*Mais j'ai renoncé définitivement [à poursuivre ces études de critique historique]. Périsse la science, pourvu que la charité vive toujours.*»⁹⁹ En l'absence de traces et de témoignages qui attesteraient l'historicité du martyr de la légion thébaine, les discussions autour de cette question seront souvent ravivées, notamment en 1953, lorsqu'un professeur honoraire de l'Université de Lausanne, Denis van Berchem, suscite une nouvelle polémique en affirmant qu'il s'agissait d'une invention de l'Église pour lutter contre le paganisme à l'époque des invasions barbares. L'année suivante, la publication de la thèse d'École des chartes du chanoine Jean-Marie Theurillat visera à répondre à ce qui sera probablement considéré comme une provocation protestante. Notons qu'avant cette date, c'est l'étude de Marius Besson qui faisait autorité!

Sur le plan sanitaire, la période de la guerre correspond également à un calvaire. Le collège n'échappe pas à l'épidémie de grippe espagnole qui frappe la Suisse à partir du mois de juin 1918. Si l'on en croit *Les Échos de Saint-Maurice*, près de la moitié des collégiens sont peu ou prou touchés au début du mois de juillet. La gravité de la situation n'apparaît pas immédiatement aux yeux des contemporains, et un jeune chroniqueur peut encore plaisanter dans les *ESM* sur l'apparition de «*spectres aux mines creuses*» hantant les couloirs et l'infirmerie de l'école¹⁰⁰. Sur le moment, on a attribué ces maux aux excès

⁹⁸ C'est Besson qui souligne.

⁹⁹ AASM, COM 342/360/2, lettre de Marius Besson à Mariétan, 24 septembre [1914-1915?].

¹⁰⁰ VIATTE Jean-Louis, «Chronique», *ESM*, 17 (1918), p. 89-92.

d'un week-end trop peu studieux. Purges, tisanes et autres remèdes sont administrés aux élèves, pourvu qu'ils puissent se présenter aux examens oraux avant de partir pour les grandes vacances. L'épidémie atteindra son paroxysme en Suisse au mois de novembre et fera près de 25 000 victimes¹⁰¹. Si le Valais est l'un des cantons qui connaît la plus haute mortalité¹⁰², le collège semble relativement épargné. Après la fin des classes en été, les collégiens ne reprendront pas les cours à Saint-Maurice avant le début de l'année 1919¹⁰³. La mesure semble fort sage – bien plus que celles envisagées par le Conseil d'État qui n'a pas ajourné la rentrée de l'automne¹⁰⁴. Finalement, elle semble éviter à l'abbaye et au collège de payer un trop lourd tribut.

Dans le vent du renouveau catholique

Saint-Maurice constitue le foyer d'un autre phénomène proliférant dont les premiers signes remontent à 1917, lorsque trois étudiants protestants de Lausanne reçoivent le baptême à l'abbaye, après y avoir suivi une initiation à la liturgie et à la foi catholiques¹⁰⁵. Ces conversions retentissantes seront bientôt suivies par d'autres. Elles s'inscrivent dans un contexte de renouveau catholique qui prend sa source en France¹⁰⁶ et dont Saint-Maurice constitue l'un des relais en Suisse.

Le coup d'envoi de ce redéploiement religieux se caractérise par une diffusion sans précédent du néothomisme dans l'aire francophone. Ce courant philosophique et théologique, qui place la doctrine de saint Thomas d'Aquin dans le contexte

¹⁰¹ SONDEREGGER 1991, cité par ANDREY 2009, p. 95-108.

¹⁰² AMMON 2000.

¹⁰³ S. n., « À l'Abbaye (D'Écho en Écho) », *ESM*, 72b (1976), p. 17.

¹⁰⁴ Le Conseil d'État n'ordonnera la fermeture des écoles qu'à partir du 25 octobre 1918 ; SALAMIN 1978, p. 248.

¹⁰⁵ FELLAY 2001, p. 149.

¹⁰⁶ GUGELOT 2010.

moderne, a été favorisé par le pape Léon XIII dans l'encyclique *Æterni Patris* de 1879. Avec la publication à Paris en 1901 de sa thèse sur la classification des sciences selon saint Thomas, le chanoine Mariétan a participé à la première vague thomiste. Durant les années 1920, le courant sort des séminaires et des universités catholiques pour s'imposer dans les lettres et les arts, au point de devenir une véritable «*mode intellectuelle*»¹⁰⁷. Il propose une grille de lecture du monde qui, en réaffirmant l'immutabilité de l'Église et des dogmes, est conçue comme une arme contre l'anarchie intellectuelle¹⁰⁸. Cette deuxième vague thomiste fait plutôt bon ménage avec les idées de la Ligue et du journal de l'Action française¹⁰⁹, dont l'influence déborde les frontières de l'Hexagone¹¹⁰. Royaliste et nationaliste, la Ligue tire sa force d'une étroite alliance avec le catholicisme intransigeant et d'une importante activité de critique littéraire orientée vers la réhabilitation du classicisme. Si le chef charismatique du mouvement, Charles Maurras, est athée, l'Action française compte parmi ses membres et sympathisants de nombreux intellectuels et écrivains convertis au catholicisme.

Avec les abbés Charles Journet et Maurice Zundel à Genève, Mariétan sera l'un des acteurs suisses importants de la déferlante thomiste¹¹¹, qu'il prépare en envoyant à Rome les chanoines Georges Rabeth et Georges Cornut. Formés à l'Angelicum de Rome dès 1915, ils reçoivent l'enseignement thomiste du célèbre père dominicain Réginald Garrigou-Lagrange. À leur suite, une douzaine d'autres chanoines bénéficieront d'un séjour romain au cours des années 1920. Leur formation a toutefois ses limites et suit un but pratique. Mariétan refusera ainsi d'accéder aux vœux du père Rondet qui insistait pour qu'on pousse Rabeth

¹⁰⁷ FOUILLOUX 1998; CHENAUX 1999.

¹⁰⁸ GUGELOT 2010, p. 472.

¹⁰⁹ PRÉVOTAT 2001; FOUILLOUX 1998; CHENAUX 1999; CLAVIEN 2009, p. 97-115.

¹¹⁰ DARD 2009.

¹¹¹ CHENAUX 1997.

jusqu'au doctorat¹¹². Mariétan a d'autres plans pour lui, qu'il s'empresse de nommer maître des novices à son retour de Rome. Un certain pragmatisme régit ses décisions, et il ne souhaite pas faire éclore une génération formée au même niveau académique que lui qui est docteur en philosophie. Ces jeunes chanoines sont en tout cas sensibilisés aux modes intellectuelles du moment puisque, sous l'influence peut-être conjuguée de Mariétan, de Garrigou-Lagrange ou d'autres prélats du Séminaire français de Rome¹¹³, certains d'entre eux subiront l'attraction des idées de l'Action française. Tout ce monde devra cependant déchanter au moment de la condamnation du mouvement par le pape en 1926 – nous y reviendrons.

La contribution de Mariétan à l'effervescence catholique des années 1920 touche à de multiples domaines. S'il entreprend de renforcer la formation des chanoines, c'est qu'il est conscient des exigences de la mission éducative de l'abbaye. L'une des priorités du néothomisme n'est-elle pas la formation des élites? À l'intention de ces dernières, Mariétan propose à M^{gr} Bieler, l'évêque de Sion, de coorganiser des retraites spirituelles. Nous sommes en 1919, avant que les relations entre les deux hommes ne dégénèrent. Mariétan est partisan de retraites différenciées: les «jeunes gens» d'une part, les ouvriers d'autre part, recrutés activement dans les districts de Monthey, Saint-Maurice, Martigny et Entremont. Dans son esprit, les jeunes gens sont destinés à former une sorte d'avant-garde. Bien cadrés, dûment informés sur les œuvres de paroisse, ils pourraient devenir de précieux auxiliaires pour les curés. Pour parvenir à cet idéal, l'abbé fait appel à un expert qui aurait déjà fait ses preuves en Valais, dans le Jura et ailleurs: le curé Augustin Pilloud, secrétaire de l'Union romande des travailleurs catholiques¹¹⁴. Du 24 au 25 septembre 1919, ce dernier avait déjà donné dans la maison populaire de Sion un «cours social» composé de sept conférences sur les origines de l'encyclique *Rerum*

¹¹² AASM, COM 201/1, lettre du père Rondet à Mariétan, 6 juillet 1917.

¹¹³ ATRIAU 2004.

¹¹⁴ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 25 janvier 1920.

novarum, sur l'activité sociale dans les centres industriels et sur l'esprit et les buts du mouvement social catholique¹¹⁵.

Les retraites spirituelles ouvrières ne sont pas moins importantes aux yeux de Mariétan, mais il donne la priorité aux retraites de jeunes gens. Aux ouvriers, il réserve un prédicateur spécialisé actif à Genève, l'abbé Jules-Maximilien Schuh qui «*prêche fort bien*»¹¹⁶. La situation économique difficile et le chômage empêchent certains de considérer une participation à une retraite, dont le coût d'inscription est de 15 francs pour trois jours – déduction faite d'un subside versé par le diocèse de Sion et de la prise en charge des frais du prédicateur par l'abbaye.

Mariétan encourage et suit assidûment les retraites de jeunes gens. Il se félicite du succès d'une retraite suivie par 40 d'entre eux, âgés de 18 à 24 ans, qui s'est tenue du 10 au 13 février 1920 à l'hôtel Simplon de Saint-Maurice. «*Deux grandes idées ont dominé toutes les discussions : la communion fréquente et la création de cercles d'études.*»¹¹⁷ La plupart des retraitants se sont engagés à communier sur une base hebdomadaire et non seulement à participer à la retraite de l'année suivante, mais à y amener aussi d'autres jeunes des cercles et des associations dont ils sont membres. On compte sur l'effet d'entraînement et la force du groupe où des promesses sont faites collectivement.

Ancrée dans la tradition pluriséculaire de l'abbaye, la mission spirituelle et liturgique constitue une autre priorité de Mariétan. Le soin apporté à l'exécution des cérémonies et le développement du plain-chant confèrent aux offices religieux une solennité certainement inégalée¹¹⁸. Mariétan passe en outre pour avoir introduit la prononciation italienne du chant latin¹¹⁹.

¹¹⁵ AASM, COM 342/940/1, programme du cours social de l'abbé Pilloud, 24-25 septembre 1919.

¹¹⁶ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 15 février 1920.

¹¹⁷ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 15 février 1920.

¹¹⁸ SAVARY Léon, «*Monseigneur Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis, ancien abbé de St-Maurice d'Agaune*», *La Tribune de Genève*, 13 janvier 1943.

¹¹⁹ Entretien avec le chanoine Georges Athanasiadès, 22 juillet 2015.

Figure tutélaire du vent thomiste qui souffle sur Saint-Maurice, le philosophe français Jacques Maritain effectue de fréquents séjours à l'abbaye avec son épouse Raïssa entre 1920 et 1925. Ce couple de convertis contribue au décloisonnement de l'abbaye, à son ouverture à la France et à l'édification d'un réseau plus large d'amitiés incluant la Belgique, où Maritain est tout aussi fréquemment invité¹²⁰. L'activité culturelle du collège témoigne de ce bouillonnement, notamment par l'accueil de conférenciers catholiques de France et de Belgique proches des Maritain : l'auteur et dramaturge Henri Ghéon (dont on jouera certaines pièces au collège), le peintre Maurice Denis, le missionnaire lazariste belge Vincent Lebbe, le critique et essayiste belge Léopold Levaux, et bien d'autres¹²¹. Le chanoine Rageth prend part à la première retraite thomiste organisée dans la résidence des Maritain en banlieue parisienne¹²². Le philosophe est consulté et sollicité en de multiples occasions. Plusieurs chanoines lui écrivent et le rencontrent. Au début des années 1920, en particulier, la correspondance est relativement abondante¹²³. La communauté fait tout pour se rendre agréable à Maritain. Sur le modèle créé à Genève par l'abbé Maurice Zundel¹²⁴, Mariétan favorise la création d'un cercle thomiste à Saint-Maurice, et fait publier en 1922 par l'OSA la première édition du vade-mecum thomiste rédigé par les Maritain, *Vie d'oraison*.

L'entente est si bonne que durant une brève période, il est même question pour les Maritain de s'installer en Valais. Nous sommes en juin 1924, juste après la victoire du Cartel des gauches aux élections législatives, et Maritain craint que « la

¹²⁰ CHENAUX 1999, p. 26.

¹²¹ LONFAT 2006, p. 128 ; LONFAT 1996, p. 346-347.

¹²² AASM, COM 342/301/3, lettre de Maritain à Mariétan, 10 septembre 1922.

¹²³ AASM, COM 342/301/3, correspondance entre Maritain et divers chanoines.

¹²⁴ RIME 2005, p. 157.

situation » en France ne dégénère. Il fait part à Mariétan de son souhait d'acheter une petite maison à proximité de l'abbaye, à Monthey par exemple, où venir se réfugier avec sa femme et la famille de cette dernière en cas de troubles sociaux¹²⁵. Mariétan lui offre de le loger à l'hospice Saint-Jacques qui appartient à l'abbaye en attendant de trouver une solution. Anticipant une baisse probable du franc français en cas de désordre politique, il lui conseille de placer sans attendre son argent sur un compte suisse. Il se propose même de se charger pour lui de la transaction dans un établissement où on lui fait des conditions meilleures qu'à d'autres¹²⁶. La révolution n'ayant pas eu lieu à Paris, le projet n'ira pas plus loin. Un admirateur suisse de Maritain aurait cependant offert de financer son voyage à Saint-Maurice tant il désirait le rencontrer. À l'été 1925, Mariétan proposera d'inviter l'abbé Journet si Maritain voulait bien honorer l'abbaye de sa présence. Tout est bon pour attirer la « star » de Meudon en Valais.

L'art sacré à Saint-Maurice

Cet effort de reconquête catholique se déploie également dans le domaine de « l'art chrétien ». Le peintre français Maurice Denis¹²⁷ fait partie des personnalités courtisées par l'abbaye. Sollicité comme artiste, il sera également invité comme conférencier en qualité de théoricien du renouveau de l'art sacré. Les modalités de ce renouveau sont âprement discutées au début du xx^e siècle, lorsque des écrivains convertis (Léon Bloy, Joris-Karl Huysmans et d'autres) et le père dominicain Antonin-Dalmace Sertillanges s'élèvent contre l'art dit « sulpicien », images pieuses et statues de plâtre kitsch en série¹²⁸. Influencé

¹²⁵ AASM, COM 342/301/3, lettre de Maritain à Mariétan, 22 juin 1924.

¹²⁶ AASM, COM 342/301/3, lettre de Mariétan à Maritain, 28 juin 1924.

¹²⁷ BOUILLON 1993 ; BOUILLON 2006 ; SAINT-MARTIN 2014.

¹²⁸ SAINT-MARTIN 2014, p. 158-205.

par la peinture de Gauguin dans sa jeunesse, Denis s'est tout d'abord «*engagé dans la modernité de son temps*» dans la mouvance du nabisme (postimpressionnisme), avant de se distancier d'une certaine avant-garde et de revenir à une peinture inspirée par l'Italie de la Renaissance¹²⁹. En 1912, il publie les *Théories 1890-1910. Du symbolisme et de Gauguin vers un nouvel ordre classique*, précisées en 1922 par les *Nouvelles théories sur l'art moderne et l'art sacré*, dans lesquelles il renvoie dos à dos l'Académisme et l'avant-garde cubiste et futuriste¹³⁰. Tous ces débats débordent bien vite les frontières de l'Hexagone.

En Suisse romande, le peintre et mosaïste Alexandre Cingria y contribue en 1917 avec un brûlot intitulé *La Décadence de l'art sacré*. Il sera cité, au côté des *Théories* de Denis, par Jacques Maritain dans *Art et Scolastique* (1920). Le manifeste programmatique de Cingria débouche sur le Groupe de Saint-Luc et Saint-Maurice, qu'il crée à Genève en 1919 avec l'orfèvre Marcel Feuillat, le peintre et verrier Marcel Poncet et le sculpteur François Baud¹³¹. Fondé sur un idéal corporatiste (il comptera quelque 160 membres en 1936), il réussira à se tailler la part du lion dans le boom des constructions et des rénovations d'églises de l'entre-deux-guerres, en particulier dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

À l'instar de Denis, ces artistes sont tiraillés entre «*les avant-gardes et diverses traditions (française, hodlérienne, etc.)*», et par une idéologie des «*retours à l'ordre*»¹³². L'Action française, qui s'intéresse très tôt à la question d'un art spécifiquement chrétien au travers de divers articles et enquêtes¹³³, exerce en outre une attraction très forte sur ce milieu. Maurice Denis, en particulier, en est un fervent partisan. Il rendra compte dans son

¹²⁹ CAUSSÉ 2010, p. 31.

¹³⁰ CAUSSÉ 2010, p. 31.

¹³¹ FELLAY 2001, p. 150.

¹³² JUNOD, KAENEL 1993, p. 34.

¹³³ CAUSSÉ 2010, p. 30.

journal du cataclysme qu'a constitué pour lui la condamnation du mouvement en 1926, et des difficultés qu'il a eues à se soumettre et à donner sa démission, trois bons mois après le verdict papal¹³⁴. Dans la querelle sur l'art sacré, les vues des théoriciens du renouveau rejoignent celles de l'Action française par leurs tonalités latines, antiprotestantes et anti-allemandes – Cingria identifie la persistance du romantisme allemand comme l'une des causes de la décadence de l'art sacré¹³⁵.

Denis fréquente depuis l'avant-guerre toute cette génération montante qu'il devance de quelques coudées en âge (il est né en 1870) et en réputation. Les liens entre eux sont étroits. Ils ont tout d'abord travaillé de concert et sous son patronage artistique dans les églises Saint-Paul à Grange-Canal et Notre-Dame de Genève. C'est Marcel Poncet qui réalise les vitraux et mosaïques conçus par Denis – il continuera à le faire dans d'autres projets jusqu'en 1922, après avoir fréquenté quelque temps les Ateliers d'art sacré fondés par le maître à Saint-Germain-des-Prés en 1919¹³⁶. En 1923, il épouse même l'une des filles de ce dernier, Anne-Marie. Son jeune frère, Louis Poncet, est pour sa part chanoine à Saint-Maurice, une position dont il profitera pour favoriser la carrière de son aîné. Et pour boucler la boucle, leur sœur cadette, Yvonne, épousera le fils de Maurice Denis, Dominique, au début des années 1930.

Le maître pose un regard un brin condescendant sur ces jeunes artistes du Groupe. Peu complaisants envers lui-même, ses jugements sur le travail de Cingria en 1915 sont très durs: « [L'] *absence d'exécution confine au délire: volonté de barbouillage.* »; « *Ses papiers [peints] chez Buscarlet et Grandchamp sont intéressants, mais barbouillés.* »¹³⁷ Visitant « son » église de

¹³⁴ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943*, t. 3, Paris: La Colombe, 1957-1959, p. 64-65; voir aussi BOUILLON 1993 (p. 184) qui cite la douloureuse lettre de démission finalement envoyée à Charles Maurras, le 29 mars 1927.

¹³⁵ MORAND 1986, p. 87.

¹³⁶ CAUSSÉ 2010, p. 31.

¹³⁷ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 191.

Saint-Paul, Denis évoque dans son journal le « *petit peintre* » Poncet, « *modeste et très artiste, influencé par Hodler* » ; « *Poncet suit les méthodes de Cingria ; mais le point de départ pour moi n'est pas le même : je pars d'un objet naturel que j'orne ensuite, Cingria part d'un ornement qu'il n'essaie pas d'expliquer* »¹³⁸. Dans l'église Notre-Dame, il décrit les « *vitraux nouveaux de Cingria, singulier mélange de Redon, de Mucha, de la bonne technique ancienne ; des verres très peints puis essuyés ; sujets invraisemblables* »¹³⁹.

En mai 1918, Maurice Denis fait un (premier?) séjour à Saint-Maurice avec les Poncet, Cingria et l'architecte Adolphe Guyonnet, lui aussi membre de Saint-Luc. Il est fort bien reçu par Mariétan et le prieur Bourban¹⁴⁰. Il visite à Martigny une chapelle « *petite et banale où éclatent les vitraux de Poncet, blanc et or* »¹⁴¹, croise Ramuz et Stravinski au buffet de la gare de Sion, avant d'aller dîner chez Cingria près de Genève, puis dans la riche famille de Bavier dans le canton de Vaud¹⁴². Bien qu'il débouche sur une commande importante (il s'agit de remplacer le tableau du maître-autel de la basilique de Saint-Maurice qui avait brûlé accidentellement en 1914¹⁴³), ce séjour est loin d'entamer son sentiment de supériorité et d'atténuer ses critiques à l'égard de Cingria et du groupe. Il lui inspire au contraire des réflexions peu flatteuses sur l'évolution de l'art et de l'artisanat, qui trahissent un caractère individualiste et des conceptions plus classiques :

« *Le métier d'artisan manuel remplacé par la technique d'amateur. On ne se salit plus et on devient plus intellectuel. La nécessité d'être adroit de ses mains disparaît : Matisse, Cingria. Mais en même temps disparaît la sensibilité : horreur des jeunes pour le sentiment en art, amour du collectif et du barbare.* »¹⁴⁴

¹³⁸ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 192.

¹³⁹ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 179.

¹⁴⁰ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 202-203.

¹⁴¹ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 203.

¹⁴² DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 203.

¹⁴³ CASSINA 2015, p. 364.

¹⁴⁴ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 204.

Le collectif n'est en effet pas le fort de Denis. Les Ateliers d'art sacré tiennent moins de la corporation que de l'école – une école qui ne dépassera jamais la trentaine d'élèves et qui, à l'exception de quelques modestes projets communs, semble avoir eu pour principale vocation d'aider le maître à réaliser ses travaux¹⁴⁵. Denis est donc chargé de réaliser, en solitaire, une monumentale mosaïque du maître-autel, qui figure la distribution par les anges de palmes et de couronnes à Maurice et aux autres martyrs thébains¹⁴⁶. Elle sera inaugurée en sa présence, le 22 septembre 1920, lors d'une cérémonie quelque peu traumatisante pour l'artiste: le chanoine Bourban y sera foudroyé par une crise cardiaque en plein office, après avoir béni la mosaïque et demandé des prières pour l'art chrétien et pour Maurice Denis¹⁴⁷.

S'ils n'obtiennent pas toujours gain de cause, les membres du Groupe de Saint-Luc sont en situation de quasi-monopole dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, et obtiennent aussi des mandats de l'abbaye. Ainsi Guyonnet et le jeune décorateur Gaston Faravel¹⁴⁸ rénovent-ils la chapelle du collège en 1925. De même la construction de l'église de Finhaut (1927-1930) est-elle confiée à l'architecte Fernand Dumas, avec un triptyque et un Christ-Roi de Cingria. Marcel Feuillat, seul orfèvre du Groupe, produira de nombreux calices pour les chanoines, ainsi que des ostensoirs, des tabernacles et des crucifix pour l'abbaye qui apparaît comme son «*commanditaire privilégié*»¹⁴⁹. Par opposition, le diocèse de Sion semble beaucoup moins accueillant aux artistes de Saint-Luc, faisant même figure de «*poche de résistance*»¹⁵⁰.

¹⁴⁵ Notamment pendant les phases de défaillance oculaire – il était atteint de scotome – qui vont le terrasser très tôt; BOUILLON 1993, p. 165.

¹⁴⁶ LÜTHI 2015, p. 450.

¹⁴⁷ DENIS Maurice, *Journal 1884-1943...*, t. 2, p. 221.

¹⁴⁸ Dont la photographie figure dans BERCHTOLD 1966, p. 512-513.

¹⁴⁹ ANTILLE 2015.

¹⁵⁰ Selon l'expression de MORAND 1986, p. 88.

On le voit, les relations entre ces artistes durant les années 1920 oscillent entre admiration, émulation, collaboration et concurrence selon une dynamique pas toujours facile à repérer. Elles évoluent au gré des commandes et des temps forts de la « querelle de l'art sacré »¹⁵¹, ponctuées par la recherche de compromis entre choix esthétiques, goût du public, et décrets du Saint-Office ou du pape contre des audaces jugées excessives¹⁵².

La fabrique des convertis

Les visites de Jacques Maritain, l'édition de ses œuvres, la création d'un cercle thomiste, la promotion de l'art sacré, le soin dévolu à la liturgie et l'organisation de retraites et de conférences : tous ces efforts contribuent à accroître l'aura et le prestige de Saint-Maurice. Par l'entremise de relais lausannois, l'abbaye exerce une forte attraction sur de jeunes protestants et protestantes résidant dans le diocèse voisin. Certains sont étudiants en théologie ou en lettres de l'Université de Lausanne, la plupart recrutés dans les rangs de la société de Belles-Lettres¹⁵³. C'est le cas des trois « premiers » convertis de 1917, Robert-Benoît Chérix, Marcel Marthaler et Jean-Louis Kohler, tous trois étudiants en théologie protestante, et dont l'abjuration suscite quelque émoi. Ils seront suivis par sept ou huit de leurs camarades d'université¹⁵⁴. On trouve aussi quelques ingénieurs, musiciens et médecins, issus pour la plupart de milieux aisés,

¹⁵¹ Sur cette querelle, voir en particulier SAINT MARTIN 2014, p. 162-205.

¹⁵² MORAND 1986, p. 88-89 ; SAINT-MARTIN 2014, p. 176.

¹⁵³ GIANINI 2009. Fondée en 1806 à Lausanne, la Société académique de Belles-Lettres s'est développée dans les cantons romands à majorité protestante (sections à Lausanne, Genève et Neuchâtel). Elle passe pour avoir instillé auprès de ses membres un « esprit bellettrien » volontiers non conformiste.

¹⁵⁴ LAVANCHY Alexandre, FORNEROD Aloys, « L'abjuration d'un étudiant en théologie : à propos de "L'Arche d'Alliance" [de Robert-Benoît Chérix] » (extrait du *Semteur vaudois*), Lausanne : Librairie des semailles, 1923, p. 11.

parfois en rupture morale avec leur famille. Leur protestantisme d'origine leur paraît aussi sec et sclérosé que le catholicisme leur semble accueillant et dynamique. Ils sont particulièrement séduits par les manifestations littéraires, artistiques et politiques du renouveau catholique.

Le phénomène des conversions d'intellectuels au catholicisme n'est pas propre à l'abbaye. À côté du pôle lausanno-agaunois, on distingue un foyer à Genève autour de l'abbé Charles Journet, ami et correspondant de Maritain, qui influence un grand nombre de conversions. L'historien Jacques Rime a établi une liste (selon lui minimale) de quelque 140 abjurations qui seraient le fait de Journet. Un nombre indéterminé de conversions sont motivées par le mariage avec un ou une catholique. Une cinquantaine de ceux et celles qui sont concernés sont âgés de 20 à 25 ans, et plus des deux tiers sont des femmes – une proportion qui témoigne de l'importance de la gent féminine dans l'apostolat de Journet¹⁵⁵.

Ce mouvement romand des conversions est postérieur à celui observé en France à partir de 1885. Ce dernier connaît un premier sommet entre 1905 et 1915, puis une nouvelle vague en 1925. Dans son étude fouillée sur les intellectuels convertis pendant cette période en France, l'historien Frédéric Gugelot a identifié quelque 150 noms, parmi lesquels sept protestants seulement¹⁵⁶. Aux côtés d'écrivains célèbres (Valéry Larbaud et Julien Green), on trouve dans cette courte liste deux personnalités très importantes pour Saint-Maurice : Jacques Maritain bien sûr et André de Bavier, un Suisse converti en France et futur chanoine de Saint-Maurice, sur lequel nous reviendrons. En Suisse romande, les conversions les plus retentissantes s'échelonnent entre 1917 et le début des années 1930, dans un contexte confessionnel bien différent de celui de la France¹⁵⁷. Tous les convertis dont il est question

¹⁵⁵ RIME 2005, p. 160.

¹⁵⁶ GUGELOT 2010 [1998].

¹⁵⁷ BLANC, REYMOND 1986, p. 72.

autour de Saint-Maurice sont des protestants. Peut-être certains étaient-ils indifférents ou agnostiques, mais on ne compte pas parmi les néoconvertis d'anciens athées, des juifs ou encore des musulmans comme c'est le cas dans le mouvement français.

Les études font défaut pour établir une statistique précise, et ce ne sont point tant les aspects numériques qui nous intéressent ici que les points communs entre les vagues de conversions : l'existence d'aspirations spirituelles, culturelles et politiques peu ou prou partagées par ceux qui ont fait le choix de la conversion¹⁵⁸, l'impact des œuvres d'écrivains convertis (Léon Bloy, Paul Claudel, etc.) sur leur rapprochement d'avec le catholicisme. On note encore l'existence d'un réseau et de lieux de prise en charge où opèrent des accompagnateurs charismatiques : le cercle des Maritain à Meudon et le dominicain thomiste Antonin Sertillanges à Paris, l'abbé Journet à Genève, le cercle de Bois-Cerf à Lausanne, Mariétan à Saint-Maurice. Ces réseaux connaissent nombre de points de contacts et de relais, de passeurs. Ainsi en est-il du rejeton d'une riche famille protestante vaudoise, André de Bavier (1890-1948), qui s'est converti en 1912 à Paris sous l'influence du père Sertillanges¹⁵⁹ et qui prendra l'habit à Saint-Maurice en 1919. Dès le début des années 1920, André de Bavier entretient une correspondance avec Maritain et l'invite fréquemment au château familial situé à Dully, entre Nyon et Rolle¹⁶⁰.

Le foyer de conversion de Saint-Maurice fonctionne tout différemment de celui de Genève autour de Journet. Quand ce dernier se fait discret, s'évite toute récrimination de son évêque et se montre réticent à accueillir n'importe quel égaré, Saint-Maurice se distingue par un prosélytisme insistant et par ce qui s'apparente à une absence de sélection¹⁶¹. Tout un dispositif

¹⁵⁸ GUGELOT 2010 [1998], p. 49.

¹⁵⁹ CHENAUX 1999, p. 108 ; GUGELOT 2010, p. 439 et p. 445.

¹⁶⁰ AASM, COM 342/301/3.

¹⁶¹ RIME 2005, p. 160.

se déploie, dont la porte d'entrée est la clinique Bois-Cerf à Lausanne, tenue par les sœurs trinitaires de Valence (Drôme)¹⁶². La règle de Saint-Augustin à laquelle elles obéissent explique peut-être le lien avec Saint-Maurice. Pendant la Première Guerre mondiale, la clinique devient un des hauts lieux de la colonie française catholique. La chapelle privée des sœurs fait figure d'antichambre de Saint-Maurice.

Un rabatteur va en particulier se distinguer dans ce dispositif pour capter de jeunes aspirants à une autre spiritualité. Il s'agit de Fernand Hayward (1889-1962), un converti de longue date, d'origine anglaise, mais né à Lausanne, qui se signale par un antiprotestantisme haineux¹⁶³. Ses liens avec Saint-Maurice sont difficiles à retracer, il aurait étudié quelque temps au collège avant de fréquenter l'établissement Saint-Michel de Fribourg. Tout lien n'aurait pas été rompu pour autant, puisqu'il a occupé en 1906-1907 la charge de secrétaire du Cercle d'études sociales fondé par le chanoine Mariétan¹⁶⁴, et écrit quelques articles dans *L'Éveil*¹⁶⁵. En outre, c'est Hayward qui a introduit André de Bavier à l'abbaye en 1916. Cette nouvelle recrue se révélera un atout essentiel pour les ambitions de Mariétan, grâce à la générosité de sa famille, dont la fortune s'est notamment construite sur l'exportation de la soie¹⁶⁶.

Partisan précoce de Maurras, Hayward est membre d'un groupe franco-suisse de l'Action française fondé en 1910 à

¹⁶² SECRÉTAN Bernard, *Église et vie catholiques à Lausanne du XIX^e siècle à nos jours*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, n° 127, 2005, p. 190-191.

¹⁶³ GIANINI 2009, p. 29.

¹⁶⁴ *Palmarès*, 1931-1932, p. 40.

¹⁶⁵ Par exemple « L'Amitié » ou encore « Flâneries napolitaines », articles respectivement parus dans *L'Éveil* [successeur temporaire des *ESM*] en 1908, 10, p. 252-256, et en 1912, 14, p. 222-224.

¹⁶⁶ La firme Bavier et C. a été fondée en 1865 à Yokohama par Édouard de Bavier, alors attaché à la légation suisse au Japon ; STELLING-MICHAUD Sven (dir.), *Le Livre du recteur de l'académie de Genève (1559-1878)*, Genève : Droz, 1966, vol. II, p. 146.

Lausanne, où il côtoie Alexandre Cingria¹⁶⁷. Familier de la clinique Bois-Cerf, il y attire à partir de la fin de l'année 1915 de jeunes curieux recrutés au sein de Belles-Lettres, dont Hayward est apparemment proche. Dans une petite salle de la clinique laissée à sa disposition, il prodigue à ces jeunes gens un encadrement spirituel serré, « à l'abri des regards indiscrets »¹⁶⁸. Les places sont limitées, seule une dizaine de personnes peuvent assister aux cours et conférences qui y sont donnés sous son égide. Outre Mariétan et l'abbé Raoul Snell (lui-même un converti¹⁶⁹, alors directeur du *Courrier de Genève*) sont conviés à cette tribune l'abbé Georges Piccard (aumônier au lycée Louis-le-Grand à Paris, en traitement à Bois-Cerf), le jésuite français Harald Richard (qui séjourne alors dans une famille protestante), le dominicain français Ambroise Montagne (professeur au collège Saint-Michel), le bénédictin français Dom Jean-Martial Besse¹⁷⁰, ainsi que le dominicain belge Marc de Munnynck (professeur à l'Université de Fribourg). Tous ces orateurs sont passablement imprégnés des idées de l'Action française.

Après avoir piqué leur intérêt par ces conférences lausannoises, Hayward conduit ses recrues à Saint-Maurice afin qu'ils y reçoivent une formation religieuse qui, quoique hâtive, leur permet d'accéder au baptême. Il adopte avec eux une attitude paternaliste, tantôt cajolante, tantôt brusque. Évoquant les dispositions de tel ou tel « *enfant* » ou « *garçon* », il entend contrôler leur évolution et leurs moindres faits et gestes. Ainsi fait-il appel à Mariétan pour l'aider à « *remettre les choses au point* » avec « *l'enfant Chérix* », trop peu assidu aux cours qu'il a commencé à suivre à l'Université de Fribourg après son abjuration. Hayward rapporte qu'il ne s'est pas présenté à tel examen au grand déplaisir du père de Munnynck. La surveillance est étroite et les divergences

¹⁶⁷ CLAVIEN 1993, p. 264.

¹⁶⁸ AASM, COM 34

¹⁶⁹ BERCHTOLD 1964, p. 598, note (d).

¹⁷⁰ PRÉVOTAT 2001, p. 39-41.

ne sont pas rares entre Hayward et ses «*garçons*», ainsi qu'entre eux, chacun rapportant sa version des faits à Mariétan. Ces mini-drames sont généralement suivis de réconciliations¹⁷¹. Pour le meilleur ou pour le pire, Hayward est tout entier dévoué à la petite communauté fervente qui s'est constituée sous son aile et sur laquelle il veille jalousement jusqu'en 1920, date à laquelle il part pour un séjour de plusieurs années à Paris.

Cette communauté assez encadrée est patronnée par des proches de Bois-Cerf, tels le compositeur français Auguste Sérieyx – sur lequel nous aurons à revenir – et une certaine Madame Stuye, qui financera les études à Fribourg de Chérix¹⁷². De nombreux espoirs reposent sur ces jeunes, pour qui la conversion peut fournir une opportunité de se distinguer, de se promouvoir. Mais certaines pressions ou suggestions pèsent également sur eux. Se sentent-ils appelés par l'état religieux? Le couvent de la Valsainte semble être un lieu privilégié pour tester leur vocation, sous la surveillance inquisitrice d'Hayward. C'est là qu'est envoyé un converti d'ancienne date, Léon Savary, lui aussi attiré dans le giron aigaunois. Il portera ultérieurement un jugement très dur sur Mariétan et ses imprudences¹⁷³, mais en 1917, il lui confie ses doutes et sa haine de lui-même après son «*entrée ratée à la Valsainte*»¹⁷⁴ où, selon Hayward, il aurait fait une sombre impression sur le coadjuteur qui l'aurait jugé «*déséquilibré et un peu fou*»¹⁷⁵.

Chérix est lui aussi encouragé à la vie religieuse. À Aigle, où il réside alors avant d'entrer à l'Université de Fribourg, il voit souvent les chanoines Fumeaux, Cornut, Rabeth et Fleury. Pour ce dernier en particulier, il éprouve une amitié croissante et propre à renforcer sa vocation. Une fois installé

¹⁷¹ AASM, COM 342/301/2, lettre de Fernand Hayward à Mariétan, 2 avril 1918.

¹⁷² AASM, COM 342/423/1, lettre de Chérix à Mariétan, [automne] 1917.

¹⁷³ SAVARY Léon, «*Monseigneur Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis, ancien abbé de Saint-Maurice d'Agaune*», *La Tribune de Genève*, 13 janvier 1943.

¹⁷⁴ AASM, COM 342/301/1, lettre de Savary à Mariétan, 1^{er} août 1917.

¹⁷⁵ AASM, COM 342/301/2, lettre de Hayward à Mariétan, 2 juillet 1917.

à Fribourg, il se rend en pèlerinage à Hauterive, à Montorge, à la Maigrauge, à Bourguillon, où il pense développer le goût du monachisme et du mysticisme qu'il partage avec un autre converti, Henri Thuillard. En 1918, il passera lui aussi quelques jours à la Valsainte. Il publiera à Paris en 1923 le témoignage de son cheminement vers le catholicisme sous le titre *L'Arche d'Alliance. Essai de synthèse sur le christianisme*, avec une préface du champion de l'œcuménisme catholique et par ailleurs très favorable à l'Action française, le cardinal belge Mercier¹⁷⁶.

Béa Eimann, qui habite à La Sallaz, fréquente aussi Bois-Cerf. Elle suit les cours de l'abbé Piccard tandis que Chérix lui «*enseigne sa foi*»¹⁷⁷. Protestante jurassienne, elle se dit révoltée, en rupture avec son milieu. Sa mère ne lui refuse pas de voir l'abbé Piccard, mais son père n'est au courant de rien. «*Je crois que j'aurai à lutter*», dit-elle. Elle évoque son «*éternel voyage dans les dogmes qui m'a fatigué l'âme et qui menace de me rendre inerte, de faire de moi une flamme éteinte*»¹⁷⁸. «*En mon être quelque chose qui ne marche pas.*»¹⁷⁹ Elle confie à Mariétan ses troubles, ses doutes et ses besoins religieux.

Le bras droit de Mariétan, le chanoine Rageth, joue un rôle de coordination et d'accompagnement, aidant les candidats à la conversion à surmonter leurs difficultés¹⁸⁰. Au bout de la chaîne, Mariétan est un directeur de conscience attentionné, voire paternel à l'égard des «*convertissables*»¹⁸¹ (la formule est

¹⁷⁶ Mercier préside les conversations de Malines, cinq rencontres théologiques inédites entre des catholiques et des anglicans (délégation de Lord Halifax), qui ouvrent une brèche en matière de dialogue interconfessionnel, entre 1921 et 1926.

¹⁷⁷ AASM, COM 342/423/1, lettre de Béa Eimann à Mariétan, 28 janvier 1917.

¹⁷⁸ AASM, COM 342/423/1, lettre de Béa Eimann à Mariétan, 28 janvier 1917.

¹⁷⁹ AASM, COM 342/423/1, lettre de Béa Eimann à Mariétan, 20 mars 1917.

¹⁸⁰ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Ernst Vorhoeve à Mariétan, 13 janvier 1920.

¹⁸¹ AASM, COM 342/301/3, lettre de Maritain à Mariétan, 2 mai 1922; AASM, COM 342/423/1 et COM 342/301/3: correspondance entre Mariétan et certains «*convertissables*».

de Jacques Maritain). De la même manière qu'il sait se montrer persuasif pour enrégimenter des ouvrières pour l'OSA, l'abbé n'a pas son pareil pour exercer son influence – que d'aucuns qualifient de « surnaturelle » – sur de jeunes gens en quête d'absolu.

Ce prosélytisme ardent provoque des crises personnelles et familiales. Loin d'en être attristé, Hayward se réjouit du mauvais accueil et des scènes réservées à Adolphe Maget par son frère à son retour de Saint-Maurice: il prédit que « *le contraste entre cette brutalité, cette incompréhension, cet esprit de préjugés et ce manque d'idéal* » et l'accueil chaleureux du catholicisme fera tomber tel candidat comme un fruit mûr dans « *les bras de Notre Seigneur* »¹⁸². Ernst Vorhoeve témoigne de la résistance très dure de sa famille face à son choix, l'engageant dans une lutte qui requiert beaucoup d'énergie et de forces de sa part¹⁸³. Certains cas débouchent sur de vrais drames, tel le suicide d'un candidat à la conversion, P. Ch. Le malheureux aurait perdu l'équilibre moral à la suite des dissensions avec son frère qui l'aurait forcé à quitter le groupe. Cette tragédie suscite une vive émotion à Lausanne¹⁸⁴, mais ne semble guère réfréner les ardeurs des prosélytes. Seul Chérix exprimera des remords: il était son meilleur ami jusqu'à ce que P. Ch. décide de rompre tout lien avec lui en 1916, absorbé qu'il était par les querelles avec ses parents¹⁸⁵.

Alice Briod¹⁸⁶ confesse une pression intolérable aussi bien du milieu protestant que catholique!¹⁸⁷ Dans une lettre très lucide

¹⁸² AASM, COM 342/301/2, lettre de Hayward à Mariétan, 2 juillet 1917.

¹⁸³ AASM, COM 342/423/1, lettre (en allemand) de Vorhoeve (de Leysin-Feydey) à Mariétan, 13 janvier 1920.

¹⁸⁴ AASM, COM 342/301/2, lettre de Hayward à Mariétan, 27 novembre 1917.

¹⁸⁵ AASM, COM 342/423/1, lettre de Chérix à Mariétan, 1^{er} décembre 1917.

¹⁸⁶ Alice Briod poursuivra ultérieurement une carrière dans la diplomatie culturelle en tant que cheffe du Secrétariat des Suisses de l'étranger; GILLABERT Matthieu, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse: objectifs, réseaux et réalisations (1938-1984)*, Neuchâtel: Alphil, 2013.

¹⁸⁷ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 3 février [1916-1917?].

à Mariétan, elle témoigne des difficultés de certains candidats, dont seule une minorité se réjouit de la polémique suscitée par la multiplication des conversions. La publicité autour de leur démarche les insupporte. Sous le feu des projecteurs, assaillis par des proches mécontents, étouffés par la sollicitude concupiscente de leurs accompagnateurs catholiques, certains d'entre eux craquent, demandent de l'air... Elle confesse un besoin de solitude pour conjurer une pression qui a souvent faussé ses pas. Elle qui était habituée à ne s'ouvrir à personne de ses mouvements d'âme, la voilà forcée à exposer son « être religieux »¹⁸⁸.

« Vous connaissez la situation de ceux qui osent le moindre contact avec la vérité catholique. Leurs drames de conscience deviennent la chose publique. Que ce soit curiosité ou intérêt, c'est toujours pénible de se dire que chaque pas en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, sera remarqué, approuvé ou jugé, et mal compris le plus souvent de part et d'autre. Cela m'a été égal les premiers temps. Cela me pèse beaucoup depuis quelques mois. Je voudrais qu'on m'ignore, aussi bien chez les catholiques que chez les protestants. Je sens que c'est la seule solution qui me permettra de poursuivre sagement et calmement mon étude et mes recherches. [...]

J'ai besoin de me sentir seule vis-à-vis de Dieu et des problèmes qui se posent à moi, et il est très difficile de se sentir seule, quand on sait qu'on devra rendre compte et que notre attitude devra être connue de beaucoup, fût-elle simplement provisoire.

*Quant à moi cela m'a faussé souvent, cela m'a amenée à me forcer quelques fois. Et alors, on en finit invariablement dans ces cas par un grand dégoût de soi. Et c'est la pire des choses.»*¹⁸⁹

¹⁸⁸ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 3 février [1916-1917?].

¹⁸⁹ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 3 février [1916-1917?].

La correspondance entre Alice Briod et Mariétan se poursuit en 1917, entre deux entrevues, rendant compte du cheminement de celle-ci vers la conversion : ravissement de la découverte du dogme, adhésion intellectuelle, attente de la transformation profonde de sa vie, interrogations et malaise par rapport à l'au-delà, peur panique de la damnation, etc.¹⁹⁰ Une jeune femme à la sensibilité à fleur de peau, tourmentée, en quête d'absolu, avide de recueillement et de prières que ne lui permettent guère son quotidien (ses études) et sa jeunesse (« *mes enthousiasmes trop fous et mes désespoirs trop violents* »¹⁹¹). Les rencontres avec Mariétan sont investies d'attentes, d'espoir de délivrance : « [...] *quand je viendrai. Oh qu'il me tarde que ce jour arrive, si vous saviez. Je ne sais dans quel état j'arriverai, mais je pressens Saint-Maurice comme une grande oasis.* »¹⁹² Elle attend sa conversion complète avec anxiété, mais se désole parfois : « *La route est encore longue jusqu'à une certitude absolue.* »¹⁹³ Enchantée que ses parents l'aient autorisée à se rendre à Saint-Maurice du 21 au 25 décembre, elle se réjouit d'assister à la messe de minuit¹⁹⁴. « *Saint-Maurice... la sonorité seule de ce mot me fait tressaillir de joie. Et je vais pouvoir vous demander une masse de choses.* »¹⁹⁵

À chaque passage à Lausanne autant qu'à l'abbaye, Mariétan est très sollicité par ce groupe de jeunes « convertissables », qui constituent un réseau uni par la même expérience. Certains aspirants choisissent la clandestinité. Tel est le cas de Francis et de Marcel Marthaler, qui cacheront leurs desseins à leurs parents jusqu'au bout¹⁹⁶. Susy Herzog procédera de même. Elle demande à voir Mariétan, elle veut lui confier des choses très graves et décisives, dit-elle. Elle se réjouit que Francis Marthaler présente

¹⁹⁰ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 5 décembre 1917.

¹⁹¹ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 16 décembre 1917.

¹⁹² AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 5 décembre 1917.

¹⁹³ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 16 décembre 1917.

¹⁹⁴ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 16 décembre 1917.

¹⁹⁵ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Alice Briod à Mariétan, 20 décembre 1917.

¹⁹⁶ AASM, COM 342/301/3, lettre de Francis Marthaler à Mariétan, 3 mars 1917.

bientôt son frère à Mariétan, mais craint en même temps que ce dernier n'évoque son nom à son propre frère, qui ne sait rien encore de ses projets de conversion¹⁹⁷. Parents, frères et sœurs, camarades d'études: les convertissables doivent affronter tout leur entourage, ou l'esquiver s'ils veulent mener leur parcours de conversion à bien dans la tranquillité. La réponse de Mariétan doit être envoyée à Georges Gross, qui lui fera passer le message. Pour hâter la conversion complète, la marraine de Susy lui a trouvé une situation pour l'été, dans une famille belge très catholique sur les hauts de Lausanne¹⁹⁸. L'abjuration de Susy Herzog aura lieu le 12 mai 1918 à Saint-Maurice, à l'insu de sa famille, par l'intermédiaire d'un abbé Callon¹⁹⁹.

Ces drames, ces pressions et ces ostentations ont de quoi indigner non seulement les protestants, mais également certains catholiques soucieux de préserver la paix confessionnelle²⁰⁰. Trois prêtres en poste à Lausanne, parmi lesquels Marius Besson (1876-1945), futur évêque du diocèse, observent avec inquiétude les premières conversions. Ils alertent leur supérieur, M^{gr} Colliard, des conséquences néfastes du zèle convertisseur de « *certaines personnes, laïques ou ecclésiastiques, surtout étrangers au diocèse* »²⁰¹. Dans leur lettre à l'évêque, ils mettent en garde contre le séjour prolongé dans le diocèse du R. P. Richard, ce jésuite français apparemment déséquilibré dont les démarches inopportunes font parler de lui jusqu'en Faculté de théologie protestante. On y dirait de lui qu'il est un « *jésuite envoyé à Lausanne pour convertir les protestants* »²⁰². Le curé Dupraz, en charge de la paroisse d'Ouchy, s'insurge de la publicité donnée aux abjurations des trois « théologiens »: « *Dans les milieux*

¹⁹⁷ AASM, COM 342/423/1, lettre de Susy Herzog à Mariétan, 19 janvier 1918.

¹⁹⁸ AASM, COM 342/423/1, lettre de Georges Gross à Mariétan, 17 août 1918.

¹⁹⁹ AASM, COM 342/423/1, lettre de Susy Herzog à Mariétan, 12 avril 1918.

²⁰⁰ CHENAUX 1999, p. 112; FELLEY 2001.

²⁰¹ AevF, Carton D39, Convertis, lettre de Pahud, Dupraz et Besson à M^{gr} Colliard, 30 juillet 1917; citée par GIANINI 2009, p. 32.

²⁰² AevF, Carton D39, Convertis, lettre de Pahud, Dupraz et Besson à M^{gr} Colliard, 30 juillet 1917; citée par GIANINI 2009, p. 32.

*protestants de Lausanne et d'ailleurs, on savait l'heure, le jour et la solennité de ces abjurations. Pourquoi exciter ainsi la haine protestante? Pourquoi ne pas faire ces cérémonies dans l'intimité et la simplicité d'une chapelle ou d'une église, portes closes?»*²⁰³

Dupraz s'inquiète en outre de l'insuffisance de l'instruction religieuse fournie à la va-vite aux convertis. Sensible à ces arguments, M^{sr} Colliard édictera quelques mois plus tard un règlement diocésain pour les convertis qui propose deux garde-fous : un parcours catéchétique d'au moins quatre mois, à raison de deux heures par semaine ; l'acceptation de l'évêque, à qui copie de la lettre de sollicitation d'entrée dans l'Église doit être soumise au terme du parcours²⁰⁴. Ce règlement n'est d'aucun effet sur le dispositif lausanno-agaunois, puisque l'abbaye de Saint-Maurice échappe à l'autorité de Colliard.

Une fois nommé évêque du diocèse en 1920, Marius Besson s'efforce de mettre le holà au «mouvement de Lausanne». À plusieurs reprises, il prie Mariétan de ménager son zèle, le mettant en garde contre le caractère superficiel des conversions hâtives et se plaignant des empiètements sur son diocèse ainsi que de la conduite de certains convertis à Genève ou à Fribourg²⁰⁵. Sourd à ces alarmes, Mariétan persiste et signe. Pour répondre aux nombreuses demandes de retraite et d'initiation religieuse, il envisage la construction d'une maison d'accueil à proximité immédiate de l'abbaye²⁰⁶. Il s'occupe ensuite de promouvoir *L'Arche d'Alliance*, destinée selon lui «à faire beaucoup de bruit»²⁰⁷. Le pasteur Alexandre Lavanchy, un ancien camarade de Chérix qui avait cheminé auprès de lui avant de se rebiffer à la fin de l'année 1916, publie une brève mais cinglante réponse à l'opus de Chérix dans

²⁰³ AevF, Carton D39, Convertis, lettre de Dupraz à Colliard, 11 août 1917 ; citée par GIANINI 2009, p. 33.

²⁰⁴ RIME 2005, p. 160.

²⁰⁵ AASM, COM 342/601/1, lettre de Besson à Mariétan, 18 juillet 1920.

²⁰⁶ AASM, COM 342/423/1, lettre de Mariétan à un converti non identifié, 22 décembre 1922.

²⁰⁷ AASM, COM 342/301/3, lettre de Mariétan à Maritain, 12 février 1923.

*Le Semeur vaudois*²⁰⁸. Il y dénonce les pressions exercées par l'«ami catholique» (Fernand Hayward) sur quiconque émettait des doutes au sein du petit club, et y peint un sombre tableau du «mouvement lausannois». Pas de quoi effrayer Mariétan qui s'avise encore de soutenir un projet d'association franco-suisse de convertis imaginé par le prince Vladimir Ghika. Ce descendant d'une famille princière de Moldavie (1873-1954), converti en 1902 au catholicisme et ordonné prêtre en 1923, a proposé à Mariétan la présidence d'honneur du comité franco-suisse qui compte parmi ses membres, outre Sertillanges, un certain nombre de convertis: le chanoine André de Bavier, Albert Camilleri (professeur de philosophie thomiste), l'abbé Jean-Pierre Altermann, les écrivains Henri Ghéon et Henri Massis, sans oublier l'inévitable Jacques Maritain²⁰⁹. Pour réparer quelque maladresse de Camilleri auprès de M^{gr} Besson, Ghika propose même à l'évêque d'accepter la coprésidence d'honneur avec Mariétan. Difficile d'imaginer démarche moins opportune auprès de Besson, que le principe même d'une telle association scandalise²¹⁰. En 1925 enfin, encouragé dans ses efforts par un message de Pie XI²¹¹, Mariétan rend fièrement compte à la Congrégation de la Propagande des conversions en chaîne que l'abbaye a réussi à provoquer:

«Le Bon Dieu a béni nos efforts, semble-t-il. Car la beauté et la vertu sanctifiante des Offices liturgiques, le culte du vrai chant grégorien et de la psalmodie exécutée avec soin, exercent une profonde et très consolante influence, non seulement sur les catholiques qui accourent du pays et des cantons voisins, de la France même où notre abbaye est considérée comme un foyer de liturgie, mais encore de l'élite des protestants cultivés des cantons de Vaud et de Genève.

²⁰⁸ LAVANCHY Alexandre, FORNEROD Aloys, «L'abjuration d'un étudiant en théologie: à propos de "L'Arche d'Alliance" [de Robert-Benoît Chérix]...»

²⁰⁹ CHENAUX 1999, p. 111 et p. 231.

²¹⁰ AEvF, R 32, «Religieux», «Chanoines réguliers de Saint-Maurice», lettre de Besson à Mariétan, 25 avril 1922.

²¹¹ CHENAUX 1999, p. 112.

Le bruit s'est répandu qu'à l'abbaye on faisait de très belles cérémonies, beaucoup de ces protestants y viennent aux grandes fêtes depuis une dizaine d'années. Un bon nombre d'entre eux déjà ont fait leur abjuration et reçu le baptême dans notre église, après avoir passé dans le cloître quelques jours de retraite.

À titre de renseignements intéressants, je me permets de noter que trois étudiants à la Faculté de théologie protestante de Lausanne ont ouvert, il y a huit ans [1916-1917], la série des conversions en notre abbaye. Ces abjurations, auxquelles assistaient jusqu'à 20 et 25 étudiants protestants des autres Facultés, ont eu un grand retentissement et provoqué de nouvelles conversions d'étudiants en droit, en lettres, de jeunes médecins et des musiciens remarquables.

Dans plusieurs familles, la conversion de l'un des membres a entraîné le retour à la foi catholique de toute une famille. L'année dernière, deux familles de Genève sont ainsi entrées dans le sein de l'Église.

Un pasteur même, de Lausanne, [Duquesne/du Quesne, d'Aubonne] a été baptisé, il y a trois ans [en fait quatre: le 26 décembre 1920²¹²], dans notre église. À l'occasion des grandes fêtes de l'année, tous ces convertis viennent retremper leurs âmes dans notre abbaye qui est heureuse de leur offrir l'hospitalité et de rester pour ses fils spirituels la Maison-Mère.

En ce moment, plusieurs protestants de grande valeur, dont l'un est correspondant à l'un des grands journaux protestants de Suisse, ont commencé à assister à nos offices et sont entrés en bonnes relations avec nous. C'est donc la préparation de nouvelles abjurations. Du reste, le mouvement paraît s'étendre dans toute la Suisse romande.»²¹³

²¹² AASM, ABB 92/25/4, lettre de Ph. Du Quesne (Lausanne) à M^{gr} Burquier, 27 août 1932.

²¹³ MARIÉTAN Joseph M^{gr}, *Rapport présenté en 1925 à la S. Congrégation de la Propagande*, Saint-Maurice, OSA, 1925, p. 4-5.

Des abjurations, il y en aura encore en effet. Peut-être pas dans les proportions où Mariétan se le figure, mais certaines sont emblématiques. En 1926 est célébré à l'abbaye le baptême de William Matthey-Claudet (1882-1952), avocat et rédacteur notamment à *La Patrie Suisse* (depuis 1904) et à *La Tribune de Genève*. L'abbé s'en félicite dans des termes qui trahissent une visée impérialiste: «*C'est une belle acquisition, je crois, pour l'Église catholique.*»²¹⁴ En 1926 se convertit le compositeur Aloys Fornerod, proche d'Auguste Sérieyx. En 1927, c'est le tour d'un autre familier de Sérieyx, Édouard Marie Béguelin²¹⁵. Magnifique coup de filet durant l'année 1928 qui voit la famille Lambert-Brandt, ainsi que le restant de la famille de Bavier se convertir à tour de rôle²¹⁶. Comme quoi le cas de familles divisées par la conversion d'un membre est loin de constituer un modèle unique.

Promotions et relégations

Autant Mariétan se montre un directeur de conscience attentionné pour les convertis, autant il est un père sévère pour les chanoines et pour les sœurs. Que ce soit à l'imprimerie, au collège ou dans les différents ministères, son emprise se resserre, et ses méthodes sont parfois brutales. Il se révèle méprisant avec les chanoines de sa génération qui, contrairement à lui, n'ont pas de formation universitaire. Sans considération aucune pour leurs aspirations personnelles, il les déplace tels des pions, au gré d'une stratégie pas toujours facile à suivre.

En 1914, il commence par jeter son dévolu sur l'OSA, que le chanoine Cergneux était parvenu à placer sous l'autorité de

²¹⁴ AASM, COM 342/120/2, lettre de Mariétan à [André de Bavier?], 26 mars 1926.

²¹⁵ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Édouard Marie Béguelin à Mariétan, 14 janvier 1927.

²¹⁶ AASM, COM 342/423/1, lettre d'Hélène Lambert-Brandt à Mariétan, 8 octobre 1928.

l'évêque de Sion. Il profite d'une audience avec Benoît XV, le 4 décembre 1914, pour faire revenir l'imprimerie dans son escarcelle. Il reçoit ainsi du pape « *l'autorisation de modifier les constitutions comme il paraîtra le mieux pour la vie de l'Œuvre et d'approuver les modifications apportées dans l'intérêt des âmes et de la Maison* »²¹⁷. Mais là n'est pas sa priorité – et cette négligence lui coûtera cher. Au lieu de s'occuper de répondre aux vœux réitérés de Marie Sidler et de donner un cadre de vie canoniale aux « demoiselles », il s'occupe d'asseoir son autorité. En 1917, il envoie Cergneux à Lugano pour s'assurer à la fois d'avoir les mains libres et de couper les ponts entre le chanoine et ses protégées de l'OSA. Toute correspondance avec ces dernières et avec leur mère supérieure, Marie Sidler, lui est interdite. Au Tessin, Cergneux a pour mission de développer une succursale de l'OSA (la « *Buona Stampa* »), en collaboration avec le nouvel administrateur apostolique du Tessin, M^{gr} Bacciarini. Il se soumet avec le sentiment d'être écarté de Saint-Maurice comme il l'avait été à l'époque de M^{gr} Paccolat²¹⁸. Sa santé se dégrade, et son exil est placé sous le signe de la maladie. Mariétan ne permettra à Cergneux de revenir en Valais qu'en 1920, mais le plus loin possible de l'abbaye. Afin de le priver de toute activité d'édition, il le proposera même conjointement comme candidat aux cures d'Aigle et de Salvan, sa paroisse d'origine²¹⁹. C'est dans cette dernière qu'il terminera son parcours. Cergneux ne réintégrera l'abbaye qu'en 1930 et décédera en avril 1931, à l'âge de 64 ans, non sans avoir rendu la monnaie de sa pièce à Mariétan.

Mais n'anticipons pas et revenons aux opérations de l'abbé qui, après avoir mis la main sur l'OSA, s'attaque au noviciat. En

²¹⁷ OSA 104A/1, notes de Mariétan concernant la déclaration du S. Père, audience du 4 décembre 1914.

²¹⁸ GAFAH 1991, p. 66-67.

²¹⁹ AASM, COM 210/002/7, Acta venerabilis capituli ab anno 1874 ad an. 1922 (PV du chapitre claustral 1874-1922), chapitre claustral du 30 septembre 1919, p. 364.

1917, il en confie la responsabilité au chanoine Georges Rageth. Selon le nouveau droit canon instauré en mai 1917, Rageth est trop jeune pour se voir confier une telle responsabilité. Il devrait être âgé d'au moins 35 ans et dix ans auraient dû s'écouler depuis sa première profession. Il est âgé de 27 ans et moins de quatre ans sont passés depuis ses vœux. Fort mal acceptée, sa nomination suscitera longtemps des contestations que Mariétan balayera toujours du revers de la main : la décision serait intervenue juste avant l'entrée en vigueur du nouveau droit²²⁰.

Rien n'arrête l'abbé dans ce qui s'apparente à une mise au pas de la communauté, pas même la perspective de voir les mécontents croître en nombre. Il va s'attirer ainsi l'inimitié tenace d'anciens condisciples et contemporains devenus ses subordonnés. Elle lui vaudra une série de suppliques dont la dernière lui sera fatale. Une première protestation parvient à Rome sous la forme d'une longue plainte contre Mariétan au sujet de sa gestion de l'OSA²²¹. L'initiative en revient au chanoine Xavier de Cocatrix (1860-1919) qui, convaincu de l'opportunité d'une visite apostolique, suggère à la Congrégation des religieux de prendre l'avis de l'évêque de Lausanne et Genève, M^{gr} Colliard. Sollicité, ce dernier se dit très gêné : il ne connaît l'OSA et « Mademoiselle » Sidler que de nom, et est fort peu familier de l'abbaye. Il ne comprend pas au juste pourquoi de Cocatrix l'a indiqué dans sa supplique comme un conseiller potentiel en la matière. Il s'est du reste renseigné sur le plaignant, dont la santé mentale serait sujette à caution : son propre frère l'a fait interner à l'hôpital psychiatrique de Marsens. Selon le directeur de l'établissement, « *Monsieur de Cocatrix est vraiment malade, et il y a même peu d'espoir de le voir se rétablir complètement. Il y a dans sa nature un fond violent, réclameur [sic], impulsif qui ne disparaîtra jamais, de même que*

²²⁰ AASM, COM 210/002/7, chapitre claustral, 6 janvier 1920.

²²¹ AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », lettre de M^{gr} Placide Colliard à D. Woitachensky, directeur, Marsens, 31 janvier 1919.

le déséquilibre qui date de longues années.»²²² Prudent, Colliard estime que «*Rome doit être avertie de l'état mental du pauvre chanoine et [qu'elle] ne peut sans une demande venant d'une autre source, envoyer un visiteur apostolique même si une telle mesure s'imposait*»²²³. Au préfet de la Congrégation des religieux chargée de l'affaire, l'évêque reconnaît la véracité de certaines affirmations de De Cocatrix (le maître des novices, Rageth, est effectivement trop jeune). Il ne cache pas ses doutes : les difficultés signalées par le plaignant dans le gouvernement du monastère pourraient bien avoir quelque fondement. Pour le vérifier, il faudrait consulter le prieur Bourban. Il fait toutefois prévaloir le principe de solidarité de classe : «*Quel supérieur [n'a jamais eu de difficultés] avec ses inférieurs ?*» Dans cette première réponse à la Congrégation des religieux, il conclut que «*le cerveau malade de M. de Cocatrix*» a grossi les difficultés et même inventé des calomnies sur la nature des relations de M^{gr} Mariétan avec la directrice de l'OSA, Mademoiselle Sidler. Les conclusions de la seconde lettre de l'évêque, rédigée après consultation avec le père Décaillet, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit de Fribourg qui connaît bien l'abbaye, sont plus définitives encore²²⁴.

L'orage est passé, mais le répit est de courte durée. En 1920 et en 1922, le chanoine Fumeaux (1876-1960) produit deux mémoires à la sacrée Congrégation des religieux pour protester contre l'administration de Mariétan²²⁵. Arrêtons-nous un instant sur le récit des péripéties qui ont conduit à de telles extrémités, car il donne un aperçu du style de gouvernement de Mariétan et du répondant du chanoine Fumeaux. La mésentente entre les deux hommes pourrait

²²² AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», extrait du rapport médical cité par M^{gr} Colliard dans sa lettre au cardinal préfet de la S. Congrégation des religieux, 4 février 1919.

²²³ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Colliard à M. Sallin, aumônier, Marsens, 3 février 1919.

²²⁴ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Colliard au cardinal préfet de la sacrée Congrégation des religieux, 27 mars 1919.

²²⁵ AASM, CHR 32/60/1.

remonter à septembre 1916, lorsque l'abbé a décidé unilatéralement d'affecter Fumeaux au vicariat d'Aigle. Au bout d'une année, le chanoine plaide son retour au collège, menace de quitter l'abbaye et d'accepter un poste en physique auprès de la concurrence, le collège de Sion²²⁶. Le chantage demeure sans effet, mais entre les deux la tension persiste. Fumeaux lui reproche-t-il de ne pas respecter la clôture en laissant une religieuse gérer les entrées et les sorties de ses appartements?²²⁷ Mariétan le prive de l'aumônerie de l'institut pour jeunes filles Mon Séjour et le nomme curé d'Aigle. Ce qu'il fait passer pour des décisions du chapitre claustral n'a pourtant fait l'objet d'aucune résolution²²⁸. Cet autoritarisme est en rupture avec l'usage à l'abbaye, où « *chacun pouvait en pleine liberté exposer ses raisons particulières d'acceptation ou de refus* »²²⁹. Mariétan reste sourd à toutes les requêtes et n'hésite pas à ébruiter auprès de trois paroissiens les réticences de Fumeaux à devenir leur curé. « *Jamais chose pareille n'avait été faite par les supérieurs de l'abbaye.* »²³⁰ Les récriminations du chanoine auprès de l'évêque de Sion, M^{gr} Bieler, produisent toutefois leur effet et il est rétabli en tant qu'aumônier de Mon Séjour.

Ce rétablissement exige toutefois de déplacer un autre pion sur l'échiquier. Sans préavis, Mariétan affecte le chanoine Fleury à la cure d'Aigle²³¹. Ce dernier n'apprend pas sans déplaisir la nouvelle de son déplacement. Détaché à l'institut Saint-Charles de Porrentruy, il y était assez heureux²³². Pour tenter d'être

²²⁶ AASM, COM 342/120/4, lettre de Fumeaux à Mariétan, 8 août 1917.

²²⁷ AASM, CHR 32/60/1, lettre de Fumeaux à Mariétan du 2 mai 1919, citée dans la copie manuscrite du mémoire du 2 février 1920 que Fumeaux fera parvenir à la Congrégation des religieux.

²²⁸ AASM, CHR 32/60/1, lettre de Mariétan à Fumeaux, 15 mai 1919; AASM, COM 210/2/7, PV du chapitre claustral du 13 mai 1919.

²²⁹ AASM, CHR 32/60/1, copie manuscrite du mémoire du 2 février 1920 adressé par Fumeaux à la Congrégation des religieux.

²³⁰ AASM, CHR 32/60/1, copie manuscrite du mémoire du 2 février 1920 adressé par Fumeaux à la Congrégation des religieux.

²³¹ AASM, CHR 32/60/1, lettre de Mariétan à Fumeaux, 6 octobre 1919.

²³² AASM, CHR 32/60/1, lettre du chanoine Fleury à Fumeaux, 19 [septembre] 1919.

rapatrié dans le Jura, il prend prétexte du fait que Fumeaux avait accepté de loger des jeunes filles à la cure pour pallier le manque de place à Mon Séjour. Ces griefs sont une aubaine pour Mariétan qui n'attendait peut-être que cette occasion pour prendre Fumeaux en faute²³³.

Au-delà des insinuations réciproques de trop grande promiscuité avec la gent féminine, ces passes d'armes révèlent une crispation généralisée. Dans son mémoire à la Congrégation des religieux, Fumeaux se livre à des spéculations angoissées. Mariétan exilerait de la maison tous ceux qui ne l'approuvent pas en tout; pour parvenir à ses fins, il n'hésiterait pas à employer des stratégies pernicieuses, en exposant par exemple les confrères à des tentations auxquelles ils ne pourraient résister²³⁴. Manque de discrétion, altération de la vérité, négligence, alternance d'autoritarisme et de laxisme... La liste des doléances envoyée à Rome, avec exemples à l'appui, est fort longue. Mariétan aurait enfreint de nombreuses règles du droit canon et des constitutions, par exemple en nommant Rabeth père-maître alors qu'il n'avait pas 30 ans et en lui permettant de cumuler les charges. Il aurait en outre abusé de son autorité d'évêque et de confesseur envers les sœurs de Vérolliez. Il aurait poussé à la vie religieuse un jeune homme (Robert Chérix) qu'il savait ne pas être appelé, tout en lui interdisant d'en parler à quiconque. Fumeaux écume à ce point de rage contre Mariétan qu'en son âme il lui est pénible d'aller à l'autel. Il dit envisager de quitter l'ordre, alors que ses vœux ne lui pèsent pas.

Le premier mémoire n'a pas produit les effets escomptés. L'abbé tente même d'intimider le chanoine, qui rédige un deuxième mémoire²³⁵. Cette fois, une visite apostolique est planifiée en juillet 1923. Elle s'accompagne de nouvelles tentatives d'intimidation de Mariétan à l'égard des chanoines qui seraient tentés de faire une déposition auprès du visiteur,

²³³ AASM, CHR 32/60/1, lettre de Mariétan à la supérieure de Mon Séjour, 15 octobre 1919.

²³⁴ Énigmatique, il cite en exemple l'envoi du chanoine Terretaz à Bagnes.

²³⁵ AASM, CHR 32/60/1, mémoire de 1922.

le R. P. Florent Miège, chartreux de la Valsainte. Il leur aurait en particulier interdit de s'exprimer sur l'affaire [de l'hôtel du Simplon et sur le projet d'achat d'une ferme en France]²³⁶.

C'est ainsi que, graduellement, l'abbé remplace ses anciens condisciples par des chanoines plus jeunes, plus dociles et... mieux formés. En 1921, Joseph Pythoud (1875-1940) est désigné curé de Leysin. Son enseignement, qui laisserait apparemment à désirer²³⁷, sera assumé par François Michelet (1895-1957) et par le très polyvalent Georges Rabeth. Son éloignement de l'abbaye contrecarre ses velléités scientifiques. Pythoud se pique en effet d'écrire sur les origines du martyr de Saint-Maurice. Il souffre de la préférence accordée en la matière à une jeune étoile montante de l'abbaye, issue d'une bonne famille genevoise, le chanoine Léon Dupont Lachenal (1900-1990). Pythoud n'est pas d'accord avec ses thèses et s'offusque du fait qu'on l'empêche d'écrire un compte rendu sur le livre de M^{gr} Besson dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, comme d'écrire sur le sujet, tout court, qui serait la chasse gardée de Dupont Lachenal. Il se venge en écrivant un compte rendu défavorable du livre de Dupont Lachenal («*un livre prétentieux et mal fait*») dans *Le Nouvelliste*²³⁸. Au-delà de son orgueil personnel blessé, Pythoud confie également un malaise généralisé à l'abbaye, une distance entre les jeunes et les vieux dont il accuse à demi-mot Mariétan d'être le responsable²³⁹. En 1925 encore, l'abbé met un terme au rectorat d'Eugène de Werra (1874-1947), qu'il envoie s'occuper de la lointaine cure de Plan-Conthey, et offre son poste à Rabeth, dont le règne à la tête du collège durera près de vingt ans²⁴⁰.

²³⁶ AASM, CHR 32/60/1, copie de lettre de Fumeaux au R. P. Florent Miège, 31 juillet 1923.

²³⁷ AASM, CHR 29/25/2, mémoires du chanoine Paul FLEURY [1962].

²³⁸ AASM, CHR 43/50/1, lettre du chanoine Joseph Pythoud au prieur Louis Mariaux, 10 avril 1929.

²³⁹ AASM, CHR 43/50/1, lettre du chanoine Joseph Pythoud au prieur Louis Mariaux, 10 avril 1929.

²⁴⁰ LONFAT 2006, p. 127.

3 | Une logique d'expansion à flux tendu

Suivant la même dynamique que les conversions, Mariétan donne toute la mesure de son ambition dans l'apostolat de l'imprimerie, dans la vocation éducative ainsi que dans le développement missionnaire de l'abbaye. Bien souvent aux limites des ressources humaines et économiques disponibles, il prend de nombreux risques, quitte à forcer l'une ou l'autre vocation ou à imaginer quelques tours de passe-passe financiers. La situation économique dont il hérite au sortir de la guerre est mauvaise. La construction du nouveau bâtiment du collège, décidée sous son prédécesseur, grève fortement le budget de l'abbaye. Le chanoine Felley, nommé procureur général en 1919, tire la sonnette d'alarme: les dettes de l'abbaye vont se creuser chaque année puisqu'elle ne parvient pas à s'acquitter des intérêts annuels²⁴¹. Même le pensionnat la met en déficit de plusieurs milliers de francs, tant les revenus de la maison ont diminué à cause des coûts de construction du collège.

L'abbé n'est pourtant pas demeuré inactif. Depuis 1918, il multiplie les démarches auprès des conseillers d'État, en particulier auprès du chef du Département de l'Instruction publique,

²⁴¹ AASM, COM 342/120/4, lettre du chanoine (Louis) François Felley à Mariétan, 18 août 1919.

Joseph Burgener, à qui il demande en avril 1918 un subside supplémentaire de 10 000 à 12 000 francs²⁴². Il alerte également l'homme fort du gouvernement valaisan, Maurice Troillet, pour que la question soit portée au budget et que le collège puisse sortir de ses difficultés²⁴³. En septembre 1919, il obtient l'accord de principe de Burgener pour la révision à la hausse de la convention de 1912²⁴⁴. Il témoigne d'une véritable mentalité de manager, selon laquelle il faut aussi dépenser pour gagner: le collège attirera des vocations! Et pourquoi se limiter au collège de Saint-Maurice, puisque l'on appelle l'abbaye à la rescousse à l'extérieur? La chance sourit aux audacieux et, contre le risque d'écroulement, la meilleure réponse est peut-être d'étendre le rayonnement de l'abbaye. Ainsi Mariétan confie-t-il aux chanoines la reprise du petit séminaire de Pollegio au Tessin en 1924, de l'institut Saint-Charles à Porrentruy en 1925 et de l'école commerciale de Sierre en 1927. Non content de ces avancées significatives, il cherchera bientôt à établir une mission de l'abbaye dans quelque destination lointaine.

La folie des grandeurs

Dès son accession à l'abbatiate, Mariétan a nourri le projet d'une maison dévolue à la formation des chanoines à Rome. Dès 1920, s'étant assuré le concours financier des De Bavier, il se met à éplucher «*avidement et fiévreusement*» le périodique *Il Proprietario* (Le Propriétaire) en quête d'une maison à acheter à Rome²⁴⁵. *La Semaine catholique* et *La Liberté* de Fribourg ne viennent-elles pas évoquer l'utilité d'une «*Maison suisse à*

²⁴² AASM, COM 342/702/1, lettre de Mariétan à Joseph Burgener, 29 avril 1918.

²⁴³ AASM, COM 342/120/4, lettre de Mariétan au chanoine Felley, 24 août 1919.

²⁴⁴ AASM, COM 342/702/1, carte de Joseph Burgener à Mariétan, 5 septembre 1919.

²⁴⁵ AASM, COM 775/701/1, lettre de Mariétan au chanoine Max Louis Grandjean à Rome, 26 avril 1920.

Rome»²⁴⁶? «*Nous serions bien placés pour revendiquer d'être, avec les temps, la Maison suisse de Rome*», se dit l'ambitieux²⁴⁷.

En vertu de ce qui est déjà chez lui une habitude, il n'inclut que quelques fidèles dans la confiance du projet. Les chanoines Grandjean et Bussard sont chargés de prospecter lors de leurs séjours respectifs dans la ville éternelle. Une première étape aboutit le 15 mars 1927, avec la signature d'un contrat de vente du terrain sur lequel sera construite la maison²⁴⁸. Démarre ensuite la deuxième étape de la construction de la maison par un entrepreneur de la place, Maurizio Arcangelo Santamaria.

En dépit des incertitudes juridiques et de la méconnaissance des usages italiens, le projet avance sans que Bussard prenne conseil auprès de personnes mieux informées en matière immobilière. Il parvient à contourner la surveillance du père Le Floch, supérieur du séminaire français où il réside: un sauf-conduit obtenu de l'intendant lui laisse libre accès au téléphone et aux télégrammes de Mariétan, alors que le règlement prévoit un strict contrôle des communications²⁴⁹.

Le problème ne réside point tant dans l'ambition pour développer des œuvres apostoliques que dans la manière. En informant certains proches de ses plans d'expansion et en laissant la majorité du chapitre dans l'ignorance, il fait naître dès 1920 un climat de méfiance au sein de la communauté, et certains membres se prennent à redouter ses hardiesses financières. Ainsi en va-t-il d'un projet agricole dans le Lot-et-Garonne. À l'insu de l'abbaye, Mariétan envisage d'acquérir un domaine dont l'exploitation devrait financer le développement des études à Rome et, pourquoi

²⁴⁶ *La Liberté*, 23 avril 1920.

²⁴⁷ AASM, COM 775/701/1, lettre de Mariétan au chanoine Max Louis Grandjean à Rome, 26 avril 1920.

²⁴⁸ AASM, COM 775/701/1, lettre du chanoine François Bussard à Mariétan, 15 mars 1927.

²⁴⁹ AASM, COM 775/701/1, lettre du chanoine François Bussard à Mariétan, 28 février 1927.

pas, l'achat de la maison²⁵⁰. Le procureur se rend même sur place en vue de conclure le marché²⁵¹. Il en revient bredouille, car cet achat français aurait réquisitionné la « *belle somme* » promise par Madame de Bavier pour la maison de Rome.

Les besoins constants de Mariétan en liquidités le poussent à considérer l'impensable. Après avoir un temps songé à vendre le précieux mobilier tapissé d'Aubusson de l'abbatiale – une perspective évitée grâce à un subside de 10 000 francs de l'État du Valais qui décide de classer ces pièces au registre des monuments historiques²⁵² – il a même envisagé de se séparer d'une partie du trésor de l'abbaye. Il aurait déclaré vouloir « *en tirer parti pour des œuvres, au lieu de garder ces richesses sans emploi [sic]* »²⁵³. Affolé par cette perspective et par le scandale qui en résulterait, un chanoine alerte Besson. Il lui confie au passage que le chapitre est devenu inopérant, « [il] *n'a plus sa liberté* »²⁵⁴.

Hélène de Bavier donne une impulsion décisive aux ambitions de l'abbé en lui concédant les 300 000 francs suisses nécessaires pour l'achat d'un terrain et la construction de la maison d'études de l'abbaye à Rome, Via Antonio Bosio 17 (angle Via Nomentana). À cette somme colossale s'ajoutent 200 000 francs de capital dont les intérêts serviront à payer les études des chanoines à Rome²⁵⁵. Les travaux commencés à

²⁵⁰ AASM, COM 775/701/1, lettre de Mariétan au chanoine Max Louis Grandjean à Rome, 23 juin 1920.

²⁵¹ AASM, COM 775/701/1, lettre de Mariétan au chanoine Max Louis Grandjean à Rome, 23 juin 1920.

²⁵² AASM, COM 210/002/7, chapitre général du 21 juillet 1921.

²⁵³ AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », lettre du chanoine Moret à M^{fr} Besson, 22 décembre 1924.

²⁵⁴ AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », lettre du chanoine Moret à M^{fr} Besson, 22 décembre 1924.

²⁵⁵ AASM, COM 342/21/1/I, M^{fr} Mariétan, « Pro memoria », document dans lequel il réfute point par point toutes les accusations portées à Rome contre lui, s. d. [avril? 1931]; AASM, ABB 91/21/1/I, lettre d'André de Bavier à Mariétan, 25 avril 1932.

l'été 1927 sont marqués par diverses difficultés, dont la moindre n'est pas la banqueroute qui menace l'ingénieur italien. Le *collegio* ne sera terminé qu'en novembre 1928, sous la houlette d'André de Bavier qui, comme de juste, en est nommé recteur. Le calendrier de l'inauguration est pour le moins inopportun pour Mariétan qui, ainsi qu'on le verra, subit alors de graves revers à Saint-Maurice. Aussi abandonne-t-il aux de Bavier le choix du nom de l'établissement, Madonna delle Grazie²⁵⁶. À quelques jours de l'emménagement, rien n'est encore prêt : une fissure est déjà apparue dans un mur à la suite d'un tassement du terrain, le gaz et l'électricité ne sont pas raccordés, des fuites d'eau sont à déplorer et la chapelle (elle aussi mariale) n'est pas encore peinte²⁵⁷.

Très vite, le *collegio* se révèle trop grand pour les besoins de l'abbaye, qui ne peut y placer qu'une partie des jeunes en formation²⁵⁸. C'est que l'abbaye est tenue d'envoyer un certain nombre de ses recrues au Salesianum de Fribourg, fondé sur décision des évêques suisses. Le séminaire réclame lui aussi des effectifs suffisants pour se maintenir. Une convention est passée en 1927 avec M^{gr} Ambühl pour loger à Madonna delle Grazie les étudiants du diocèse de Bâle en formation à l'Angelicum. Mais la cohabitation entre séminaristes réguliers et séculiers est bientôt jugée problématique, et l'accord périclité du temps de Mariétan déjà. La crise économique qui atteint la fortune d'Hélène de Bavier portera un coup fatal à cette aventure²⁵⁹. Sous-occupée, la maison de Rome sera fermée à compter de l'automne 1935.

²⁵⁶ AASM, COM 775/701/1, lettre du chanoine de Bavier à Mariétan, 2 novembre 1928.

²⁵⁷ La décoration sera exécutée par un peintre ecclésiastique, Don Spataro; AASM, COM 775/701/1, lettre du chanoine de Bavier à Mariétan, 2 novembre 1928.

²⁵⁸ AASM, COM 344/520/1, lettre de M^{gr} Burquier à M^{gr} Bernardini (nonce apostolique), 29 janvier 1937.

²⁵⁹ Les subsides passent de 12 000 à 8 000 francs; AASM, COM 640/001/2/II, lettre du chanoine de Bavier à M^{gr} Burquier, 5 juin 1935.

Au secours du Tessin

Contemporain de Mariétan et nommé évêque du Tessin trois ans après lui, M^{gr} Aurelio Bacciarini (1873-1935)²⁶⁰ se retrouve à la tête d'une administration apostolique²⁶¹ en crise. Les inconstances et les goûts fastueux de M^{gr} Alfredo Peri-Morosini, évêque du Tessin de 1904 à 1916, ont mis à mal les finances du siège épiscopal et, plus encore, la réputation de l'ordinaire. Les polémiques néfastes suscitées par son gouvernement jugé aristocratique ont occasionné de fortes tensions au sein du clergé ainsi que le mécontentement des conservateurs tessinois²⁶². Contrairement à Mariétan, Bacciarini n'aspirait pas à l'épiscopat. En 1911, il avait demandé à être admis à la Trappe delle Tre Fontane près de Rome, mais son supérieur à la Congrégation des Serviteurs de la Charité à Côme, Don Luigi Guanella, l'a convaincu de rester. En 1912, il a été nommé curé de la paroisse d'un quartier très pauvre de Rome, San Giuseppe al Trionfale, où il a développé une œuvre d'assistance et la catéchèse. Porté à la succession de Guanella à la tête de la congrégation à laquelle il n'a pas cessé de collaborer, il apparaît comme le remplaçant tout désigné pour remettre bon ordre aux affaires après le départ de M^{gr} Peri-Morosini pour Rome. Sa nomination est annoncée en même temps que la démission de son prédécesseur.

En dépit de ses réticences initiales, Bacciarini se met au travail avec ardeur. Il commence par reprendre un projet de développement de la presse catholique au Tessin, dont le but ultime était la fondation d'un journal catholique politiquement indépendant. La Scuola Tipografica ticinese, fondée peu avant la nomination de Bacciarini, accuse de terribles difficultés économiques. L'évêque prend à sa charge les dettes de la société, dissout la Scuola en novembre 1917 et fait appel à l'OSA de

²⁶⁰ Les informations sur Bacciarini sont tirées de GATZ 1983, p. 20-22 et de *HS*, I/6, p. 259-264.

²⁶¹ Le Tessin ne deviendra diocèse qu'en 1971.

²⁶² Voir GATZ 1983, p. 558-229 et *HS*, I/6, p. 255-259.

Saint-Maurice pour la remplacer²⁶³. Sous la férule de Cergneux et de Marie Sidler envoyés pour diriger la succursale, les publications diocésaines sortiront des presses. Bacciarini fondera même en 1921 le mensuel culturel *Pagine nostre* (Nos pages) qui n'est pas sans rappeler *L'Éveil* de Mariétan, tant par sa démarche que par son succès mitigé. Le lancement du *Giornale del Popolo* en 1926 se fera au détriment de cette publication austère, qui cessera de paraître en 1927²⁶⁴.

Pour des motifs économiques également, Bacciarini doit fermer le séminaire de Pollegio dans le district de la Léventine et l'intégrer à celui de Lugano, au grand dam du clergé tessinois de rite ambrosien²⁶⁵ dont Pollegio était le lieu de formation historique. Pour ne pas laisser aller le bâtiment à la ruine et pour apporter sa pierre à la mission éducative de l'Église, Bacciarini sollicite les chanoines de Saint-Maurice pour mettre sur pied et diriger une école technique à Pollegio. L'affaire devient urgente en 1922, l'évêque pressant Mariétan d'accéder à ses demandes pour que l'école soit opérationnelle au début de l'année scolaire 1923-1924. C'est qu'il doit rendre compte au pape du devenir de Pollegio²⁶⁶. Pour commencer, deux ou trois chanoines suffiraient pour assurer la direction et l'enseignement du français et de l'allemand. Il promet d'assurer deux prêtres diocésains pour l'italien et deux séminaristes pour les assister. Il tente de faire vibrer la fibre fédérale de Mariétan : où ira le Tessin, où dominent les congrégations venues d'Italie, si la Suisse « intérieure » ne s'intéresse pas à lui ?

²⁶³ CATTORI Emilio, *Il Vescovo Aurelio Bacciarini*, Lugano : La buona stampa, 1945, p. 677-678, cité par BALLINARI 2006, p. 3.

²⁶⁴ BALLINARI 2006.

²⁶⁵ Le rite ambrosien, par opposition au rite romain dominant au Tessin, est rattaché au diocèse de Milan, dont saint Ambroise est le patron et dont dépendaient depuis le Moyen Âge les actuels districts de la Léventine, de Blenio et de la Riviera ainsi que quelques communes du district de Bellinzone ; OSTINELLI Paolo, « Ambrosiennes, vallées », in *DHS* en ligne, version du 29 janvier 2015, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/ff/F8551.php>.

²⁶⁶ AASM, CPD 001/1, lettre de Bacciarini à Mariétan, 21 novembre 1922.

La négociation autour de Pollegio n'est pas sans lien avec le projet de quotidien catholique tessinois et les développements de la succursale luganaise de l'OSA. Mariétan se rendra sur place au début du mois d'avril 1923 pour aborder ces questions. Il avise Bacciarini de ses réticences au niveau économique: il ne voudrait pas avoir à contracter de nouvelles dettes sous la responsabilité de l'abbaye pour réaliser les plans de Bacciarini. Responsable de la succursale de l'OSA, Marie Sidler redoute elle aussi le projet tessinois. Mariétan se montre soucieux d'assurer les bases financières de l'imprimerie luganaise qui commence tout juste à tourner avant de lancer un projet de plus grande envergure²⁶⁷. Craignant plus que tout de retomber dans une spirale d'endettement, il fixe les priorités dans les investissements: il s'agit d'acquérir d'abord une seconde linotype (15 000 francs environ); la rotative pour le triage (au moins 30 000 francs) devra attendre. « *Cette œuvre d'un quotidien avec l'esprit que vous voulez y mettre est si belle et si grosse de conséquences pour le Tessin, qu'il faut tout faire pour en assurer le succès, sans compromettre l'œuvre déjà établie.* »²⁶⁸

Mariétan est visiblement plus préoccupé de stabiliser l'imprimerie de Lugano que de s'engager à Pollegio. Bacciarini se tourne alors vers les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul puis de Menzingen, mais les premières déclinent l'invitation, et les secondes ne veulent pas s'engager sans être assurées de la participation de Saint-Maurice – et vice versa. Mariétan finit par céder aux appels de M^{gr} Bacciarini et accepte de signer une convention. L'abbaye aura l'usufruit du mobilier, du bâtiment et de ses dépendances (y compris le bétail et la volaille) et se chargera de toutes les dépenses annexes. Ces dernières vont vite se révéler considérables. La remise en état et l'adaptation du bâtiment, l'achat de mobilier plongeront l'abbaye dans une spirale infernale, Bacciarini ne donnant qu'un prêtre de son diocèse à Pollegio, tandis que

²⁶⁷ AASM, CPD 001/1, lettre de Mariétan à Bacciarini, 14 mars 1923.

²⁶⁸ AASM, CPD 001/1, lettre de Mariétan à Bacciarini, 14 mars 1923.

cinq chanoines sont dépêchés du Valais : Paul Chervaz à la direction, accompagné de Louis Haller, Albert Maret, André de Bavier et Joseph Gross comme collaborateurs. Toute l'équipe apprend l'italien sur le tas.

Malgré la publicité faite par voie de presse durant l'été 1925²⁶⁹, Pollegio peine à prendre son envol. La pension est pourtant jugée modique (700-750 francs pour les Tessinois, 850 francs pour les autres). Quelques semaines après la rentrée, seuls dix-huit internes et une trentaine d'externes – « *un minimum [de] rendement pour un maximum [d'] embarras* », s'écrie le directeur²⁷⁰ – sont inscrits. Le nombre d'internes oscillera entre vingt et trente quand les dortoirs auraient pu en accueillir une petite cinquantaine. L'expérience durera quatre ans, l'établissement fermant ses portes à la fin de l'année scolaire 1927.

L'aventure de Pollegio se solde par 50 000 francs de dettes et un certain passif d'amertume de l'abbaye à l'encontre de Bacciarini et des pères du couvent d'Einsiedeln : le déclin de Pollegio semblait d'autant plus irrémédiable qu'Einsiedeln avait accepté, à la demande de Bacciarini, de refonder un collège à Ascona (l'ancien Collegio Papiro). La menace de cette concurrence, jugée déloyale et contre-productive par Saint-Maurice, lui semblait compromettre toute chance de développement pour Pollegio. Ascona avait été rouvert à la demande de l'évêque du Tessin pour offrir les services d'un simple lycée. Une pétition des catholiques du Locarnais (soixante-dix pères de famille) aurait toutefois convaincu les pères d'offrir les deux premières années du programme de gymnase littéraire pour faire contrepoids à l'école cantonale de Locarno. Les bénédictins

²⁶⁹ Des annonces paraissent notamment dans *Popolo e Libertà* du 1^{er} juillet 1925, dans *Risveglio* de juillet 1925 et dans *Amico dei giovani* du 9 juillet 1925.

²⁷⁰ AASM, CPD 101/007/1, lettre du chanoine Chervaz à Mariétan, 17 octobre 1923.

d'Einsiedeln protestent auprès de Mariétan : ils n'ont jamais eu l'intention de fonder une école technique et de faire ainsi de l'ombre à Pollegio²⁷¹. L'incohérence de l'accusation de Saint-Maurice ne leur échappe pas : comment pourraient-ils être responsables d'un déficit à Pollegio alors même que le collège d'Ascona n'est pas encore en fonctionnement ? Le plus grand concurrent de Pollegio – réel celui-là – est le Collegio Soave de Bellinzone, qui draine l'essentiel des élèves de la Léventine et des vallées environnantes. Mariétan balaie l'argument en affirmant que Pollegio espérait précisément des internes en provenance de la région du Locarnais.

Les bénédictins hésitent eux-mêmes à franchir le pas d'Ascona, qui les contraindrait à un investissement (200 000 francs) autrement plus important que celui de Saint-Maurice à Pollegio. Ils attireraient les élèves habitant à proximité immédiate et seraient ainsi privés de l'apport financier d'un internat. La concurrence leur semble trop dure : avec cinq collèges en activité au Tessin, le risque d'un échec est patent²⁷². Ils excluent en tout cas d'offrir un programme gymnasial complet et préfèrent concentrer leurs forces sur le développement du collège d'Einsiedeln, alors en pleine expansion. Les bénédictins finiront par reprendre le Collegio Papio d'Ascona en 1932. Ayant encouragé cette mesure, Bacciarini sera accusé de contribuer à la germanisation du canton, notamment par les italophiles groupés autour de la revue fascisante *L'Adula* qui auraient préféré que le collège soit repris par les Salésiens²⁷³.

Au déficit et à la « concurrence » d'Ascona s'ajoute un conflit au sujet de l'exploitation d'une importante carrière de granit

²⁷¹ AASM, CPD 001/2, lettre du père Fridolin Segmiller, OSB, supérieur du collège d'Ascona, à Mariétan, 21 janvier 1927.

²⁷² AASM, CPD 001/2, copie de la lettre du père-abbé d'Einsiedeln à Bacciarini, 11 mai 1927.

²⁷³ DOSI Davide, « Il cattolicesimo ticinese durante l'episcopato di Mons. Bacciarini (1917-1935) », in VACCARO 2003, p. 159.

(«*l'une des meilleures du Tessin*»²⁷⁴) située juste au-dessus du collège. Selon André de Bavier, la sécurité des élèves serait compromise en raison de la cupidité du patriciat de Pollegio qui, propriétaire de la carrière, aurait refusé de se lier avec un nouvel exploitant dont les conditions ne le satisfaisaient pas. De Bavier tente de persuader Mariétan de quitter Pollegio à Pâques 1927, avant d'avoir à subir une humiliation ou un malheur. Il le met en garde contre les supplications de Bacciarini qui l'enjoindra probablement à rester une année de plus, et contre l'infamie du patriciat local qui ne tient aucun compte des conventions – de l'avis du chanoine, le Tessin ne serait rien d'autre qu'une république bananière. Mariétan refuse de fermer avant la fin de l'année scolaire et ordonne de poursuivre jusqu'en juillet pour ne pas jeter les élèves à la rue et éviter un déshonneur à l'abbaye. Mais, face au refus de Bacciarini de couvrir les frais inhérents à une prolongation de l'expérience pendant une année, il ordonne finalement le retrait des chanoines et la fermeture de l'école.

Une parade élégante est brièvement envisagée pour faire passer l'échec de Pollegio pour une promotion. De Bavier se laisse convaincre par Bacciarini d'engager l'abbaye dans un internat à Lugano, sous le nom de «Collège helvétique». Le chanoine pense trouver «*facilement 50 000 francs*» pour ce projet, un investissement qui lui semble sans risque et prometteur de bénéfices, sur fond de rivalité avec les pères d'Einsiedeln à Ascona: «*Quel centre d'apostolat autrement puissant qu'Ascona!*»²⁷⁵ L'amitié séculaire avec Einsiedeln a bien failli être mise à mal avec l'épisode de Pollegio.

Mariétan vouera une rancœur tenace à Bacciarini. En 1928, dans la tourmente de l'OSA, il lui reprochera encore son ingratitude et ses deux coups de poignard dans le dos: la

²⁷⁴ AASM, CPD 001/2, lettre de [André Marie de Bavier?] à Mariétan, 16 mars 1927.

²⁷⁵ AASM, CPD 001/2, lettre d'André Marie de Bavier à Mariétan, s. d. [mars-avril 1927].

« trahison » d'Ascona et sa prise de position en faveur de Marie Sidler dans l'affaire de l'imprimerie de Lugano. Bacciarini aurait témoigné contre lui à Rome, sans daigner lui demander sa version²⁷⁶. L'abbé n'hésite pas à lui rappeler le soutien qu'il lui a apporté dans telle « affaire » à Faïdo, et dans d'autres situations où Bacciarini avait été sévèrement attaqué. Les dettes et les factures que Mariétan doit encore payer, une année après la fermeture de Pollegio, lui sont d'autant plus insupportables que Bacciarini ne lui aurait témoigné que peu de reconnaissance pour tous ses déplacements au Tessin et ses dépenses pour l'école²⁷⁷. Il exigera un dédommagement pour le déficit de 50 000 francs qu'il s'était engagé à couvrir personnellement vis-à-vis du chapitre abbatial.

Des ennemis anonymes se serviront de la débâcle de Pollegio contre l'abbé, pour prétendre à Rome qu'il ne sait pas gouverner²⁷⁸. Grâce aux fonds fournis par la famille du chanoine André de Bavier, l'abbaye n'aura pas à assumer directement cette dette. Pollegio a-t-il pour autant laissé des traces négatives dans la mémoire collective de l'abbaye? Rien ne le laisse présager. Lorsqu'en 1945 le successeur de Bacciarini, M^{gr} Jelmini, proposera à Saint-Maurice de reprendre un orphelinat et une colonie agricole à Loverciano en collaboration avec des sœurs de Menzingen, le conseil abbatial étudiera la question avec prudence avant de décliner l'offre. Les raisons invoquées? La priorité donnée à l'œuvre missionnaire, l'anticipation de tensions suscitées par un mélange compliqué de chanoines, de frères, de religieuses, d'enfants et de jeunes gens, l'insuffisance du domaine agricole pour faire vivre plus de trente personnes. L'abbé Haller suggérera de « confier l'œuvre tout entière aux sœurs de Baldegg ». Il reconnaît que « *les sœurs s'y entendent*

²⁷⁶ AASM, CPD 001/2, lettres de Mariétan à Bacciarini, 5 mai 1927 et 6 mai 1928.

²⁷⁷ AASM, CPD 001/2, lettre de Mariétan au chancelier de l'évêché de Lugano, Cattori, 20 décembre 1929.

²⁷⁸ AASM, COM 342/21/1/I, « [Récusation] des bruits répandus [sur] Monseigneur », s. d. [avril? 1931].

souvent mieux que nous dans les questions économiques et horticoles telles qu'elles se présentent là»²⁷⁹. Un tel aveu de lucidité aurait pu légitimement sortir de la bouche de Mariétan à l'égard des sœurs de l'OSA. Gageons toutefois que, même en privé, Mariétan n'aurait jamais reconnu le savoir-faire des sœurs.

La filière jurassienne

Dès son accession à l'abbatiate, Mariétan rêve «*d'étendre le rayonnement de l'abbaye par l'enseignement hors des frontières du Valais*»²⁸⁰. En 1915 déjà, il est appelé en renfort à l'institut Saint-Charles, une école privée de Porrentruy fondée en 1897. Le développement de ce pensionnat catholique pour jeunes garçons s'inscrit dans le contexte des relations tendues entre la région du Jura francophone et le gouvernement bernois. Le but de ses promoteurs est d'offrir une alternative à l'école cantonale publique et de former une élite jurassienne dans la tradition catholique, en dehors du carcan bernois. Entre 1910 et 1914, l'école ouvre successivement des classes postsecondaires, primaires puis secondaires, avant d'être transformée en lycée-collège confessionnel sous la férule du directeur, l'abbé Charles Humair²⁸¹. L'évêché de Bâle soutient cet institut dont l'une des missions est de pourvoir le diocèse en vocations sacerdotales.

L'ambition de Mariétan n'est pas seulement de rayonner sur le Jura, mais aussi de détourner quelques-unes de ces vocations au profit de l'abbaye. Les relations entre l'abbaye et l'institut

²⁷⁹ AASM, CPD 800/001/1, lettre de M^{gr} Haller à M^{gr} Jelmini, 9 février 1946.

²⁸⁰ «Quelques souvenirs sur Monseigneur Mariétan», *Le Fribourgeois*, 26 juin 1943: extraits repris de l'article de BUSSARD François-Marie, «Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan: Évêque titulaire d'Agathopolis», *ESM*, 1943, t. 41, p. 35-69.

²⁸¹ CHATELAIN Emma, «Saint-Charles, collège (Porrentruy)», Dictionnaire du Jura (en ligne), <http://www.diju.ch/f/notices/detail/5998/coll%C3%A8ge> (consulté le 24 octobre 2012).

Saint-Charles de Porrentruy seront ainsi placées sous le double signe de la collaboration et de la concurrence, non seulement sur le plan du recrutement, mais aussi entre les chanoines et les prêtres du diocèse de Bâle et Lugano qui se partagent l'enseignement. Elles sont en outre marquées par l'hostilité du gouvernement cantonal bernois qui, pour des raisons politiques, s'oppose à l'établissement d'un collège tenu par des religieux.

À l'été 1915, Mariétan presse le chapitre de répondre à l'invitation de Porrentruy, contre l'avis d'Eugène Gross (1852-1929) qui invoque les difficultés de l'abbaye à assurer le service de son propre collège et des paroisses. L'abbé écarte de la main les réticences de ce vénérable chanoine, alors doyen du chapitre. S'il concède qu'il en coûtera quelques efforts au début, il mise sur les perspectives de développement et sur le gain de ressources humaines et financières à long terme²⁸². Mais l'abbaye devra en effet se saigner pour envoyer quelques chanoines à Porrentruy. En 1921, l'évêché de Bâle doit faire appel à des pères prémontrés de l'abbaye belge de Tongerlo pour compléter les effectifs et diriger Saint-Charles. Cette mesure est fort mal perçue par Mariétan, et l'acclimatation des nouveaux arrivants ne se passe pas très bien non plus. Les relations entre l'abbaye et le conseil de l'administration de l'institut Saint-Charles se révèlent difficiles, Mariétan n'hésitant pas à recourir au chantage pour obtenir satisfaction.

Au début de l'année 1925, alors que l'abbé vient de menacer de retirer les chanoines de Porrentruy²⁸³, l'évêché de Bâle lui demande non seulement de les y maintenir, mais aussi de leur proposer d'assumer la direction de l'école²⁸⁴. « *Les expériences avec les prémontrés belges, à la mentalité si différente de celle des Jurassiens, n'ont pas été concluantes* », reconnaît le chancelier de l'évêché. Les

²⁸² AASM, COM 210/002/7, *Acta venerabilis capituli ab anno 1874 ad an. 1922* (PV du chapitre claustral 1874-1922), chapitre général extraordinaire du 20 avril 1915, p. 293.

²⁸³ BIASo, M 1899, lettre de M^{gr} Folletête à Mariétan, 22 septembre 1925.

²⁸⁴ BIASo, M 1899, lettre de la chancellerie du diocèse de Bâle (Soleure) à Mariétan, 9 janvier 1925.

chanoines de Saint-Maurice, au contraire, sont appréciés. Sous leur conduite, Saint-Charles a fourni «*de nombreuses recrues*», parmi lesquelles certains «*sujets distingués*» du Jura bernois.

Voilà bien ce que Mariétan souhaitait entendre. Il accepte la requête tout en négociant la mise à l'écart du directeur, l'abbé Charles Humair. Voilà Saint-Charles confié à l'entière responsabilité des chanoines à la rentrée scolaire 1925. Humair est remplacé à la direction par le chanoine Antoine Grob. L'«*Institut*» est rebaptisé «*Collège Saint-Charles*», mais la transformation ne se fera pas sans mal. Inquiètes de voir se former un milieu de jeunes intellectuels jurassiens, les autorités bernoises interdisent la collation de la maturité fédérale²⁸⁵. Une filière entre l'institution bruntrutaine et Saint-Maurice est mise en place pour permettre aux élèves d'accomplir à Saint-Maurice leur dernière année de baccalauréat et d'obtenir leur diplôme. Cette contrainte bernoise (qui ne sera levée qu'en 1978!) aura pour conséquence le passage obligé de plusieurs générations de Jurassiens par la case gaunoise.

Après lui avoir coûté, Porrentruy finira par rapporter recrues et argent à Saint-Maurice. Entre 1927 et 1928, trois étudiants passés par l'Institut entrent au noviciat de l'abbaye²⁸⁶. Au début des années 1930, Saint-Charles assure une rentrée moyenne de 7 500 francs par an (8 000 à 9 000 francs en 1937)²⁸⁷, sans compter un apport non négligeable : les honoraires des messes données par les huit chanoines «*détachés*» à Porrentruy, auxquels font fréquemment appel les prêtres des environs, plus souvent débordés qu'à leur tour²⁸⁸.

Les résultats de maturité fédérale finiront également par être à la hauteur des attentes. En 1925, le niveau scolaire des élèves

²⁸⁵ HAUSER 1989.

²⁸⁶ BIASO, M 1899, lettre [du chanoine Grob] à M^{fr} Buholzer, 16 juin 1927.

²⁸⁷ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de M^{fr} Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye du 12 juillet 1937.

²⁸⁸ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de M^{fr} Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye en juin 1934, Saint-Maurice.

est encore décrit en interne comme «*excessivement faible*»²⁸⁹. Il s'améliore toutefois à partir des années 1930²⁹⁰, notamment grâce à l'apport d'enseignants tels que le chanoine Fernand Boillat, docteur en philosophie, qui deviendra un intellectuel de premier plan pour le Jura dans sa lutte pour l'indépendance. Mais le droit de maturité est un serpent de mer, et Saint-Charles doit encore faire ses preuves pour avoir le droit de décerner le baccalauréat fédéral. Les critiques concernent non seulement les programmes, mais aussi le corps enseignant presque exclusivement composé de religieux relevant de congrégations étrangères au canton, au mépris de l'article 88 de la Constitution bernoise. Le conseil d'administration du collège n'a toutefois guère le choix: d'une part, les laïcs sont trop coûteux et, d'autre part, un accord signé le 12 septembre 1930 avec l'abbaye²⁹¹ confie à cette dernière pour dix ans la direction du collège, l'économat ainsi que le recrutement des enseignants. Cet accord n'est pas accueilli favorablement par tous les prêtres diocésains, et les tensions sont ravivées au moment des quêtes annuelles au profit de l'institut Saint-Charles²⁹²! La filière vers Saint-Maurice sera institutionnalisée en 1939 par un accord qui restera en vigueur jusqu'en 1977, date à laquelle Saint-Charles se verra finalement octroyer le droit de décerner la maturité fédérale – deux ans seulement après que les filles ont été admises dans cette école.

Le pari missionnaire : imbroglios indochinois et indiens

Quitte à fermer les yeux sur certaines vocations contraintes ou hésitantes²⁹³, la politique de recrutement de Mariétan se fait

²⁸⁹ Selon une lettre du chanoine Dario Gianetti [au chanoine Max Grandjean] du 25 mai 1925, cité dans DUBOSSON, NUSSBAUMER 1997, p. 83.

²⁹⁰ DUBOSSON, NUSSBAUMER 1997.

²⁹¹ BIASO, A 1261, lettre de M^e Pierre Christe à M^{re} Folletête, 27 septembre 1930.

²⁹² DUBOSSON, NUSSBAUMER 1997, p. 42.

²⁹³ «*Il fallut déchanter: plusieurs jeunes gens qu'on avait admis dans les ordres [sous Mariétan] se firent délier de leurs vœux*»; citation tirée de «La

très active²⁹⁴. Il contribue à attirer un nombre considérable de novices en les appâtant avec la perspective d'une mission de quelque pays lointain et exotique. Au milieu des années 1920, l'abbé précipite l'abbaye dans ce qui est pour elle sa deuxième expérience missionnaire. Le pari est risqué, tant les ressources humaines à disposition de Mariétan sont limitées. Bien après le départ de l'abbé, d'aucuns évoqueront « *les larmes et les sacrifices des religieux qui ont essuyé les plâtres* »²⁹⁵.

Le premier épisode missionnaire de l'abbaye date du milieu du XIX^e siècle, et il a laissé un goût amer dans la mémoire collective de l'abbaye. M^{gr} Bagnoud avait répondu à l'appel de l'évêque d'Alger, M^{gr} Louis-Antoine Augustin Pavy, de reprendre un orphelinat à Mdjez-Amar dans le Constantinois²⁹⁶. L'aventure commencée à l'été 1855 s'est soldée par le retour précipité des missionnaires et la fermeture définitive de l'orphelinat à la fin de l'année 1857. Le projet dépassait de loin les ressources humaines de l'abbaye, et les difficultés sur le terrain avaient été sous-estimées. La chaleur, la sécheresse et les fièvres avaient nui à la productivité agricole et grevé le budget de l'institution. En plus de ces obstacles extérieurs, les chanoines s'étaient retrouvés face à des orphelins – pour la plupart nés de colons français – illettrés, indisciplinés et hostiles aux prêtres. Des problèmes d'autorité et de boisson avaient provoqué des dissensions entre confrères, encore aggravées par la cohabitation difficile avec les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. À cela s'était ajoutée

vie de M^{gr} Joseph Mariétan», *Le Fribourgeois*, 21 janvier 1943. Voir aussi: AASM, COM 210/2/8/II, rapport de M^{gr} Burquier au chapitre général, 12 juillet 1937; AASM, COM 344/120/6, lettre de Bussard à Burquier, 17 août 1936; AEvF, E9, «Évêché de Saint-Maurice», correspondance Burquier-Besson, décembre 1935; AASM, COM 344/111/2, dossier Oscar Delacoste.

²⁹⁴ AASM, COM 342/120/2, lettre de Mariétan à [André de Bavier], 26 mars 1926.

²⁹⁵ CH. SAINT-AURICE, «Les épines des œuvres», compte rendu du numéro spécial des *ESM*, *Le Nouvelliste valaisan*, 2 avril 1935.

²⁹⁶ DUBOIS 2003.

une découverte macabre aux abords immédiats de l'orphelinat durant l'été 1856: le corps sans vie d'un orphelin. Le rapport du légiste – au demeurant assez abscons – concluait que l'enfant était décédé par strangulation et n'excluait pas que l'enfant ait pu être également victime de sodomie²⁹⁷.

De cette lamentable expérience algérienne, la chronique a surtout retenu la figure du chanoine Auguste Bertrand (1832-1890), martyr et miraculé. Après avoir célébré sa première messe à Hippone, sur le lieu même de la naissance de saint Augustin, il fut atteint de fièvre et dut être rapatrié en décembre 1855. Aux abords de Marseille, le navire *Egyptus* sur lequel il s'était embarqué aurait échappé de peu au naufrage. Selon la légende, Bertrand aurait imploré la Vierge, et les flots se seraient calmés, permettant au bateau d'atteindre le port²⁹⁸. Aujourd'hui encore, on peut voir à la chapelle du Scex, située sur la falaise au-dessus de l'abbaye, un ex-voto datant de cette époque et qui représente l'apparition de la Vierge au chanoine²⁹⁹. Le souvenir de cette mission désastreuse devait faire passer pour longtemps le goût du large à la communauté. Il faut peut-être y voir une cause du refus obstiné de M^{gr} Paccolat de laisser le chanoine Cergneux répondre aux appels de l'évêque de Sao Paulo pendant les années 1890.

L'intrépide Mariétan décide lui de relever le défi missionnaire lancé de manière répétée par Pie XI à partir de 1922³⁰⁰. Mais pour aller où? La première difficulté est de trouver une destination où l'on veuille bien des chanoines de Saint-Maurice et où il soit matériellement possible pour eux de s'installer et de développer une action. Des conditions qui se révèlent difficiles à réunir. Les regards se tournent vers l'Asie. Kharbin en Mandchourie est tout d'abord évoquée, puis la Corée, d'où M^{gr} Mutel, des Missions étrangères de Paris, sollicite Saint-Maurice pour reprendre l'abbaye

²⁹⁷ DUBOIS 2003, p. 62.

²⁹⁸ CH. SAINT-MAURICE [Charles Haegler], « Les épines des œuvres... ».

²⁹⁹ Reproduction de l'ex-voto de 1856 (huile sur papier de 49 x 67 cm) dans *ESM*, n° 23 (n° spécial *Notre-Dame du Scex*), automne 2011, p. 85.

³⁰⁰ SOETENS 1996.



Vue aérienne de l'abbaye et du collège de Saint-Maurice d'Agaune en Suisse. © Photographie Wyrsh, AASM CHR 10/85/9/003.



Portrait de groupe pour le 50^e anniversaire de l'abbatit de M^{gr} Bagnoud, le 3 septembre 1884 (Palmarès 1931-1932).



M^{gr} Joseph Mariétan (1874-1943) en 1914 (*La Patrie suisse*, 9 septembre 1914).



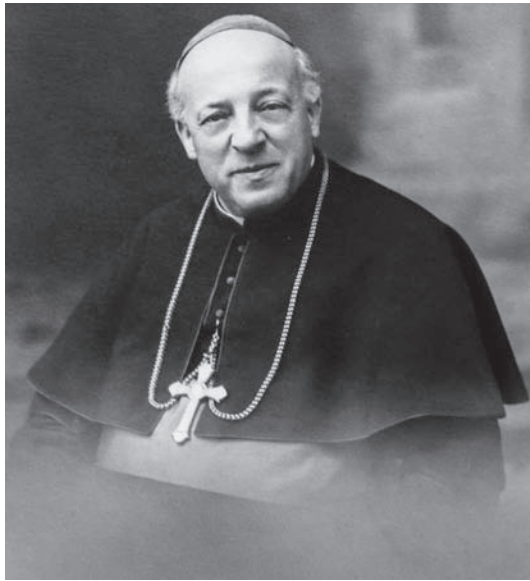
Henri Ghéon et les chanoines Georges Cornut, René Gogniat, Alexis Peiry, Paul Saudan, Lucien Surdez et Marcel Michelet [années 1930] (AASM, CHR 204/85 /1).



Le petit séminaire de Pollegio au Tessin (entre Airolo et Bellinzone) repris par les chanoines de Saint-Maurice de 1923 à 1927 à la demande de M^{gr} Aurelio Bacciarini. Au centre, le chanoine Paul Chervaz (directeur), à droite, le chanoine Louis Haller (AASM ABB 93 25 4).



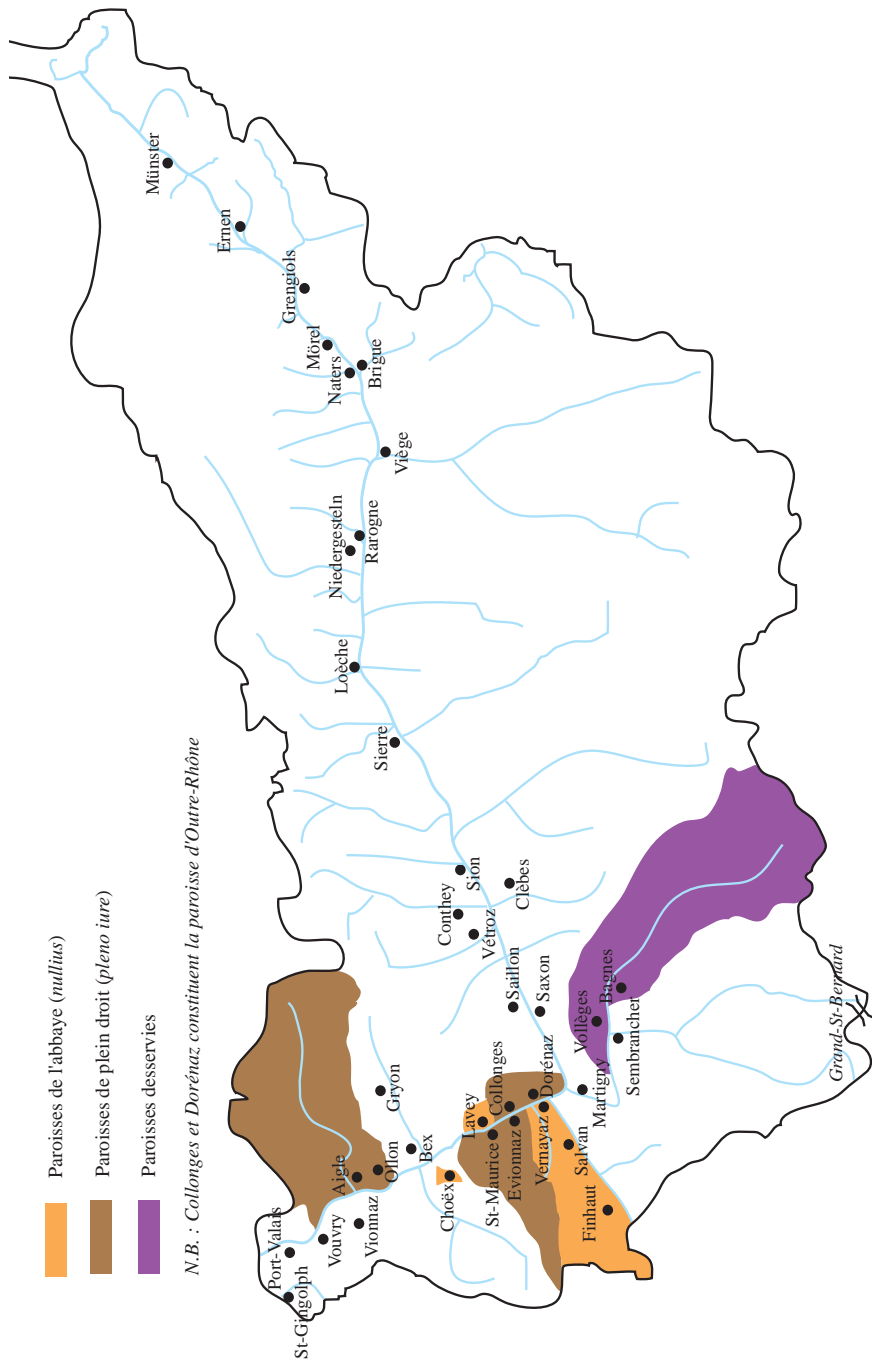
À Hué. Le chanoine Louis Poncet (au chapeau blanc) à droite de M^{gr} Constantin Aiuti, envoyé apostolique du Saint-Siège en Indochine. «Joyeux souvenir de la visite de son excellence M^{gr} Constantin Aiuti... le 19-3-1928» (AASM, CHR 52/70/3).



«Photo prise le jour où M^{gr} Mariétan quitta l'abbaye»,
5 mars 1931 (AASM, ABB 91/25/2).



Amer exil... M^{gr} Mariétan à Annecy (sans date) (AASM ABB 91/25/2).



Carte du canton du Valais avec, en couleur, les paroisses administrées par l'abbaye de Saint-Maurice. Situation après la bulle papale de 1933. © Laurent Ripart, d'après une carte tirée du fonds CH AES 367/346.



M^{gr} Bernard Burquier, abbé de 1932 à 1943
(AASM, ABB 92/25/4).



L'un des plus jeunes prélats du monde
catholique. M^{gr} Aurelio Gianora, nommé
préfet apostolique du Sikkim en 1937. Il
demeura à ce poste jusqu'en 1962 (AASM,
CHR 56/25/2).



Le chanoine Paul Saudan (1897-1966)
(sans date. AASM, CHR 64/25/3).



Le chanoine Norbert Viatte (1905-1967)
(1957, AASM, CHR 71/25/6).



Le chanoine Alexis Peiry (1905-1968) et Edmond Humeau (1907-1998) en Gruyère (1930? AASM, AMI 3/85/2).



Portrait d'Edmond Humeau par Alexis Peiry (1930?) (AASM, AMI 3/10/20).

A vous encore, mes chers amis
des chanoines que tant de
liens ont uni dans un
même esprit de sincérité -
oui, vous tous: Saudan, Yiatte,
Peiry, Chartenoud, Thürler,
Imesch et d'autres qui ne
m'ont pas détesté - j'ose
offrir collectivement ces
pages menues, signe de la
douce unité fraternelle où
il ferait bon de vivre.

edmond humeau

Humeau était loin de remporter tous les suffrages au sein des chanoines (dédicace d'*Axonométrie romand* (Paris, 1932), AASM, AMI 3).



La première église moderne du Valais: Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Lourtier, conçue par l'architecte Alberto Sartoris, 1933 (© Emil Hess, Médiathèque Valais – Martigny).



La tour de l'abbatiale, détruite par l'éboulement du 3 mars 1942 (AASM CHR 185/25/14/III).



La reconstruction de la tour romane (1946-1949) (AASM, COM 840/2/3).



Dessin de 1963 de la région de Kalimpong avec les trois projets de développement imaginés par les chanoines: la construction d'une nouvelle école (1) et l'extension d'une ferme modèle (2) à Kalimpong, ainsi qu'un téléphérique sur la Tista (3). (AFS, E2003-03-1976/44).



Les chanoines Jean-Marie Brahier et Gustave Rouiller entourant M^{gr} Eric Benjamin sur le téléphérique qu'ils ont construit pour passer la rivière Tista (1971, AASM, COM 793/630/1).



M^{gr} Haller et son successeur, M^{gr} Henri Salina: une transition rapide (AASM ABB 93 25 4 Haller).

de Saint-Benoît et fonder un collège. Le calendrier est mauvais, et les nouvelles recrues de Mariétan n'ont pas encore terminé leur formation, elles ne sont pas prêtes pour y être envoyées³⁰¹.

Mariétan jette ensuite son dévolu sur Hué, en Indochine, où le délégué apostolique aimerait planter une école. En séjour d'études à Rome, le chanoine François-Marie Bussard est chargé de faire avancer le dossier auprès du Saint-Siège, dont on attend une autorisation et des moyens financiers pour fonder un collège. Mais l'affaire se présente mal, en raison de l'opposition du gouverneur général d'Indochine, perçu comme hostile à l'action de l'Église³⁰². Les autorités ecclésiastiques et civiles annamites seraient quant à elles favorables au projet de l'abbaye. Le voyage de Poncet est financé par un fonds de 60 000 francs levé par l'infatigable Mariétan, pour moitié auprès de la famille de Bavier³⁰³. Sur place, les démarches du chanoine sont cependant entravées par les autorités françaises³⁰⁴ dont les relations avec le Saint-Siège sont assez mauvaises. La nomination de M^{gr} Aiuti, un Italien, à la tête de la délégation apostolique en Indochine a eu le don d'agacer³⁰⁵. Aiuti, qui décédera en juillet 1928³⁰⁶, sera remplacé par un Français, M^{gr} Allys, à la satisfaction des autorités coloniales.

Si l'obstacle politique est levé et si toutes les autorisations sont accordées à l'abbaye³⁰⁷, les moyens financiers font en revanche défaut, puisque Rome ne peut pas débloquer les subventions nécessaires à la mission. Lucide, Poncet recommande à Mariétan de sortir du guépier indochinois, de se retirer officiellement de

³⁰¹ C. A., « Une abbaye missionnaire », *La Patrie valaisanne*, 26 mars 1935.

³⁰² AASM, COM 775/701/1, lettre de Bussard à Mariétan, 28 avril 1927.

³⁰³ AASM, COM 810/001/1, brouillon manuscrit de Mariétan, s. d. [1940-1943].

³⁰⁴ AASM, COM 342/501/2, lettre de Mariétan au pape Pie XI, 24 novembre 1928.

³⁰⁵ SIBRE 2011.

³⁰⁶ *ESM*, 1928, t. 27, p. 126.

³⁰⁷ *Chronique des Missions et des Établissements communs*, (février) 1929 (en ligne: <http://archives.mepasie.org/bulletin-des-missions-etranangeres/chronique-des-missions-et-des-etablissements-81>, consulté le 4 septembre 2015).

la course à Hué et de cesser d'entretenir l'équivoque dans les négociations avec le Saint-Siège³⁰⁸. Sourd à ses raisons, l'abbé confirme au pape sa volonté d'ouvrir une école libre à Hué³⁰⁹. Jouant un jeu dangereux, il répond parallèlement à l'appel de l'évêque de Mysore, en Inde, qui avait sollicité l'envoi de neuf chanoines pour succéder aux pères des Missions étrangères de Paris à la tête du collège Saint-Joseph de Bangalore³¹⁰. Sans avoir officiellement abandonné le projet de Hué, Mariétan envoie Poncet au sud de l'Inde pour étudier la faisabilité de cette autre mission. Décision est prise d'y envoyer les premiers chanoines dont la formation a été totalement négligée par Mariétan. Les deux premiers envoyés, Joseph Pasquier et Auguste Métral, n'ont accompli que leur théologie et un trop bref séjour linguistique en Angleterre. Ils découvriront à leurs dépens qu'on attendait des diplômés universitaires à même d'assumer sur-le-champ – et en anglais – l'enseignement des branches les plus diverses³¹¹. Incapables de comprendre les élèves et de se faire comprendre d'eux, ils seront l'objet d'un dédain non voilé de la part des professeurs indo-anglais, qui ne peuvent tolérer ces collègues dépourvus de grade académique³¹².

Après avoir assisté quelque temps au supplice des missionnaires aగాinois, le chanoine Poncet est soudainement invité à quitter Bangalore pour superviser... les travaux de construction de l'école de Hué. Une nouvelle qui le prend totalement au dépourvu, lui qui avait supplié en vain le désengagement. Confronté au silence radio de Mariétan, épuisé par les voyages et atteint dans sa santé, Poncet décide

³⁰⁸ AASM, COM 793/320/1/I, lettre de Poncet à Mariétan, 24 avril 1930.

³⁰⁹ AASM, COM 342/423/1, lettre du cardinal Gasparri à Mariétan, 9 août 1929.

³¹⁰ AASM, COM 793/320/1/I, lettre de M^{gr} Despartures à Mariétan, 9 novembre 1927.

³¹¹ AASM, COM 793/320/1/I, lettre de Poncet à Mariétan, 27 février 1930.

³¹² AASM, COM 793/320/1/I, lettre de Métral à Mariétan, 10 juillet 1930; Pasquier à Mariétan, 24 septembre 1930.

de rentrer à Saint-Maurice pour s'expliquer avec son supérieur avant de se faire prescrire une cure à Vichy³¹³. C'en sera fini des missions pour Poncet, qui se retire à la cure de Finhaut où il se consacre au développement du théâtre paroissial, pour lequel il écrira plusieurs pièces exaltant la montagne, les Valaisans et la religion³¹⁴.

Le sabordage de la mission de Hué et les débuts chaotiques de la mission de Bangalore témoignent d'une certaine dose d'inconscience, voire d'aveuglement de la part de Mariétan. Sa volonté de promouvoir coûte que coûte une mission de l'abbaye lui a fait choisir une stratégie dangereuse qui consiste à jouer sur deux tableaux (Hué et Bangalore), au mépris des avertissements lucides de son émissaire. Poncet semble avoir mieux mesuré que son supérieur les capacités de l'abbaye et avait bien anticipé les complications diplomatiques que la duplicité de Mariétan allait susciter: le désengagement inopiné de Saint-Maurice de Hué n'alla pas sans provoquer colère et déception de M^{sr} Allys qui avait cru jusqu'au bout aux promesses de l'abbé³¹⁵.

³¹³ AASM, COM 793/320/1/I, lettre de Poncet à Mariétan, 19 juin 1930.

³¹⁴ *L'Avalanche* (1933), *Terre romande* (1937), *Un tiers de mulet* (1938), *Les Rogations* (1938), *L'Auberge du Genépi* (1938), *La Séparation des races* (transcription pour le théâtre du roman de Ch.-F. Ramuz, 1939).

³¹⁵ GARCIA 2008, p. 82.

4 | L'affaire Mariétan

Une ambition souvent démesurée et des risques parfois inconsidérés mettent à l'épreuve les relations entre l'abbé et certains chanoines. Son activisme au chapitre des écoles et des missions va également conduire à un antagonisme grandissant avec l'ordinaire de Sion, M^{gr} Victor Bieler. Les conflits de pouvoir et de compétence entre les deux prélats se multiplient jusqu'à rouvrir en 1927 le conflit de juridiction de l'époque de M^{gr} Bagnoud. En cause, les réalisations de l'abbé en matière d'apostolat de l'imprimerie et de la presse, qui déplaisent aussi bien aux autorités civiles que religieuses, sans oublier *Le Nouvelliste* de Charles Haegler.

Plus noir que noir

Depuis 1917, Mariétan nourrit le projet de fonder un quotidien catholique, le premier de l'histoire du canton³¹⁶. Il répète à qui veut l'entendre que c'est le seul moyen de contrer la presse libérale protestante, trop bien distribuée selon lui

³¹⁶ AASM, COM 342/307/1, deux lettres de Léon de Riedmatten à Mariétan, 31 mai et 30 décembre 1917.

en Valais. La dénonciation de cette pénétration inquiétante n'est toutefois qu'un prétexte – le seul acceptable aux yeux de la Conférence des évêques suisses qui vient de proscrire tout lancement de nouveau journal catholique sans consultation préalable. La vraie motivation de l'abbé est de contrer l'avancée des chrétiens-sociaux et de certaines tendances « progressistes » au sein du clan conservateur. Il observe avec inquiétude la perte d'influence de l'aristocratie sédunoise et haut-valaisanne qui avait dominé jusque-là, face à la montée en puissance d'une aile conservatrice modérée (les « progressistes ») autour de Maurice Troillet, l'homme fort du gouvernement valaisan auquel les chrétiens-sociaux sont favorables³¹⁷. Proche de certains représentants de cette aristocratie du Valais central qui veulent œuvrer comme lui à « *la préservation religieuse et sociale* »³¹⁸ du canton, Mariétan soutient à couvert une lutte politique qui ne dit pas son nom ; il aimerait y contribuer par une nouvelle arme médiatique.

Le Nouvelliste valaisan serait un candidat idéal pour être transformé en quotidien si Mariétan en avait la pleine maîtrise et s'il pouvait prévenir sa transformation en organe de l'évêché de Sion et du Conseil d'État, dominé par les modérés³¹⁹. Encore bonnes avant l'accession de Mariétan à l'abbatiate, les relations avec le rédacteur en chef du *Nouveliste* s'assombrissent aussi bien pour des questions relationnelles que politiques. Comme le journal est imprimé par l'OSA à Saint-Maurice, l'abbé s'arroge parfois le droit de censurer les épreuves, supprimant tel ou tel entrefilet ou commentaire³²⁰. Haegler supporte de moins en

³¹⁷ RIVAZ 1965, p. 426; ARLETTAZ 2002, p. 644-645.

³¹⁸ AASM, COM 342/307/1, deux lettres de Léon de Riedmatten à Mariétan, 31 mai et 30 décembre 1917.

³¹⁹ RIVAZ 1965, p. 445 *sq.*; outre Léon de Riedmatten, avocat collaborateur à *La Gazette du Valais*, l'avocat Joseph de Chastonay, membre du conseil d'administration de *L'Écho de Sierre*, figurent tous deux parmi les correspondants de Mariétan au sein de l'aristocratie sédunoise.

³²⁰ Alain Clavien en a relevé plusieurs exemples dans les archives de l'OSA, cote 110.3.

moins bien ces empiétements. Il éditerait certainement son journal ailleurs s'il n'était pas économiquement si avantageux de travailler avec l'OSA. En 1923, réagissant à une nouvelle récrimination de Haegler, Mariétan choisit de ne pas renouveler le contrat qui lie l'Œuvre au journal³²¹. À partir de janvier 1924, ce dernier sera édité par l'Imprimerie rhodanique, créée pour l'occasion par un comité laïc³²².

Mariétan prophétise qu'il se consacrera bientôt à un autre journal « *qui répondra à l'idée que tout catholique se fait du rôle à remplir par la bonne presse* »³²³. Sa détermination est raffermie face aux manœuvres de Maurice Troillet pour évincer du gouvernement le conservateur haut-valaisan Joseph Kuntschen au profit d'un radical du Valais central³²⁴. Indigné, l'abbé accuse les conservateurs (c'est-à-dire Troillet) de provoquer « *une guerre de race entre frères d'armes catholiques* » du Haut-Valais et du Valais romand³²⁵. À Bieler, il prédit que « *le temps n'est pas loin où, en face du travail de destruction que poursuit le libéralisme radical, nous regretterons les divisions qui nous empêchent de réaliser le bien dans une collaboration fraternelle* »³²⁶.

Une opportunité se dessine bientôt du côté de l'*Écho de Sierre*, un journal de la fraction ultraconservatrice en difficulté et qui, en délicatesse avec son imprimeur de Sion, est à la recherche d'une nouvelle imprimerie. Les tractations pour le faire éditer par Saint-Augustin vont bon train à la fin de l'année 1925. C'est là l'origine d'une nouvelle extension de l'OSA en Valais central. Mais il est seulement question d'imprimer cette feuille de district, non de l'acquérir. L'abbé cherche un titre de plus grande envergure pour mener à bien ses desseins de reconquête.

³²¹ GAFAH 1991, p. 72.

³²² LUGON 2008, p. 104.

³²³ OSA, 305, lettre de l'OSA à la direction du *Nouvelliste valaisan*, 1^{er} octobre 1923 (transmise par A. Clavien).

³²⁴ RIVAZ 1965, p. 446.

³²⁵ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 14 mars 1925.

³²⁶ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 14 mars 1925.

La solution va venir du journal *Le Valais*. Né en 1922 de la fusion de *L'Ami du Peuple valaisan* et de la *Gazette du Valais*, il est le porte-voix d'une fraction sédunoise dont Mariétan est discrètement proche. Doyenne des journaux valaisans, la *Gazette* s'était singularisée par des attaques volontiers ordurières contre Maurice Troillet. Dans une « bataille du lait » qui avait divisé les conservateurs en 1919-1920, elle avait pris parti contre la Fédération des producteurs de lait et les tenants d'un développement économique moderne. À ses débuts, *Le Valais* avait repris le flambeau contre les conservateurs modérés sur un mode plus discret. Le ton devient beaucoup plus agressif sous la plume de l'avocat sédunois ultraconservateur Antoine Favre (1897-1974)³²⁷ et l'administration d'Henri de Preux (1879-1963), fonctionnaire au Département des travaux publics récemment démis de ses fonctions en raison des soupçons de mauvaise gestion et d'irrégularités de paiement qui pesaient sur lui³²⁸. En 1927, craignant une répétition de la débâcle de la *Gazette*, l'imprimerie qui l'éditait depuis sa création menace de mettre fin au contrat qui les liait. Le conseil d'administration du *Valais* se tourne alors vers l'Œuvre Saint-Augustin, qui accepte de l'imprimer à partir du 1^{er} mars 1927³²⁹. La manœuvre a été dûment anticipée dans le cadre des tractations autour d'une extension de l'OSA dans le Valais central.

Tour de passe-passe entre Saint-Maurice, Sierre et Lugano

L'Imprimerie sierroise est constituée en société anonyme au capital de 25 000 francs, bientôt porté à 50 000 francs entièrement versés, grâce aux ultraconservateurs de Sierre et environs. En

³²⁷ FOURNIER Yves, « Antoine Favre », *DHS* en ligne, version du 23 novembre 2004, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F19408.php>.

³²⁸ GUEX 1971, vol. 1, p. 206.

³²⁹ Mes remerciements à Alain Clavien pour ces informations.

charge de la direction et de la gérance de l'imprimerie, l'OSA n'est pas membre du conseil d'administration et n'est engagée que pour une action de 500 francs³³⁰. Le contrat stipule qu'elle fournit le personnel, perçoit la moitié des bénéfices sans participer aux pertes éventuelles. Chaque ouvrière de l'OSA reçoit en outre un salaire mensuel. De l'avis de sœur Élise Lenherr, les conditions proposées par le conseil d'administration sont «*intéressantes du point de vue financier*»³³¹.

Il n'en va pas de même du point de vue de la gestion du personnel et du matériel. Éviter le sabotage du *Valais*, installer toutes ces machines et trouver de la main-d'œuvre qualifiée relève de la gageure. Au même moment, Lugano requiert déjà tant pour le *Giornale del Popolo*, et la maison de Saint-Maurice tourne à plein régime en attendant que celle de Sierre puisse imprimer elle-même *L'Écho de Sierre*, qui paraît deux fois par semaine. Entre les premiers aménagements en septembre et l'inauguration des bureaux sierrois le 1^{er} novembre 1926, il faut tout installer en hâte et il est impossible d'imprimer. Lorsque débutent les premiers travaux d'imprimerie, les ouvrières ne disposent pas encore de linotype et doivent mettre les caractères en casse manuellement³³². C'est encore le cas en janvier 1927 lorsque *L'Écho de Sierre* passe de Saint-Maurice à Sierre. Parant au plus pressé, Mariétan fait acquérir une presse d'occasion. Un devis d'un peu plus de 450 000 francs est établi pour une linotype à un magasin, pour du matériel de composition et diverses fournitures et machines de première nécessité. L'abbé s'entend aussi avec *Le Courrier de Genève* pour «*débaucher*» l'une ou l'autre ouvrière, laissant le soin de négocier la reprise du *Valais* à Joseph de Chastonay, notaire ultraconservateur de Sierre et membre du conseil d'administration du défunt journal.

³³⁰ LENHERR 1980, p. 81.

³³¹ LENHERR 1980, p. 81.

³³² LENHERR 1980, p. 81.

L'extension sierroise ne fait pas le bonheur de M^{gr} Bieler, qui menace de lancer un établissement concurrent à Sion³³³. Elle suscite surtout une violente réaction de la section sédunoise de la Fédération suisse des typographes, qui appelle au boycott de *L'Écho de Sierre* et dénonce le «*danger social*» d'une telle «*exploitation en grand de la femme*»³³⁴. Les ouvrières (une dizaine au total) travaillent en effet pour presque rien. Les conditions d'engagement des linotypistes sont de 200 francs par mois, pour sept heures de travail par jour, 80 francs de pension et blanchissage et deux à trois semaines de vacances par année³³⁵. Pas étonnant que l'imprimerie puisse proposer un coût de 122 francs au numéro, quand un imprimeur de Sion en demande 190³³⁶.

La reprise du *Valais* par l'OSA de Sierre ne s'accompagne pas d'un changement de cap éditorial. Le journal provoque une polémique qui va l'entraîner dans une spirale infernale. Le point de départ en est l'affaire Adolphe Eister, un agent indélicat de la Banque cantonale reconnu coupable d'avoir détourné 106 000 francs dans la succursale de Brigue. Ce nouveau scandale bancaire met en cause la responsabilité du Conseil d'État, en particulier de son président, Oscar Walpen³³⁷. Ancien responsable de l'agence de Brigue et délégué de l'État au conseil d'administration de la banque, Walpen aurait contribué à imposer Eister à sa propre succession à la tête de la succursale, et aurait ensuite failli à sa mission de contrôle.

Sans oser attaquer le Conseil d'État de front sur l'affaire Eister, *Le Valais* prend prétexte d'un pseudo incident

³³³ AASM, COM 342/950/1/II, lettre de Joseph de Chastonay à Mariétan, 25 février 1927.

³³⁴ AASM, COM 342/950/1/II, tract «Au peuple de Sierre!», section de Sion des typographes, sans date.

³³⁵ AASM, COM 342/950/1/II, lettre de M. Levet à Mariétan, 10 février 1927.

³³⁶ AASM, COM 342/950/1/II, lettre de M. Levet à Mariétan, 19 janvier 1927.

³³⁷ S. n., «L'affaire Eister au Grand Conseil», *Le Confédéré*, 9 décembre 1927.

diplomatique « Schulthess-Walpen » pour mettre de l'huile sur le feu. Dans un article non signé, il affirme que le conseiller fédéral Schulthess aurait boudé le banquet d'honneur de la semaine valaisanne de Zurich en raison de la présence jugée gênante d'Oscar Walpen³³⁸. Le sous-entendu est clair pour tous les lecteurs : Walpen est un boulet et ses responsabilités dans l'affaire Eister entachent l'autorité et le prestige du Valais dans ses relations avec l'État fédéral. Deux démentis formels de Schulthess et un procès pour calomnie intenté par Walpen ne suffisent pas à calmer *Le Valais*. Embourbé dans des justifications, il suscite l'ire du *Nouvelliste*, de la *Feuille d'avis du Valais*, de *La Tribune de Lausanne* et de la *Gazette de Lausanne*³³⁹. Tous l'accusent de répandre des cancans pour accomplir la vengeance personnelle de son administrateur à l'encontre d'Oscar Walpen, qui serait l'artisan de son licenciement de la fonction publique³⁴⁰.

Pendant ce temps, la majorité du Conseil d'État a fait bloc pour passer outre les conclusions assez accablantes de la commission d'experts mandatée pour faire la lumière sur l'affaire Eister. À la fin du mois de novembre 1927, Walpen et tous les membres du conseil d'administration de la banque cantonale sont blanchis sur décision du Grand Conseil³⁴¹. *Le Nouvelliste* présente Walpen comme doublement victime – de l'escroquerie d'Eister et de la vilénie du journal³⁴². Le *Valais* est aux abois, sa crédibilité et sa trésorerie sont au plus bas.

³³⁸ S. n., « Pour l'honneur du Valais », *Le Valais*, 29 octobre 1927.

³³⁹ S. n., « *Le Valais* et M. Walpen », *La Tribune de Lausanne*, 4 novembre 1927 ; « La polémique Walpen-*Le Valais* », *La Tribune de Lausanne*, 5 novembre 1927 ; « L'odieuse attaque », *Le Nouvelliste*, 8 novembre 1927 ; Eug. M., « Chronique valaisanne (de notre correspondant particulier) », *Gazette de Lausanne*, 8 novembre 1927.

³⁴⁰ Eug. M., « Chronique valaisanne (de notre correspondant particulier) », *Gazette de Lausanne*, 8 novembre 1927.

³⁴¹ S. n., « L'affaire Eister au Grand Conseil », *Le Confédéré*, 9 décembre 1927.

³⁴² S. n., « L'interpellation sur le faux incident Schulthess », *Le Nouvelliste*, 29 novembre 1927.

Levée de boucliers contre *La Patrie valaisanne*

Au milieu de la tourmente, Mariétan tire habilement son épingle du jeu. L'OSA est miraculeusement épargnée par le procès. Il s'en est fallu d'un cheveu pour qu'elle soit tenue pour coresponsable avec la rédaction de l'article non signé. L'abbé a beau jeu d'affirmer qu'il avait désapprouvé l'entrefilet incriminé³⁴³, le doute est permis. Quoi qu'il en soit, la faillite du *Valais* lui apparaît comme une opportunité à saisir. Il fait une offre aux administrateurs du *Valais* que ces derniers ne peuvent refuser : reprise du passif du journal (8 393 francs³⁴⁴) qui paraîtra sous un nouveau titre « *pour ramener la confiance et les abonnés* »³⁴⁵, et renforcement de l'équipe rédactionnelle avec le chanoine François-Marie Bussard tout juste rentré de Rome avec son diplôme de l'Angelicum en poche.

C'est ainsi que le 6 décembre 1927 *La Patrie valaisanne* sort des presses. Le changement de titre est un subterfuge qui fait mine de respecter l'interdiction de la Conférence des évêques suisses – techniquement, il ne s'agit pas réellement d'un nouveau journal. Mais personne ne s'y trompe. L'éditorial du premier numéro sonne comme une petite déclaration de guerre au pouvoir en place et au *Nouvelliste*, accusés à demi-mot de transiger avec la doctrine chrétienne et de favoriser des intérêts particuliers. *La Patrie* lance un « *appel à tous ceux qui veulent être à l'avant-garde* » et se présente comme le nouveau journal de « *la grande famille valaisanne* », le porte-drapeau de la cité chrétienne dont elle veut être l'« *instrument d'action* » et l'« *arme de combat* ». « *Journal de doctrine* », il entend « *redresser les esprits* » et « *rappeler*

³⁴³ CH AES, 367/306, lettre de Mariétan à Bieler, 20 décembre 1927.

³⁴⁴ AASM, COM 342/950/1/I, lettre du P. Felder à Mariétan, 1^{er} décembre 1928.

³⁴⁵ Extrait du protocole de la séance du 15 novembre 1927 de l'OSA ; archives de l'OSA, carton non numéroté intitulé « *Patrie valaisanne* » ; information transmise par Alain Clavien.

sans cesse les saines notions qui doivent régler toute activité individuelle et familiale», les deux piliers de la cité chrétienne³⁴⁶.

Perturbatrice du jeu politique valaisan et du fragile équilibre entre les journaux catholiques romands, *La Patrie valaisanne* provoque des remous. Pour commencer, le patron du *Nouvelliste* Charles Haegler alerte M^{gr} Marius Besson, arguant de leurs intérêts communs menacés³⁴⁷. C'est que Mariétan clame haut et fort son intention de faire bientôt de *La Patrie* un quotidien et de la distribuer à un prix inférieur aux coûts de production, soit un abonnement annuel de 12 francs quand les autres quotidiens peinent à surnager au prix de 20 francs. Pour Haegler, l'alternative est simple: soit Besson fait interdire *La Patrie valaisanne* sur le territoire de son diocèse et *Le Nouvelliste* demeure un semi-quotidien, soit il ne fait rien et Haegler sera contraint de faire de son journal un quotidien, au risque de bouleverser la presse catholique³⁴⁸. La réponse de Besson n'est pas celle qu'il escomptait. L'évêque reconnaît que *La Patrie* «*déborde trop bruyamment dans [son] diocèse*»³⁴⁹ déjà bien desservi par *Le Courrier de Genève* et *La Liberté*. Mais il se refuse à l'interdire. À cette mesure, qui risquerait selon lui de faire plus de mal que de bien, il préfère la négociation. Ainsi tente-t-il de raisonner l'abbé Mariétan: «*Nous allons au-devant de graves ennuis, lui dit-il. [...] Vous aurez le premier à en souffrir. C'est uniquement pour le bien de la paix entre catholiques que je vous écris ces lignes...*»³⁵⁰

³⁴⁶ La rédaction, «L'aube» [éditorial], *La Patrie valaisanne*, n° 1, 1^{re} année, mardi 6 décembre 1927.

³⁴⁷ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», Charles Haegler à Besson, 23 décembre 1927.

³⁴⁸ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Haegler à Besson, 23 décembre 1927.

³⁴⁹ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Besson à Mariétan, 23 décembre 1927.

³⁵⁰ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Besson à Mariétan, 23 décembre 1927.

Informé de l'intérieur de l'abbaye «où l'on pleure, où l'on gémit et où l'on étouffe»³⁵¹, Haegler sait que de tels avertissements seront sans effet sur cet homme qui est «dans toutes les oppositions». Aux grands maux, les grands moyens : son idée est d'actionner la nonciature pour que Rome rétablisse cette situation qui compromet la vie politique et religieuse du Valais³⁵². Si Besson se refuse à solliciter le nonce, Haegler peut compter sur le concours de l'évêque de Sion, très remonté contre son collègue de Saint-Maurice.

Les rapports entre Mariétan et Bieler, nommé évêque de Sion en 1919, avaient pourtant commencé sous des auspices favorables. Mariétan avait même prononcé le sermon le jour du sacre de Bieler³⁵³. Les premières années, leur correspondance témoigne d'une bonne consultation entre eux sur la question sociale, l'organisation des retraites, la repourvue des paroisses lorsqu'une cure est vacante³⁵⁴. C'était sans compter avec le tempérament de feu des deux prélats. Le caractère procédurier de Bieler apparaît bientôt dans la gestion des paroisses relevant de Saint-Maurice. Ainsi presse-t-il Mariétan de désigner rapidement les curés de paroisses vacantes (Aigle et Troistorrents), à moins que «d'après le canon 1451, l'abbaye renonce au droit de [les] nommer». «Car la paroisse ne peut rester sans prêtre et les R. P. capucins ne peuvent y rester pour longtemps.»

Dès 1923, le ton entre eux s'est encore durci, envenimé par le rapatriement de l'OSA et les menaces de Mariétan contre *Le Nouvelliste*³⁵⁵. Mariétan prend Bieler de haut en lui rappelant qu'il était son aîné en sacerdoce et en épiscopat³⁵⁶. Cette escalade

³⁵¹ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Haegler à Besson, 26 décembre 1927.

³⁵² AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Haegler à Besson, 26 décembre 1927.

³⁵³ CH AES, 367/305, lettre de Bieler à Mariétan, 22 août 1922.

³⁵⁴ CH AES, 367/305, correspondance Bieler-Mariétan.

³⁵⁵ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 29 novembre 1923.

³⁵⁶ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 29 novembre 1923.

va en fait relancer le vieux conflit de juridiction qui n'avait plus entravé les relations entre l'abbaye et Sion depuis le décès de M^{gr} de Preux en 1875. Bieler réplique en contestant de manière frontale les droits de l'abbaye sur les paroisses de Choëx, Salvan et Finhaut, ainsi que sur l'Œuvre de Saint-Augustin et sur l'orphelinat de Vérollez³⁵⁷. Les deux œuvres avaient été fondées sur un territoire revendiqué par Sion, puis transférées sur un autre territoire sans que l'évêché ait été consulté. Le sanatorium de Sainte-Agnès à Leysin est également disputé à l'abbaye par Bieler: les fonds ayant servi à le construire proviendraient en effet des offrandes recueillies dans la chapelle de Leysin ainsi que dans la paroisse d'Aigle-Leysin, qui est du ressort de Sion. Dernier grief, les chanoines de Saint-Maurice, qui exercent un droit de juridiction dans le diocèse, ne se seraient jamais présentés aux examens prévus par le droit canon. Bieler accusera encore, ultérieurement, l'abbaye d'avoir détourné de l'argent au détriment des écoles catholiques d'Aigle, ce dont Mariétan se défendra âprement.

En 1926, après être passé outre les propositions de discussion «à l'amiable», Mariétan a saisi directement la Congrégation consistoriale pour régler le différend et a fait parvenir des exemplaires de son étude sur la question (dont seuls trois chanoines avaient connaissance!) à des personnalités choisies à Rome. Il comptait en particulier sur M^{gr} Bevilacqua, ami et protecteur de Saint-Maurice, pour plaider la cause de l'abbaye auprès de la Congrégation des évêques et de la Secrétairerie d'État du Vatican. Mais le décès de ce prélat en mars 1926 est venu tout bouleverser³⁵⁸. L'affaire s'est enlisée en une guerre de position où le moindre mouvement de l'«ennemi» est interprété comme une manœuvre impérialiste. Bieler est soutenu par les chanoines du chapitre de Sion, qui dénoncent des «*empiétements*» incessants des maisons régulières du Saint-Bernard et de Saint-Maurice. Estimant

³⁵⁷ CH AES, 367/305, lettre de Bieler à Mariétan, 9 avril 1924.

³⁵⁸ AASM, COM 342/120/2, lettre de Mariétan à [André de Bavier], 26 mars 1926.

trop élevé le nombre de bénéfices réguliers (les paroisses desservies par des chanoines réguliers), ils réclament une distinction nette entre desservances régulières et séculières et souhaitent que les maisons religieuses renoncent à leur privilège de présenter les curés de paroisses telles que Monthey et Troistorrents³⁵⁹.

L'entrée en scène de *La Patrie valaisanne* en 1927 est fracassante. Déchaînant l'orage qui montait depuis un certain temps, elle donne prétexte à Bieler pour rouvrir le procès qui avait été suspendu en 1870³⁶⁰. Pour ce faire, il bénéficie du concours du Conseil d'État du Valais, qui se fend ni plus ni moins d'une requête au Saint-Siège pour rétablir l'unité juridictionnelle du Valais en attribuant l'abbaye à l'évêque de Sion³⁶¹.

Un journal de combat rapidement aux abois

Durant les premiers mois, *La Patrie valaisanne* compte six pages, soit deux de plus que son concurrent, *Le Nouvelliste*. Mais ces deux pages sont consacrées à des publicités pour des commerces et des assurances de Sion, du Valais et de Lausanne. Le volume des annonces diminue toutefois rapidement. Sur bien des thèmes, les deux journaux tirent à la même corde. Les cibles principales de *La Patrie* sont les mêmes que celles du *Le Nouvelliste*, à savoir le socialisme et le radicalisme, incarnés respectivement par *Le Peuple valaisan* et par *Le Confédéré* – «*Qui pourra encore venir nous dire, après cela, que le Confédéré n'est pas un mauvais journal?*»³⁶² Les diatribes ne sont pas toujours d'un

³⁵⁹ CH AES, 367/306, lettre du doyen du chapitre de la cathédrale de Sion, chanoine Meichtry, à Bieler, 24 juin 1927.

³⁶⁰ CH AES, 367/306, lettre de Bieler à la Congrégation consistoriale, 22 décembre 1927.

³⁶¹ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre du président du Conseil d'État valaisan [Oscar Walpen] au cardinal Gasparri, 27 janvier 1928.

³⁶² F.-M. B. [François-Marie Bussard], «Une "réforme scolaire" du *Confédéré*», *La Patrie valaisanne*, 17 janvier 1928.

niveau reluisant. Ainsi, à l'encontre d'un élu radical décrit comme un « bouffeur de curé », Charles Bosson s'exclame-t-il : « *Quand les boufferons-nous jusqu'au dernier tous les Gauchard?* »³⁶³ Pour répondre à l'insolent Zadig (alias Lucien Lathion) du *Confédéré*, Bussard écrit tantôt sous son nom³⁶⁴, tantôt sous le pseudonyme de Candide. Tous ces accrochages avec *Le Confédéré* semblent bien innocents.

Ce qui l'est moins, ce sont les attaques, quoique plus discrètes et plus rares, contre *Le Nouvelliste*. Il s'agit le plus souvent de le faire apparaître comme moins catholique que *La Patrie*. Dans un éditorial non signé intitulé « La Révolution et le christianisme », la rédaction s'insurge par exemple contre l'interprétation de la Révolution française défendue par *Le Nouvelliste*, selon laquelle la Révolution n'aurait pas été antireligieuse, et Pie VII aurait toléré certains principes révolutionnaires³⁶⁵. Pour témoigner de sa stricte orthodoxie, *La Patrie* défend à plusieurs reprises la condamnation de l'Action française par le pape³⁶⁶, et publie *in extenso* l'encyclique *Mortalium animos*³⁶⁷ et toutes sortes d'extraits de textes pontificaux. Les colonnes du journal sont en outre émaillées de citations de penseurs catholiques – le plus souvent Louis Veuillot et Lacordaire. Fidèle à la tendance insufflée par Mariétan, le journal rend régulièrement compte, dans de petites brèves, des conversions au catholicisme de personnalités protestantes en vue dont elle a vent³⁶⁸. La rédaction accepte de publier *in extenso* une lettre pastorale de M^{gr} Besson pour le

³⁶³ *La Patrie valaisanne*, 6 décembre 1928.

³⁶⁴ F.-M. B. « Aux écoutes. Le diable et... M. Zadig », *La Patrie valaisanne*, 15 décembre 1927; F.-M. B., « La mauvaise fois de Zadig », *La Patrie valaisanne*, 27 mars 1928.

³⁶⁵ *La Patrie valaisanne*, 28 janvier 1928.

³⁶⁶ S. n., « Pourquoi Rome a parlé? », *La Patrie valaisanne*, 21 janvier 1928; Louis Boulay [correspondant de la PV à Paris], « Pourquoi Rome a parlé », *La Patrie valaisanne*, 26 janvier 1928.

³⁶⁷ *La Patrie valaisanne*, 24 janvier 1928.

³⁶⁸ Par ex : « Un théologien protestant converti au catholicisme », *La Patrie valaisanne*, 12 avril 1932, à propos de la conversion d'Oscar Bauhofer,

lancement de l'*Écho illustré*, mais elle en profite pour rappeler aux catholiques leur devoir de soutenir la presse catholique – en général – contre la presse antireligieuse et impie³⁶⁹. Mais il ne semble pas que Mariétan ait poussé plus avant son soutien à cet hebdomadaire qui pouvait faire de l'ombre à *La Patrie*³⁷⁰.

Cet accent catholique explicitement revendiqué se traduit par deux rubriques, «Aux écoutes» et «Nouvelles religieuses», dédiées à la morale et à l'actualité catholiques. Non que *Le Nouvelliste* délaisse ces champs, mais il les dissémine dans des rubriques aux titres généralistes tels qu'«Échos de partout», «Nouvelles locales» ou encore «Nouvelles nationales». Les signatures les plus fréquentes sont celles du chanoine François-Marie Bussard (F.-M. B.) et Antoine Favre (A. F.), qui signe la plupart des éditoriaux jusqu'à sa nomination comme professeur extraordinaire de droit à l'Université de Fribourg en juin 1930. À partir du mois de juin 1928, Charles Bosson signe souvent l'éditorial. Rejeton d'une famille princière moldave convertie et installée à Sion, ancien du *Valais*, Alexandre Ghika signe régulièrement la chronique de politique internationale, en particulier pour l'Europe de l'Est et l'URSS. Cette équipe de base est complétée par une vingtaine de signatures, d'initiales et de pseudonymes qui s'échelonnent dans le temps³⁷¹.

théologien âgé de 35 ans, collaborateur à l'Institut international du christianisme social et du mouvement de Stockholm à Genève.

³⁶⁹ S. n., «Sur la presse», *La Patrie valaisanne*, 14 novembre 1929.

³⁷⁰ AASM, COM 342/332/1, lettre de *L'Écho Illustré* à Mariétan du 18 novembre 1929.

³⁷¹ Louis Boulay (jusqu'à son décès à la fin de l'année 1929); Fidelis (14 février 1928); André de Bavier sur la crise autour du livre de prière anglican (1928); Alpinus (21 février 1928); F. P. (février 1928); G. C.; Jean Espinel; Catholicus; «...l. ...t.» («notre correspondant particulier de Berne»); J.-M. C.; P. Dupont-Cadosch; E. Würsten (1929); Yves Gonzague (revue étrangère); D^r A. Savoy (sur les corporations); Paul de Sury (d'Aspremont) (généralités «catholiques» sur des thèmes comme la solidarité, l'action catholique); Edmond Humeau (à partir du 4 janvier 1930, tient notamment une nouvelle rubrique «Carton littéraire»); Henry (corr. particulier, de Belgique); Candide (pseudonyme de Bussard?) à

Pour le reste, *La Patrie* propose à ses débuts des rubriques en tout point semblables à celles de son concurrent : comptes rendus (« Les livres »), rubrique sportive (qui se limite généralement, comme dans *Le Nouvelliste*, à une brève sur le foot), sans oublier l'immanquable feuilleton censé fidéliser le lectorat. Pas sûr que le choix de l'année 1930, *Le Petit Lord* de Frances Burnett, ait été propre à remplir cet office. Ce classique de la littérature enfantine fait un peu pâle figure en regard d'*Amoureux par télévision — roman moderne*, le feuilleton un brin obscur mais combien plus accrocheur du *Nouvelliste* à la même époque.

C'est bien au niveau du contenu que *La Patrie* se distingue du *Nouvelliste*, en se profilant comme un journal catholique intégriste. Dans sa rubrique « Aux écoutes », Bussard propose des réflexions morales d'un antimoderniste appuyé (dénonciation des erreurs modernes). Le journal défend l'application de la doctrine sociale de l'Église, le corporatisme et l'antiétatisme : l'État doit protéger les libertés de l'individu, de la famille et des « corps sociaux naturels ». « *Dans la société moderne disloquée par les excès du capitalisme et menacée par l'oppression de l'étatisme, nous devons imposer la collaboration des facteurs divers de la production.* »³⁷² Les articles d'Antoine Favre relaient les positions de l'abbé Savoy, le champion du corporatisme catholique, tout en conspuant le coopératisme socialiste et les options de l'Union suisse des paysans, dont le chef protestant, Ernst Laur, affublé du sobriquet de « roi des paysans [suisses] », est jugé trop favorable à l'intervention de l'État.

En matière de politique, c'est Antoine Favre qui donne le ton. Si ses options sont le plus souvent conformes à celles du *Nouvelliste* (ainsi recommande-t-il d'accepter la loi cantonale

partir de 1929 ; L. D. L. (Léon Dupont Lachenal) ; Robert Arnault (bulletin international) ; J. Rogers (causerie littéraire, bouquins) ; Roger Niquille ; Parmil ; *L'Observateur* ; E. D. ; Bz. (billet de Genève).

³⁷² La rédaction, « L'aube » [éditorial], *La Patrie valaisanne*, n° 1, 1^{re} année, mardi 6 décembre 1927.

valaisanne sur l'assistance publique le 18 décembre 1927³⁷³), elles peuvent grandement s'en écarter en d'autres occasions. Comme à l'automne 1931, lorsque *La Patrie* mène une campagne virulente contre l'assurance vieillesse et survivants (dite «loi Schulthess»)³⁷⁴ et contre Maurice Troillet qui la soutient de toutes ses forces³⁷⁵.

Le journal ne délaisse pas l'antiféminisme, l'antimaçonnerie et l'antisémitisme. La dénonciation du complot judéo-maçonnique frise parfois l'obsession³⁷⁶ chez Bussard, qui multiplie les articles délirants :

« Il y a donc un inspirateur de la destruction, inspirateur intéressé dont l'action consiste à faire perdre le bon sens chez ceux qu'il veut détruire. Quel peut bien être cet inspirateur ? La Juiverie. Quelle peut bien être la force mauvaise agissante ? La franc-maçonnerie. Pourquoi ? Parce que la Juiverie a tout intérêt à détruire le Christianisme par tous les moyens. Parce que la franc-maçonnerie dirigée par la Haute-Juiverie a pour mission de pousser le monde chrétien au suicide. La Judéo-maçonnerie est donc un État dans l'État, au-dessus de l'État, dans le but de détruire l'État par le suicide de l'État, pour s'assurer le triomphe de la Judéo-Maçonnerie sur les masses abêties par la Judéo-maçonnerie. »³⁷⁷

³⁷³ A. F. [Antoine Favre], «La votation du 18 décembre», *La Patrie valaisanne*, 10 décembre 1927; A. F., «Votation et élection de dimanche», *La Patrie valaisanne*, 17 décembre 1927.

³⁷⁴ A. F., «Il faut anéantir la loi socialiste de M. Schulthess», *La Patrie valaisanne*, 14 novembre 1931.

³⁷⁵ ARLETTAZ 2002, p. 702. La loi a été rejetée le 6 décembre 1931 au niveau suisse par 60,3 % de non, et en Valais par 81,4 % de non.

³⁷⁶ Sur l'antisémitisme des milieux catholiques suisses durant les années 1920, ALTERMATT 1999.

³⁷⁷ «Aux écoutes», *Patrie valaisanne*, 14 février 1929; pour d'autres exemples d'antisémitisme, voir «Les contradictions internes de la théorie socialiste», *La Patrie valaisanne*, 26 février 1929 ou encore, entre autres, «Au xx^e siècle», *La Patrie valaisanne*, 7 mars 1929, etc.

Le rédacteur Charles Bosson n'est pas en reste pour thématiser l'emprise juive, le juif matérialiste et charnel, et prier pour la conversion de la « race aînée » qui a livré le Christ³⁷⁸.

Attaqué de toutes parts dès le lancement de *La Patrie*, Mariétan publie deux articles pour répondre aux accusations qui lui sont faites d'avoir désobéi aux recommandations de la Conférence des évêques suisses³⁷⁹. Après avoir souvent fanfaronné et menacé d'en faire un quotidien, le voilà qui nie avoir jamais nourri de telles intentions. Il faut dire qu'elles se révèlent très vite chimériques. Les efforts consentis pour le lancement et la promotion sont pourtant énormes : l'abonnement du mois de décembre 1927 est carrément offert, tandis que l'abonnement annuel pour la Suisse est proposé à 7 francs. Pourtant, en dépit de promotions régulières, il semble que *La Patrie* peine à trouver son public.

L'opposition larvée à l'égard du *Nouvelliste* et de Maurice Troillet, l'option doctrinale intégriste et l'obsession judéo-maçonnique : ces choix risqués, ajoutés à la concurrence d'un *Nouvelliste* difficilement surpassable, expliquent peut-être que *La Patrie valaisanne* ne rencontre pas le succès escompté. Le chanoine François-Marie Bussard en vient même à supplier les élèves du collège de s'abonner³⁸⁰. De vaines mesures qui n'empêchent pas le journal d'être bien près de sombrer à la fin de l'année 1928. Mariétan est contraint de faire encore appel à la générosité de la famille de Bavier, déjà fortement mise à contribution pour les coûteux projets de l'abbé³⁸¹. Il écrit au chanoine André de Bavier, qui réside fréquemment à Rome où il se prépare à officier comme procureur de l'abbaye. L'abbé insiste sur la nécessité de sauver le journal, coûte que coûte, et presse de Bavier de solliciter

³⁷⁸ BOSSON Charles, « Les Juifs », *La Patrie valaisanne*, 9 août 1928.

³⁷⁹ M^{gr} MARIÉTAN, « Protestation », *La Patrie valaisanne*, 13 décembre 1927 ; « Nouvelle protestation », *La Patrie valaisanne*, 22 décembre 1927.

³⁸⁰ TORNAY 1993, p. 33.

³⁸¹ AASM, COM 775/201/2, lettres de De Bavier à Mariétan, 13 décembre 1928 et 28 décembre 1928.

sa mère. Mal à l'aise ou peut-être lassé, le chanoine rappelle les dépenses considérables consenties pour l'installation du *collegio* de l'abbaye à Rome, et suggère de réduire plutôt la voilure en passant à une production hebdomadaire³⁸². C'est sans compter avec l'entêtement de Mariétan qui, de guerre lasse, obtient tout de même 3 500 francs, mais il a peut-être tiré une fois de trop sur cette corde³⁸³. Les nuages commencent à s'amonceler.

Du coup de semonce au dessaisissement de l'OSA

Au moment même où le chanoine Fumeaux envoie des suppliques à Rome pour se plaindre de la gestion de l'abbaye par Mariétan, une crise est en train de se développer parallèlement à Saint-Augustin. Après avoir écarté Louis Cergneux et Charles Haegler, Mariétan dépouille peu à peu la cofondatrice et supérieure de l'œuvre de ses prérogatives pour instaurer un contrôle total sur les affaires. Depuis la rupture avec *Le Nouvelliste valaisan*, qui a privé l'imprimerie d'une rentrée annuelle de 20 000 francs (l'équivalent de 129 000 francs en 2018³⁸⁴), l'inquiétude de Marie Sidler ne fait que croître. Ses relations avec l'abbé se détériorent, tandis que ce dernier favorise une recrue issue d'une famille valaisanne fortunée, Julie Cottet. Selon un schéma déjà éprouvé, Mariétan l'impose à la direction du noviciat en dépit de son jeune âge et déplace Marie Sidler à Lugano en 1926. L'intérim assuré par le bras droit de Sidler, Elisabeth de Torrenté, se transforme rapidement en un calvaire pour cette dernière. Mariétan tolère mal que non contente de lui réclamer des constitutions, elle conteste sa manière toute personnelle de gérer les dots et les capitaux des jeunes filles fortunées de l'œuvre. Sans constitutions, les prêtres consentis sont comme suspendus

³⁸² AASM, COM 775/201/2, lettre de De Bavier à Mariétan, 13 décembre 1928.

³⁸³ AASM, COM 775/201/2, lettre de De Bavier à Mariétan, 28 décembre 1928.

³⁸⁴ Selon le calculateur de renchérissement de l'Office fédéral de la statistique, http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm.

dans le vide, non assurés. L'abbé réplique que les questions de patrimoine sont du ressort de la Société anonyme et non de celui de la congrégation. Il lui assène une des longues diatribes dont il est coutumier pour se justifier de tout, lui faisant indirectement le reproche de l'absence d'une « *vraie vie religieuse* » au sein de la communauté. Le respect d'exigences supplémentaires (plus d'offices, une séparation totale des auxiliaires, clôture plus stricte, etc.) lui semblerait nécessaire avant de « *fixer dans des Constitutions une Règle de Vie* »³⁸⁵. Qu'elle ose lui poser de telles questions lui paraît intolérable. Accablée, Élisabeth de Torrenté lui présente sa démission. Après un premier refus, l'abbé l'envoie rejoindre Sidler à Lugano, laissant le champ libre à Julie Cottet³⁸⁶.

L'OSA tessinoise est alors en pleine effervescence, avec le *Giornale del Popolo* qui doit être lancé à la fin du mois de décembre 1926. C'est le couronnement des efforts de la succursale luganaise. Mariétan continue pourtant à tout régenter, de la moindre opération d'intendance au changement de personnel. Sidler invite-t-elle à Lugano sa cousine Fernande de Carlshausen (celle-là même qui a prêté tant d'argent à l'OSA)? L'abbé lui en fait grief, il aurait aimé être consulté. Dans le courant de l'année 1927, le ton se durcit entre l'impérieux abbé et les exilées. Les adresses affectueuses « *Très bon Père* » et « *Ma bonne enfant* » font peu à peu place à des formules plus froides³⁸⁷. Le contrôle opéré sur la correspondance, les incessants rappels à la soumission, les confidences qu'il soutire des petites sœurs dont il ne tolère aucune récrimination donnent l'image d'un tyran. Par mesure de rétorsion, Mariétan rechigne à donner satisfaction à Marie Sidler et à lui trouver des ouvrières: « *Il ne faudra pas vous étonner si les combinaisons à poursuivre pour vous donner du monde traînent un peu.* »

Il n'est pas seul à pouvoir faire pression. Sidler lui annonce bientôt froidement l'alternative décrétée par Madame de Carlshausen: que l'OSA lui garantisse toutes les sommes

³⁸⁵ OSA 104A, lettre de Mariétan à Mère Elisa, 5 octobre 1926.

³⁸⁶ AASM, COM 342/950/1/I.

³⁸⁷ OSA 104A, correspondance Mariétan-Sidler-De Torrenté.

prêtées, ou qu'elle les lui rembourse³⁸⁸. Il n'est toutefois pas dans la nature de Sidler de regimber contre la hiérarchie. Déchirée entre un idéal d'obéissance et la volonté de prévenir la faillite spirituelle et matérielle de l'OSA, elle se radoucit bien vite, implorant la miséricorde de Mariétan³⁸⁹. Elle s'engage à calmer les esprits de plus en plus échauffés au sein de la maison-mère³⁹⁰. Moins conciliante, de Torrenté persiste dans ses efforts pour mettre de l'ordre dans les affaires de l'œuvre. Craignant que Mariétan ne ruine l'organisation et que les dots, dons et prêts soient perdus pour de bon, elle lui rappelle à plusieurs reprises ses obligations. Contrairement aux prescriptions du droit canon, il aurait fait passer près de la moitié de sa dot de 48 000 francs comme don dans le fonds de réserve, au lieu de l'inscrire entièrement au livre des créanciers. Il a également négligé de lui remettre une reconnaissance de dette pour une somme de 5 000 francs qu'elle lui a prêtée personnellement en avril 1926³⁹¹. Face aux récriminations de la jeune femme, Mariétan invoque sa santé chancelante en 1919-1920 et rappelle insidieusement que Julie Cottet a fait un don d'un montant trois fois supérieur au sien³⁹².

À Saint-Maurice, tout va de mal en pis. Alors que la communauté des demoiselles est divisée et que *La Patrie valaisanne* est un gouffre financier, Mariétan projette d'acquérir une maison à Bulle³⁹³. C'est la goutte qui fait déborder le vase. Sidler et de Torrenté implorent Rome d'envoyer un visiteur apostolique. Diligenté sur place, le R. P. Hilarin Felder, du couvent des capucins de Fribourg, rend un rapport accablant

³⁸⁸ AASM, COM 342/950/1/III, lettre de Mariétan à Sidler, 6 mai 1927.

³⁸⁹ OSA 104A, lettre de Sidler à Mariétan, 24 juin 1927.

³⁹⁰ OSA 104A, lettre de Sidler à Mariétan, 10 juillet 1927.

³⁹¹ AASM, COM 342/950/1/III, lettre de De Torrenté (Lugano) à Mariétan, 28 octobre 1927.

³⁹² AASM, COM 342/950/1/III, lettre de Mariétan à De Torrenté (Lugano), 3 novembre 1927.

³⁹³ AEvF, R 32, « Religieux », « Chanoines réguliers de Saint-Maurice », lettre de Bacciarini à Besson, 14 avril 1928.

en juin 1928³⁹⁴. Mariétan est rapidement dessaisi de l'OSA, qui passe sous la juridiction immédiate de Rome³⁹⁵. Felder désigne de nouveaux confesseurs pour mettre fin à la sourde domination de l'abbé sur les demoiselles et organise le départ des inconditionnelles de Mariétan. Ces remaniements ne vont pas sans quelques mortifications. En manière de rétorsion contre les mesures du visiteur, Julie Cottet demande le remboursement des prêts qu'elle a consentis à l'OSA en 1927 et en 1928³⁹⁶.

Au moment de tirer le bilan, Felder fait remarquer que les comptes qui lui ont été présentés révèlent une réalité bien moins favorable que celle vantée par Mariétan³⁹⁷. L'abbé a exagéré le nombre d'abonnés (2 000 au lieu de 1 423) et minimisé le tirage. Il n'admet que 3 000 exemplaires, alors que les conditions du contrat avec l'agence de publicité Orell Füssli en exigent davantage. Si bien que le montant annuel des abonnements (9 964 francs) est loin de couvrir les frais de papier et de poste (12 500 francs). Les annonces ne rapportent pas 18 000, mais 10 000 francs, un montant très insuffisant pour couvrir les frais de l'imprimerie (14 976 francs), les frais de collaboration, de téléphone, de correspondance et du supplément *L'Ami des familles* (2 000 francs). Mariétan a également escamoté le montant du rachat du défunt *Valais* (8 393 francs). Au total, le bilan est de 19 964 francs de recettes contre 37 863 francs de dépenses. La Congrégation des religieux permet cependant à l'OSA de continuer à produire le journal, car il n'est pas question de laisser le champ libre à la presse radicale et protestante. Elle exige en revanche que l'OSA soit déliée de toute responsabilité financière et que l'abbé et le comité du défunt *Valais* remboursent leurs dettes envers l'œuvre.

³⁹⁴ AASM, 342/950/1/III, P. H. Felder, «Clôture de la visite apostolique», 25 juin 1928.

³⁹⁵ LENHERR 1980, p. 103.

³⁹⁶ AASM, COM 342/950/1/II, lettre de Julie Cottet à [M. Sidler], 5 novembre 1928.

³⁹⁷ AASM, COM 342/950/1/I, lettre de Felder à Mariétan, 1^{er} décembre 1928; les chiffres qui suivent sont tirés de cette lettre.

L'humiliation de Mariétan est à son comble lorsque Felder l'informe qu'il devra négocier ces différents points avec Marie Sidler qui, rappelée de Lugano, est de retour aux commandes avec de nouveaux projets³⁹⁸.

La visite fatidique

Après ce terrible coup de semonce, une cinquième supplique parvient au pape en août 1929³⁹⁹, signée cette fois par six chanoines de l'ancienne garde, tous exilés par l'abbé dans des paroisses : Louis Cergneux, Alexis Abbet, Joseph Chambettaz, Julien Fumeaux, Joseph Pythoud et Paul Fleury. Ils réclament une visite apostolique de toute urgence pour remédier à la mauvaise administration de l'abbaye qui menace de la ruiner matériellement et moralement. Mariétan et son bras droit détourneraient des sommes importantes dans des initiatives téméraires au lieu de les remettre au procureur, l'irréprochable chanoine Burquier. Les plaignants estiment à plus de 100 000 francs le total des pertes ainsi provoquées. Ils attirent également l'attention du pape sur la situation des novices, admis hâtivement et « *sans même qu'on leur ait donné connaissance de nos constitutions* ». Ils mettent en cause l'emprise du chanoine Rageth, ainsi que la personnalité autoritaire et acariâtre de Mariétan, atteint selon eux d'un déséquilibre psychologique grave. Un climat de terreur se serait installé, nul n'oserait le contredire sans s'exposer à des représailles.

Consulté en septembre par la Secrétairerie d'État en tant que visiteur dans l'affaire de l'OSA, Felder affirme sans ambages que la supplique est non seulement recevable, mais que tous les

³⁹⁸ FORNAGE 1990 ; Sidler lance en 1931 les Éditions Saint-Augustin d'où sortiront des ouvrages de Charles Journet et de Maurice Zundel et qui existent toujours.

³⁹⁹ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, supplique de six chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice au pape Pie XI, 28 août 1929.

griefs sont fondés⁴⁰⁰. À n'en pas douter, il y a des désordres à Saint-Maurice, de même nature que ceux qui ont secoué l'OSA l'année précédente. « *Responsables de tout le mal* », Mariétan et son bras droit feront courir Saint-Maurice à sa perte si le Saint-Siège n'intervient pas. Felder insiste toutefois sur le soin à apporter au choix et à la préparation du visiteur, pour éviter qu'elle ne se solde par un échec. Il évoque un précédent, en 1923, où le visiteur s'était laissé tromper. La visite devrait être ordonnée par le pape, dans le plus grand secret, et en l'absence de Mariétan et de Rageth, qui devraient être convoqués à Rome pendant la durée de l'opération. Pour se faire déjà une idée du caractère et des procédés de l'abbé, le visiteur devrait au préalable prendre connaissance du dossier sur l'OSA. Felder est toutefois très clair sur l'issue souhaitable :

« *Plus je connais M^{gr} Mariétan, plus aussi s'affermirait ma conviction que, pour remettre les choses en ordre, l'Abbé devra être relevé de ses fonctions et de sa charge de supérieur à Saint-Maurice, comme il a dû être contraint à ne plus s'occuper de l'œuvre de Saint-Augustin.* »⁴⁰¹

Trouver la personne idoine est crucial. En dépit de l'insistance de la Secrétairerie d'État, Felder se récusé, arguant notamment des sentiments hostiles de Mariétan depuis l'affaire de Saint-Augustin⁴⁰². D'autres candidats suisses sont passés en revue, mais le seul francophone qui ferait l'affaire, M^{gr} Besson, refuserait certainement de mettre à mal les bonnes relations qu'il s'est efforcé de maintenir « *malgré bien des indélicatesses* » de la part de l'abbé. Felder préférerait un prélat extérieur qui, désigné par Rome, serait investi d'une plus forte autorité.

⁴⁰⁰ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de la Secrétairerie d'État [M^{gr} Gasparri] à Felder, 5 septembre 1929; réponse de Felder du 11 septembre 1929.

⁴⁰¹ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de Felder à Gasparri, 11 septembre 1929.

⁴⁰² ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de [Gasparri] à Felder, 13 septembre 1929; lettre de Felder à Gasparri, 16 septembre 1929.

En octobre, le choix se porte sur Dom Mauro Etcheverry, abbé de Subiaco et supérieur général des bénédictins. La visite s'organise rapidement, mais, contrairement aux vœux de Felder, elle est annoncée à Mariétan qui demeure à l'abbaye pendant toute la durée du séjour de l'envoyé, du 2 au 13 novembre 1929⁴⁰³. Etcheverry parle à tous les chanoines, hormis quatre qui étaient à l'extérieur, mais ne juge pas opportun de parler aux novices et aux clercs. À son retour, il remet un rapport assez accablant à la Congrégation des religieux⁴⁰⁴. Ces quelques jours lui ont suffi pour affirmer d'emblée qu'il ne fallait pas songer à lui comme administrateur apostolique pour gérer les suites de la visite⁴⁰⁵. Un chanoine dont Etcheverry protège l'anonymat a fait état de graves accusations de non-soumission à la condamnation de l'Action française. L'abbé et certains chanoines auraient continué à lire et à faire lire aux collégiens le journal du mouvement et à donner l'absolution à des partisans notoirement insoumis, tel le compositeur français Auguste Sérieyx, établi sur les bords du Léman⁴⁰⁶.

Sommé de s'expliquer par le secrétaire d'État⁴⁰⁷, Mariétan réfute toutes les accusations⁴⁰⁸ et joint une déclaration solennelle signée par chacun des six jeunes chanoines incriminés (Georges Rageth, Hilaire Michaud, Louis Poncet, Léon-Marie Dénériaz, François-Marie Bussard et Jean-Baptiste Closuit), qu'il a identifiés sans peine bien que leurs noms n'aient pas été spécifiés. Il y joint des articles de

⁴⁰³ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de Mariétan à Gasparri, 28 octobre 1929.

⁴⁰⁴ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28 ; le rapport en lui-même est absent du fasc. 28 et des fasc. adjacents ; en revanche, une série d'annexes et de pièces de correspondance donnent une idée précise de la teneur du document.

⁴⁰⁵ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, compte rendu d'audience de la Secrétairerie d'État à la suite de la venue de Dom Etcheverry, 2 janvier 1930.

⁴⁰⁶ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, annexe au rapport du visiteur [fin 1929].

⁴⁰⁷ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de Gasparri à Mariétan, 18 janvier 1930.

⁴⁰⁸ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 28, lettre de Mariétan à Gasparri, 27 janvier 1930.

Bussard qui défendent la sentence papale contre des attaques de *La Tribune de Lausanne*⁴⁰⁹. Mariétan ressort apparemment blanchi du soupçon d'insoumission, qui ne reviendra dans aucun rapport ultérieur. Mais l'abbaye n'échappe pas à une mise sous tutelle.

À partir du mois de mars 1930, l'administrateur apostolique pressenti par l'abbé de Subiaco est dépêché à Saint-Maurice où il fait de multiples séjours. M^{gr} Hubert Noots, procureur général de l'ordre des prémontrés, subit les tentatives d'obstruction de l'abbé, qui le gêne dans ses efforts pour réviser les constitutions, réorganiser le chapitre et le noviciat⁴¹⁰. Noots ne tarde pas à prendre la mesure des dégâts, en interne comme à l'extérieur. Il se fait en outre le porte-parole de la coalition formée autour de Bieler, dont il partage les vues: *La Patrie valaisanne* accentue «*la division parmi les prêtres et les fidèles*» et pourrait mener à une scission à l'intérieur du parti catholique. Cette publication devrait par conséquent être absorbée par *Le Nouvelliste* qui entre-temps est devenu un quotidien. Tel est en tout cas le vœu de Bieler et de Maurice Troillet. Noots ajoute que toute politique doit être bannie du monastère. Ses rapports aboutissent toujours à la même conclusion: le seul remède aux maux de l'abbaye réside dans l'éloignement de l'abbé, le plus loin possible de Saint-Maurice⁴¹¹.

Le pape exige donc sa démission. Mariétan la lui remet le 18 janvier 1931⁴¹², tout en s'accrochant à son poste dans

⁴⁰⁹ F.-M. B. [BUSSARD], «La malhonnêteté d'un journal à l'égard du Pape», *Le Valais*, 11 octobre 1927; «Malencontreux plaidoyer», *La Patrie valaisanne*, 17 janvier 1927; «Fausses notes», *La Patrie valaisanne*, 16 février 1927.

⁴¹⁰ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 29, rapport de Noots sur l'abbaye de Saint-Maurice, 24 novembre 1930.

⁴¹¹ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 29, lettre de Noots à Pizzardo, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, 24 novembre 1930; Noots au cardinal A. Lépicié, préfet de la Congrégation des religieux, 17 juin 1930; rapport de M^{gr} Noots sur l'abbaye, 24 novembre 1930; rapport de Noots sur la «Question du journal *La Patrie Valaisanne*», 24 novembre 1930.

⁴¹² ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 29, lettre de Mariétan au pape Pie XI, 18 janvier 1931.

l'espoir d'un revirement. Sourde aux injonctions pourtant fermes de Noots et de la Secrétairerie d'État⁴¹³, il retarde son départ jusqu'au 5 mars 1931 et cherche à s'établir à proximité du Valais⁴¹⁴. Il se résout à s'installer à Annecy, où il est reçu avec tous les égards dus à son rang. L'accueil du clergé et de la population d'Annecy et de Chambéry est « *exquis* »⁴¹⁵. Entouré de la sollicitude de l'évêque d'Annecy, Florent du Bois de La Villerabel, il reçoit une pension décente de l'abbaye, un nouveau titre d'évêque d'Agathopolis⁴¹⁶, ainsi que l'assistance du chanoine Louis Mariaux, qui sera détaché de Saint-Maurice auprès de lui pendant près d'une année et demie. Très rapidement, son envie de servir et d'être utile se réveille, comme pour conjurer la dépression qui guette. On ne le laisse pas non plus les bras ballants. La situation des diocèses français est en effet précaire et les séquelles encore bien visibles de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 sont aggravées par la crise des vocations. Pour du Bois de La Villerabel, pour l'évêque de Tarentaise et pour l'archevêque de Lyon, Mariétan apparaît comme un suppléant providentiel. Entre les prédications à Annecy, Lyon, Paray-le-Monial, les pèlerinages à Notre-Dame-de-La-Salette et les tournées de confirmation, les occupations ne manquent pas à un prélat soudainement offert à des confrères débordés. La situation pourrait donc être pire, mais pour Mariétan, l'exil n'en est pas moins amer. Soutenu par une foule de correspondants, il traverse tous les états, du désespoir à la colère, en passant par la soif de réparation et l'espoir d'une réhabilitation⁴¹⁷.

⁴¹³ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 29, lettre de la Secrétairerie d'État [Pizzardo] à Mariétan, 23 février 1931.

⁴¹⁴ ASV, AES, Svizzera, pos. 224, fasc. 29, lettre de Noots à Pacelli, [s. d.].

⁴¹⁵ AASM, ABB 91/10/3, lettre de Mariétan à Anna Calpini et Henriette Chaperon, s. d. [avril? 1931].

⁴¹⁶ ASV, Congr. Concist., Sedi e vescovi tit., busta 1, fasc. 76 (Agathopoli).

⁴¹⁷ AASM, ABB 91/10/3, « Correspondance reçue en exil ».

5 | Gestion d'héritage (1931-1943)

Une fois le terrible abbé parti, la communauté des chanoines panse ses plaies et affronte un avenir incertain. Le nouveau supérieur élu en août 1932, M^{gr} Bernard Burquier, doit défendre le *nullius*, mettre de l'ordre dans les affaires et normaliser les rapports extérieurs. La situation dont il hérite n'est toutefois pas catastrophique sur tous les plans. Si l'on excepte les clans qui se sont formés entre professeurs, le collège se porte plutôt bien. Le mérite en revient à une équipe professorale constituée sous Mariétan. Cette dernière figurera en exergue de l'hommage d'un ancien élève du collège témoin de cette époque troublée, Fernand Gay, publié en 1982 sous le titre *La Révolution d'Againe*. En donnant le beau rôle à Mariétan, cette publication contribuera à entretenir certaines idées reçues qui ne résistent pas à l'analyse.

« Il fut question à un moment de nous réduire à un simple Prieuré »

Pendant de longs mois après la nomination de Burquier, les chanoines tremblent pour l'intégrité territoriale de l'abbaye. Le procès de juridiction rouvert par Bieler en 1927 est toujours

en cours. En décembre 1932, les ultimes détails se négocient âprement avec la Congrégation consistoriale. Aidé par Noots, le nouvel abbé se montre habile diplomate pour contrer l'évêché de Sion qui prétend que l'abbaye renonce aux paroisses d'Aigle-Leysin, de Vérossaz et de Vérollez.

Le suspense est enfin levé avec la bulle papale du 11 octobre 1933⁴¹⁸. Le verdict consiste en un quasi-statu quo. Rome confirme le maintien du *nullius* et des paroisses mixtes, mais concède à Sion la transformation des paroisses régulières de Bagnes, Vollèges, Vétroz et Plan-Conthey en paroisses séculières. Concrètement, les chanoines desservants font place à des prêtres du diocèse de Sion.

Aux chanoines déçus, Burquier rappelle que le boulet n'est pas passé loin :

*« Oui, il peut paraître de prime abord que nous avons été sacrifiés puisque nous avons perdu quatre paroisses, sans aucune compensation en retour. Oui, il peut paraître ainsi à première vue, si tous nos droits avaient été incontestables, mais il faut d'abord nous consoler en pensant que nous aurions pu sortir de cette épreuve bien plus touchés, et même que nous l'avons échappé belle, puisqu'il fut question à un moment de nous réduire à un simple Prieuré. »*⁴¹⁹

La cession des quatre paroisses se révèle difficile à appliquer. Confronté à une pénurie de prêtres, Bieler n'est pas en mesure de remplacer immédiatement les chanoines en poste⁴²⁰. Il s'aperçoit en outre que la situation financière de chaque paroisse doit être démêlée entre l'abbaye et les communes⁴²¹. Selon l'usage en Valais, ces dernières sont censées assumer les

⁴¹⁸ « Pastoralis cura omnium », *Acta apostolica sedis*, 26 (1934), p. 50.

⁴¹⁹ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de M^{sr} Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye en juin 1934, Saint-Maurice.

⁴²⁰ AES, 367/309, lettre de Bieler à Burquier, [juillet-août 1935].

⁴²¹ Dossier CH AES, 367/309.

frais du culte. Burquier estime qu'elles doivent reprendre les dettes de l'abbaye pour les constructions et les réparations de presbytères et de cures dont elle a pris l'initiative. La commune de Conthey refuse énergiquement de devenir propriétaire de la cure de Plan-Conthey⁴²². Décidée à l'époque de Mariétan, la construction avait coûté quelque 55 000 francs en 1919. Une somme bien supérieure à la normale, car à la suite de certains différends, les paroissiens avaient cessé d'y œuvrer gratuitement comme il était de coutume. Pour ne rien arranger, l'abbaye avait fait appel à des exécutants extérieurs à Plan-Conthey, un choix qui avait fort déplu à la commune. Dans les négociations pour la reprise de la cure, Bieler refuse non seulement de soutenir Burquier, mais dénonce même les faits au nonce, arguant que les anciens desservants avaient détérioré les vignobles et les terrains à leur bénéfice, et que l'abbaye avait vendu des parcelles à vil prix⁴²³. À force de patientes tractations incluant le nonce, Felder et Noots, Burquier obtiendra gain de cause, et la commune de Conthey versera 19 500 francs à l'abbaye pour acquérir la cure en octobre 1936⁴²⁴.

À cela s'ajoute la résistance des paroisses attachées aussi bien au lien avec l'abbaye qu'aux desservants. À Vollèges par exemple, les chanoines Dénériaz et Pasquier sont très appréciés. Des fidèles mécontents vont jusqu'à barricader l'entrée de la cure pour empêcher le remplaçant séculier d'en prendre possession⁴²⁵.

Le successeur de Burquier, M^{gr} Haller, ne sera pas libéré du poids de ces transitions. Il se retrouvera en porte-à-faux avec Bieler, en particulier à Vollèges la mal dotée, où chacun

⁴²² AASM, COM 601/651/2, lettre de Burquier à Felder, 16 février 1935.

⁴²³ CH AES, 367/309, lettre de Bieler au nonce Bernardini, 29 février 1936.

⁴²⁴ AASM, COM 601/651/2, lettre de Felder à Burquier, 2 octobre 1936.

⁴²⁵ Le journal *Le Rhône* publie une lettre ouverte de paroissiens de Vollèges à l'occasion de l'installation à Vollèges de nouveaux desservants de la paroisse, le 11 septembre 1936, ainsi qu'un article sur les difficultés de la transition le 22 septembre 1936.

répugne à envoyer un curé⁴²⁶. Dans cette paroisse très pauvre, l'exploitation du lopin de terre attenant au presbytère constitue un complément obligatoire aux maigres ressources curiales. Cédant à son impérieux confrère de Sion, Haller y enverra deux chanoines assez expérimentés en la matière pour pouvoir s'en sortir⁴²⁷. Au contraire de Vollèges, la paroisse de Bagnes bénéficiera longtemps de l'attention de l'abbaye, en raison non seulement de la grande école dont elle a la charge, mais également de la présence d'ouvriers occupés aux chantiers de Fionnay et Mauvoisin – nous y reviendrons.

Les legs missionnaires et immobiliers

Après les questions de juridiction, la deuxième préoccupation de Burquier est de rattraper le fiasco missionnaire provoqué par Mariétan. Durant l'année 1933, la position des chanoines à Bangalore, méprisés par les missionnaires anglais, est grandement fragilisée. Deux mois après son élection, Burquier se rend sur place accompagné d'un chanoine anglophone, John Roger Fox⁴²⁸. Ce qu'il observe le convainc de mettre un terme à cette mission et de chercher une autre occasion. Il jette bientôt ses regards sur le Sikkim, ou du moins sur la partie non indépendante de cette région située aux confins du Tibet, du Népal et du Bhoutan britannique⁴²⁹. Peuplée de quelque 110 000 habitants, elle compte pendant les années 1930 environ un millier de catholiques dépendant du diocèse de Calcutta⁴³⁰. Grâce au soutien de Rome, Saint-Maurice y reprend à partir de 1934 une mission que les pères des Missions étrangères de Paris avaient commencée en 1882. Burquier prépare mieux le terrain

⁴²⁶ CH AES, 367/309, lettre de Bieler à Haller, 8 novembre 1948.

⁴²⁷ CH AES, 367/309, lettre de Haller à Bieler, 11 août 1950.

⁴²⁸ Fox 1983, p. 63-66.

⁴²⁹ GUEX 2015.

⁴³⁰ «Nouvelles religieuses», *La Liberté*, 8 juin 1937.

et ne commet pas les mêmes erreurs que Mariétan. Pas question de négliger la sélection et la formation linguistique des futurs missionnaires dont la plupart feront un séjour préalable d'une année en Angleterre. Il envoie le jeune Aurelio Gianora rejoindre le chanoine Fox sur place afin d'établir les bases de l'entreprise. L'abbé crée un fonds de secours pour les missionnaires et met au point une réelle stratégie de financement par voie d'appels dans les *ESM*, par l'organisation de conférences et de projections de films produits par les chanoines et par la création de la revue *L'Écho du Sikkim*⁴³¹. La mission est un succès avec, en guise de couronnement en 1937, la nomination par le pape du prodige de 29 ans, Gianora, au poste de préfet apostolique du Sikkim⁴³².

Le troisième sujet d'inquiétude du nouvel abbé est un embarrassant legs immobilier : la maison d'études de Rome, dont la construction en 1928 a englouti un don d'Hélène de Bavier de 300 000 francs suisses⁴³³, l'équivalent de 2 000 000 francs en 2018⁴³⁴. Avec ses vingt chambres, le *collegio* est trop grand pour les seuls besoins de l'abbaye qui est tenue d'envoyer un certain nombre de séminaristes au Salesianum de Fribourg⁴³⁵. L'ambition de Mariétan d'en faire « le » séminaire suisse de Rome, à l'égal du fameux séminaire français, se montre illusoire. L'accord signé avec l'évêque de Bâle, M^{gr} Ambühl, en 1927 pour qu'il y envoie les séminaristes de son diocèse a fait long feu. Pour parachever la débâcle, la crise économique qui affecte la fortune d'Hélène de Bavier conduit à la fermeture de la maison à l'automne 1935⁴³⁶.

⁴³¹ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de Burquier au chapitre général, 12 juillet 1937.

⁴³² « Nouvelles religieuses », *La Liberté*, 8 juin 1937.

⁴³³ AASM, COM 342/21/1/I, Mariétan, « Pro memoria », [avril? 1931].

⁴³⁴ Selon le calculateur de renchérissement de l'Office fédéral de la statistique, http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/f/lik_rechner.htm.

⁴³⁵ AASM, COM 344/520/1, lettre de Burquier au nonce Bernardini, 29 janvier 1937.

⁴³⁶ AASM, COM 640/001/2/II, lettre du chanoine de Bavier à Burquier, 5 juin 1935.

Enfin, l'abbé Burquier doit impérativement reprendre en main la communauté, en commençant par le chapitre. Il opte pour un style de direction aux antipodes de celui de son prédécesseur. Sans pour autant négliger la discipline – la défense d'emporter des boissons alcoolisées dans les cellules ainsi que l'obligation du silence sont rappelées régulièrement –, l'abbé restaure le chapitre dans ses fonctions premières : tenue de conférences spirituelles, débats sur des cas de morale et discussion des affaires temporelles de l'abbaye que les opérations risquées de Mariétan ont passablement embrouillées. À l'aise avec les chiffres et sûr de sa stratégie, Burquier s'attaque à des travaux nécessaires que son prédécesseur avait négligés au profit d'œuvres certes élevées, mais moins urgentes que la restauration de l'église abbatiale (1933)⁴³⁷. L'installation du chauffage central (1933-1934) lui vaut une certaine popularité à l'intérieur de l'abbaye. Ses projets sont guidés par le souci d'assurer la prospérité de celle-ci, d'améliorer le confort ainsi que les conditions de silence et d'intimité. Sous son abbatiat, la communauté s'accroît et ses activités fleurissent. Surtout, de l'avis du chanoine Fleury, il parvient à rétablir un climat de paix au sein de l'abbaye et à attirer les sympathies de l'extérieur⁴³⁸. Tout au long des années 1930, Burquier s'applique à normaliser les relations de l'abbaye avec les diocèses voisins et à coordonner l'Action catholique en bonne intelligence avec eux⁴³⁹. Un exemple notoire de cette entente, encore en vigueur aujourd'hui, est la messe radiodiffusée pour les malades. Elle sera retransmise alternativement depuis Saint-Maurice et depuis Carouge à partir du 12 mai 1940. M^{gr} Besson avait prié l'abbaye « *d'accepter ce ministère, en raison de sa belle tradition liturgique* »⁴⁴⁰.

⁴³⁷ BUSSARD 1943, p. 79 ; voir aussi LÜTHI 2015.

⁴³⁸ AASM, COM 210/2/8/II, allocution pour l'élection du nouvel abbé, chapitre général, 14 juin 1943.

⁴³⁹ AASM, COM 344/601/1, lettre de Burquier à Besson, 6 octobre 1937.

⁴⁴⁰ KOLLY 2009, p. 15.

Cette belle tradition, l'administration de Burquier en est l'héritière, mais non l'initiatrice. Le soin dévolu du temps de Mariétan à la liturgie dans les offices, l'encouragement prodigué au renouvellement de l'art sacré et l'ouverture sur la France par le biais du réseau maritanien ont singulièrement contribué à accroître la renommée de l'abbaye. Enfin dans le domaine du collège – si essentiel au développement de la communauté –, les efforts de Mariétan pour donner aux chanoines une meilleure formation et pour affecter les bonnes personnes au bon poste vont porter leurs fruits dès le tournant des années 1930.

Éveilleurs et illuminés, prêtres ou poètes

Au collège s'active un groupe de jeunes professeurs bien identifié par les multiples témoignages d'anciens élèves qu'ils ont marqués irrémédiablement⁴⁴¹. Le noyau dur est composé de quatre enseignants : les chanoines Paul Saudan (1897-1966), Norbert Viatte (1905-1967), Alexis Peiry (1905-1968) ainsi que le jeune poète français Edmond Humeau (1907-1998), qui commencent à enseigner à la fin des années 1920. Ils vont immédiatement s'émanciper des rigidités d'un enseignement fondé essentiellement sur la récitation. Jusqu'à la fin des années 1920, l'enseignement au collège a mis l'accent sur les classiques et la littérature catholique. Le manuel de référence – qui figurera au programme du collège jusqu'en 1962⁴⁴² – est celui du jésuite français Jean Calvet⁴⁴³. Ponctué d'affirmations péremptoires, il dénigre tout ce qui n'est pas littérature catholique. Si les éditions de 1920 et de 1927 se contentaient

⁴⁴¹ En particulier BORGEAUD 1952, CHAPPAZ 1977, GAY 1982, CHAPPAZ, BILLE 1984, CAMPICHE 1991 ; voir aussi *Le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice* 2007.

⁴⁴² *Palmarès*, 1961-1962.

⁴⁴³ CALVET Jean, *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*, Paris : J. de Gigord, 1948 (1920).

de se montrer très réservées sur l'apport de la littérature récente, l'édition de 1948 tranche catégoriquement. Pour elle :

« La guerre de 1914-1918 n'apporte rien de nouveau dans la littérature [...] [elle] n'a pas profondément changé les esprits. [...] On a vu se développer la littérature de surenchère dans l'exaspération des écoles. Aux fantaisistes ont succédé pour une saison ou deux le dadaïsme, pour trois ou quatre saisons le surréalisme, pendant que le naturalisme reviviscent donnait naissance au populisme. Assez de désordre était créé pour que prit consistance vers 1930 le désir d'un retour au classicisme. Mais il n'y a dans tout cela qu'agitation superficielle; c'est plus au fond qu'il faut chercher les caractères essentiels de l'époque. »⁴⁴⁴

La revue de la littérature de 1900 à 1920 tient en quatre pages (sur plus de 700!) et se résume à quelques maîtres, Barrès, Proust, Mauriac, Maurras, sans oublier Gide dont la personnalité jugée « contradictoire » et « trouble » ne laisse toutefois pas d'inquiéter Calvet. Pour le roman, Henri de Montherlant, Georges Bernanos, Louis Bertrand et Édouard Estaunié trouvent grâce à ses yeux. En poésie, Paul Claudel, Francis Jammes, la comtesse de Noailles, Paul Valéry, Paul Fort et Louis Mercier passent la rampe, tandis que l'œuvre d'Apollinaire est jugée mal déglagée de l'enfance⁴⁴⁵.

Dans les contenus comme dans la forme, la nouvelle équipe aigaunoise fait souffler un esprit nouveau. Sans négliger les classiques et la littérature catholique, les Claudel et Bernanos de rigueur, ils font aussi lire Ramuz, Cocteau, Rimbaud ou encore Reverdy. Humeau introduit même des courants et des auteurs proscrits par Calvet, tel que le surréalisme. Des poèmes de Paul Éluard et de Max Jacob circulent alors confidentiellement

⁴⁴⁴ CALVET Jean, *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*, Paris: J. de Gigord, 1948 (1920), p. 868.

⁴⁴⁵ CALVET Jean, *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*, Paris: J. de Gigord, 1927, p. 724.

«sur des dépliants imprimés tenant dans le creux de la main»⁴⁴⁶. Le chanoine Saudan accepte de prêter discrètement des livres de Léon Bloy à l'un ou l'autre élève passionné. Georges Borgeaud, Maurice Chappaz et Fernand Gay en sont des lecteurs enthousiastes⁴⁴⁷. Gay se retrouve même en délicatesse avec sa mère à qui ces lectures semblent suspectes d'un point de vue catholique⁴⁴⁸. Elles finiront par être interdites au collège, où la polémique divise aussi les chanoines. La plupart d'entre eux les décrivent, obligeant Closuit, Saudan, Viatte et Peiry à faire profil bas⁴⁴⁹.

Les méthodes de ces professeurs et surtout leurs rapports à la classe sont beaucoup plus personnels et engagés. Sommés d'écrire, de chercher le Beau, de trouver le mot juste et d'être authentiques, certains élèves sont sous le choc de cet enseignement exigeant. Chaque rédaction est «une épreuve de sincérité»⁴⁵⁰. L'enchantement ne se limite pas au seul domaine littéraire. Dans les cours d'esthétique musicale et de littérature grecque, Saudan leur apprend à écouter, à prendre parti, à établir des liens avec l'actualité⁴⁵¹.

Des vocations littéraires vont ainsi naître parmi les élèves les plus doués et les plus sensibles, en particulier Maurice Chappaz, Georges Borgeaud, Jean Cuttat, Fernand Gay ou encore, quelques années plus tard, Michel Campiche. Ces enseignants, confiera Borgeaud, ont «pris la littérature comme un absolu et presque comme un élément du sacré», ils leur ont «mis la

⁴⁴⁶ CHAPPAZ, BILLE 1984, p. 17.

⁴⁴⁷ ALS, Fonds Georges Borgeaud, lettre de Georges Borgeaud à Maurice Chappaz [Saint-Maurice], 28 octobre 1932.

⁴⁴⁸ AASM, AMI 3/10/5, correspondance entre Fernand Gay et Edmond Humeau entre 1930 et 1932; Gay n'a pas d'argent pour acheter des livres, Saudan lui a prêté deux livres de Léon Bloy, sa mère s'en est aperçue et lui a fait une scène.

⁴⁴⁹ ALS, Fonds Georges Borgeaud, lettre de Georges Borgeaud à Maurice Chappaz [Saint-Maurice], 28 octobre 1932.

⁴⁵⁰ CHAPPAZ 1977, p. 31.

⁴⁵¹ CAMPICHE 1991, p. 57.

littérature dans la tête» à un point tel qu'ils auraient considéré manquer leur vie s'ils ne devenaient pas écrivains⁴⁵². Chappaz et ses compères se disent les «*apprentis*» de Humeau⁴⁵³ – les «*Illuminés*» dans *Le Préau* de Borgeaud. Les traces tangibles de cette émulation créatrice se retrouvent dans les *ESM*, qui publient un nombre record de textes d'élèves durant l'année scolaire 1931-1932⁴⁵⁴. De cet enseignement hors du commun, selon Chappaz, les élèves ne peuvent déduire que deux projets de vie acceptables : le sacerdoce ou l'écriture⁴⁵⁵.

L'alternative se pose plus gravement pour les maîtres que pour leurs disciples. Humeau, qui n'a étudié qu'une année au petit séminaire d'Angers, hésite à franchir le pas⁴⁵⁶. Amené à Saint-Maurice sur la recommandation de Maritain et avec le soutien de Saudan, il est engagé au collège à l'automne 1929. Décision est prise de ne pas l'admettre au monastère comme novice, mais comme oblat : en attendant que sa vocation se précise, il portera donc une soutane tout en restant laïc. En plus des cours qu'il donne, il collabore à *La Patrie valaisanne*⁴⁵⁷, où il échange des amabilités avec *Le Confédéré* sous le pseudonyme de Serge Michel et publie sous ses initiales des poésies et des odes catholiques de sa composition, ainsi que de la critique artistique et littéraire. Dans un essai intitulé *Axonométrie romand* (Paris, 1932), il synthétisera son expérience d'immersion dans le contexte culturel romand et sa rencontre décisive avec l'architecte Alberto Sartoris. Il est en somme un jeune auteur catholique bien ancré dans les débats artistiques et politiques de son temps, et qui cherche à se faire publier. À la NRF, notamment, où Jean Paulhan lui refuse ses textes au nom du

⁴⁵² Interview de Borgeaud par Bertil Galland le 18 janvier 1990 dans la série *Plans fixes* (n° 1072, 1990, Radio Télévision suisse).

⁴⁵³ LONEFAT 1996, p. 38.

⁴⁵⁴ LONEFAT, RODUIT, DESLARZES 2006, p. 277.

⁴⁵⁵ CHAPPAZ 1977, p. 30.

⁴⁵⁶ GAY 1982, p. 208.

⁴⁵⁷ AASM, AMI 3/90/5.

comité, mais l'encourage à continuer, charmé par les défauts et l'inexpérience de ses poèmes⁴⁵⁸. Malgré les duretés de la voie littéraire, c'est elle qui l'emporte. La vie en communauté dans ce goulet d'étranglement de la vallée du Rhône lui devient de moins en moins supportable, d'autant qu'elle correspond à la nécessité de gagner sa vie plutôt qu'à un choix, confie-t-il à Maritain⁴⁵⁹. Ayant fait une croix définitive sur la perspective sacerdotale, Humeau troque bientôt la soutane contre une tenue civile⁴⁶⁰.

Pour ses trois amis chanoines, le dilemme se présente différemment. Alexis Peiry se sent écartelé. Attiré par l'écriture, la peinture et la musique, ce Gruérien à la sensibilité à fleur de peau va quitter l'habit en 1941 après avoir enseigné pendant plus de dix ans le français, «*d'une manière déjà extraordinairement vivante, attirante et personnelle qui semblait annoncer les cours de M. Viatte*»⁴⁶¹. Il deviendra professeur de français à Lausanne, à l'école privée Lémania où il restera jusqu'à sa retraite. Avec la photographe Suzi Pilet, il écrira des livres illustrés pour enfants, les histoires d'Amadou⁴⁶². Peiry publiera en 1968 un premier volet autobiographique d'une finesse littéraire exquise, *L'Or du pauvre*, auquel il n'aura pas le temps de donner une suite⁴⁶³.

Norbert Viatte n'est guère moins tourmenté. Un génie «*glacé, tendre et affectueux*» chez qui tout suggère un écrivain refoulé. Des deux vocations, le sacerdoce «*a tué l'autre*»; il se

⁴⁵⁸ AASM, AMI 3/10/18, lettres de Jean Paulhan (NRF) à Humeau, 1929-1931.

⁴⁵⁹ AASM, AMI 3/10/2, correspondance Maritain-Humeau, 1929-1932.

⁴⁶⁰ AASM, AMI 3/10/4, lettre de Marcel Hofer (Lucien Marsaux) à Humeau, 10 octobre 1931.

⁴⁶¹ EBERHARDT Max, *Mes riches heures au collège de Saint-Maurice*, 1991, p. 18 (récit non publié, conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne [BCU Riponne]).

⁴⁶² Les cinq albums des aventures d'Amadou, parus à compte d'auteur durant les années 1950, ont été réédités par les éditions Joie de lire en 2013-2014.

⁴⁶³ FRANCILLON, GHIRELLI, JEANNERET, RIZEK 1998, p. 325-326.

serait senti « tenu au secret même sur sa propre confession »⁴⁶⁴. Il a presque entièrement brûlé son journal intime⁴⁶⁵. Paul Saudan est une vocation tardive. Il était promis à une belle carrière de médecin à Genève avant d'entrer à l'abbaye. Peut-être est-il celui qui échappe le plus aux tourments de l'alternative, bien qu'il souffre des rigueurs de la vie communautaire⁴⁶⁶. Musicien de talent, féru de linguistique, de philologie et de philosophie autant que de littérature, « homme d'une admirable prestance, grand, très droit » au sourire enchanteur et à la chevelure bouffante coiffée en arrière: il a un air d'artiste⁴⁶⁷. Le professorat de Saudan et de Viatte se poursuivra plus de trente ans, laissant une forte empreinte sur plusieurs générations. Leur aura en fera des « figures légendaires du collège »⁴⁶⁸.

L'idylle pédagogique connaît un incident majeur à l'été 1932, lorsque Edmond Humeau est contraint de quitter l'abbaye. Son contrat n'est pas renouvelé pour la rentrée d'automne. Que s'est-il passé? Le succès et la popularité du quatuor auprès de certains collégiens ont suscité des jalousies et des rivalités qui débouchent sur une crise interne au collège, dont les échos parviennent jusqu'à Mariétan. Il y aurait un « clan Saudan-Viatte-Peiry, etc., avec une tournure d'esprit dont d'autres chanoines souffrent beaucoup »⁴⁶⁹. S'ils souffrent, c'est peut-être qu'ils prennent ombrage de l'adoration des élèves pour cette équipe d'intellectuels⁴⁷⁰. C'est qu'ils tolèrent mal les libéralités pédagogiques de Humeau⁴⁷¹, ou le fait

⁴⁶⁴ CUTTAT Jean, « Norbert Viatte, moine jurassien », *Le Jura*, 3 mars 1967; CHAPPAZ Maurice, « Prière et poésie », *Gazette littéraire*, 4-5 mars 1967.

⁴⁶⁵ SAUDAN, VIATTE 1968, p. 351.

⁴⁶⁶ SAUDAN, VIATTE 1968, p. 39; CAMPICHE 1991, p. 57.

⁴⁶⁷ CAMPICHE 1991, p. 57.

⁴⁶⁸ LONFAT 2006, p. 140.

⁴⁶⁹ AASM, ABB 91/21/1/I, lettre-mémoire de Mariétan à André de Bavier, 30 janvier 1932.

⁴⁷⁰ ALS, Fonds Georges Borgeaud, lettre de Borgeaud à Maurice Chappaz [Saint-Maurice], 5 novembre 1932.

⁴⁷¹ C'est ce que suggère le récit fictionnel d'une interruption humiliante du recteur du collège dans la classe de « l'abbé Sartaud » (alias Humeau) dans *Le*

qu'il a abandonné le froc tout en continuant à bénéficier de l'hospitalité de l'abbaye, ou encore qu'il a joué un rôle dans l'édification à Lourtier d'une église ultramoderne qui sera à l'origine d'une vive polémique en 1932. Humeau expie-t-il pour les autres? Il est plus aisé de se débarrasser de ce jeune professeur laïc que de ses compères en habit.

Son départ pour Paris, où il vit d'expédients, est vécu comme un cataclysme par ses « apprentis », dont beaucoup lui écriront et lui resteront fidèles⁴⁷². Ils se sentent persécutés par des chanoines hostiles qui font la chasse aux livres échangés en sous-main – souvent prêtés par Saudan. Jugés presque aussi dangereux que Léon Bloy, Charles-Ferdinand Ramuz, Paul Claudel ou encore telle biographie de Debussy par André Suarez sont traqués dans les serviettes⁴⁷³. Pas étonnant que, pour ces élèves, « l'affaire Humeau » se confonde avec l'affaire Mariétan, dont ils n'ont saisi que des bribes. Bien que Humeau soit congédié plus d'une année après le départ de l'abbé, certains élèves les considèrent (ou les ont considérés *a posteriori*) comme les victimes d'un même mouvement conservateur, hostile au nouveau vent pédagogique et littéraire qui souffle sur le collège⁴⁷⁴. Le livre aux accents polémiques publié par Fernand Gay cinquante ans après les faits, *La Révolution d'Agaune* (1982), reflète tout à fait cette confusion. Il laisse entendre que Mariétan et Humeau sont tous deux des « révolutionnaires dans la tradition » et qu'ils sont sur la même longueur d'onde. Il s'agit là de faux-semblants. Une part du malentendu est à mettre au compte de l'évolution de *La Patrie* au tournant des années 1930.

Préau de BORGEAUD Georges (1952), p. 286-287; voir aussi les évocations pudiques de DUPONT LACHENAL 1953, p. 111.

⁴⁷² AASM, AMI 3/10; AASM, CHR 48/25/8; GAY 1982.

⁴⁷³ ALS, Fonds Georges Borgeaud, lettre de Borgeaud à Maurice Chappaz [Saint-Maurice], 5 novembre 1932; ALS, Fonds Georges Borgeaud, B-2-SAU, lettre du chanoine Saudan à Borgeaud, 19 janvier 1964.

⁴⁷⁴ GAY 1982, p. 210.

De la rubrique culturelle de *La Patrie* au scandale de Lourtier

En marge des éditoriaux, des articles moralistes et des diatribes antisémites qui le profilent comme un journal catholique intégriste, la rubrique littéraire et culturelle de *La Patrie* semble suivre une voie propre. Cet essor est assez bref et correspond à la période où Humeau en est un contributeur régulier, entre 1929 et 1931. Il tente alors de se mettre à la remorque de deux revues du renouveau catholique, *Nova et Vetera* et *Ars sacra* qui, au milieu des hésitations de l'époque entre ordre et avant-garde, prennent le parti d'une modernité «moyenne»⁴⁷⁵. Fondée en 1926 par l'abbé Charles Journet, *Nova et Vetera* s'adresse à un «public cultivé» qu'il nourrit d'articles et de comptes rendus des manifestations intellectuelles, artistiques et littéraires⁴⁷⁶. Créé l'année suivante par le Groupe de Saint-Luc, *Ars sacra* alimente le débat sur l'art chrétien et rend compte des réalisations et des réflexions des membres du Groupe. Les pages culturelles de *La Patrie* s'en font le relais dès novembre 1929, fustigeant ceux qui «retardent» et qui s'accrochent à «des formules esthétiques médiocres et périmées»⁴⁷⁷. Si ces pages encensent régulièrement les œuvres de Cingria⁴⁷⁸, Humeau s'autorise quelques réserves à l'égard de ce dernier, tout en appelant de ses vœux de pouvoir admirer ses réalisations dans une future cathédrale de Sartoris⁴⁷⁹!

Pure coïncidence, cet appel du pied de Humeau en faveur de son ami architecte intervient le jour même du départ de

⁴⁷⁵ JUNOD, KAENEL 1993, p. 34.

⁴⁷⁶ CAREY 1986, p. 92.

⁴⁷⁷ Jean-Blaise, «La Société St-Luc et l'art religieux», *La Patrie valaisanne*, 5 novembre 1929.

⁴⁷⁸ WÜRSTEN E., «Beaux-Arts. Alexandre Cingria. Son exposition au Musée Arlaud», *La Patrie valaisanne*, 8 février 1930; L. P. [Chanoine Louis Poncet], «Trois grands panneaux décoratifs d'Alexandre Cingria à Ste-Marie de Finhaut», *La Patrie valaisanne*, 18 octobre 1930.

⁴⁷⁹ HUMEAU Edmond, «Art vivant. A. Cingria», *La Patrie valaisanne*, 5 mars 1931.

Mariétan de Saint-Maurice, le 5 mars 1931. Or, la sortie de scène de l'abbé n'est pas sans conséquence sur *La Patrie*. En novembre 1931, elle fusionne avec *L'Écho de Sierre* et quitte Saint-Maurice pour être imprimée sur les presses sieroises de l'OSA⁴⁸⁰. L'éditorial annonce une ligne inchangée⁴⁸¹, mais la mise en page est simplifiée et le nombre de rubriques et de collaborateurs réduit. Le chanoine Bussard et le rédacteur Antoine Favre sont peu à peu remplacés par Charles Allet qui signe désormais l'essentiel des articles. Après avoir réussi à se hisser dans le trio de tête de la presse conservatrice, elle se retire de l'avant-scène⁴⁸². Avec le nouveau conseil d'administration, c'en est fini de la collaboration régulière d'Edmond Humeau⁴⁸³. Sa signature n'apparaît plus guère, si ce n'est dans de rares articles autour de la chapelle de Lourtier en 1932.

Village très pauvre du Val de Bagnes, Lourtier a été partiellement détruit par un incendie en 1929. Des souscriptions ont été lancées dans la presse, et la Confédération a alloué des fonds pour reloger les sinistrés, mais la reconstruction de la chapelle a peu récolté. C'est dans ces circonstances d'urgence et de pénurie d'argent que Humeau va pousser la candidature d'Alberto Sartoris. Ce jeune architecte piémontais formé à Genève et à Turin est en mal de réalisation; il n'a à son actif que deux constructions dans sa ville natale, un pavillon

⁴⁸⁰ L'administration de la *Patrie valaisanne*, «À nos abonnés», *La Patrie valaisanne*, 28 novembre 1931.

⁴⁸¹ «*La Patrie Valaisanne, comme hier, sera le champion [sic] des idées religieuses, sociales et politiques du Parti conservateur catholique. Ses amis y trouveront, comme autrefois, le conseil, l'appui qu'ils lui ont demandés si souvent dans leur lutte contre l'erreur, le danger intellectuel, moral et politique du radicalisme anticlérical et du socialisme destructeurs*»; L'administration de *La Patrie valaisanne*, «À nos abonnés», *La Patrie valaisanne*, 28 novembre 1931.

⁴⁸² MARET 2012, p. 191.

⁴⁸³ AASM, AMI 3/10/7, lettre de René Leyvraz à Humeau, 5 mars 1931: «*Si j'en crois de fâcheuses rumeurs, [la nouvelle société d'administration de La Patrie] se priverait de vos services, ce qui serait à mon sens une grosse erreur.*»

d'exposition et un théâtre privé⁴⁸⁴. Ses projets futuristes peinent à convaincre, telle cette irrévérencieuse «chapelle-bar» pour Chiavari près de Gênes, où l'architecte prévoit qu'on puisse prier d'un côté et boire de l'autre. À son retour en Suisse en 1929, c'est la rencontre avec Humeau qui devient rapidement son agent attitré. Sans craindre les superlatifs, ce dernier chante ses louanges auprès du chanoine Saudan :

*«Je vous ai envoyé ce matin la plus belle œuvre de l'architecture nouvelle. Soyez sans crainte. J'affirme que Sartoris a conçu aussi beau que Bramante ou Michel-Ange.»*⁴⁸⁵

Son dernier projet, Notre-Dame du Poteau indicateur, serait une «cathédrale de l'architecture fonctionnelle, coût deux à trois millions – simple et normal, un coup de génie». Humeau lâche au passage une salve à l'encontre de l'architecte Fernand Dumas. Membre du Groupe de Saint-Luc, Dumas s'est vu confier de nombreuses églises en Romandie, notamment celle de Finhaut. Humeau engage Saudan à intercéder auprès de l'abbé Journet pour un projet que Sartoris a proposé à Fribourg, Notre-Dame du Phare :

*«Il devrait au moins publier dans [Nova et Vetera] : ce serait le lieu idéal de rencontre. Si l'abbé Journet acceptait, je pourrais écrire une note explicative, puisque je connais mieux qu'un autre le sens et la portée de cette tentative. Il ne faut tout de même pas que Dumas contraigne toute l'architecture de la Suisse romande à rester dans une médiocrité d'inspiration inexcusable aujourd'hui. Ce serait de l'abbé Journet un bel acte de courage et de compréhension.»*⁴⁸⁶

L'abstention de *Nova et Vetera* ne découragera pas les chanoines Saudan, Viatte, Poncet, Thürler et Boitzy de

⁴⁸⁴ GUBLER 1983, p. 271.

⁴⁸⁵ AASM, AMI 3/10/9, lettre de Humeau à Saudan, 24 juillet 1931.

⁴⁸⁶ AASM, AMI 3/10/9, lettre de Humeau à Saudan, 4 août 1931 ; l'abbé Journet n'en fera rien, et *Nova et Vetera* ne s'intéressera à l'architecture qu'à partir de 1935 ; RIME 2005, p. 257.

soutenir Sartoris⁴⁸⁷. Vicaire de Bagnes et desservant de Lourtier, Jean-Marie Boitzy se voit chargé de la délicate mission de convaincre Bieler de donner son autorisation épiscopale – la paroisse dépend de Sion⁴⁸⁸. Une fois les plans approuvés, «Notre Dame du Bon Conseil» est érigée en cinq mois, avec l'aide des paroissiens qui prêtent main-forte pour faire baisser les coûts. Bien que construit avec des matériaux de la région, l'édifice ultramoderne et dépouillé n'en déteint pas moins avec l'architecture de ce village reculé.

Dans un premier temps, aucune réelle polémique n'est à déplorer. Gageons que le coût modique de la réalisation, quelque 20 000 francs si l'on en croit Humeau, a contribué à ce calme⁴⁸⁹. Si la construction n'est pas du goût de tout le monde, au *Nouvelliste* par exemple, on n'en laisse rien paraître, puisque Maurice Troillet lui-même en est le parrain et qu'il a prononcé un fort bel éloge à l'occasion de l'inauguration solennelle, le 18 septembre 1932. Edmond Humeau fait passer dans *La Patrie* un compte rendu triomphant dans lequel il confère au «*fait de Lourtier*» une portée dépassant la Suisse romande⁴⁹⁰.

Le texte est-il passé entre les mailles de la censure? L'hypothèse est plausible, tant il est loin de refléter les sentiments de la rédaction en matière d'art religieux. Deux semaines plus tard, *La Patrie* publie un article aux accents xénophobes et antiprotestants. Le texte s'en prend à la décoration intérieure d'une église récemment achevée qui pourrait être celle de Finhaut :

«*Malheureusement, il est chez nous des chapelles et des églises neuves d'où l'art catholique est exclu. On y voit des vitraux,*

⁴⁸⁷ AASM, AMI 3/10/9; MORAND 1986, p. 89-90; GAY 1982, p. 212.

⁴⁸⁸ WYDER 1989, p. 272.

⁴⁸⁹ HUMEAU Edmond, «La nouvelle église de Lourtier (Valais) par Alberto Sartoris, arch., Rivaz», *Das Werk*, 19 (1932), p. 370.

⁴⁹⁰ HUMEAU Edmond, «Pierre lumineuse. La chapelle de Lourtier», *La Patrie valaisanne*, 22 septembre 1932.

faits par des artistes étrangers à notre religion qui sont de vrais repoussoirs pour nos simples fidèles. [...] Une personne disait en regardant les vitraux d'une chapelle neuve: Il ne faudrait pas laisser entrer ici les femmes en espérance, de peur que le fruit de leurs entrailles ne porte les marques de ces effrayantes figures de saints. On dirait que ces artistes, d'ailleurs bien méritants, ont voulu ridiculiser le culte des images en dessinant des figures grotesques pour les vitraux des églises.»⁴⁹¹

L'auteur affirme que seul un artiste catholique est à même de faire œuvre vraiment touchante. Il conçoit que les goûts ont changé et que les «*masses émancipées, aux aspirations illimitées*» et «*enfivrées par le théâtre et le cinéma*» ne peuvent être interpellées que par un art plus moderne, et que l'art doit évoluer, mais cet art ne peut s'éloigner à ce point de l'art ancien, médiéval : l'Enfant Jésus doit conserver les traits du plus beau des enfants, Marie doit continuer à exprimer la plus poignante douleur en même temps que la résignation, et non pas apparaître comme «*une figure de courtisane ou de laveuse quelconque*»⁴⁹².

Sur ces entrefaites, le 27 octobre 1932, Pie XI prononce un rappel à l'ordre de l'art sacré à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle pinacothèque du Vatican, dans lequel il fustige les excès du prétendu art sacré qui «*[usurpe] le nom de l'art [offense] la sainteté des églises et des autels et [trouble] la piété des fidèles*»⁴⁹³. Au cours des semaines qui suivent, plusieurs articles de *La Patrie* se réfèrent à ce discours pour condamner Lourtier et mettre en garde contre «*certain artistes et certains publics*» déjà engagés

⁴⁹¹ A. D., «L'apostolat par l'art», *La Patrie valaisanne*, 4 octobre 1932.

⁴⁹² A. D., «L'apostolat par l'art», *La Patrie valaisanne*, 4 octobre 1932.

⁴⁹³ Allocution de Pie XI «Tante opere d'arte» lors de l'inauguration de la Pinacothèque vaticane, 27 octobre 1932; reproduite et traduite dans *Actes de S. S. Pie XI*, t. 9, Paris: Maison de la Bonne Presse, 1932, p. 128-130 (citation p. 130).

sur « *les chemins dangereux* »⁴⁹⁴. La critique artistique se double d'une critique politique en prophétisant l'écroulement de cette construction « à la *Le Corbusier* ». Le journal forme le vœu que cette architecture bolcheviste ne s'installe pas en Valais « *sous un habile camouflage* », et que l'art religieux moderne soit « *banni à jamais de chez nous* »⁴⁹⁵.

Confinée jusque-là à la presse locale, la polémique sort des frontières cantonales en novembre 1932. *La Gazette de Lausanne* publie une critique anonyme d'une violence d'autant plus étonnante que l'auteur n'a pas vu la chapelle. Têléguidé par des proches du peintre Ernest Biéler, cofondateur du Heimatschutz (un mouvement voué à la préservation du paysage, de l'habitat, des coutumes et des traditions locales) et porte-drapeau de l'« école de Savièse », de tendance traditionaliste et régionaliste, il aurait ensuite regretté son emportement⁴⁹⁶. Mais les mots sont lâchés : « *Abattoir à porcs* », « *hangar à avion* », « *garage d'automobiles* », « *boîte à sucre* », les expressions pour disqualifier la chapelle sonnent comme autant de claques contre « *l'intrusion du bolchevisme architectural* »⁴⁹⁷. Pour ne pas être en reste, *La Liberté* de Fribourg va jusqu'à suggérer que Sartoris est certainement communiste⁴⁹⁸. À l'exception du poète et critique d'art Paul Budry qui prendra la défense de Sartoris, ces jugements esthétiques à l'emporte-pièce et ces imprécations anticommunistes semblent satisfaire l'opinion romande⁴⁹⁹.

⁴⁹⁴ « Le Pape et l'art religieux », *La Patrie valaisanne*, 3 décembre 1932; « Le Pape condamne la déviation de l'art religieux moderne », *La Patrie valaisanne*, 3 novembre 1932.

⁴⁹⁵ S. n., « Le fiasco de l'architecture bolcheviste », *La Patrie valaisanne*, 19 novembre 1932.

⁴⁹⁶ GUBLER 1983, p. 20.

⁴⁹⁷ S. n., « Autour d'un scandale architectural. L'église de Lourtier », *La Gazette de Lausanne*, 4 novembre 1932.

⁴⁹⁸ JEANNERET Pierre, « Miéville, André », *DHS en ligne*, version du 30 juin 2010, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4936.php>.

⁴⁹⁹ JUNOD, KAENEL 1993, p. 34 et p. 376.

Les représentants du Groupe de Saint-Luc s'abstiennent de prendre position, à l'exception de Cingria qui critique non pas Sartoris, mais le style exalté de son zélateur, Humeau⁵⁰⁰. Jusqu'à l'inauguration, les membres du Groupe ont adopté une position attentiste à l'égard de Lourtier, espérant se voir confier les travaux de décoration intérieure alors inexistante. Ne voyant venir aucune commande, nul doute qu'ils ont écumé de rage. Des amis de Sartoris, l'Allemand Willi Baumeister, le Belge Pierre-Louis Flouquet, l'Italien Baldo Guberti et les Suisses Georges Aubert et Jacques Berger ont été sollicités *pro bono*⁵⁰¹. Qui peut se permettre de travailler gratuitement? Seul Baumeister envoie une esquisse⁵⁰². Ce n'est que l'année suivante que des vitraux sont commandés. Mais ni les attentes de Sartoris, ni celles du Groupe de Saint-Luc, ni même celles de *La Patrie* ne sont satisfaites: l'heureux élu, Albert Gaeng, est un protestant vaudois, collaborateur occasionnel du Groupe de Saint-Luc, mais non membre⁵⁰³.

Si Sartoris semble souffrir beaucoup de la polémique de Lourtier, les critiques négatives contribuent à lancer sa carrière et à le profiler. Le sort de son ami et agent est moins enviable: il est prié par les instances abbatiales de quitter Saint-Maurice. Aux yeux des chanoines proches de lui, Edmond Humeau serait le véritable crucifié du scandale⁵⁰⁴. Certains interprètent son licenciement comme une suite logique à la démission de Mariétan et à la nomination de Burquier. Mais le départ de Humeau n'était-il pas programmé? Avant même la disgrâce de Mariétan, sa présence à l'abbaye est mise en cause, lui-même

⁵⁰⁰ Spectateur romand [Alexandre Cingria], «L'art religieux en Suisse romande» (tiré d'*Ars sacra* 1932), *La Patrie valaisanne*, 24 décembre 1932.

⁵⁰¹ HUMEAU Edmond, «La nouvelle église de Lourtier (Valais) par Alberto Sartoris, arch., Rivaz», *Das Werk*, 19 (1932), p. 370; HUMEAU Edmond, «Pierre lumineuse. La chapelle de Lourtier», *La Patrie valaisanne*, 22 septembre 1932.

⁵⁰² WYDER 1989, p. 274.

⁵⁰³ MORAND 1986, p. 88.

⁵⁰⁴ LONFAT 2006, p. 136.

comprenant qu'elle ne pourrait se prolonger indéfiniment⁵⁰⁵. Paul Saudan redoute qu'on l'écarte bientôt du collège à cause d'un mouvement d'opposition dans la maison. C'est qu'entre-temps, il a défroqué⁵⁰⁶. Du moment qu'il a ostensiblement renoncé à l'option du sacerdoce, au nom de quoi resterait-il à l'abbaye, et même au collège? Les rares laïcs qui y sont engagés y enseignent des matières spécialisées telles que la gymnastique. Point n'est besoin de payer un professeur de français quand de nombreux chanoines peuvent remplir cet office. Si Humeau n'est pas parti plus tôt, c'est que ses tentatives et celles de ses amis pour lui trouver un travail dans l'édition à Paris n'ont pas abouti⁵⁰⁷.

Pour en finir avec la « Révolution d'Agaune »

Que faire de la légende dorée de Mariétan qui, issue de *La Révolution d'Agaune*, a été perpétuée dans tant de publications⁵⁰⁸? Il est désormais possible d'en réviser certaines composantes. Certes, l'abbé a fait du collège un foyer de formation et de rayonnement littéraires, mais une part du mérite ne revient-elle pas aux nouveaux chanoines et enseignants de talent qu'il a recrutés? Gageons du reste que c'est surtout pour plaire à Maritain qu'il avait engagé Humeau. Les sources ne montrent pas que l'abbé se soit préoccupé de lui ou de ce qu'il enseignait. Et pour cause: Mariétan avait bien d'autres soucis entre 1929 et 1931. Tout indique qu'il aurait désapprouvé les lectures surréalistes et les exercices de style proposés en classe s'il en avait eu vent⁵⁰⁹. Ses goûts, plus proches du *Manuel* de Calvet, tendaient vers la littérature hagiographique et des

⁵⁰⁵ AASM, AMI 3/10/9, lettre d'Henri Ferrare à Humeau, 25 janvier 1931.

⁵⁰⁶ AASM, AMI 3/10/4, lettre de Marcel Hofer (Lucien Marsaux) à Humeau, 10 octobre 1931.

⁵⁰⁷ AASM, AMI 3/10/2, lettre de Maritain à Humeau, 16 juin 1932.

⁵⁰⁸ Notamment *Alberto Sartoris et le Valais* 1983; MORAND 1986; WYDER 1989; MÜTZENBERG 1997; FORNEROD, FRANÇILLON 1997.

⁵⁰⁹ CH AES, 367/305, lettre de Mariétan à Bieler, 11 avril 1921.

auteurs catholiques morts en 1914 tels qu'Ernest Psichari, Charles Péguy et Joseph Lotte⁵¹⁰. Et qu'aurait-il pensé des options politiques du jeune poète après son retour à Paris? Partisan d'un conservatisme extrême, il aurait été scandalisé des hésitations de Humeau, brièvement tenté par le communisme et l'anarchisme⁵¹¹ avant de s'orienter vers le socialisme libertaire puis vers le non-conformisme et le personnalisme en fréquentant le cercle d'*Esprit*⁵¹².

Les tendances artistiques avant-gardistes attribuées à Mariétan et qui ajoutent encore à son aura sulfureuse sont pareillement à réviser. Sa contribution au renouveau de l'art sacré est indéniable, par l'accueil et le soutien accordé à Saint-Maurice aux membres du Groupe de Saint-Luc, constitué à Genève en 1919 autour du peintre et verrier Alexandre Cingria⁵¹³. Toutefois, le soutien de l'abbé est bien souvent tiède ou indirect. Certaines œuvres ont été commandées en son absence ou sur la suggestion d'intermédiaires aux goûts plus audacieux. Ainsi le chanoine Louis Poncet joue-t-il un rôle discret, mais actif dans la promotion de l'art sacré. Par l'entremise des frères Poncet, Maurice Denis – qui n'est pas membre de Saint-Luc – réalise la mosaïque du maître-autel de l'abbatiale en 1920. Au moment où la décision de lui attribuer ce travail a été prise, Mariétan était en convalescence à Fribourg. Il n'a fait qu'avaliser le choix du chapitre, après le rejet du projet d'Alexandre Cingria qui avait la faveur du chanoine Bourban⁵¹⁴. C'est encore par le biais des Poncet que l'architecte Adolphe Guyonnet et le peintre Gaston Faravel réaliseront la chapelle du collège en 1925. Enfin, d'autres œuvres seront commandées après le départ forcé de l'abbé. Tel est le cas de l'église de Lourtier, construite en 1932,

⁵¹⁰ AASM, ABB 91/10/, lettre de Mariétan à Henriette Chaperon et Anna Calpini, 20 avril 1932.

⁵¹¹ AASM, CHR 48/25/8, journal intime de Marcel Michelet, 23 février 1934.

⁵¹² HUMEAU 1979, p. 581 ; WINOCK 1975, p. 145-146.

⁵¹³ MORAND 1986 ; ROHNER 2006.

⁵¹⁴ AASM, COM 210/002/7, chapitre général, 22 juillet 1919.

à laquelle le nom et l'influence de Mariétan ont été abusivement rattachés⁵¹⁵. Prétendre que Lourtier serait « *une forme de réponse au bannissement de Mariétan* » est tout simplement une erreur qui trahit une vision romantique peu soucieuse de vérification⁵¹⁶. La construction de ce bâtiment de style rationaliste en rupture avec la tradition doit autant à des considérations économiques qu'aux instances d'Edmond Humeau, des chanoines Saudan et Boitzy⁵¹⁷. Si un évêque porte quelque responsabilité dans le projet, c'est Bieler, qui l'a approuvé.

Les supposées hardiesses esthétiques de Mariétan n'ont donc rien à voir avec sa mise à l'écart⁵¹⁸. Et on a vu ce qu'il fallait penser de son aura de prélat « *trop libéral* »⁵¹⁹. S'il a accordé sa confiance à certains chanoines en matière artistique, son autoritarisme a avant tout frustré une grande partie de la communauté. L'abbaye est ressortie durablement marquée par cette période hâtivement qualifiée de révolutionnaire. Les témoignages des chanoines Marcel Michelet et Joseph Pythoud sont à cet égard accablants : spectacle de désolation⁵²⁰, désunion des confrères⁵²¹. Burquier remarque que « *sous la cendre* », l'évocation de Mariétan en communauté suscite encore, « *malgré les années, un feu ardent* »⁵²².

Joseph Mariétan s'éteint le 10 janvier 1943. À cause de la guerre, il ne peut être question de ramener le corps à Saint-Maurice. Il sera inhumé à titre provisoire dans le caveau des

⁵¹⁵ MÜTZENBERG 1997, p. 207 ; FORNEROD, FRANCILLON 1997, p. 250 ; *Alberto Sartoris et le Valais* 1983, p. 8-9.

⁵¹⁶ WYDER 1989, p. 272.

⁵¹⁷ GUEX 1971, vol. 3, p. 121.

⁵¹⁸ Contrairement à ce qui est suggéré dans MÜTZENBERG 1997, p. 207, et dans FORNEROD, FRANCILLON 1997, p. 250.

⁵¹⁹ MORAND 1986, p. 84.

⁵²⁰ AASM, CHR 48/25/8, journal intime de Marcel Michelet, 2 novembre 1932.

⁵²¹ AASM, CHR 43/50/1, lettre de Pythoud au prieur Louis Mariaux, 10 avril 1929.

⁵²² AASM, ABB 91/10/2, lettre de Burquier à Mariétan, 9 juin 1942.

évêques de la cathédrale d'Annecy⁵²³. Cette solution, qui devait être temporaire, va toutefois se prolonger, malgré plusieurs démarches insistantes des fidèles de Mariétan, toutes esquivées par le conseil abbatial. L'épopée du retour de sa dépouille mortelle révèle la hantise de la communauté d'assister à un réveil des passions. Il ne faudra pas moins de 34 ans pour que l'encombrante dépouille de l'abbé déchu puisse entrer à l'abbaye⁵²⁴. Le 17 novembre 1977, les chanoines parviennent à la rapatrier et à l'inhumer sans que rien transpire dans la presse. On imagine leur déplaisir lorsque, cinq ans plus tard, le brûlot de Fernand Gay ravive un souvenir que l'on croyait éteint. En prétendant rendre justice aux victimes des « réactionnaires » de l'époque, son livre esquisse un rapprochement entre la « Révolution d'Agaune » et Mai 68 ! Il va même jusqu'à faire de Mariétan « l'humble précurseur de Jean XXIII »⁵²⁵. Par un singulier retournement de l'histoire, *Le Confédéré*, qui était plutôt anticlérical et opposé à Mariétan pendant les années 1920, reprend à son compte la réhabilitation de Mariétan, « un prélat éclairé » victime de « l'intolérance »⁵²⁶. Si *La Gazette de Lausanne* reçoit l'ouvrage avec plus de circonspection, dénonçant l'« humeaulâtrie » et les raccourcis partisans de l'auteur, elle n'en cautionne pas moins la légende de l'audace esthétique de Mariétan et la fable de sa déposition pour cause d'esprit trop « novateur »⁵²⁷. Finalement, seul *Le Nouvelliste* renvoie Fernand Gay à ses arguments lorsque ce dernier affirme que « le peuple valaisan a le droit de savoir de manière encore plus précise ce qui est arrivé à l'un des plus grands d'entre eux ». L'auteur de l'article, Henri Maître, appelle de ses vœux une recherche

⁵²³ AASM. ABB 91/25/7 I, lettre de Marie Molayron à Burquier, 3 février 1943.

⁵²⁴ AASM, COM 342/20/1.

⁵²⁵ GAY 1982, p. 38.

⁵²⁶ RIBORDY Adolphe, « De l'intolérance » et SCHMID P., « La Révolution d'Agaune », *Le Confédéré*, 10 septembre 1982.

⁵²⁷ PACCOLAT Jean-Paul, « En 1930, l'entrée du Valais en poésie », *La Gazette de Lausanne*, 29 mai 1982.

historique propre à «*éclaircir le débat [...], analyser la manière dont la “révolution” fut conduite, les raisons de son refus et l’emprise qu’elle eut dans la vie intellectuelle et spirituelle valaisanne*»⁵²⁸.

Chanoines en crise : M^{gr} Burquier à l’heure des choix

Dès la reprise en main de l’abbaye après son élection, Burquier se signale par une gestion aux antipodes de celles de Mariétan. Fin connaisseur de l’abbaye de Saint-Maurice qu’il a beaucoup fréquentée, l’homme de plume Léon Savary les comparait ainsi :

*«M. le chanoine Bernard Burquier offrait avec M^{gr} Mariétan le plus parfait contraste. Autant ce dernier était sujet à l’enthousiasme déraisonnable, ou au dénigrement systématique, autant Burquier était soucieux de savoir en toutes choses, raison garder [...]; autant Mariétan cédait très facilement à l’humeur du moment, autant Burquier était fait pour diriger un monastère et Mariétan s’en était révélé tout à fait incapable.»*⁵²⁹

Les sources confirment, du moins en partie, cette vision. Avec Burquier, le ton et le contenu des séances de chapitres claustraux changent totalement. C’en est terminé des rappels incessants à la soumission qui dominaient les séances. Sans pour autant négliger la discipline – la défense d’emporter des boissons alcoolisées dans les cellules, l’obligation du silence sont rappelées régulièrement –, Burquier ne réduit pas les séances à des rappels à l’ordre, mais réinstaure la discussion des cas de morale et les

⁵²⁸ MAÎTRE Henri, «À propos de *La Révolution d’Agaune* de Fernand Gay», *Le Nouvelliste et Feuille d’avis du Valais*, 29 août 1982; voir aussi, du même, «*La Révolution d’Agaune* de Fernand Gay», 5-6 juin 1982.

⁵²⁹ BCU, LD 28, B-10, SAVARY Léon, *Les Chasubles violettes*, 3^e volet inédit de ses mémoires, p. 40.

conférences spirituelles⁵³⁰. Et surtout, il renoue avec l'exigence d'informer le chapitre. Répondant aux vœux exprimés par les confrères, les jeunes surtout, d'une claire vision des revenus, il livre aux capitulants des comptes rendus sans fard des affaires de l'abbaye, expose chiffres et difficultés, tout en affichant une prudence, mais aussi une confiance et un respect de l'autre qui n'ont pas peu contribué à le faire aimer.

Le portrait très flatteur du nouvel abbé comporte toutefois des zones d'ombre, en particulier dans la gestion des crises de vocation. Il doit faire face à des cas dramatiques en partie imputables à la politique de recrutement aveugle de son prédécesseur. Confronté à une pénurie incompatible avec ses ambitions, ce dernier s'est montré peu sélectif avec des candidats qu'il a poussés jusqu'au sacerdoce. Chez un certain nombre de novices, des signes auraient pourtant dû l'alerter : difficultés à supporter les vœux d'obéissance et de célibat, neurasthénie, ou encore « *comportements inadéquats* » avec les élèves – les sources ne permettent pas d'en dire plus.

En trivialisant ces indices, Mariétan et le maître des novices ont fait fi de la statistique communément admise à Saint-Maurice qui veut que seul un postulant sur trois devienne prêtre⁵³¹. La période de Burquier est au contraire marquée par une recrudescence des vocations – il parle même de « *surabondance de vocations* ». Cette situation l'autorise non

⁵³⁰ En 1936 et 1937 par exemple, entre les thèmes centrés sur des questions théologiques et philosophiques générales et relativement intemporelles (la grâce, le sacrifice, la justice, etc.), quelques conférences spirituelles et « *casus moralis* » portent sur des aspects très pratiques et actuels tels que la « méthode Ogino » du point de vue scientifique et moral, le socialisme et la propriété privée, les rapports entre politique et action catholique, la question (qui ne sera pas tranchée) de savoir si l'on peut absoudre un communiste notoire, la culture et la lumière de la révélation comme barrières contre le bolchevisme.

⁵³¹ BIASo, M 1899, lettre du chanoine Eugène de Werra au chancelier épiscopal (Soleure), 17 juin 1923.

seulement à être « *plutôt difficile dans les admissions* »⁵³², mais aussi à régler les cas difficiles dont il a hérité. Or, ses choix au moment de statuer sur le sort de certains malheureux semblent suivre une logique particulière, pas forcément en accord avec l'aura que lui confèrent la plupart des témoignages.

Tourmentés par des pressions morales ou économiques venant autant de leur famille que de la hiérarchie, certains chanoines recrutés à l'époque de Mariétan vivent dans le doute et la douleur. Arrivés jeunes et inexpérimentés – nombreux sont ceux qui passent du collège au cloître sans étape intermédiaire –, ils se retrouvent au bout de quelques années éprouvés par leurs vœux, appelés par l'amour, par une autre vocation ou par la vie indépendante. Lorsqu'un départ est jugé inéluctable, les implications sont plus importantes pour un prêtre régulier que pour un prêtre séculier qui quitte le sacerdoce.

Sur le plan économique tout d'abord, l'abbaye et le chanoine sont mutuellement engagés en raison du vœu de pauvreté. D'éventuelles indemnités, voire une pension doivent être discutées. Elles le sont parfois âprement. Ainsi la famille de tel chanoine réduit à l'état laïc en 1932 engage-t-elle un procès contre l'abbaye pour obtenir le versement d'une pension et la prise en charge des frais de la maison de santé dans laquelle il a dû séjourner.

Sur le plan canonique ensuite, la réduction à l'état laïc ne va pas forcément de pair avec la libération des vœux, sur laquelle doit statuer la Congrégation des religieux. Cette instance romaine ne tranche toutefois pas sans avoir pris l'avis des supérieurs en charge, à savoir Burquier et le chanoine de Bavier qui, procureur de l'abbaye à Rome, est chargé de la transmission des dossiers. La dispense de célibat ne va pas de soi et il arrive bien souvent qu'elle ne soit pas accordée. Peur du scandale,

⁵³² AASM, COM 344/122/2, lettre de Burquier au supérieur du grand séminaire de Sens, 10 octobre 1936.

angoisse de la perte de prestige et d'autorité, conséquences morales et financières néfastes pour l'abbaye: les raisons sont nombreuses pour juger parfois sévèrement ces cas que l'abbaye traîne comme des boulets⁵³³.

Tel est le cas des chanoines E. N. et L. Q., réduits à l'état laïc respectivement en 1935 et en 1936. Le premier s'était fait remarquer par le vicaire général alors qu'il accomplissait quelque ministère à Genève. Il aurait témoigné d'une « *attitude un peu laïque* »⁵³⁴. On n'en saura pas plus, mais les faits qui lui sont reprochés sont assez graves pour que le vicaire demande son retour immédiat au « *bercail* »⁵³⁵. L'enquête révèle que sa vocation a été contrainte par sa mère et que sa véritable passion serait la musique. Après sa réduction à l'état laïc, il part l'exercer en Belgique. Cet éloignement contente Burquier, toujours soucieux d'éviter la publicité négative. L'ex-chanoine reste toutefois tenu par les lois du célibat ecclésiastique. Burquier prétend que « *son procès à Rome n'a pas été continué, par sa faute, sa négligence* »⁵³⁶. La version de l'intéressé est toute différente. Au prier Michelet, il dénonce le traitement qui lui est réservé comme une anomalie, une « *mesure purement disciplinaire* »⁵³⁷. Burquier et de Bavier se montrent en effet particulièrement réticents à le voir obtenir la dispense du célibat.

Cette dureté ne sera pas de mise à l'égard du second chanoine, dont les circonstances du départ sont pourtant bien plus troubles. Burquier l'a tout d'abord retiré de toute activité en paroisse ainsi qu'au collège en 1933. À la fin de l'année 1935, l'intéressé est

⁵³³ AASM, COM 344/120/6, lettre du chanoine Bussard à Burquier, 17 août 1936.

⁵³⁴ AASM, COM 344/122/2, lettre d'Henri Petit, vicaire général de Genève, à Burquier, 30 janvier 1934.

⁵³⁵ AASM, COM 344/122/2, lettre d'Henri Petit, vicaire général de Genève, à Burquier, 30 janvier 1934.

⁵³⁶ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye du 12 juillet 1937.

⁵³⁷ AASM, CHR 264/25/2, lettre d'E.N. (établi à Bruxelles dans un laboratoire homéopatique), au prier, le chanoine Michelet, 10 juillet 1935.

sommé de quitter l'abbaye pour avoir enfreint le canon 2359 du codex⁵³⁸. Ce canon englobe des interdits relatifs à la chasteté, allant de relations avec des femmes ou des enfants, en passant par les animaux. Si bien qu'il est impossible de déterminer avec certitude ce qui est reproché à L. Q. On peut toutefois supposer qu'il s'est rendu coupable d'actes répréhensibles sur des mineurs, puisque Burquier le décrit comme «*un danger permanent ici spécialement pour les élèves du collège*»⁵³⁹.

En dépit de la gravité des faits qui lui sont reprochés, le traitement réservé à L. Q. est beaucoup moins sévère que celui de son collègue. Il est autorisé à rester en Suisse, et il n'est pas contraint d'intégrer un autre couvent ou une «*maison de redressement*» comme le souhaitait d'abord Burquier. Besson accepte d'accueillir le «*pauvre confrère*» dans son diocèse, dans une pension catholique de Lausanne⁵⁴⁰. Dans son cas, l'exil dans la ville protestante est jugé suffisant. Les prêtres de la paroisse et la propriétaire de la pension sont «*renseignés*»⁵⁴¹, et

⁵³⁸ Burquier écrit 2357, mais il s'agit peut-être d'un lapsus, car il ne peut s'agir que du canon 2359 traitant des clercs, tandis que le canon 2357 traite des laïcs. Voici ce que dit le canon 2359 :

«*§1 Si des clercs dans les ordres sacrés, séculiers ou religieux, sont concubinaires, après une monition inutile, qu'on les contraigne à abandonner leur liaison coupable et à réparer le scandale causé par leur suspense "a divinis" et la privation des fruits de leur office, de leur bénéfice, de leur dignité, en observant les Can. 2176-2181.*

«*§2 S'ils ont commis un délit contre le sixième commandement avec des mineurs de moins de seize ans, ou pratiqué adultère, viol, "bestialité", sodomie, excitation à la prostitution ou inceste avec ses consanguins ou alliés au premier degré, ils doivent être suspendus, déclarés infâmes, privés de tout office, bénéfice, dignité ou charge qu'ils pourraient avoir, et dans les cas les plus graves ils doivent être déposés.*

«*§3 S'ils ont commis d'autres délits contre le sixième commandement, qu'on leur inflige des peines proportionnelles à la gravité du cas, sans excepter la privation de l'office ou du bénéfice surtout s'ils avaient charge d'âmes*» (Codex Iuris canaonici, 1917).

⁵³⁹ AEvF, Carton E9, «*Évêché de Saint-Maurice*», lettre de Burquier à Besson, 26 décembre 1935.

⁵⁴⁰ AEvF, Carton E9, «*Évêché de Saint-Maurice*», lettre de Besson à Burquier, 28 décembre 1935.

⁵⁴¹ AEvF, Carton E9, «*Évêché de Saint-Maurice*», lettre de Burquier à Besson, 26 décembre 1935.

l'ex-chanoine devrait exercer une activité dans un magasin de musique, « *le seul travail qu'il puisse faire* ». Burquier s'excuse des éventuels désagréments occasionnés à Besson par cette « *pénible affaire, bien humiliante pour l'abbaye* »⁵⁴². Pour humiliée qu'elle soit, elle ne lui en verse pas moins un forfait de 6 000 francs pour se prémunir de toute réclamation ultérieure⁵⁴³.

Arrive ensuite la dernière étape de cette transition déjà fort clémente. Grâce à l'entremise du chanoine de Bavier auprès de la Congrégation des religieux, l'ex-chanoine obtiendra plus tard la dispense du célibat. La hiérarchie aura jugé préférable de l'asseoir dans la vie conjugale, pensant peut-être qu'elle le guérirait de ses penchants coupables. Le successeur de Burquier, M^{gr} Haller continuera même de suivre son cas de loin en loin, se félicitant de savoir qu'il « *élève sa famille chrétiennement* » – et que la presse protestante n'a toujours pas relevé son cas⁵⁴⁴.

Pouvoir se marier et avoir des enfants portant leur nom : cette opportunité est refusée à d'autres chanoines défroqués. Le chanoine Alexis Peiry sera réduit à l'état laïc en 1941, après des années de souffrance. Issu d'une famille très pauvre de la Gruyère, il s'était distingué à l'école par sa vive intelligence⁵⁴⁵. Entrer à Saint-Maurice impliquait de pouvoir faire des études aux frais de l'abbaye. Mais cette chance inespérée s'est peu à peu muée en calvaire. Les duretés du célibat, ainsi que l'appel de l'art et de la littérature le pousseront à quitter l'habit.

L'« affaire Peiry » occupe l'abbaye et la procure à Rome en 1941-1942. Sa formation payée par l'abbaye et les aides ponctuelles que Mariétan a consenties à sa mère qui vivait dans

⁵⁴² AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », lettre de Burquier à Besson, 26 décembre 1935.

⁵⁴³ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye du 12 juillet 1937.

⁵⁴⁴ AASM, COM 345/123/4, rapport de Haller à M^{gr} Pizzardo, Congrégation du Saint-Office, 9 février 1958.

⁵⁴⁵ PEIRY Alexis, *L'Or du pauvre*, Lausanne : L'Aire bleue, 2008 [1968].

un grand dénuement ne simplifient en rien les modalités de son départ. Peiry réclame 5 000 francs d'indemnités, mais le rescrit de la Congrégation des sacrements ne lui accorde rien. Aux questions d'argent s'ajoutent celles des vœux canoniques. Les avis divergent sur la dispense du célibat. Le cardinal La Puma, de la Congrégation des religieux, estime que l'abbaye a l'obligation morale de conseiller à Peiry de la demander. De son côté, la Congrégation ne peut la lui accorder que si l'abbaye donne un préavis favorable. Tous s'accordent à dire que Peiry n'aurait jamais dû être ordonné prêtre. Burquier condamne son défaut d'énergie, son indiscipline ainsi que son tempérament « *artiste* » et « *sensuel* », tandis que La Puma met en cause son passé et son « *hérédité* » – allusion probable aux habitudes de boisson de son père, ou au statut d'enfant naturel de ce dernier⁵⁴⁶. Sollicité par la Congrégation parce que Peiry réside sur son territoire de juridiction, Besson remet lui aussi un avis favorable⁵⁴⁷. Mais rien n'y fera. D'entente avec le chanoine de Bavier, Burquier demandera même expressément au pape de ne pas le libérer de l'obligation du célibat⁵⁴⁸. Si bien que la sacrée Congrégation des sacrements rendra un premier avis négatif⁵⁴⁹. Le coup est terrible pour Peiry. Il confiera en 1943 à un chanoine que jamais il ne guérirait de la blessure infligée par Burquier : « [il] *m'a abandonné, comme si je n'étais pas son enfant.*⁵⁵⁰ »

Après la mort de Burquier, André de Bavier maintient son obstruction à l'encontre de Peiry en y ajoutant des commentaires accablants. Sollicité par la Congrégation des sacrements pour

⁵⁴⁶ AASM, COM 640/001/2/IV, lettre du chanoine de Bavier à Burquier, 7 janvier 1942.

⁵⁴⁷ AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », correspondance Besson-Bernardini, mars-novembre 1943.

⁵⁴⁸ AASM, CHR 263/25/1, lettre de Burquier au pape Pie XII, 26 octobre 1941.

⁵⁴⁹ AEvF, Carton E9, « Évêché de Saint-Maurice », avis de la sacrée Congrégation des sacrements N. 1678/43 adressé à Besson, 2 août 1943.

⁵⁵⁰ AASM, CHR 13/10/12, lettre d'Alexis Peiry au chanoine André Bussard, 10 janvier 1943.

donner son avis sur le cas, il affirme que Peiry aurait plusieurs fois «fait le mur» durant l'hiver 1940-1941 pour rejoindre une jeune femme pendant la nuit. Le père de cette dernière s'en serait aperçu et aurait manqué de peu de tuer le chanoine et de faire éclater un scandale. Peiry prétend qu'une pression morale irrésistible aurait été exercée sur lui pour le pousser à devenir prêtre, mais de Bavier dément catégoriquement ses allégations⁵⁵¹. Peiry n'aurait rien laissé paraître lors de sa dernière année de théologie passée dans la maison que possédait alors l'abbaye à Rome. Selon le procureur, aucune confiance ne peut être placée dans les propos de l'ingrat qui omet de mentionner que ses supérieurs ont consenti pendant longtemps à ce qu'il envoie des honoraires de messes à sa famille, dont la pauvreté extrême a encore été soulagée par un prêt de 2 000 francs constitué par des dons [*sic*] d'amis. De Bavier ajoute, amer, que la famille ne l'a jamais restitué. Dans un assaut final, invoquant son caractère inconstant, le procureur émet des doutes sur sa fidélité matrimoniale et prédit une triste fin si le mariage devait être autorisé.

Même si on peut la croire en partie inspirée par le chanoine de Bavier, l'intransigeance sélective de Burquier face aux crises de vocation vient nuancer l'aura de bon père dont il est nimbé. Dans le cas de Peiry, le maintien obstiné de l'interdiction de se marier semble cruel, puisqu'un enfant naîtra d'une liaison entretenue après sa réduction à l'état laïc⁵⁵². L'affaire n'est donc point terminée, et Haller l'évoquera encore dans un rapport au Saint-Office en 1956. Sans aller jusqu'à réclamer la révision de l'obligation de célibat, Haller est toutefois moins dur que son prédécesseur et que le procureur. Loin de l'accabler comme l'a fait de Bavier, il souligne les regrets sincères de Peiry, son application à élever son enfant et à mener – tel est toujours le maître-mot – «*une vie rangée, loin de tout scandale*»⁵⁵³.

⁵⁵¹ AASM, CHR 263/25/1, copie de la lettre de André de Bavier à la Congrégation des sacrements, 24 mai 1943.

⁵⁵² AASM, COM 345/123/4, rapport de Haller à Pizzardo, Congrégation du Saint-Office, 9 février 1958.

⁵⁵³ AASM, COM 345/123/4, rapport de Haller à Pizzardo, Congrégation du Saint-Office, 9 février 1958.

6 | **Constructions et reconstructions** **(1943-1970)**

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Saint-Maurice est au haut commandement de l'armée ce qu'il était aux catholiques romands à l'époque du Kulturkampf: un point de défense stratégique et symbolique. Avec le Gothard et Sargans, il est l'une des trois grandes forteresses du dispositif du réduit. À ce titre, l'abbaye bénéficie d'une attention particulière de la part de l'armée. C'est ainsi qu'elle accueille la visite du général Guisan le 29 octobre 1940. Et qu'elle peut compter sur l'aide logistique de la troupe, lorsque, le 3 mars 1942, un rocher de plusieurs tonnes s'abat sur le clocher de l'église et pulvérise la partie antérieure de l'édifice où se trouvaient les orgues. Cet événement aux allures apocalyptiques assombrit la fin de l'abbatiale de M^{gr} Burquier. Il décédera le 30 mars 1943, laissant un grand vide dans la communauté⁵⁵⁴. Cette dernière sort de la guerre avec trois défis à relever: reconstruire l'abbatiale endommagée, agrandir le collège et assurer son équilibre financier. Le chapitre observe avec inquiétude l'accroissement de la dette, la baisse du rendement agricole et les fluctuations du recrutement. Le nouvel

⁵⁵⁴ AASM, COM 345/10/1, lettre du Prieur à André de Bavier, 30 avril 1943.

abbé, Louis-Séverin Haller, tente de faire face à ces évolutions tout en s'inscrivant dans une certaine continuité.

La dynamite et le goupillon

Le 3 mars 1942 à 7 h 50, un morceau de la falaise qui surplombe l'abbaye tombe de 180 mètres et vient s'abattre sur la partie antérieure de la tour romane de l'église abbatiale, en pleine messe conventuelle. Peu nombreux, les fidèles sont immédiatement évacués. Une sage décision puisqu'à 9 h 10, un angle de la tour avec son clocheton s'effondre complètement. Aucune perte humaine n'est à déplorer, mais les dégâts matériels sont lourds. Si certains témoins ont cru à un bombardement, c'est que le fracas fut énorme: le volume du bloc rocheux est estimé à environ 11 m³ et son poids à 25 tonnes⁵⁵⁵. Le 6 mars, le clocher finit par tomber dans le vide. De la tour, il ne reste alors que deux pans de mur et un clocheton au-dessus des décombres.

Imputée au travail du vent et du réchauffement printanier sur la roche située au-dessus de l'abbaye, la catastrophe est largement rapportée dans la presse nationale et suscite un élan de sympathie pour Saint-Maurice. Presque tous les articles évoquent les origines du clocher pluriséculaire et déplorent les conséquences de l'accident pour l'abbaye, sans s'interroger sur ses causes. Sont-elles vraiment naturelles?

Depuis le début de la guerre, l'armée a entrepris l'extension et la densification du réseau de galeries des six forts qui se font face dans ce défilé du Rhône⁵⁵⁶. Pendant l'année 1941, 4 100 mètres de nouvelles galeries ont été creusés dans les falaises surplombant Saint-Maurice, sous la direction du chef de l'artillerie, le colonel

⁵⁵⁵ BUSSARD François-Marie, «La tour abbatiale de Saint-Maurice», *L'Écho illustré*, 14 mars 1942, p. 3-6.

⁵⁵⁶ VALLIÈRE Paul de, «Le rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945», *Revue militaire suisse*, 91 (1946), p. 566.

Adrien Tschumy⁵⁵⁷. Les conditions dans lesquelles les travaux sont menés sont difficiles en raison du manque chronique d'argent, d'effectifs et de matériel⁵⁵⁸. Le génie militaire aurait-il provoqué la chute du bloc de roche au détour d'une opération de percement ou de dynamitage? C'est ce que laisse entendre un article – un seul – du *Nouvelliste*, publié deux semaines après la catastrophe. Intitulé «Irresponsable», un cinglant éditorial de Charles Haegler met en cause le Département militaire dans un accident survenu six mois plus tôt, à Chillon-Veytaux⁵⁵⁹. Le 25 septembre 1941, une explosion de mines près du château de Chillon avait fait six victimes civiles et militaires. Elle avait donné lieu à une interpellation de la part de conseillers aux États libéraux et radicaux romands pourtant peu enclins à l'antimilitarisme⁵⁶⁰. Les auteurs demandaient des explications sur les causes, les responsabilités, les mesures à prendre pour éviter la répétition de faits semblables⁵⁶¹. L'interpellation est liquidée le 16 mars 1942 par le conseiller fédéral en charge du Département militaire. Karl Kobelt présente le rapport des experts, selon lesquels l'accident aurait été causé non par des exercices militaires, mais par un défaut des installations électriques «*qui sont influencées par la voie ferrée et ses conduites sous haute tension*»⁵⁶². La responsabilité de l'armée ne serait donc pas engagée.

Haegler n'y croit pas une seconde. Ironisant sur les incongruités du dossier et la manière «*tout à fait régence*» dont

⁵⁵⁷ RAPIN 2003, p. 91-92; ROCHAT 2013, p. 473 et p. 513-514.

⁵⁵⁸ ROCHAT 2013, p. 513-516.

⁵⁵⁹ HAEGLER Charles, «Irresponsable», *Le Nouvelliste valaisan*, 18 mars 1942.

⁵⁶⁰ Interpellation du conseiller aux États vaudois Norbert Bosset (libéral vaudois) du 10 décembre 1941, soutenue par Jacques Chamorel (libéral vaudois, colonel EMG), Albert Malche (radical genevois) et Joseph Piller (conservateur catholique fribourgeois, major d'infanterie).

⁵⁶¹ *Procès-verbaux de l'Assemblée fédérale*, séance du 29 septembre 1941, p. 78-80; *Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale*, session de printemps 1942, p. 15.

⁵⁶² «Les sessions des chambres fédérales», *La Liberté*, 17 mars 1942.

la discussion a été close, il évoque à mots couverts la récente chute du rocher sur Saint-Maurice :

«Le Conseil fédéral repousse toute responsabilité publique, tout en s'engageant à verser des indemnités de réparation aux sinistrés.

[...]

Il en est toujours ainsi dans les catastrophes où il y a des pouvoirs publics ou semi-publics mêlés. On n'arrive jamais à savoir d'où elles proviennent et à en connaître les responsables.

[...]

Peut-être l'accident s'est-il produit parce que le disque était ouvert? Peut-être parce qu'il était fermé.

Dans les éboulements de rochers, on tient le même raisonnement dubitatif. Peut-être sont-ils dus à des explosions de mines! Peut-être même ces explosions consolident-elles au contraire les rochers.

[...]

En serons-nous réduits à demander à une somnambule ou à une voyante extralucide la cause précise de l'éboulement des rochers?»⁵⁶³

Cette interpellation ne sera suivie d'aucune autre. Première concernée, l'abbaye aurait pourtant pu emboîter le pas à Haegler, mais s'abstient. La «Grande Muette» a-t-elle intimé le silence? Des tractations ont-elles eu lieu en sous-main avec le Conseil fédéral et l'État-major pour ne pas ébruiter l'affaire? Les archives consultées ne permettent pas d'étayer cette thèse⁵⁶⁴. La constitution à l'automne 1942 d'un «comité de patronage et d'action» pour la restauration du clocher laisse toutefois subodorer un accord. Comment expliquer sinon la présence dans ce comité de personnalités aussi prestigieuses que le président de

⁵⁶³ [HAEGLER Charles], «Irresponsable», *Le Nouvelliste*, 18 mars 1942.

⁵⁶⁴ Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, divers dossiers du Département militaire et papiers du conseiller fédéral Karl Kobelt aux Archives fédérales.

la Confédération, Philipp Etter, le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz et le général Guisan.⁵⁶⁵ On n'est certes pas allé jusqu'à choisir le conseiller fédéral Karl Kobelt, en charge du département militaire – c'eût été perçu comme un aveu de la responsabilité de l'armée. Mais le choix du général et de Pilet-Golaz, qui sont tous deux protestants et vaudois, a de quoi surprendre. Dépassant la sphère religieuse et le cadre local, la catastrophe du rocher fait figure de drame quasi national. Deux tirages de la loterie romande sont organisés au profit du clocher⁵⁶⁶. L'élan de sympathie semble général. Il ne se trouve guère que Bieler pour refuser d'apporter quelque concours que ce soit, sans parler d'intégrer le comité d'action auprès de Besson et de Burquier⁵⁶⁷.

Pour sa part, loin de sacrifier à la rancune, l'abbaye témoigne d'une grande sollicitude auprès du Département militaire. Quelques mois après la catastrophe du rocher, elle lui cède même du terrain à un prix inférieur au marché pour la construction d'un arsenal à proximité de la gare⁵⁶⁸. Le fait qu'elle n'ait pas essayé de profiter de la situation apporte une preuve supplémentaire de l'attachement de l'abbaye à la défense nationale et à l'institution militaire. À cela s'ajoute que, régulièrement, des soldats sont «logés» à l'abbaye. Peut-être est-ce là un grand mot, puisque des chanoines se rappellent avoir dû enjamber ces pensionnaires au matin au sortir de leurs cellules. L'économe se permet tout de même de rappeler à l'autorité militaire les exigences de l'abbaye après avoir constaté «*la présence de dames dans les cantonnements aménagés pour la troupe à l'intérieur de la clôture*»⁵⁶⁹.

⁵⁶⁵ «Pour la reconstruction du clocher de Saint-Maurice», *Feuille d'avis du Valais*, 23 octobre 1942.

⁵⁶⁶ *La Liberté*, 5 octobre 1942; *Le Nouvelliste valaisan*, 10 février 1943.

⁵⁶⁷ AEvF, Carton E9, «Évêché de Saint-Maurice», lettre de Burquier à Besson, 17 septembre 1942.

⁵⁶⁸ *Procès-verbaux du Conseil fédéral*, vol. 425, 25 septembre 1942, p. 1573; le Département militaire se félicite de cet accord de vente à 15 au lieu de 18 francs le mètre carré.

⁵⁶⁹ AASM, COM 210/002/8/I. PV du chapitre claustral du 9 mai 1942.

Ces bonnes dispositions ne connaissent pas d'interruption après le décès de Burquier. Son successeur, Haller, semble plus proche encore de l'armée. À la cérémonie de son sacre, le 10 août 1943, on note la présence d'une dizaine de hauts gradés parmi les notabilités⁵⁷⁰. Les discours ne manquent pas d'évoquer les malheurs de la guerre qui «*frappent la chrétienté*», ainsi que le terrible éboulement de 1942. Comme si ce dernier était lui aussi à mettre au compte de la folie meurtrière du conflit.

De la tour romane au nouveau collège

Après l'intronisation de Haller, la Confédération et le canton pressent l'abbaye d'attendre la fin de la guerre pour entreprendre quoi que ce soit⁵⁷¹. Le nouvel abbé accepte de bonne grâce de patienter jusqu'au printemps 1946, date du début des travaux. La restauration se mue alors en occasion. Conseillé par le directeur de la Banque cantonale du Valais, Haller arrache au chapitre son consentement pour agrandir l'église⁵⁷². Une fraction de la communauté y est opposée et, pendant les trois ans que durera l'ouvrage, la question des coûts et de la dette galopante reviendra à toutes les séances du chapitre⁵⁷³. L'abbatiale a entre-temps été élevée au rang de basilique mineure par Pie XII, mais l'abbaye n'en supporte pas moins une dette de 1 100 000 francs, soit 400 000 francs de plus que ce qui était prévu en 1946⁵⁷⁴. L'expert-comptable mandaté pour analyser l'exercice 1947-1948 incrimine une gestion à l'aveugle et des prix trop bas. L'abbaye fonctionne en effet sans budget pour elle-même et pour le collège, si bien qu'il est presque aussi difficile que durant les années 1920 d'avoir une vision claire des

⁵⁷⁰ Ch. Saint-Maurice, «Les cérémonies grandioses du sacre de M^{gr} Haller à Saint-Maurice d'Agaune», *Le Nouvelliste*, 11 août 1943.

⁵⁷¹ AASM, COM 210/002/8/I, chapitre claustral, 18 janvier 1944.

⁵⁷² AASM, COM 210/002/8/I, chapitre général, 11 novembre 1946.

⁵⁷³ L'abbatiale restaurée sera inaugurée le 26 mai 1949.

⁵⁷⁴ AASM, COM 210/002/8/I, chapitre général triennal, 12 juin 1949.

forces et des faiblesses de l'institution. Les frais d'inscription, les pensions et les salaires des quarante chanoines enseignants sont inférieurs à ceux des autres écoles, et la subvention de l'État est nettement insuffisante⁵⁷⁵. En 1956, M^{gr} Haller négociera une nouvelle convention avec l'État du Valais qui permettra de redresser la situation⁵⁷⁶.

Le collège-pensionnat a la réputation d'accueillir « *les bons élèves du Valais et les mauvais élèves du Canton de Vaud* »⁵⁷⁷. Son aura de rigueur et d'encadrement lui attire de nombreuses inscriptions. Il est à l'étroit dans ses murs et ne répond pas aux exigences nouvelles en matière d'espace, d'équipement et de confort pour faire face à la hausse des effectifs, qui est notamment due à l'augmentation de la proportion d'externes, proche de 50 % en 1955⁵⁷⁸. Entre 1915, date de construction du premier collège, et 1955, les effectifs sont passés de 292 à 551⁵⁷⁹. Le collège n'est plus viable ainsi, avertit le recteur Isaac Dayer en 1958. Se souvenant avec inquiétude des emprunts contractés pour la rénovation de l'abbatiale, des voix s'élèvent au sein du chapitre pour demander toutefois si, avant de songer à l'agrandissement du collège, il ne faudrait pas s'attaquer en priorité à la question du recrutement.

La communauté n'a cessé de croître jusqu'en 1950, où elle atteint le nombre de 140 membres⁵⁸⁰. Mais à partir de cette date, les nouvelles recrues commencent à se faire rares, et la baisse des vocations devient un sujet d'inquiétude récurrent lors des séances du chapitre⁵⁸¹. Quel contraste avec les

⁵⁷⁵ AASM, CPT 40/10/1, « Rapport comptable sur l'exercice 1947-1948 et analyse des comptes d'exploitation et de situation financière de la royale abbaye de Saint-Maurice au 30 juin 1948 », 21 mars 1949.

⁵⁷⁶ LONFAT 1996, p. 335.

⁵⁷⁷ CAMPICHE 1991, p. 79.

⁵⁷⁸ LONFAT 2006, p. 147.

⁵⁷⁹ LONFAT, RODUIT, DESLARZES 2006, p. 285.

⁵⁸⁰ LONFAT 1996, p. 371.

⁵⁸¹ Sur l'évolution de ce phénomène en Suisse romande, voir PLANZI 2016.

années 1930, période de crise économique pendant laquelle une «*surabondance*» permettait de se montrer «*plutôt difficile dans les admissions*»⁵⁸²! En 1955, il n'y a aucun novice à l'abbaye⁵⁸³. Le nombre des chanoines tombe à 118 en 1960. Cette année-là, en revanche, le noviciat enregistre six entrées. La population abbatiale atteindra ainsi un nouveau record de 127 chanoines, 10 frères et 4 novices en 1965⁵⁸⁴, avant d'amorcer une descente inexorable. Ces fluctuations ont des répercussions sur le professorat qui doit s'ouvrir de plus en plus aux laïcs. L'arrivée de ces nouveaux professeurs, dont les salaires doivent correspondre au barème cantonal, constitue un autre facteur de déséquilibre financier. Les subsides versés par l'État pour les chanoines enseignants vont être en partie engloutis dans les salaires des laïcs qui, d'une demi-douzaine pendant la décennie 1940⁵⁸⁵, atteindront le nombre de 22 en 1962⁵⁸⁶.

Le projet d'agrandissement du collège est l'occasion de nouveaux éclaircissements entre Sion et Saint-Maurice sur des questions de juridiction. L'esprit en est toutefois plus amical que lors de la crise des années 1927-1933. Une commission mixte est constituée pour discuter d'une éventuelle modification des limites territoriales de l'abbaye⁵⁸⁷. Le vicaire général et plusieurs chanoines de la cathédrale de Sion y siègent aux côtés de chanoines de Saint-Maurice. Mission leur est donnée d'observer des rapports amicaux «*quelle que soit l'issue des pourparlers*». L'idée d'un possible statu quo est admise d'emblée dans le cas où aucun accord ne serait trouvé. Le projet à discuter est de céder à l'abbaye la juridiction sur les territoires des communes de Saint-Maurice, de Mex et de Vérossaz, tandis que Choëx,

⁵⁸² AASM, COM 344/122/2, lettre de Burquier au supérieur du grand séminaire de Sens, 10 octobre 1936.

⁵⁸³ LONEAT 1996, p. 371.

⁵⁸⁴ LONEAT 1996, p. 371.

⁵⁸⁵ *Palmarès*, 1940-1950.

⁵⁸⁶ LONEAT 2006, p. 156.

⁵⁸⁷ CH AES, 367/338, protocoles des séances de la commission du territoire : 24.11.1960, 27.02.1961, 02.02.1961; 02.03.1961; 13.04.1961.

Aigle, Salvan et Finhaut passeraient sous juridiction sédunoise. Ces concessions semblent excessives à l'abbaye. Si bien que les multiples discussions n'aboutiront qu'à un maigre accord qui attribue à l'abbaye, « *conformément à l'esprit de la bulle de 1933* », « *l'ensemble des bâtiments et enclos cadastralement unis et formant un tout contigu* » : le collège⁵⁸⁸.

Le nouveau collège est inauguré à la fin de l'année 1961 après trois ans de travaux et au prix d'un dépassement astronomique du budget (10 600 000 francs au lieu des 6 800 000 prévus)⁵⁸⁹. Certaines critiques au sein du chapitre mettent en cause les procédés et les choix du recteur Dayer, dont Haller aurait cautionné les « maquignonnages » et autres exercices d'équilibrisme. D'aucuns n'ont pas digéré l'échange de terrain qu'il a négocié en 1948 avec la commune de Saint-Maurice pour permettre l'agrandissement du collège. Cette transaction, selon eux très défavorable à l'abbaye, a pourtant permis de solder un ancien contentieux avec la ville que Mariétan avait ravivé. Toutes ces tensions accumulées contribueront à la démission de Dayer en 1967, mais il est peut-être une victime expiatoire. Nous verrons dans quel contexte de crispations diffuses son geste doit être replacé. Toujours est-il que la nouvelle construction dont il a été l'artisan a rétabli la clôture. L'ancien collège a pu être aménagé pour accueillir tout l'internat, libérant l'espace sacrifié dans le cloître pour accueillir une partie du pensionnat. La déprise va dans les deux sens. Au moment où le monastère est rendu aux chanoines, le collège a déjà commencé à perdre son caractère d'institution abbatiale. Les signes tangibles de cette mue commencée durant les années 1950 sont non seulement observables dans la proportion grandissante de personnel enseignant laïc, mais aussi dans l'abandon de certaines traditions qui étaient synonymes de congé pour les élèves : la « grande promenade » est supprimée en 1954 déjà, la « promenade

⁵⁸⁸ CH AES, 367/339, accord du 6 avril 1963 entre M^{gr} Nestor Adam (Sion) et M^{gr} Haller (Saint-Maurice).

⁵⁸⁹ Les informations qui suivent sont tirées de LONFAT 2006, p. 146-157.

aux raisins» en 1958, les après-midi libres de cours lorsque l'abbaye recevait des visiteurs prestigieux, etc. Corollaire de cet affranchissement, le pensionnat qui constituait encore pendant les années 1940 un «*monde à part*» et «*totalelement fermé*»⁵⁹⁰ – une préparation à la vie monacale – est lui aussi sujet à une rapide évolution. Jusqu'en 1960, les internes ne rentraient que deux à trois fois par an dans leur famille, et même les activités extrascolaires telles que la fanfare et le sport étaient organisées au sein du pensionnat. Les règles vont en être graduellement assouplies jusqu'à autoriser en 1966 le retour hebdomadaire des internes dans leur foyer. De manière générale, le collège s'ouvre davantage sur la ville et sur l'extérieur. À la fin des années 1960 enfin, un verrou important est levé avec l'admission de la première fille.

Aumôniers sur les chantiers des grands barrages

Le Valais de l'après-guerre connaît d'importantes transformations de son paysage économique et social – voire de son paysage tout court – avec la construction d'imposants ouvrages au cœur de la montagne. Les barrages de la Grande Dixence (1951-1963) et de Mauvoisin (1951-1957) figurent parmi les plus grands chantiers, où accourent aussi bien une main-d'œuvre valaisanne que des saisonniers italiens. À cette époque, l'Action catholique est en plein développement, l'Église s'efforçant notamment de mieux prendre en compte le monde ouvrier qu'elle ne l'avait fait durant l'entre-deux-guerres.

L'abbaye de Saint-Maurice participe de cet élan et pénètre ainsi un nouveau domaine d'apostolat par l'entremise du chanoine Joseph Putallaz (1915-2000), alors chapelain de Bagnes et directeur de la grande école du village. Il se chargera

⁵⁹⁰ Entretien de l'auteure avec François Gross, 6 mars 2014; celui-ci a été pensionnaire à Saint-Maurice de 1945 à 1949.

de l'aumônerie des chantiers de Mauvoisin et de Fionnay jusqu'à la fin des travaux en 1958⁵⁹¹. Les deux sites relèvent de la grande paroisse de Bagnes qui, bien qu'attribuée à la juridiction du diocèse de Sion en 1933, est encore desservie par un chanoine de Saint-Maurice. À cela s'ajoute que certains initiateurs du barrage sont des amis de l'abbaye. C'est notamment le cas de l'un des principaux entrepreneurs de Mauvoisin, l'ingénieur Albert Maret qui a étudié au collège de Saint-Maurice entre 1915 et 1919⁵⁹².

Encouragé par le curé de Bagnes, qui pensait qu'il fallait s'imposer sur le chantier «*comme si cela allait de soi*»⁵⁹³, le chanoine Putallaz se glisse dans la fonction d'aumônier dès les premiers travaux de sondage en septembre 1949, sans attendre qu'un contrat soit passé entre l'abbaye et les Forces motrices de Mauvoisin. Il s'efforce d'être «*partout présent*»⁵⁹⁴, venant avec sa moto depuis Bagnes, de jour comme de nuit. Dans toutes ses initiatives, Putallaz peut compter sur le soutien inconditionnel de l'abbé de Saint-Maurice. Ainsi Haller l'autorise-t-il à délaissier ses tâches de directeur d'école pour passer deux mois de l'été 1951 à Assise. Il y acquiert les rudiments d'italien nécessaires à l'accompagnement spirituel des nombreux ouvriers venus pour la plupart de la région de Belluno en Vénétie⁵⁹⁵.

Putallaz découvre à son retour que le contrat qui vient d'être signé entre l'abbaye et Mauvoisin est peu contraignant. En l'absence d'un cahier de charges, il peut «*inventer [lui-même] l'exercice de ce ministère tout nouveau*»⁵⁹⁶. Il ne laisse pas de s'arroger des droits «*afin de pouvoir aider et défendre les ouvriers*»⁵⁹⁷. Dire la messe, manger avec les ouvriers à la cantine

⁵⁹¹ CH AES, 367/309, lettre de Haller à Bieler, 11 août 1950.

⁵⁹² MARET 1985, p. 12.

⁵⁹³ PUTALLAZ 1998, p. 75.

⁵⁹⁴ PUTALLAZ 1998, p. 76.

⁵⁹⁵ PUTALLAZ 1998, p. 77 et p. 81-82.

⁵⁹⁶ PUTALLAZ 1998, p. 82.

⁵⁹⁷ PUTALLAZ 1998, p. 82.

ou discuter avec eux sur le chantier, en leur offrant quelques minutes de répit sous l'œil réprobateur d'un contremaître rivé à ses échéances⁵⁹⁸. Dans ses mémoires, Putallaz se présente comme un protecteur face à la rapacité des directeurs de travaux.

Sa mission revêt bien vite d'autres dimensions, telles que le contrôle et l'encadrement moral des travailleurs, et la défense de la réputation générale du chantier. C'est que l'arrivée massive et la concentration d'étrangers en pleine force de l'âge ne laissent pas d'inquiéter. On redoute les effets d'un tel afflux d'hommes aux antécédents inconnus et peut-être douteux. Les spectres de petits délinquants et – ce qui est pire aux yeux de l'Église – de séducteurs qui s'en prendraient à la vertu des jeunes Valaisannes planent sur la vallée.

Les conservateurs locaux ne sont pas seuls à émettre des critiques. Le journal des étudiants de l'Université de Lausanne, les *Voix universitaires*, publie le témoignage à charge d'un étudiant venu travailler sur le chantier pendant l'été 1955. Il livre une vision accablante des conditions de travail et de logement des ouvriers. Réquisitoire contre la direction, l'article évoque les salaires dérisoires, la sécurité défaillante, les accidents nombreux qui ont jalonné la construction et les enquêtes biaisées qui suivent.

« Sur le mur de béton, il y aura des noms gravés, les noms de ceux qui auront laissé leur vie afin que la technique triomphe.

Il y aura le nom de ce mineur téméraire qui n'ayant pas pris toutes les précautions utiles aura causé l'accident.

Il y aura le nom de ce manœuvre qui n'aura pas eu le temps de se garer de la chute de pierres.

Il y aura le nom de ce jeune technicien de sécurité qui périt pour des raisons que l'enquête établira.

⁵⁹⁸ PUTALLAZ 1998, p. 78.

Il y aura le nom de six hommes écrasés par les matériaux d'une tour⁵⁹⁹.

Ce qu'il n'y aura pas sur ce mur, c'est la mention :

Ce barrage peut être édifié en exploitant la misère morale de milliers d'hommes.

Lorsqu'à cette altitude un manœuvre touche deux francs de l'heure et qu'il reste dans cette entreprise, on peut penser à coup sûr qu'il y est obligé par des conditions extérieures.

Lorsque le service social de cette entreprise tolère, dans les baraquements où il y a cohabitation, des pédérastes et des déséquilibrés.

Lorsque des ouvriers travaillent 12, 13, 14 heures par jour.

Lorsque la direction de cette entreprise prétend avoir tout fait en installant sur ce chantier un coiffeur, un zim-zim⁶⁰⁰, un billard.

Lorsque dans les journaux l'on qualifie ces hommes de légionnaires du travail.

L'équipe perd alors toute sa grandeur, la technique n'est plus qu'un monstre à qui l'on jette en pâture des hommes et cela au mépris des conditions élémentaires qui régissent le monde du travail.»⁶⁰¹

Publié dans cette revue pas si inoffensive que cela, le texte fera quelque bruit. Celui qui en est alors rédacteur en chef,

⁵⁹⁹ Le 25 septembre 1954, la tour à béton du chantier s'était effondrée, faisant six morts et plusieurs blessés. L'expertise mettra en cause la qualité insuffisante de l'acier utilisé pour l'ouvrage de conception américaine. Le procès au pénal se terminera en 1959 par la condamnation de quatre ingénieurs (dont deux étaient étrangers et n'ont pas comparu) pour homicide par négligence et violation des règles de l'art de construire. «Les causes de l'accident», *Gazette de Lausanne*, 12 mars 1955; «Les débats sont clos», *Gazette de Lausanne*, 18 février 1959.

⁶⁰⁰ Dans le parler du canton de Vaud, un zim-zim est un football de table («baby-foot»).

⁶⁰¹ BESSON Antoine, «L'envers du décor. Barrage», *Voix universitaires. Organe bimensuel de l'Association générale des étudiants de Lausanne*, 10 novembre 1954, p. 3.

François Gross, se rappellera longtemps des retours de bâton qui ont suivi. Une volée de bois vert du rectorat et une menace de procès font taire ces *Voix impudentes*⁶⁰². Et pour faire bonne mesure, l'aumônier Putallaz y va de sa réplique pour contrer le point de vue de cet étudiant indigné par ce qu'il a vu et peut-être subi dans les baraquements surpeuplés. Dans des conférences et des interviews rassurantes aux journaux et à la radio, le chanoine se porte garant de la respectabilité de la majorité des ouvriers, sans dire mot des conditions de travail :

*« Je m'efforçais de casser l'image qu'on s'en faisait un peu partout. [...] un ramassis de déchets de l'humanité? Oh non! [...] je sentis combien étaient injustes ceux qui jugeaient tous les ouvriers de chantier à partir de quelques spécimens. Il n'y a pas plus de "soûlons" sur nos chantiers que dans nos villages valaisans et le gain des prostituées de Genève venait bien davantage de certains autres milieux que de nos hommes. »*⁶⁰³

Face à l'entreprise toutefois, le discours de l'aumônier est quelque peu différent. S'avoue-t-il impuissant à maîtriser la concupiscence de certains ouvriers? Il propose d'agir sur le personnel féminin qui travaille à la cantine et sur lequel il rejette toute la responsabilité de la débauche observée. Il signale à la direction l'attitude « dévergondée » d'employées autrichiennes : *« L'argent et la solitude étaient-ils à ce point puissants pour les réduire à l'état de bétail, s'accouplant, sans plus aucune pudeur, jusque dans les prés. »*⁶⁰⁴ Rusée, la direction charge Putallaz de dénicher lui-même trente Italiennes irréprochables à Belluno et à Battaglia di Padova. Le recruteur prend sa mission très au sérieux, interviewant sur place non seulement toutes les candidates, mais aussi leur famille et leur curé. Pour le reste, Putallaz affirme qu'il n'y a pas plus de délinquants parmi ces ouvriers qu'au sein de la population normale. Il articule même

⁶⁰² Entretien de François Gross avec l'auteure, Fribourg, le 6 mars 2014.

⁶⁰³ PUTALLAZ 1998, p. 110.

⁶⁰⁴ PUTALLAZ 1998, p. 108.

une statistique sortie d'on ne sait où: la proportion d'anciens délinquants ne représenterait pas plus de 3 %⁶⁰⁵.

Dépêché sur les lieux des accidents qui surviennent aussi bien sur les routes d'accès que sur le chantier, Putallaz a non seulement la charge d'annoncer les décès dans les familles, mais est aussi fréquemment appelé à la barre. Dans ses mémoires, il évoque à plusieurs reprises la dureté de certains responsables, les retenues sur les salaires et les horaires indus imposés par la direction. Il semble plus d'une fois s'être opposé à l'injustice lorsqu'elle lui semblait patente, alertant l'État pour des versements de salaire incomplets et refusant de célébrer la messe en signe de protestation: «*Je ne voulais pas que la religion couvrît l'injustice et que l'Église, par moi, parût vendue à ceux qui avaient triché sur les paies*⁶⁰⁶.» À un moment en particulier, il tient tête à la direction des travaux en exigeant que la liste des morts de l'ensemble des chantiers qu'il avait affichée sur la porte intérieure de la chapelle y soit remise et assortie des causes de décès. «*Plus de la moitié des accidents mortels ont été causés par l'imprudence*», estime-t-il dans ses mémoires⁶⁰⁷. Souvent thématiqué dans son récit, l'alcool est parfois en cause, comme dans cet accident mortel sur le chantier, après la reprise du travail le dimanche soir. À la famille du malheureux, Putallaz prétextera une lampe au carbure oubliée contre un mur au moment de «l'allumage»⁶⁰⁸. Ou encore dans l'accident de telle jeep remplie de jeunes ouvriers suisses allemands dont Putallaz observait avec inquiétude le tangage dans le rétroviseur de sa moto. Après être sortie de la route, elle fera plusieurs tonneaux, occasionnant des blessures graves à ses passagers.

« Quelques semaines plus tard, je fus convoqué au tribunal, comme témoin contre le chauffeur de l'équipe Kummler

⁶⁰⁵ PUTALLAZ 1998, p. 111.

⁶⁰⁶ PUTALLAZ 1998, p. 120.

⁶⁰⁷ PUTALLAZ 1998, p. 89.

⁶⁰⁸ PUTALLAZ 1998, p. 78.

et Matter. J'y fus vrai, mais assez adroit pour ne charger personne. Comment répondre au président du tribunal qui me demandait si le chauffeur de la Jeep n'avait pas trop bu? Je ne savais même pas qui était le chauffeur. Et je le rendis attentif au fait que, sur les chantiers, la plupart des Jeeps oscillent du fait de leur suspension, mais cela n'est pas le signe d'une trop grande consommation d'alcool d'un chauffeur. Il faut reconnaître qu'un des blessés de la Jeep avait eu la rate éclatée et que cela pouvait porter à conséquence.»⁶⁰⁹

En 1958, le chantier terminé, le chanoine Putallaz est nommé curé de Salvan. Il s'y investit dans le planning familial et la consultation de couple. Si ces deux domaines paraissent éloignés de sa précédente activité, c'est pourtant au contact des ouvriers que la nécessité de s'y engager lui serait apparue. Son ministère de confesseur à Émosson puis à Salvan l'a sensibilisé à la hantise des grossesses non désirées et leur influence néfaste pour le couple⁶¹⁰. Avec Agnès Bochatay, une paroissienne infirmière et assistante sociale, il enseigne à partir de 1962 la méthode dite «des températures» à des couples soucieux de vivre «selon les lois divines», à savoir sans recours aux contraceptifs et au coït interrompu⁶¹¹. Le duo a préalablement suivi une formation de quelques semaines à Bruxelles, Louvain, Nantes et Grenoble, que l'infirmière complétera par une formation à l'Institut de recherches sexologiques et familiales de Louvain. La consultation qui vise tout d'abord les fiancés des villages de la paroisse de Salvan s'ouvre bientôt aux couples mariés. Putallaz et Bochatay rencontrent un vif succès. Au mois de juin 1963, Putallaz estime avoir initié quarante couples à la méthode «des températures» dans le cadre de conseils personnalisés et de rencontres mensuelles. L'idée de fonder un

⁶⁰⁹ PUTALLAZ 1998, p. 82.

⁶¹⁰ Interview du chanoine J. Putallaz dans *Continent sans visa*, émission du 16 décembre 1965, Archives de la TSR, <http://www.rts.ch/archives/tv/information/continents-sans-visa/3436704-l-attitude-de-l-eglise.html> (consulté le 29 octobre 2015).

⁶¹¹ COUCHEPIN 2013.

centre de consultations conjugales en Valais reçoit l'aval de Haller et de l'évêque de Sion, M^{gr} Adam, mais se heurte à l'opposition de la Commission diocésaine de préparation au mariage, dont plusieurs membres sont ouvertement hostiles à Agnès Bochatay. Cette dernière mettra ses connaissances au service du centre de planning familial de Lausanne et d'un gynécologue de Genève, et il faudra attendre l'année 1968 pour que le centre envisagé soit ouvert en Valais⁶¹². Nommé à la cure d'Aigle en 1965, Putallaz a entre-temps tourné ses regards vers d'autres questions pastorales, telles que la désaffection religieuse au sein de la diaspora catholique.

S'il s'est trouvé à contre-courant de certains de ses confrères moins progressistes du point de vue catholique en matière de morale matrimoniale⁶¹³, le chanoine Putallaz a toujours agi avec le soutien de sa hiérarchie et s'est attiré les bonnes grâces de la presse, tout comme durant ses années au chantier de Mauvoisin. En tant qu'aumônier de barrage, il a joué plus souvent qu'à son tour un rôle de médiateur entre les ouvriers et la direction, en s'efforçant de défendre ceux-là tout en ménageant celle-ci⁶¹⁴. Ses rapports avec le patronat sont demeurés plus que cordiaux de bout en bout, et son travail a été loué dans la presse locale.

Tel ne sera pas le cas, une décennie plus tard, de son confrère le chanoine Michel-Ambroise Rey, aumônier pour le barrage d'Émosson, dernier grand barrage construit en Valais (1967-1976). En dénonçant avec plus de véhémence que son prédécesseur les conditions de travail déshumanisées, le non-respect des dispositions sur l'horaire hebdomadaire et sur la rémunération des heures supplémentaires, le chanoine Rey s'attire les foudres de la presse et du Grand Conseil valaisan durant l'été 1973⁶¹⁵.

⁶¹² COUCHEPIN 2013, p. 76-77.

⁶¹³ PUTALLAZ 1998, p. 141.

⁶¹⁴ Entretien de l'auteure avec François Gross, Fribourg, 6 mars 2014.

⁶¹⁵ Voir en particulier *Le Nouvelliste* du 28 juin 1973, du 30 juin 1973 et du 7 septembre 1973.

Le chanoine Putallaz avait d'autres successeurs en vue et n'aurait pas du tout apprécié la nomination de son confrère Rey comme aumônier au barrage⁶¹⁶. Une génération les sépare, et leurs conceptions respectives de la tâche divergent profondément. Influencé par l'œuvre du dominicain français Louis-Joseph Lebre, fondateur du mouvement Économie et humanisme, Rey représente une sensibilité moins consensuelle qui se fait jour au sein de l'Action catholique spécialisée⁶¹⁷. Marqué par l'expérience des prêtres-ouvriers, il est aussi plus à gauche que son prédécesseur. Avec la Commission romande de pastorale en monde ouvrier et le soutien du député radical François Couchepin, il monte au créneau pour défendre les ouvriers contre les patrons – et bien souvent contre eux-mêmes. Parmi ses cibles figurent les heures supplémentaires qui violent les conventions collectives, empiètent sur le repos dominical et favorisent le développement de pathologies telles que la silicose et la surdit . Dans un dossier envoy    tous les journaux romands pendant l' t  1973, la Commission pastorale d nonce notamment une statistique hebdomadaire biais e o  les heures de travail sont r parties sur 48 semaines, alors que les saisonniers ne r sident gu re plus de six mois sur le chantier⁶¹⁸.

La sensibilit  du *Nouvelliste*, quant   elle, n'a pas vari  entre l' poque du chanoine Putallaz et celle de Rey. Le journal d fend sans retenue le patronat contre les « *tr molos de la Commission fant me* », du « *d put  d magogue* » et de « *l'aum nier d s uvr * »⁶¹⁹. En fid le disciple de Lebre, Rey pr tend offrir aux ouvriers des actions au prorata de leurs ann es d'activit  sur le barrage d' mosson⁶²⁰. De quoi s'attirer l'ire des entreprises.

⁶¹⁶ REY Michel-Ambroise, « Le barrage d' mosson, 1967-1973 », t moignage dactylographi  de 3 pages transmis   l'auteure par M.-A. Rey en 2015.

⁶¹⁷ Sur le p re Lebre, voir PELLETER 1996.

⁶¹⁸ «  mosson : ce n'est pas si simple », *Le Conf d r *, 13 juillet 1973.

⁶¹⁹ « Remise en bo te sans bavure de l'aum nier fauteur de troubles Rey et de son... avocat », *Le Nouvelliste*, 7 septembre 1973, p. 45.

⁶²⁰ REY Michel-Ambroise, « Le barrage d' mosson, 1967-1973... ».

D'aucuns ne lui pardonnent pas non plus d'avoir rappelé la tragédie du barrage du Mattmark dans la vallée de Saas, où une portion du glacier de l'Allalin s'était détachée, tuant quatre-vingt-huit ouvriers⁶²¹. Cette catastrophe survenue en 1965 avait fortement mobilisé les syndicats et suscité des réactions contrastées: de solidarité à l'égard des travailleurs migrants d'une part, et de rejet par les milieux xénophobes d'autre part. Le journalisme critique qui émerge à cette époque sensibilise l'opinion publique aux risques d'une exploitation abusive des ressources humaines et naturelles. Dans le cas d'Émosson en 1973, *Le Courrier de Genève* fait cause commune avec la Commission de pastorale en monde ouvrier, tandis que le radical *Le Confédéré* et le socialiste *Le Peuple valaisan* figurent parmi les rares journaux à tenter de faire la part des choses dans le canton. Jugeant ses positions excessives, *Le Peuple valaisan* finit toutefois par se distancier du chanoine Rey. Au moins ne l'a-t-il pas censuré lorsque les autres journaux lui fermaient leurs colonnes⁶²².

Si le chanoine Putallaz a toujours bénéficié du soutien de la hiérarchie abbatiale, les sources et les témoignages ne permettent pas d'indiquer s'il en a été de même pour le chanoine Rey. Son départ pour une longue mission au Pérou peu après la controverse de septembre 1973 serait sans rapport avec cette dernière⁶²³. Cette mission à Ayaviri dont il ne reviendra qu'en 1988 correspondrait à un projet qu'il avait nourri, d'entente avec

⁶²¹ Parmi les victimes: cinquante-six Italiens, vingt-trois Suisses, quatre Espagnols, deux Allemands, deux Autrichiens et un apatride; voir «Mattmark, 50 ans après. Une analyse socio-historique 2013-2015», projet financé par le Fonds national suisse (<http://p3.snf.ch/project-149554>), ainsi que l'article de l'un des auteurs du projet, Toni Ricciardi, mis en ligne sur le site [differences.ch](http://www.differences.ch) dédié à l'analyse des dynamiques urbaines et sociales (<http://www.differences.ch/mattmark-1965.php>).

⁶²² REY Michel-Ambroise, «Essai d'interprétation au sujet de la bénédiction du barrage d'Émosson», *Le Peuple valaisan*, 36/1976, p. 2.

⁶²³ Entretien de l'auteure avec Michel-Ambroise Rey, Lausanne, 17 novembre 2014.

le nouveau supérieur de l'abbaye, M^{gr} Salina. Il est envoyé avec le chanoine Michel de Kergariou, un Breton arrivé à l'abbaye en 1961, pour intégrer la mission des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception⁶²⁴.

Si les aumôniers de barrage se succèdent mais ne se ressemblent pas, il est d'autres éléments qui confèrent certaines permanences à l'abbaye.

L'aura de Saint-Maurice : résurgences et continuités

Au sein du chapitre, les désaccords quant aux sommes investies sous l'abbatit de M^{gr} Haller ne sont pas sans rappeler l'atmosphère qui prévalait durant l'ère Mariétan. Non que les personnalités des deux abbés soient comparables. Quoique sévère et non dénué d'une certaine brusquerie⁶²⁵, Haller est plus timide, plus consensuel et d'un tempérament beaucoup moins bouillonnant que Mariétan. Leurs abbatiats présentent néanmoins des similitudes et des continuités.

En dépit des blessures du passé, du passage des abbés et de la sécularisation croissante de la société d'après-guerre, le rayonnement de Saint-Maurice se perpétue. On assiste ainsi, à partir de 1945, à une recrudescence des conversions qui attestent de l'attraction inaltérée de l'abbaye. Les sources ne permettent pas de quantifier le phénomène, mais livrent des indications et des échantillons significatifs. Ainsi l'écrivain Michel Campiche, issu d'une austère famille vaudoise appartenant à la secte darbyste, a relaté le parcours qui l'a conduit à abjurer la foi de ses parents en 1945, trois ans après avoir passé sa maturité à

⁶²⁴ SIMON-VERMOT Jean-Bernard, « Deux chanoines missionnaires au Pérou », *ESM*, 105a (2010), p. 23-24; *Les missions de l'abbaye*, numéro spécial *ESM*, 20 (2010).

⁶²⁵ AASM 93/25/14-22; SALINA 1987, p. 221.

Saint-Maurice, sous l'influence délicate des chanoines Viatte et Saudan⁶²⁶. La même année, un membre de l'équipe du Service de radiodiffusion suisse en charge de la retransmission des messes de Saint-Maurice, Benjamin Droz, reçoit également le baptême à Saint-Maurice⁶²⁷. Au tournant des années 1950, les anciens rabatteurs de Mariétan, Robert-Benoît Chérix et Fernand Hayward, se rappellent au bon souvenir de l'abbaye⁶²⁸. Quoique sa démarche de rapprochement semble guidée par l'espoir d'un coup de pouce de Haller à ses activités éditoriales, Chérix contribue à deux conversions dont l'abbé rendra compte au prosecretaire d'État du Vatican M^{gr} Montini, futur pape Paul VI⁶²⁹. En 1957, enfin, l'ancien journaliste nationaliste et conservateur de *La Gazette de Lausanne* Pierre Grellet (1881-1957), qui avait secoué le journalisme parlementaire par ses chroniques virulentes, se convertit à Saint-Maurice, quelques mois avant sa mort accidentelle en montagne⁶³⁰. Il était l'ami du chanoine Léon Dupont Lachenal (1900-1990), qui lui rendra hommage en publiant en 1960 un recueil de textes sur le Valais⁶³¹ à l'enseigne de la Société d'histoire du Valais romand, dont ils étaient tous deux membres.

Au chapitre des similitudes entre Haller et Mariétan, on observe une prédisposition commune aux deux abbés à entretenir des amitiés douteuses qui causeront quelque émoi dans l'opinion. Burquier n'a jamais prêté le flanc à quelque critique que ce soit pour ses opinions politiques – le pétainisme discret qu'il confesse pendant la guerre est tout à fait dans

⁶²⁶ CAMPICHE 1991, p. 130-137.

⁶²⁷ AASM, COM 345/423/1, lettre de Benjamin Droz à Haller, 22 décembre 1945.

⁶²⁸ AASM, COM 345/930/2, lettre de Chérix à Haller, 21 juillet 1949; AASM, COM 345/301/1, lettre de Fernand Hayward à Haller, 20 octobre 1952.

⁶²⁹ AASM, COM 345/423/1, lettre de Haller à M^{gr} Montini, 15 mai 1953.

⁶³⁰ AASM, COM 345/350/2, lettre de Pierre Grellet à Haller, 16 mars 1957.

⁶³¹ GRELLET 1960.

«*l'air du temps*»⁶³². Il en va autrement des accointances maurassiennes de Mariétan en 1930, ou des sollicitudes de Haller pour le collaborationniste genevois Geo Oltramare en 1946. Après avoir passé la guerre à Paris au service de la radio et de la presse d'occupation, où il écrivait des articles à la gloire des Allemands sous le pseudonyme de Charles Dieudonné, Oltramare s'est enfui à Sigmaringen à la Libération. En avril 1945, il regagne la Suisse où il est arrêté puis remis en liberté provisoire pendant l'instruction de son procès. Par l'entremise du patronage des détenus libérés de Fribourg, il trouve refuge auprès de chanoines de Saint-Maurice sur le conseil du juge fédéral Roger Pochon⁶³³. L'abbé Haller n'ignore rien de ses activités pronazies et antisémites entre 1940 et 1945. Oltramare lui a transmis le compte rendu fort explicite qu'il a fourni au juge, et lui déclare fièrement qu'il n'a «*jamais renié [ses] convictions politiques*»⁶³⁴. Haller lui témoigne en retour une étonnante mansuétude. Il se dit soucieux de le soustraire à la vindicte populaire⁶³⁵ et de lui éviter les duretés de l'internement volontaire qu'on a suggéré à Oltramare pour sa propre sécurité⁶³⁶.

Du mois d'avril au mois de juin 1946, «*l'indésirable pèlerin des cures*»⁶³⁷, ainsi qu'il se plaira à se qualifier, va donc être hébergé par les chanoines desservant les paroisses de Choëx, de Bagnes et de Collonges. Mais l'anonymat ne convient guère à cette personnalité narcissique. À Bagnes, ne s'avise-t-il pas d'aller saluer Maurice Troillet, chef du Département de

⁶³² AASM, COM 344/332/2, lettre de Burquier au père Léon Merklen, 13 décembre 1941.

⁶³³ AASM, COM 345/143/1, lettre de Haller à Élisabeth de Zoubaloff (patronage des détenus libérés de Fribourg), 19 juin 1946.

⁶³⁴ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à Haller, 19 avril 1946.

⁶³⁵ AASM, COM 345/143/1, lettre de Haller à Maurice Troillet, 1^{er} juin 1946.

⁶³⁶ AASM, COM 345/143/1, lettre de Haller à É. de Zoubaloff, 19 juin 1946.

⁶³⁷ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à Haller, 3 juillet 1946.

l'Intérieur, à la sortie de la grand-messe⁶³⁸ ! Haller s'empresse de présenter au conseiller d'État courroucé ses excuses pour n'avoir pas averti les autorités cantonales de la présence à Saint-Maurice de cet hôte gênant⁶³⁹. « *L'abbaye n'a été guidée, dit-il, que par l'exigence de charité et le souci d'éviter un mouvement d'opinion en laissant "ce malheureux" livré à lui-même.* » Il assure que ni lui ni aucun chanoine n'a de sympathie pour les idées ou les agissements passés du personnage. Dans l'attente impatiente qu'un lieu de résidence lui soit attribué en dehors du Valais, il le déplace à Sembrancher⁶⁴⁰, puis à Collonges⁶⁴¹ où il souhaite qu'il n'attire pas l'attention. Espoir vain ! Son séjour est bientôt ébruité. « *Des énergumènes, raconte Oltramare, ont menacé le chanoine [Julien] Fumeaux, coupable de m'avoir hébergé.* »⁶⁴² La polémique se déchaîne dans la presse romande⁶⁴³. *Le Confédéré* demande pourquoi ce partisan des dictateurs n'irait pas plutôt séjourner chez les Franco et Perón, « *plutôt que dans notre vieille démocratie* » qu'il a traînée dans la boue du temps des victoires de l'Axe⁶⁴⁴. *La Gruyère* ironise sur les amitiés brunâtres de l'abbaye et suggère que le séjour d'Oltramare à l'ombre du monastère ne ferait pas l'unanimité au sein de la communauté abbatiale :

« *MM. Les Chanoines – dit-on – firent d'abord quelque difficulté. Oltramare pouvait bien avoir porté le pseudonyme de "Dieudonné". Les religieux n'étaient guère enchantés d'accueillir chez eux ce triste cadeau du Seigneur. Mais on leur parla de charité chrétienne. Peut-être même fit-on état*

⁶³⁸ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à Haller, 31 mai 1946.

⁶³⁹ AASM, COM 345/143/1, lettre de Haller à Maurice Troillet, 1^{er} juin 1946.

⁶⁴⁰ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à Haller, 21 mai 1946.

⁶⁴¹ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à Haller, 3 juillet 1946.

⁶⁴² BGE, Fonds Georges Oltramare, 1985/2, lettre d'Oltramare à Paul Bonny, 1^{er} juin 1946.

⁶⁴³ AASM, COM 345/143/1 : une dizaine d'articles du *Confédéré*, de *La Suisse*, *La Feuille d'avis de Lausanne*, *La Voix ouvrière* et *La Gruyère*.

⁶⁴⁴ « Geo Oltramare en Valais ? », *Le Confédéré*, 12 juin 1946.

*des excellentes relations qui liaient le couvent à l'Italie sous le régime fasciste. Bref, Geo fut finalement hébergé un peu comme un pécheur repentant.»*⁶⁴⁵

L'auteur de l'article s'insurge contre la lenteur incompréhensible du procès et contre la liberté dont jouit un Oltramare apprêté « à la sauce douceâtre de la charité chrétienne » réservées aux seuls « fanatiques qui ont servi le Reich totalitaire ». Il moque la soudaine bigoterie d'Oltramare dans sa retraite valaisanne :

« [Oltramare s'est] signalé par une piété exemplaire. On l'a vu assistant dévotement aux offices et prenant des mines de candidat au froc. Tout cela n'a cependant point attendri le gouvernement valaisan. »⁶⁴⁶

Forcé de quitter le Valais, il est brièvement accueilli par le curé d'Attalens, petit village au sud du canton de Fribourg. Lorsqu'il est question de lui faire intégrer librement le pénitencier de Bellechasse, M^{gr} Haller s'engage pour lui éviter cette solution qui lui semble bien douloureuse⁶⁴⁷. Le couvent du Bon Pasteur de Villars-les-Joncs, près de Fribourg, sera son échappatoire. Sous le nom d'emprunt d'Henri Laroche, Oltramare se fait passer pour un réfugié alsacien rescapé du camp de Buchenwald, en attente d'être opéré d'un cancer de l'estomac. « Je dois ce pseudonyme et ces états de sévices [sic!] à la Mère supérieure [du couvent] où je vis, hors de l'enceinte », confie-t-il à ses correspondants⁶⁴⁸. Il badine même au sujet de

⁶⁴⁵ G. G., « Toujours l'affaire Oltramare. Dieudonné chez les chanoines », *La Gruyère*, 15 juin 1946.

⁶⁴⁶ G. G., « Toujours l'affaire Oltramare. Dieudonné chez les chanoines », *La Gruyère*, 15 juin 1946.

⁶⁴⁷ AASM, COM 345/143/1, lettre de M^{gr} Haller à É. de Zoubaloff, 19 juin 1946.

⁶⁴⁸ Lettre de Georges Oltramare à Paul Bonny, 31 août 1946 (BGE, fonds Oltramare, carton Bonny), cité par CLAVIEN Alain, GULLOTTI Hervé et MARTI Pierre, *La Province n'est plus la province. Les relations culturelles franco-suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne: Antipodes, 2003, p. 253.

sa nouvelle identité auprès de Haller, évoquant ces « *mensonges pieux où cette sainte femme découvre sans doute le délicieux parfum d'un péché véniel* »⁶⁴⁹. L'abbé ne semble pas réagir à cet humour pour le moins douteux.

Après le procès qui, en 1947, le condamne à trois ans de prison pour activités contre l'indépendance de la Suisse⁶⁵⁰, il est encore assuré du soutien de l'abbé, qui prie Dieu de lui accorder « *une large compensation à [ses] épreuves* »⁶⁵¹. Une fois sorti de prison, Oltramare est condamné à mort par contumace en 1950 par un tribunal parisien. Les difficultés à trouver un travail en Suisse le poussent à l'exil: il rejoint l'Espagne franquiste en 1952, puis travaille dès l'année suivante comme speaker dans une radio au Caire, avant de rentrer à Genève – où il demeure toutefois interdit de publication⁶⁵². Les balourdises et les états de service d'Oltramare n'empêcheront pas Haller de l'accueillir de nouveau. En 1954, par exemple, il lui accorde un rendez-vous⁶⁵³. Tout en l'incitant à la discrétion, il s'excuse presque de ne pouvoir l'accueillir officiellement:

« *Personnellement, j'aimerais vous recevoir ouvertement en communauté, mais les maladroites (pour ne pas dire davantage) du juge Pochon – je vous ferais de la peine en vous le rappelant – m'ont placé à l'égard de ma communauté dans une situation délicate, dont les effets ne sont pas encore dissipés.* »⁶⁵⁴

⁶⁴⁹ AASM, COM 345/143/1, lettre d'Oltramare à M^{sr} Haller, 3 juillet 1946.

⁶⁵⁰ GAUTIER Michael, « Oltramare, Georges », *Dictionnaire historique de la Suisse* (en ligne): <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F9213.php>, version du 02.12.2010; CLAVIEN, GULLOTTI, MARTI 2003, p. 253-254; OLTRAMARE 1956, p. 234.

⁶⁵¹ BGE, Fonds G. Oltramare, 1975/35, carte de Haller à Oltramare [1947].

⁶⁵² Sur la mémoire troublée de Geo Oltramare à Genève, voir l'intrigant roman d'Yves LAPLACE, *Plaine des héros*, Paris: Fayard, 2015.

⁶⁵³ AASM, COM 345/143/1, Oltramare remercie Haller pour « l'extrême gentillesse de son accueil [le 6 novembre 1954] », 8 novembre 1954.

⁶⁵⁴ AASM, COM 345/143/1, réponse de Haller à Oltramare, 2 novembre 1954.

Ces propos confirment l'existence d'une crispation au sein de la communauté dont Haller est tout à fait conscient. On ignore en revanche comment cette dernière perçoit le fait que l'abbé entretient également des relations avec le D^r Walter Michel (1899-1976), un nazi suisse de triste mémoire. Proche d'Oltramare, membre du Mouvement national suisse, le D^r Michel a été condamné en 1944 par la Cour pénale fédérale à seize mois de prison pour activités antidémocratiques et atteinte à l'indépendance de la Confédération⁶⁵⁵. Des infractions qui ne retiendront pas Haller de se dire son ami, de se faire soigner par lui et de l'accueillir à Saint-Maurice en 1960⁶⁵⁶.

La saga de la visite

Deux autres questions, inscrites dans la continuité de l'héritage Mariétan, agitent l'abbaye pendant l'après-guerre: la désignation d'un nouveau visiteur canonique et la révision des constitutions de 1931. Malgré une décision ferme du chapitre de mener rapidement à bien la refonte des constitutions, le processus va s'enliser, en butte à des tentatives d'obstruction de Haller⁶⁵⁷ qui se révèle aussi peu soucieux de conformité canoniale que Mariétan à son époque. La priorité du chapitre est de modifier les paragraphes des constitutions qui concernent la visite. Il s'agit de mettre un terme à un régime qui perdure depuis 1930, en vertu duquel M^{gr} Hubert Noots demeure le seul visiteur officiel. Bien tolérée sous Burquier, cette situation est désormais jugée anormale par la communauté, qui la considère comme une restriction de l'autonomie abbatiale⁶⁵⁸. Les séjours de Noots s'apparentent pourtant à des visites de courtoisie, mais

⁶⁵⁵ SEBASTIANI 2004, p. 780.

⁶⁵⁶ AASM, COM 345/423/1.

⁶⁵⁷ AASM, COM 210/002/8/I, procès-verbaux des chapitres généraux.

⁶⁵⁸ AASM, COM 345/540/1, Ch. G. [Georges] Delaloye [membre du conseil abbatial], «Rapport sur le projet de statut de la visite canonique à l'abbaye», 7 janvier 1957.

c'est justement là que le bât blesse. Lassé peut-être par cette fonction qu'il occupe depuis quinze ans, il néglige l'examen sérieux de l'état de la communauté. En 1946, il avait souhaité être délié de cette charge, mais le pape lui a demandé de rester pour assurer la transition après le décès de Burquier et pour accompagner la réforme des constitutions. En 1948, il obtient enfin d'être relevé de son office par un rescrit de la Congrégation des religieux qui donne à l'abbaye l'espoir de visites canoniques normalisées, tout en laissant les constitutions au point mort⁶⁵⁹.

La première visite régulière a lieu en juillet 1949. Elle tourne cependant à la farce. Arrivé de nuit, le visiteur (un cardinal italien du nom de Tedeschini) veut qu'on lui montre le trésor de l'abbaye – «*Oh! Pourquoi ces objets ne sont-ils pas à Rome?*», se serait-il exclamé –, avant d'exiger qu'on lui fasse des œufs au plat avant son coucher. Le lendemain, non content d'avoir bousculé les horaires bien réglés de la communauté, il se pique de faire arrêter à Saint-Maurice l'express de Sion pour être à Rome le soir même⁶⁶⁰. Après le piètre résultat de la visite, Haller assumera lui-même cette tâche dans sa propre abbaye. Mais ce qui devait être une mesure transitoire va perdurer. L'abbé parvient à esquiver toute remise en cause jusqu'au chapitre général de 1955. Des capitulants appellent alors de leurs vœux un visiteur canonique extérieur à l'abbaye qui serait désigné par le chapitre⁶⁶¹. Il s'agit pour eux de trouver un compromis entre l'autarcie et une trop grande dépendance vis-à-vis de Rome ou d'un visiteur permanent qui serait issu d'une maison similaire, telles la Congrégation du Grand-Saint-Bernard ou l'abbaye territoriale d'Einsiedeln. Deux réunions extraordinaires du chapitre seront nécessaires pour venir à bout de la résistance de Haller et pour désigner le père Forget, des Fils de la Charité, comme visiteur canonique.

⁶⁵⁹ AASM, COM 210/002/8/I, chapitre claustral, 27 février 1948.

⁶⁶⁰ AASM, COM 601/580/1, «*Visite du Cardinal Tedeschini à l'abbaye [du 11-12 juillet 1949]*», récit manuscrit non daté du prieur Paul Fleury.

⁶⁶¹ AASM, COM 210/002/8/I, chapitre général triennal, 12 juillet 1955.

Les séances du chapitre doivent normalement être l'occasion de rappels relatifs à l'observance des grands vœux de piété, charité, pauvreté et chasteté, à l'étude de la théologie et de la liturgie ainsi qu'à la défense de critiquer l'administration et les confrères. Sur le dernier point en particulier, l'autorité de Haller semble nulle. Le rapport établi par le nouveau visiteur à l'issue de son séjour à l'automne 1957 évoque des « *problèmes un peu aigus qui demandent une solution* », un « *malaise dans la conjugaison de certaines activités, un certain froid, un manque de liant dans les relations de la vie commune* »⁶⁶². « *Il faut éviter les clans, l'esprit de clocher, ici ce qu'on pourrait appeler l'esprit cantonal. Il n'y a plus ni Grec, ni Juif, ni Valaisan, ni Jurassien, mais des frères tous unis dans la charité.* » Forget juge par ailleurs l'abbé trop consensuel. Il l'invite à oser prendre les mesures qui lui semblent s'imposer et enjoint les chanoines à les accepter en silence. Contre des aspirations qu'on hésiterait à qualifier de préconciliaires, le visiteur en appelle au respect du principe d'autorité. Il se montre toutefois sensible aux difficultés des chanoines – qui se sentent pris en tenaille entre la vie monastique, le ministère éducatif et les charges pastorales – et concède certains assouplissements. Il recommande par exemple d'aménager une salle accueillante avec jeux et disques pour offrir un véritable lieu de détente fraternelle, ou encore d'octroyer plus de temps de repos, d'espace, de calme et de promenades pour évacuer les tensions nerveuses. Il s'agirait également de remédier aux absences aux offices, que le visiteur trouve « *très clairsemés* ». Il déplore à cet égard un déficit de stimulation spirituelle. L'abbé négligerait d'organiser des conférences; ces dernières semblaient plus nombreuses avant la guerre. Le père Forget suggère en outre de créer un poste de direction aux côtés du père abbé pour traiter des questions relatives à l'organisation, à la santé, à l'emploi et aux difficultés personnelles des chanoines. La visite de 1957 rend ainsi compte d'une époque de transition.

⁶⁶² AASM, COM 345/540/1, Père Forget, « Rapport [de la visite canonique] pour la communauté », 29 novembre 1957.

Au Sikkim, de l'évangélisation à la coopération

« *Il me semble que nous ne pouvions pas trouver quelque chose qui nous aille mieux: je le répète: pays, configuration, superficie, nombre d'habitants, c'est le Valais.* »⁶⁶³

La mission du Sikkim initiée sous Burquier constitue elle aussi le terrain d'importantes évolutions⁶⁶⁴. Dans cette région au climat humide et à la topographie encore plus marquée que le Valais⁶⁶⁵, les chanoines s'illustrent par leur capacité à innover et à s'adapter, ainsi que par une perception renouvelée de leur apostolat au contact de leurs administrés. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la mission comptait déjà dix confrères⁶⁶⁶, tous mieux formés et préparés que leurs prédécesseurs envoyés au sud de l'Inde à l'époque de Mariétan. La mission se maintient dans des conditions difficiles à partir de 1939, sans moyens et sans aide extérieure jusqu'à la fin du conflit. Le dernier chanoine parvenu sur place en 1940, Jean-Marie Brahier (1914-1993), a dû être formé à Fribourg plutôt qu'à Birmingham en raison de la guerre⁶⁶⁷, mais il a pris soin d'obtenir son permis moto et un diplôme de samaritain, de s'initier à l'art d'arracher des dents, d'apprendre à monter à cheval, à pétrir du pain et à faire du fromage⁶⁶⁸. Pour sillonner la contrée, fonder des paroisses, s'occuper de l'orphelinat, des écoles et des dispensaires, les chanoines doivent en effet avoir plusieurs cordes à leur arc.

⁶⁶³ AASM, COM 210/2/8/II, rapport de Burquier présenté au chapitre général de l'abbaye du 12 juillet 1937.

⁶⁶⁴ Voir GUEX 2015, qui décrit les étapes du changement de paradigme entre 1937 et 1970 en se fondant sur une source interne, les *Échos du Sikkim*.

⁶⁶⁵ Les vallées du Sikkim commencent à 200 mètres d'altitude et ses sommets culminent à plus de 6 000 mètres. D'une superficie de 7298 km², le Sikkim est marqué par un climat humide qui subit l'influence de la mousson, et par une végétation luxuriante où tout pousse: thé, coton, riz, céréales, palmiers et bananes; «Nouvelles religieuses», *La Liberté*, 8 juin 1937.

⁶⁶⁶ GRESSOT 2001, p. 26-29.

⁶⁶⁷ AASM, COM 344/120/5, lettres de Brahier à Burquier, 22 octobre 1939-17 septembre 1940.

⁶⁶⁸ AASM, COM 344/120/5, lettre de Brahier à Burquier, 17 septembre 1940.

Si la rhétorique missionnaire qui prévaut encore à l'abbaye lorsque Brahier s'embarque pour l'Asie est du type conquérant – convertir des « *légions d'âmes de païens* »⁶⁶⁹ –, la correspondance du chanoine révèle une démarche moderne, qui tient de l'observation anthropologique⁶⁷⁰. Brahier témoigne d'une grande empathie pour ses paroissiens, qui sont en majorité des Lepchas, l'une des ethnies himalayennes les plus pauvres et les moins alphabétisées :

« *Tels qu'ils sont, je les aime bien et j'espère que jamais je ne souscrirai à la boutade du P. [Martin] Rey, qui dit "Je ne ferais pas deux pas pour convertir ces... singes". Lui, il travaille parmi les Népalais, les Gurkhas, et de fait, comparés à eux, les Lepchas ne sont pas brillants.* »⁶⁷¹

Brahier diagnostique chez les Lepchas un caractère faible et un sentiment d'infériorité vis-à-vis des autres ethnies. S'il est plus facile de les convertir que les Gurkhas qui sont régis par les castes, c'est que, paradoxalement, ils ne sont pas religieux et « *deviennent protestants, catholiques [et] redeviennent hindous pour un morceau de pain* ». L'enthousiasme prosélyte de Brahier est rapidement tempéré à l'épreuve de la réalité. Il doit par exemple se résigner face à l'emprise des sorciers, des « *filous [qui] font bombance sur la crédulité des pauvres gens* »⁶⁷².

Après la guerre, les ressources se sont raréfiées et les conditions des missions profondément modifiées. Les récoltes de fonds privés en Valais et en Suisse ne suffisent plus et on envisage d'aller quêter pour le Sikkim aux États-Unis⁶⁷³. Sur

⁶⁶⁹ BUSSARD F.-M., « Au pays des lamas », *L'Écho illustré*, 12 octobre 1940, p. 1286-1289.

⁶⁷⁰ AASM, COM 793/210/1, correspondance privée du chanoine Brahier (1934-1964 env.).

⁶⁷¹ AASM, COM 793/210/1, lettre de Brahier à ses parents, 25 février 1945.

⁶⁷² AASM, COM 793/210/1, lettre de Brahier à sa sœur Geneviève, religieuse à l'hospice de Delémont, 17 mai 1946.

⁶⁷³ AASM, COM 345/122/2, correspondance Haller-Bernardini, 16 juin-21 novembre 1950.

place, la décolonisation apporte son lot d'incertitudes. L'Inde indépendante développe un réflexe protectionniste hostile aux missions étrangères, dont le gouvernement veut empêcher l'activité apostolique. Les visas ne sont accordés qu'avec parcimonie. Les missionnaires sont surveillés et regardés avec suspicion dans certaines régions telles que les plaines du Bihar où éclatent des troubles anticatholiques et où des prêtres sont traînés devant des tribunaux. Le Darjeeling et les confins du Sikkim sont toutefois épargnés. La population dominante gurkha accueille avec sympathie les missionnaires catholiques⁶⁷⁴. Si bien que de nouveaux confrères sont envoyés du Valais à Kalimpong pour développer la mission. Ils y sont mieux tolérés qu'ailleurs en Inde ou au Tibet, où la mission du Grand-Saint-Bernard connaîtra une fin tragique en 1949, avec l'assassinat du chanoine Maurice Tornay⁶⁷⁵.

À partir du printemps 1955, l'immigration devient plus restrictive. Le gouvernement indien interdit l'envoi de nouveaux missionnaires étrangers s'ils ne peuvent pas faire valoir des connaissances spécifiques et pour autant que des Indiens ne puissent pas occuper leurs postes, demande aux missionnaires établis depuis longtemps de se procurer un certificat de « *non-indésirabilité* » ou de demander la nationalité indienne⁶⁷⁶. Trois chanoines obtiendront un passeport indien⁶⁷⁷.

Entre les arrivées et les départs, la communauté comptera jusqu'à quatorze chanoines pour neuf paroisses, deux collèges et une fromagerie coopérative⁶⁷⁸. L'évangélisation va en effet de pair avec les œuvres éducatives et sociales, ces dernières tendant même à prendre le pas sur la première à mesure

⁶⁷⁴ DUPARC Nicole, « Trois Suisses au royaume du thé. Les pères du bout du monde » [d'un journal genevois], juillet 1989 [AASM, COM 793 640/1, coupures de presse sur la mission au Sikkim].

⁶⁷⁵ RAPPAZ 1949, p. 243.

⁶⁷⁶ « L'Inde et l'Église catholique », *Le Courrier de Genève*, 22 juillet 1955.

⁶⁷⁷ GUEX 2015, p. 450.

⁶⁷⁸ GRESSOT 2001, p. 27.

que le processus d'intégration des chanoines se poursuit. La propagation de la foi exige du reste de constants compromis. En 1951, Gianora inaugure à Kalimpong une église de style hindo-bouddhiste qui évoque une gompa, lieu de prière et d'étude tibétain⁶⁷⁹. Il est hors de question d'imposer un sanctuaire néogothique qui rappellerait un édifice européen! L'abbaye de Saint-Maurice soutiendra par ailleurs l'avènement d'une hiérarchie indigène et contribuera à la création du diocèse de Darjeeling en 1962, avec un évêque népalais à sa tête⁶⁸⁰.

Les œuvres de Saint-Maurice au Sikkim suscitent bientôt les louanges de l'ambassade de Suisse à Calcutta et font parler d'elle à Berne⁶⁸¹. L'ambassade relève l'influence remarquable de la mission sur le plan matériel et constate que la conception même de l'action missionnaire a beaucoup évolué⁶⁸². À partir de 1963, la fromagerie coopérative Swiss Welfare Dairy (SWD) créée par le chanoine André Butty et la coopérative agricole SAMCO des chanoines Brahier et Gustave Rouiller reçoivent l'appui financier et logistique de la Coopération technique suisse. Ces œuvres de développement sont l'aboutissement de plusieurs tentatives visant à mettre un terme aux disettes endémiques. Leur financement par la Confédération ne constitue pas une exception, puisque d'autres missions catholiques présentes en Inde, les Sœurs d'Ingenbohl et les Sankt Anna Schwestern par exemple, bénéficient également de soutiens⁶⁸³.

⁶⁷⁹ GIANORA 1964, p. 172-178.

⁶⁸⁰ RODUIT 2012, p. 27.

⁶⁸¹ Un article de 1963 évoque un rapport très positif adressé par l'ambassade de Suisse en Inde au Département politique fédéral (DPF), qui souligne l'influence remarquable de la mission sur le plan purement matériel. Le rapport suggère que la conception de l'action missionnaire est en passe de se modifier radicalement; «Religieux suisses au secours de l'Inde», *Feuille d'avis du Valais*, 12 mars 1963.

⁶⁸² «Religieux suisses au secours de l'Inde», *Feuille d'avis du Valais*, 12 mars 1963.

⁶⁸³ Nombreux dossiers aux AFS, notamment E 2200/64(-) 1992/262.

La mission agaunoise semble toutefois favorisée, grâce aux excellentes relations avec la Coopération technique et avec les autorités consulaires de Calcutta. Ces dernières prêtent souvent main-forte pour venir à bout des tracasseries douanières et récupérer le matériel envoyé de Suisse⁶⁸⁴. De leur côté, les chanoines pourvoient le consulat en fromages et confitures aux fraises, ce dont ils se voient remerciés par d'occasionnelles bouteilles de vin blanc vaudois – ce qui ne manque pas de piquant pour des bénéficiaires valaisans. Pour fuir la chaleur de Calcutta, il n'est pas rare que le consul et le vice-consul passent quelques jours chez les chanoines à Kalimpong pour leurs vacances⁶⁸⁵. Plus importante encore est l'aide pratique prodiguée aux chanoines pour soumettre des projets qui remplissent les standards de la Coopération technique⁶⁸⁶. Des solidarités agissantes sont ici à l'œuvre. Le conseiller fédéral en charge des Finances, le Valaisan Roger Bonvin, se fend de quelques conseils et d'une recommandation à la Coopération technique pour son ami missionnaire Martin Rey⁶⁸⁷. C'est ainsi qu'en 1965, un subside de 460 000 francs est accordé pour développer la société coopérative de Kalimpong⁶⁸⁸, échelonné sur trois ans.

⁶⁸⁴ AFS, E2200.231C#1981/92#18*, D. 33, lettre du vice-consul de Suisse à Calcutta, Ulrich Leuenberger, au chanoine Butty, 25 novembre 1965.

⁶⁸⁵ AFS, E2200.231 (D) 1981/91, Band 5, dossier 771.2 (2), invitation du chanoine Hubert Ruckstuhl au consul suisse à Calcutta, 27 juin 1967.

⁶⁸⁶ Un conseiller de la mission diplomatique suisse en Inde est dépêché sur place pour aider les chanoines à concevoir des projets qui remplissent les standards de la Coopération technique. Voir dossier AFS E2003-03 1976/44/745, t. 941.1 (11), en particulier le document « 4 projets d'assistance technique de la Mission suisse de l'Himalaya, Kalimpong, Inde », daté du 28 août 1963. Les projets en question sont : la ferme modèle de Kalimpong, la nouvelle école secondaire de St. Augustine à Kalimpong, la Samtar Lepcha Cooperative Multipurpose Society Ltd. (dont le terme « Lepcha » sera ôté de la raison sociale plus tard pour éviter tout soupçon de discrimination raciale, fût-elle positive), ainsi qu'un système de bourses pour la formation pour des élèves.

⁶⁸⁷ AFS, E2003-03 1976/44/745, lettres du conseiller fédéral Roger Bonvin du 21 juin 1963 au chanoine Martin Rey et à M^{gr} Haller.

⁶⁸⁸ AFS, E2200.231C#1981/92#18*, D. 33, lettre du chanoine Jean-Marie Brahier (rentré temporairement en Suisse) au vice-consul Ulrich Leuenberger, 2 septembre 1965.

Cette année-là, la Suisse déclare une aide totale à la coopération de 37,7 millions de francs⁶⁸⁹. En 1966, 600 000 francs seront encore accordés pour la création d'une école secondaire agricole et scientifique de Kalimpong⁶⁹⁰, et un électromécanicien suisse sera envoyé au titre de « volontaire privé » par la Coopération technique afin de contribuer aux divers projets des chanoines à Kalimpong. Il sera en particulier chargé de terminer l'installation du téléphérique enjambant la rivière Tista⁶⁹¹.

En 1980, l'aide helvétique s'élève encore à plus d'un million de francs pour toutes les activités des chanoines au Sikkim – des écoles au dispensaire, en passant par la ferme, la scierie et la fromagerie. Âgé de 77 ans en 1980, le chanoine Butty supervise toujours la production de 40 à 50 kg de fromage par jour avec le lait fourni par quelque 150 familles⁶⁹².

Certains chanoines ont passé l'essentiel de leur vie au Sikkim. Arrivé en 1947, Emmanuel Gex-Collet (1921-2002) confiera dans une interview en 1989 avoir été « *libéré au contact de l'hindouisme* », qu'il considère comme « *une partie de la révélation de Dieu à l'homme* ». De tels propos reflètent le haut degré d'acculturation de ces chanoines. Si tous ont conservé des images de leur Suisse natale dans leur habitation, ils n'en sont pas moins très ancrés dans leur milieu d'accueil, qu'ils

⁶⁸⁹ AFS, E2200.110(-)1981/203, dossier 771.0 Coopération technique (Swiss Aid). Ce montant comprend l'aide bilatérale et multilatérale, sans compter les dons privés; brochure *La coopération technique suisse avec le tiers-monde*, s. d. [1965].

⁶⁹⁰ AFS, E2005A#1985/101#179, extrait du PV de la séance du Conseil fédéral suisse, 1^{er} avril 1966; une rallonge de quelque 72 000 francs sera concédée au début de l'année 1976 pour boucler le budget de construction; AFS, E2005A#1985/101#179, lettre de remerciement de M^{gr} Henri Salina au Service de la Coopération technique, DPF, Berne, 8 janvier 1976.

⁶⁹¹ AFS, E2200.231 (D) 1981/91, Band 5, dossier 771.2 (2), lettre du chanoine Brahier au vice-consul Lüthy, 5 septembre 1966.

⁶⁹² FONTANNAZ Élisabeth, « Aux portes des terres interdites » et « Un alpage difficile à atteindre », *La Liberté*, 2 mai 1980.

aiment et connaissent en profondeur. Ils ont notamment été les témoins de l'agitation autonomiste menée par le Front de libération nationale gurkha durant la décennie 1980. Lucides sur leur impact en tant que missionnaires, les chanoines ont renoncé à concurrencer les lamas-guérisseurs auxquels de puissants pouvoirs sont attribués. Loin de se sentir supérieur au clergé indigène, le chanoine Édouard Gressot (né en 1922) déplore ainsi le fait que les prêtres ne disposent pas des mêmes moyens financiers que les missionnaires étrangers. Il les estime plus efficaces « *car ils connaissent mieux la mentalité* ». « *Dans les villages, ajoute-t-il, ils ont amené une certaine conscientisation de la population, alors que, de nous, les gens attendent tout!* »⁶⁹³ Leur bilan est bien éloigné de ceux des années 1940 durant lesquelles il était question de rendre compte de « *taux de conversion* » par prêtre. Ces propos témoignent d'un changement radical de l'action missionnaire, à cheval entre l'évangélisation et la coopération, qu'elle soit technique ou humanitaire.

Si les fonds publics ont fait la différence, la popularité de la mission dans le Chablais est telle qu'en 1990, elle permettra encore la levée de 90 000 francs⁶⁹⁴. La mission s'achèvera officiellement en 1994, et les deux derniers missionnaires, Gressot et Gex-Collet, quitteront Kalimpong respectivement en 1995 et 1997. C'est la fin d'une époque pour Saint-Maurice⁶⁹⁵, bien que la mission survive au travers de certaines infrastructures telles l'école St. Augustine de Kalimpong, construite pendant les années 1960 grâce à des subsides helvétiques, et de la contribution de l'abbaye au Dialogue interreligieux monastique (DIM) par le biais du chanoine Jean-Bernard Simon-Vermot,

⁶⁹³ AASM, COM 793 640/1, reportages de DUPARC Nicole: « Missionnaire et fier de l'être », *Le Démocrate* (Delémont), 2 août 1989 et « Trois Suisses au royaume du thé. Les pères du bout du monde » [*La Tribune de Genève?*] [?] juillet 1989.

⁶⁹⁴ COLOMBARA Charles, « Chablais-Darjeeling. Les derniers des missionnaires », *Journal du Chablais*, 28 janvier 1994.

⁶⁹⁵ COLOMBARA Charles, « Chablais-Darjeeling. Les derniers des missionnaires », *Journal du Chablais*, 28 janvier 1994.

missionnaire au Sikkim de 1947 à 1962⁶⁹⁶. La mission perdue également à travers une association, Namasté, fondée en 2002 sous les auspices de l'abbaye, afin de soutenir la scolarisation et la formation professionnelle des enfants les plus pauvres de la région de Kalimpong, sans distinction de religion ou d'ethnie⁶⁹⁷.

Dans l'impatience d'un aggiornamento

À l'orée du concile Vatican II, l'abbaye évolue entre l'exigence de soumission à l'autorité, l'adaptation aux défis de la modernité, les rigueurs d'un sacerdoce multiforme et les aspirations à plus de confort et de dialogue. Loin d'avoir réglé tous les problèmes, la visite apostolique de 1957 suscite un climat d'attente. L'écho des revendications relatives à la gestion financière de l'institution et à la conduite spirituelle du noviciat sera amplifié par les promesses de Vatican II, en particulier celles du décret *Perfectae caritate* du 28 octobre 1965 sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse. Les appels à un aggiornamento interne se heurteront toutefois à de fortes réticences.

Toutes choses égales par ailleurs, la fin de l'abbatit de Haller n'est pas sans rappeler les derniers temps de Mariétan. En 1966, face à certains dysfonctionnements de l'institution et au refus de dialogue opposé par l'abbé, le conseil abbatial réclame une nouvelle visite apostolique. Les sources révèlent que cette option impopulaire n'est pas choisie à la légère. Le souvenir de la visite de 1931, «*débordement de suspicions, d'intrigues et de cabales*»⁶⁹⁸, est toujours cuisant. à trente-cinq ans d'intervalle, la référence à ces «*blessures inguérissables*»

⁶⁹⁶ SIMON-VERMOT 2006.

⁶⁹⁷ S. n., «L'association Namasté», *ESM*, 20 (2010), p. 22.

⁶⁹⁸ AASM, COM 345/21/1, lettre du chanoine J. Vogel à un confrère, 27 décembre 1966.

ne peut manquer de frapper⁶⁹⁹. Le rapport du visiteur Van den Broeck – un prémontré, comme le visiteur Noots en 1931 – ôtera presque tout pouvoir à Haller pendant les trois dernières années de son mandat⁷⁰⁰. Van den Broeck est nommé assistant religieux de l'abbaye pour réviser les constitutions dans l'esprit du concile et veiller à la tenue de nouvelles élections pour renouveler la gouvernance.

Haller quittera ses fonctions en juillet 1970 pour se retirer au Tessin, non sans avoir retardé le plus possible cette issue. Les nouvelles dispositions pour les évêques prévues par Paul VI après Vatican II auraient exigé qu'il démissionne à une date toute proche de son anniversaire, en février. Au chapitre, il aurait toutefois déclaré que «*la charge [d'abbé] n'était pas vacante*»⁷⁰¹. Le souvenir encore vif des blessures des années 1930 convaincra le conseil abbatial d'engager une transition rapide et aussi douce que possible, comptant sur l'administrateur apostolique pour venir à bout de la résistance de Haller. La désignation presque simultanée de son successeur, Henri Salina, constitue un indice des capacités d'anticipation et de résilience de la communauté des chanoines.

⁶⁹⁹ AASM, COM 345/21/1, lettre du chanoine J. Vogel à un confrère, 27 décembre 1966.

⁷⁰⁰ AASM, COM 345/21/1, lettre du conseil abbatial à Haller, [12] avril 1966; entretien de l'auteure avec le chanoine Georges Athanasiadès, le 22 juillet 2015.

⁷⁰¹ Entretien de l'auteure avec le chanoine Georges Athanasiadès, le 22 juillet 2015.

Épilogue

Les difficultés de fin de règne de l'abbé Haller, tout comme sa surprenante commisération après-guerre pour des personnalités d'extrême droite (Geo Oltramare et le D^r Walter Michel) ou encore les dépassements colossaux de budget pour le nouveau collège passent quasiment inaperçues. Un regard rétrospectif sur la période 1870-1970 fait apparaître la démission de Mariétan comme la plus grande crise vécue par l'institution. Ce dernier s'est efforcé d'accroître le rayonnement de Saint-Maurice par la fusion des dimensions religieuses, culturelles et politiques qui avaient cohabité au sein de l'institution au fil des siècles. Du lieu de prière, de pèlerinage et d'éducation prisé et largement autonome, il a voulu faire un centre de conversion, de formation des élites et de contre-pouvoir qui défiait aussi bien l'évêché de Sion que le gouvernement conservateur modéré du canton. Son attitude conquérante en matière de pastorale et d'apostolat de la presse a amené l'institution au bord du précipice. Il s'en est fallu de peu que ses ambitions mettent en péril les missions de base de l'abbaye, et que cette dernière perde son indépendance et son territoire au profit du diocèse de Sion.

Au sein de la communauté, la crise a laissé des blessures profondes et une crainte viscérale de voir l'homme revenir en Valais. On ne peut ajouter foi à la rumeur qui circulait en 1943,

selon laquelle l'abbaye « *unanime* » aurait écrit à Rome au début de la guerre pour mettre fin à son exil savoyard et lui permettre de terminer sa vie près de l'abbaye⁷⁰². Si tel avait été le cas, le conseil abbatial n'aurait ni différé le retour de son corps à l'abbaye jusqu'en 1977⁷⁰³ ni frappé d'embargo ses archives personnelles jusqu'à l'orée du deuxième millénaire⁷⁰⁴. Rapatriées avec lui d'Annecy, elles avaient été scellées par ce sentencieux avertissement : « *À n'ouvrir qu'en présence de Monseigneur.* » Pareil *caveat* présageait quelque matière explosive. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que le chanoine archiviste et l'abbé d'alors, Joseph Roduit, ont ouvert les volumineux dossiers au moment de la réorganisation des archives de l'abbaye. Quel ne fut pas leur soulagement en découvrant le contenu qui, la distance aidant, leur apparut bien inoffensif!

Les cendres ont finalement refroidi, et il aura fallu la commémoration du 1 500^e anniversaire de l'abbaye en 2015 pour en rappeler la douloureuse incandescence. Quelque temps avant les festivités, un chanoine s'était enquis des risques sur un ton mi-badin, mi-inquiet : « *Vous n'allez pas révéler de secrets ?* » Non, il n'y avait point de squelettes dans le placard. Et finalement, les dessous de l'affaire étaient plutôt prosaïques : les rêves de grandeur et le despotisme avaient provoqué une fronde multipolaire incluant en premier lieu une coalition de chanoines, les sœurs de Saint-Augustin, l'évêque de Sion et *Le Nouvelliste*. Les visiteurs apostoliques Felder, Etcheverry et Noots, les conservateurs modérés ainsi que l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M^{gr} Besson comptaient parmi les adjuvants de cette opposition. Leurs voix mêlées avaient engagé le Vatican à suivre les conclusions de M^{gr} Noots et à prononcer la sentence d'exil.

⁷⁰² AASM, ABB 91/25/7 I, lettre de Besson à Burquier, 12 janvier 1943.

⁷⁰³ AASM, ABB 91/25/7 I, lettre de Pierre Christe à Burquier, 15 janvier 1943.

⁷⁰⁴ Notamment les dossiers contenus sous la cote AASM, COM 342/21/1/I : Démission (correspondance, accusations et défense).

Notre analyse a permis d'exclure la destitution pour cause d'avant-gardisme esthétique ou de résistance à la condamnation de l'Action française, deux idées qui ont longtemps été véhiculées par l'historiographie. Une source un peu confidentielle – les mémoires non publiées de Léon Savary – fait encore apparaître d'autres griefs⁷⁰⁵. Ce brillant journaliste converti était bien renseigné sur la crise, et il disposait de nombreux contacts aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ses informateurs lui auront soufflé que les jeux d'équilibre financier avec l'OSA, la Maison de Rome et *La Patrie valaisanne* avaient fini par épouvanter le chapitre et lasser les principaux mécènes. Frappés par la crise de 1929, les de Bavier ont joué un grand rôle dans le verdict final. Procureur de l'abbaye à Rome, le chanoine de Bavier avait ses entrées au Vatican. Il lui fut aisé de contribuer au coup de grâce final.

Ce n'est qu'une fois exilé que Mariétan a eu vent de certaines accusations qui avaient été portées contre lui, et pour lesquelles il n'avait pas pu se défendre. Le plus douloureux pour lui aura sans doute été d'apprendre que celui qu'il avait favorisé et qu'il tenait pour son ami, André de Bavier, figurait parmi les principaux acteurs de sa disgrâce. Son malheur était moins dû aux chanoines plus âgés dont l'hostilité était connue, qu'aux plus jeunes en qui de Bavier avait instillé l'idée que la démission de Mariétan était le seul garant du retour à la paix⁷⁰⁶. C'est le fidèle chanoine Louis Haller qui, choqué, lui avait rapporté les propos de De Bavier.

À la fin de l'année 1931, saisi par le remords, de Bavier avait prié l'exilé de lui accorder son pardon. Tout en affirmant lui avoir déjà pardonné, Mariétan demanda au pénitent de le réhabiliter et se défendit de chaque chef d'accusation⁷⁰⁷. Il en est

⁷⁰⁵ BCU Fribourg, Manuscrits, cote LD 28, B-10, SAVARY Léon, *Les Chasubles violettes*, 3^e volet inédit de ses mémoires, p. 39-40.

⁷⁰⁶ AASM, ABB 91/21/1/I, lettre-mémoire de Mariétan à André de Bavier, 30 janvier 1932.

⁷⁰⁷ AASM, ABB 91/21/1/I, lettre-mémoire de Mariétan à André de Bavier, 30 janvier 1932.

un qu'il ne pouvait totalement réfuter : c'était celui d'ingérence dans les affaires politiques du canton et de polémique à l'égard de Maurice Troillet. Loin de s'en repentir, il s'en félicita. Sans *La Patrie valaisanne*, dit-il, les Valaisans n'auraient pas refusé la loi Schulthess sur l'assurance-vieillesse et survivants⁷⁰⁸. *Le Nouvelliste valaisan* prônait l'acceptation de ce projet « *socialiste* » (Schulthess était radical-libéral). Les reproches d'immixtion semblaient très injustes à Mariétan, lui qui s'était abstenu de donner des consignes, contrairement à trois autres évêques suisses qui « *s'étaient laissé aller à soutenir une loi aussi folle* »⁷⁰⁹. Désavoués par leurs ouailles, ils étaient selon lui la risée des protestants qui se gaussaient de la soi-disant autorité de l'Église catholique.

Dans une lettre qui se voulait apaisante, André de Bavier admit avoir peut-être trop parlé, notamment au chanoine Haller. Il se disculpa toutefois, arguant de son obéissance au pape et de sa conscience tranquille. S'il fallait blâmer quelqu'un ou quelque chose, dit-il, que cela soit le père Etcheverry et sa visite en 1929. Mais de réhabilitation, il ne pouvait être question. Mariétan devait accepter la sentence par esprit d'obéissance : « *Voilà la seule attitude que je crois conforme à l'idéal de la vie religieuse.* »⁷¹⁰

Mais l'abnégation n'était pas à l'ordre du jour tant qu'il ne pourrait se laver de l'accusation de mauvaise gestion qui l'empoisonnait. Les rumeurs les plus folles circulaient. On parlait à Fribourg d'un trou de 60 000 francs causé par les investissements au collège de Pollegio au Tessin, à Lausanne d'une somme de 400 000 francs contractée pour les projets de mission à Chambéry, tandis que les enchères montaient à

⁷⁰⁸ La loi sera rejetée massivement par le peuple et les cantons le 6 décembre 1931. Seuls Neuchâtel, Zurich et Bâle-Ville l'acceptèrent. En Valais, on l'a vu, elle fut rejetée par 81,4% des votants.

⁷⁰⁹ AASM, ABB 91/21/1/I, lettre-mémoire de Mariétan à André de Bavier, 30 janvier 1932.

⁷¹⁰ AASM, ABB 91/21/1/I, lettre d'André de Bavier à Mariétan, 25 avril 1932.

Chambéry jusqu'à 700 000 francs. Le bruit ayant couru d'un procès intenté par la famille de Bavier, la question financière vira à l'obsession pour l'abbé. Combien de rapports ne rédigea-t-il pas en exil pour prouver qu'il n'avait pas nui à l'abbaye, invitant quiconque le voulait à se renseigner auprès de l'économe, le chanoine Burquier⁷¹¹.

De Bavier nia l'avoir jamais critiqué sur ce point. S'il avait pu dire qu'il menait l'abbaye à la ruine, il parlait de ruine morale, non financière, assurait-il. Dans ses mémoires, Savary affirme pourtant que la menace de banqueroute était le principal motif de limogeage. Il s'agit encore d'un autre faux-semblant. Malgré des investissements risqués, Mariétan semblait savoir où il mettait les pieds et il ne puisait pas dans le capital de l'abbaye – elle n'en avait guère et naviguait à vue, sans budget. Le tort de l'abbé aura été de jongler avec la générosité d'Hélène de Bavier, de prendre trop de libertés avec les dots des demoiselles fortunées de l'OSA et de s'être comporté en brutal dominateur avec elles.

Enfin, un grief plutôt étrange figure aussi dans la liste de Savary : la mariolâtrie, ou vénération excessive de la Vierge. Certes, Marie était omniprésente dans la correspondance de l'abbé qui l'avait instituée protectrice de l'abbaye et de ses œuvres⁷¹². Invoquer « *la maman céleste* », comme il le faisait parfois, c'était peut-être sacrifier à une mariologie affective propre à certains milieux populaires⁷¹³. À cette époque où la hiérarchie catholique encourageait le culte marial, il aurait fallu plus d'extravagance pour risquer un rappel à l'ordre⁷¹⁴. D'ailleurs, l'abbaye maintiendra une orientation très mariale après son départ.

⁷¹¹ AASM, COM 342/21/1/I, « [Récusation] des bruits répandus [sur] Monseigneur », s. d. [avril? 1931].

⁷¹² AASM, COM 342/812/1, lettre de Mariétan à la paroisse de N. D. de Bourguillon, 6 novembre 1919.

⁷¹³ BONIFACE 2005, p. 57.

⁷¹⁴ AASM, COM 640/001/2/IV, lettre du chanoine de Bavier (Rome) à Burquier, 3 mars 1941 ; sur l'évolution de ce culte, voir BONIFACE 2005.

Dès lors, comment comprendre cette charge de Savary, journaliste converti? À moins de la considérer comme un atavisme protestant, elle témoigne plutôt d'un souci de conformité avec l'orthodoxie romaine doublé d'un discret mépris intellectuel pour le prélat. L'hommage assez appuyé qu'il lui a rendu à sa mort dans la presse ne doit pas tromper. En privé, Savary tenait Mariétan en piètre estime :

« M^{gr} Mariétan était fait de contrastes et de contradictions. Il arrive très souvent dans la vie qu'on juge sévèrement un homme et qu'ensuite on se dise: "Tout de même, c'est un assez bon type". Avec Mariétan, c'était le contraire. Au début d'une conversation, on était médusé par la séduction de son intelligence et la subtilité de son jugement. Quand on le connaissait un peu mieux ou un peu moins mal, on se disait: "Un laïc, même médiocre, ne parlerait pas autrement". Mettons de côté toutes les flagorneries imbéciles dont il a été abondamment abreuvé au cours de son existence, Mariétan, vu selon la jugeote saine et impartiale d'un expert avisé, ne dépassait pas la moyenne honnête d'un lettré estimable et l'envergure d'un théologien et d'un philosophe simplement moyen. Certaines circonstances particulières l'ont hissé, en quelque sorte, au-dessus de lui-même. Il me revient ce propos d'un personnage d'Anatole France: "S'il réfléchissait, il s'étonnerait d'être évêque". Si l'on fait abstraction du grand mouvement catholicisant de Lausanne [les conversions], si l'on juge Mariétan d'après sa pensée et ses œuvres, je ne veux pas aller jusqu'à dire qu'il ne resterait rien, mais je suis bien près de le penser. »⁷¹⁵

De fait, le «terrible abbé» semble avoir disparu de la mémoire collective valaisanne pour de bon. La focale s'est déplacée sur les entités patrimoniales: le fameux Trésor de l'abbaye et l'école abbatiale. Le premier a été exposé au Louvre

⁷¹⁵ BCU Fribourg, Manuscrits, cote LD 28, B-10, SAVARY Léon, *Les Chasubles violettes*, 3^e volet inédit de ses mémoires, p. 39-40.

en 2014 avant d'être réinstallé à l'abbaye dans une salle repensée selon les standards muséaux modernes. La seconde s'enorgueillit d'avoir formé tout au long du xx^e siècle des personnalités qui se sont illustrées dans le monde politique (les conseillers fédéraux Jean-Marie Musy et Pascal Couchepin), les médias (François Gross, Guy Mettan et Daniel Rausis), sans oublier la littérature avec les écrivains Maurice Chappaz, Georges Borgeaud et Michel Campiche, ainsi que, plus proches de nous, Jean-François Haas, Anne-Lou Steininger ou encore Noëlle Revaz. Le collège n'a toutefois pas échappé aux remises en question⁷¹⁶. Avec la diminution drastique du nombre de chanoines impliqués dans l'enseignement (ils n'étaient plus que deux en 2013 pour environ 900 élèves), son avenir en tant qu'institution abbatiale est incertain, et sa cession à l'État du Valais apparaît comme une perspective plausible⁷¹⁷. Les « *riches heures du collège* »⁷¹⁸ et de l'abbaye sont déjà écrites – du moins jusqu'à la prochaine commémoration.

⁷¹⁶ TERRETTAZ Lise-Marie, « Quel avenir pour le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice? », *Le Nouvelliste*, 23 avril 2013.

⁷¹⁷ TERRETTAZ Lise-Marie, « Quel avenir pour le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice? », *Le Nouvelliste*, 23 avril 2013.

⁷¹⁸ EBERHARDT 1991.

Sources et bibliographie

Fonds d'archives

AASM: Archives de l'abbaye de Saint-Maurice

AES: Archives de l'évêché de Sion

AEV: Archives de l'État du Valais

AEvF: Archives de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg

ASV: Archivio segreto vaticano

AES: Affari ecclesiastici straordinari

BCU: Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, département des manuscrits

BGE: Bibliothèque de Genève, département des manuscrits

BIASo: Archives du diocèse de Bâle

OSA: Archives de l'Œuvre de Saint-Augustin, Saint-Maurice

Entretiens

Chanoine Michel-Ambroise Rey, Lausanne, 17 novembre 2014;
Leysin, 20 juillet 2015.

François Gross, Fribourg, 6 mars 2014.

Sœur Claire Donnet-Descartes (OSA), Saint-Maurice, 22 juillet 2015.

Chanoine Georges Athanasiadès, Saint-Maurice, 22 juillet 2015.

Périodiques principaux

Le Confédéré

Les Échos de Saint-Maurice

La Gazette de Lausanne

Le Journal de Genève

Journal et Feuille d'avis de Sion et du Valais

La Liberté

Le Nouvelliste

La Patrie valaisanne

Bibliographie générale

AIRIAU 2004

AIRIAU Paul, « Henri Le Floch, recteur du Séminaire français (1904-1927) », in LEVILLAIN Philippe, BOUTRY Philippe, FRADET Yves-Marie (éd.), *150 ans au cœur de Rome. Le Séminaire français, 1853-2003*, Paris: Karthala, 2004, p. 103-117.

Alberto Sartoris et le Valais 1983

Alberto Sartoris et le Valais, Martigny, Manoir de la ville de Martigny, 15 mai-26 juin 1983, catalogue d'exposition, Martigny, 1983.

ALTERMATT 1994

ALTERMATT Urs, *Le Catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne: Payot, 1994.

ALTERMATT 1999

ALTERMATT Urs, *Katholizismus und Antisemitismus: Mentalitäten, Kontinuitäten, Ambivalenzen. Zur Kulturgeschichte der Schweiz 1918-1945*, Frauenfeld, Stuttgart, Vienne: Huber, 1999.

AMMON 2000

AMMON Catherine, *Chroniques d'une épidémie. 1918-1919, la grippe espagnole à Genève*, Mémoire de licence dir. par Bernardino FANTINI et François WALTER, Université de Genève, 2000.

ANDREY 2009

ANDREY Laurent, «La commémoration des “sombres journées de novembre 1918” à Fribourg. Un instrument de propagande anti-communiste», in CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François et ROULIN Stéphanie (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich : Chronos, 2009, p. 95-108.

ANTILLE 2015

ANTILLE Diane, «Marcel Feuillat, orfèvre de l'abbaye de Saint-Maurice», in ANDENMATTEN Bernard et RIPART Laurent, *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 2, Gollion : Infolio, 2015, p. 329-347.

ARLETTAZ 2002

ARLETTAZ Gérald, ARLETTAZ Silvia, «La nationalisation du Valais, 1914-1945», in PAPILLOUD Jean-Henry, *Histoire du Valais*, t. 3, Sion : Société d'histoire du Valais romand, 2002, p. 637-715.

BALLINARI 2006

BALLINARI Fabio, «*Pagine Nostre*. Une revue catholique tessinoise (1921-1927)», travail de séminaire de recherche non publié, Université de Fribourg, 2006.

BEDOUELLE, WALTER 2000

BEDOUELLE Guy, WALTER François, *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, Paris/Fribourg : Cerf/Éd. universitaires, 2000.

BERCHTOLD 1964

BERCHTOLD Alfred, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle, portrait littéraire et moral*, Lausanne : Payot, 1964.

BERTRAND 1926

BERTRAND Jules-Bernard, «La Société helvétique de St-Maurice», *Les petites annales valaisannes*, 1 (1926), p. 3-8.

BINER 1982

BINER Jean-Marc, *Autorités valaisannes, 1848-1977/79: Canton et Confédération*, Sion, Vallesia, t. 37, 1982.

BLANC et REYMOND 1986

BLANC Olivier, REYMOND Bernard, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud: histoire et population 1536-1986*, Genève : Labor et Fides, 1986.

BONIFACE Xavier, «La dévotion mariale au XX^e siècle», in BÉTHOUART Bruno, LOTTIN ALAIN (éd.), *La Dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras: Artois Presses Université, 2005, p. 51-66.

BORGEAUD 1952

BORGEAUD Georges, *Le Préau*, Paris: Gallimard, 1952.

BOUILLON 1993

BOUILLON Jean-Paul, *Maurice Denis*, Genève: Albert Skira, 1993.

BOUILLON 2006

BOUILLON Jean-Paul, *Maurice Denis. Le spirituel dans l'art*, Paris: Gallimard, 2006.

BOURBAN 1916

BOURBAN Pierre, *M^{gr} Joseph Abbet. Abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem (1847-1914)*, Saint-Maurice, 1916.

BUSSARD 1943

BUSSARD François-Marie, «Son Excellence Monseigneur Joseph Mariétan: évêque titulaire d'Agathopolis», *ESM*, 41 (1943), p. 35-69.

CAMPICHE 1991

CAMPICHE Michel, *L'Escale du Rhône*, Yvonand: Bernard Campiche, 1991.

CAREY 1986

CAREY Édith, «Nova et Vetera et l'art religieux catholique en Suisse romande», in 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne: Payot, 1986, p. 92-94.

CASSINA 2015

CASSINA Gaëtan, «Architecture, décoration et mobilier aux XVII^e et XVIII^e siècles», in ANDENMATTEN Bernard, RIPART Laurent (éd.), *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 1, Gollion: Infolio, 2015, p. 349-371.

CAUSSÉ 2010

CAUSSÉ Françoise, *La revue «L'Art sacré»: le débat en France sur l'art et la religion (1945-1954)*, Paris: Cerf, 2010

CHAPPAZ 1977

CHAPPAZ Maurice, *Pages choisies*, Lausanne: A. Eibel, 1977.

CHAPPAZ, BILLE 1984

CHAPPAZ Maurice, BILLE Corinna, *Le Partage de minuit*, Lyon : Solaire Fédérop, 1984.

DARD 2009

DARD Olivier (éd.), *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, Berne : Peter Lang, 2009.

CHENAUX 1997

CHENAUX Philippe, «La seconde vague thomiste», in SORLIN Pierre (éd.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années 1920*, Paris : Cerf, 1997, p. 139-167.

CHENAUX 1999

CHENAUX Philippe, *Entre Maurras et Maritain : une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Paris : Cerf, 1999.

CLAVIEN 1993

CLAVIEN Alain, *Les helvétistes : intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne : Université de Lausanne, 1993.

CLAVIEN 2002

CLAVIEN Alain, «La modernisation du Valais, 1848-1914», in PAPILOUD Jean-Henry (éd.), *Histoire du Valais*, t. 3, Sion : Société d'histoire du Valais romand, 2002, p. 581-635.

CLAVIEN 2009

CLAVIEN Alain, «Usages helvétiques de Maurras, 1910-2000», in *Charles Maurras et l'étranger*, 2009, p. 97-115.

CLAVIEN, GULLOTTI, MARTI 1998

CLAVIEN Alain, GULLOTTI Hervé, MARTI Pierre, *La Province n'est plus la province. Les relations culturelles franco-suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne : Antipodes, 2003.

Le Collège de l'abbaye de Saint-Maurice. 200 ans d'enseignement, Sion : Société d'histoire du Valais romand 2007.

COUCHEPIN 2013

COUCHEPIN Sylvie, «L'émancipation des femmes catholiques en Suisse romande au milieu des années 1960 : un exemple du Valais romand», in *La Décomposition des chrétientés occidentales, 1950-2010*, Brest : Centre de recherche bretonne et celtique, 2013, p. 71-81.

DEBONS 2015

DEBONS Delphine, «Entre conservatisme et radicalisme: une abbaye bousculée (1815-1870), in ANDENMATTEN Bernard, RIPART Laurent (éd.), *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 1, Gollion: Infolio, 2015, p. 391-407.

DESLARZES-MAY 1998

DESLARZES-MAY Sandra, *L'École libre de Bagnes (1900-1943)*, Fribourg: Éd. Faim de Siècle, 1998.

DUBOIS 2003

DUBOIS Magali, *Des chanoines de Saint-Maurice en Algérie. L'orphelinat de Mdjez-Amar (1854-1857)*, mémoire de licence non publié, Université de Genève, Section Histoire nationale, 2003.

DUBOSSON, NUSSBAUMER 1997

DUBOSSON Paul, NUSSBAUMER Jean-Paul, *Des pierres et des hommes. Centenaire du Collège Saint-Charles, 1897-1997*, Porrentruy: Collège Saint-Charles, 1997.

DUPONT LACHENAL 1936

DUPONT LACHENAL Léon, «Dom Adrien Gréa et l'abbaye de Saint-Maurice: à travers l'ordre des chanoines réguliers, partie II», *ESM*, 35 (1936), p. 219-226.

DUPONT LACHENAL 1953

DUPONT LACHENAL Léon, «Encre et papier», *ESM*, 51 (1953), p. 101-123.

DUPONT LACHENAL 1983

DUPONT LACHENAL Léon, *Saint-Maurice d'Agaune: l'abbaye, la cité*, Neuchâtel: Éditions du Griffon, 1983.

FAVRE 1917

FAVRE Édouard, *L'Internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport*, Berne: Bureau du Service de l'Internement, 1918.

FELLAY 2001

FELLAY Jean-Blaise, «De la confrontation au rapprochement. Les catholiques genevois face au protestantisme, 1920-1950», in CONZEMIUS Victor (dir.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945: eine*

- Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität*, Zurich : NZZ Verlag, 2001, p. 147-177.
- FERREZ 1985
 FERREZ Willy *et al.*, *Albert Maret: un homme, une âme, une œuvre. Choix de poèmes*, Bagnes, 1985.
- FLEURY 1953
 FLEURY Paul, « Les premiers *Échos* », *ESM*, 51 (1953), p. 88-96.
- FORNAGE 1990
 FORNAGE Marie-Noëlle, « Dans la fécondité du sang des martyrs. L'œuvre de Saint-Augustin et sa "mission" au service des médias », *ESM*, 86 (1990), p. 158-166.
- FORNEROD, FRANCILLON 1997
 FORNEROD Françoise, FRANCILLON Roger, « La vie culturelle en Suisse romande de la Belle Époque à 1939 », in *Histoire de la littérature en Suisse romande*, vol. 2, Lausanne : Payot, 1997, p. 233-256.
- FOUILLOUX 1998
 FOUILLOUX Étienne, *Une église en quête de liberté: la pensée catholique française entre modernisme et Vatican II (1914-1962)*, Paris : Desclée de Brouwer, 1998.
- FOURNIER 2002
 FOURNIER Yves, « Le Valais, terrain singulier de luttes politiques », *Annales valaisannes*, 2002, p. 177-2070.
- FOX 1983
 FOX John Roger, *Bridging the gulf*, Oxford, 1983.
- FRANCILLON, GHIRELLI, JEANNERET, RIZEK 1998
 FRANCILLON Roger, GHIRELLI Marianne, JEANNERET Sylvie, RIZEK Martin, « De l'autobiographie au roman », in *Histoire de la littérature en Suisse romande*, vol. 3, Lausanne : Payot, 1998, p. 325-332.
- GAFAH 1991
 GAFAH Pierre-Élise (Sr), *Le Chanoine Louis Cergneux et la fondation de l'Œuvre Saint-Augustin*, Saint-Maurice : Éd. Saint-Augustin, 1991.
- GARCIA 2008
 GARCIA Luc, *Quand les missionnaires rencontraient les Vietnamiens (1920-1960)*, Paris : Karthala, 2008.

GAY 1982

GAY Fernand, *La Révolution d'Agaune. Edmond Humeau à Saint-Maurice d'Agaune*, Nyon: Éd. Cyclade, 1982.

GATZ 1983

GATZ Erwin (éd.), *Die Bischöfe der deutschsprachigen Länder (1785/1803 bis 1945). Ein biographisches Lexikon*, Berlin: Dunker & Humboldt, 1983.

GENOUD 1986

GENOUD Jean-Claude, «La Suisse romande de l'entre-deux-guerres face à la "modernité" musicale», in 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne: Payot, 1986, p. 205-214.

GIANINI 2009

GIANINI Hortense, *Renaissance thomiste et conversions au catholicisme en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres*, mémoire de licence dir. par Alain CLAVIEN, Université de Fribourg, 2009.

GIANORA 1964

GIANORA Aurelio, «L'église Sainte-Thérèse de Kalimpong», *ESM*, 62 (1964), p. 172-178.

GRELLET 1960

GRELLET Pierre, *Pérégrinations valaisannes. De la Furka au Léman*, Saint-Maurice: Société d'histoire du Valais romand, 1960.

GRESSOT 2001

GRESSOT Édouard, «Mission accomplie», *ESM*, 3 (2001), p. 26-29.

GUBLER 1983

GUBLER Jacques, «Lourtier! J'avais le feu sacré...», *Alberto Sartoris et le Valais*, Martigny, Manoir de la ville de Martigny, 15 mai-26 juin 1983, catalogue d'exposition, Martigny, 1983, p. 18-23.

GUEX 1971

GUEX André, *Le Demi-Siècle de Maurice Troillet: essai sur l'aventure d'une génération*, 3 vol., Lausanne: Payot, 1971.

GUEX 2015

GUEX Fanny, «L'Écho du Sikkim. Missionnaires suisses dans l'Himalaya. De la conquête à l'aide humanitaire (1937-1970)», *Revue suisse d'histoire*, 69 (2015/3), p. 449-470.

GUGELOT 2010

GUGELOT Frédéric, *La Conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935*, Paris: CNRS Éd., 2010 [1998].

HAUSER 1989

HAUSER Claude, *Le Jura et l'Université de Fribourg, 1889-1974. Histoire d'un rayonnement*, mémoire de licence dir. par Roland RUFFIEUX, Université de Fribourg, 1989.

HS, I/6

Arcidiocesi e diocesi VI. La diocesi di Como. L'arcidiocesi di Gorizia. L'amministrazione apostolica ticinese, poi diocesi di Lugano. L'arcidiocesi di Milano, BRAUN Patrick, GILOMEN Hans-Jörg (éd.), Bâle: Francke; Francfort: Helbing & Lichtenhahn, 1989. (*Helvetia sacra*, I/6)

HS, IV/1

Les chanoines réguliers de Saint-Maurice en Valais: le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune et les prieurés valaisans d'Abondance (France), DEGLER-SPENGLER Brigitte, GILOMEN-SCHENKEL Elsanne (éd.), Bâle: Francke; Francfort: Helbing & Lichtenhahn, 1997. (*Helvetia sacra*, IV/1).

HUMEAU 1979

HUMEAU Edmond, «Itinéraire d'une œuvre nomade par un Angevin de Provence», in CESBRON Georges (éd.), *Les Angevins de la littérature*, Angers: Presses de l'Université; Genève: Droz, 1979, p. 576-587.

JUNOD, KAENEL 1993

JUNOD Philippe, KAENEL Philippe, *Critiques d'art de Suisse romande. De Töpffer à Budry*, Lausanne: Payot, 1993.

KOLLY 2009

KOLLY André, «Les cinquante ans du CCRT», *ESM*, 13 (2009), p. 12-15.

LENHERR 1980

LENHERR Élise, *Quelques notes sur le début de l'Œuvre [Saint Augustin]*, manuscrit, Saint-Maurice, OSA, 1980.

LONFAT 1996

LONFAT Jean-Philippe, *Le Collège de l'abbaye de Saint-Maurice. La tradition dans la vie, la vie dans la tradition*, mémoire de licence dir. par Francis PYTHON, Université de Fribourg, 1996.

LONFAT 2006

LONFAT Jean-Philippe, «Le Collège de l'abbaye de Saint-Maurice (1910-1967) : une évolution sous l'aile de la tradition», *Annales valaisannes*, 2006, p. 119-166.

LONFAT, FOURNIER 2006

LONFAT Jean-Philippe, FOURNIER Yves, ««La “petite république” des professeurs, 1870-2006», *Annales valaisannes*, 2006, p. 241-253.

LONFAT, RODUIT, DESLARZES 2006

LONFAT Jean-Philippe, RODUIT Benjamin, DESLARZES Bertrand, «Le monde des étudiants», *Annales valaisannes*, 2006, p. 255-290.

LOUP 1937

LOUP Robert, *Un grand apôtre de Jésus-ouvrier, Jules-Maximilien Schub (1860-1930)*, Paris: Casterman; Saint-Maurice: Éd. Saint-Augustin, 1937.

LUGON 2008

LUGON Antoine, *La presse écrite en Valais : origines, principaux courants, évolution*, Sion: Archives de l'État du Valais, 2008.

LÜTHI 2015

LÜTHI Dave, «De l'abbatiale à la cathédrale. Chronique d'un monument en devenir (XIX^e-XX^e siècles)», in ANDENMATTEN Bernard, RIPART Laurent (éd.), *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, vol. 2, Gollion: Infolio, 2015, p. 447-459.

MARET 1985

MARET Albert, *Albert Maret. Un homme, une âme, une œuvre*, Bagnes, 1985.

MARET 2012

MARET Arnaud, «Une presse catholique au temps des idéologies (1933-1938)», *Annales valaisannes*, 2012, p. 187-290.

MARIÉTAN 1925

MARIÉTAN Joseph, *La juridiction spirituelle de l'abbaye de Saint-Maurice. Étude présentée à Rome en 1925*, Saint-Maurice, 1925, p. 18-25.

MORAND 1986

MORAND Marie-Claude, «L'art religieux moderne en terre catholique.

- Histoire d'un monopole», in 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne: Payot, 1986, p. 82-91.
- MÜTZENBERG 1997
 MÜTZENBERG Gabriel, *Grands pédagogues de Suisse romande*, Lausanne, 1997.
- OLTRAMARE 1956
 OLTRAMARE Georges, *Les Souvenirs nous vengent*, Genève: Éd. L'autre son de cloche, 1956.
- Palmarès*
Palmarès du Collège de Saint-Maurice (Titres successifs: *Nomina litteratorum* 1807-1826; *Catalogus Studiosorum* 1827-1848; *Ordo doctrinae* 1849-1860; *Tableau des notes de mérite* 1861-1874 et 1882-1928; *Catalogue du personnel enseignant* 1875-1881; *Gymnase et Lycée* 1929-1944; *Palmarès* 1945-). Conservé aux AASM.
- PELLET 2014
 PELLET François L., 1900. *Les musiciens romands en quête d'identité. Souvenirs et témoignages*, Genève: Slatkine, 2014.
- PELLETIER 1996
 PELLETIER Denis, *Économie et Humanisme: de l'utopie communautaire au combat pour le tiers-monde (1941-1966)*, Paris: Cerf, 1996.
- PHILIPONA 1928
 PHILIPONA Pie, *Le chanoine Schorderet, 1840-1893: un chapitre de l'histoire religieuse et politique de la Suisse*, Fribourg: Saint-Paul, 1928.
- PLANZI 2016
 PLANZI Lorenzo, *La fabrique des prêtres: recrutement, séminaire, identité du clergé en Suisse romande (1945-1990)*, Fribourg: Academic Press, 2016.
- PRÉVOTAT 2001
 PRÉVOTAT Jacques, *Les Catholiques et l'Action française: histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Paris: Fayard, 2001.
- PUTALLAZ 1998
 PUTALLAZ Joseph, *L'aumônier du barrage*, Lausanne: Favre, 1998.

RAPIN 2003

RAPIN Jean-Jacques, *L'Esprit des fortifications. Vauban-Dufour-Les forts de Saint-Maurice*, Lausanne: PPUR, 2003.

RAPPAZ 1949

RAPPAZ André, « Nos morts: Monsieur le chanoine Maurice Tornay du Grand-Saint-Bernard », *ESM*, 47 (1949), p. 243.

RIME 2005

RIME Jacques, *Charles Journet: un prêtre intellectuel dans la Suisse romande de l'entre-deux-guerres*, E-thesis, Fribourg, 2005, <http://ethesis.unifr.ch/theses/RimeJ.pdf>

RIVAZ 1965

RIVAZ Paul (de), « Vingt-cinq ans de la vie politique du Valais contemporain (1906-1932) », *Annales valaisannes*, 13 (1965), p. 409-475.

ROCHAT 2013

ROCHAT Pierre, *La Garnison de Saint-Maurice. Un demi-siècle d'histoire militaire*, Bière: Cabédita, 2013.

RODUIT 1993

RODUIT Benjamin, *Les Collèges en Valais de 1870 à 1925: tradition ou modernisation*, Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande, 1993.

RODUIT 2012

RODUIT Joseph, « Soixante ans au pied de l'Himalaya », *ESM*, 24 (2012), p. 24-29.

ROHNER 2006

ROHNER Joëlle, *Alexandre Cingria (1879-1945). Quand le politique rencontre l'esthétique*, mémoire de licence dir. par Francis PYTHON, Université de Fribourg, 2006.

SAINT-MARTIN 2014

SAINT-MARTIN Isabelle, *Art chrétien, Art sacré: regards du catholicisme sur l'art. France, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2014.

SALAMIN 1978

SALAMIN Michel, *Le Valais de 1789 à 1940*, Sierre: Éd. du Manoir, 1978.

SALINA 1987

SALINA Henri, « Monseigneur Louis-Séverin Haller », *ESM*, 83 (1987), p. 217-222.

SAUDAN, VIATTE 1968

SAUDAN Paul, VIATTE Norbert, *Lettres-Textes inédits*, précédés de *Témoignages*, Martigny, 1968.

SEBASTIANI 2004

SEBASTIANI Daniel, *Jean-Marie Musy (1876-1952), un ancien conseiller fédéral entre rénovation nationale et régimes autoritaires*, thèse de doctorat, Fribourg, 2004, <http://doc.rero.ch/>.

SIBRE 2011

SIBRE Olivier, « Une délégation apostolique en Indochine: passe d'armes entre le Saint-Siège et la France (1925-1939) », *Histoire, économie et société*, 1 (2011), p. 101-112.

SOETENS 1996

SOETENS Claude, « Pie XI et les missions », in *Achille Ratti. Pape Pie XI*, Rome: École française de Rome, 1996, p. 719-734.

SONDEREGGER 1991

SONDEREGGER Christian, *Die Grippeepidemie 1918/1919 in der Schweiz*, mémoire de licence, Berne, 1991.

STADLER 1996

STADLER Peter, *Der Kulturkampf in der Schweiz: Eidgenossenschaft und katholische Kirche im europäischen Umkreis, 1848-1888*, Zurich: Chronos, 1996.

TORNAY 1993

TORNAY Maurice, *Écrits valaisans et tibétains*, Turnhout: Brepols, 1993.

VACCARO 2003

VACCARO Luciano, *Terre del Ticino. Diocesi di Lugano*, Brescia: La Scuola, 2003.

VISCHER *et al.* 1995

VISCHER Lukas, SCHENKER Lukas, DELLSPERGER Rudolf, FATIO Olivier (dir.), *Histoire du christianisme en Suisse: une perspective œcuménique*, Genève: éditions Labor et Fides; Fribourg: éditions Saint-Paul. 1995.

WALTER 2016

WALTER François, *Une histoire de la Suisse*, Neuchâtel: Alphil, 2016.

WERMELINGER 2005

WERMELINGER Otto, BRUGGISSER Philippe, NÄF Beat, ROESSLI Jean-Michel (éd.), *Saint Maurice et la Légion thébaine*, Fribourg: Academic Press, 2005.

WYDER 1989

WYDER Bernard, «Quand la tradition permet la modernité. L'abbaye de Saint-Maurice et la chapelle de Lourtier», in *Nos monuments d'art et d'histoire: bulletin destiné aux membres de la Société d'histoire de l'art en suisse*, 40 (1989), p. 268-276.

Liste des abbés de Saint-Maurice

1764-1794: Jean Georges SCHINER (cote AASM: ABB 83)

1794-1795: Joseph Antoine COCATRIX (ABB 84)

1795-1808: Joseph Gaspard EXQUIS (ABB 85)

1808-1822: Étienne Germain PIERRAZ (ABB 86)

1822-1834: François de RIVAZ (ABB 87)

1834-1858: Étienne Barthélemy BAGNOUD (ABB 88)

1858-1870: François RICHON (Adm.)

1870-1888: Étienne Barthélemy BAGNOUD (ABB 88)

1888-1909: Joseph PACCOLAT (ABB 89)

1909-1914: Joseph ABBET (ABB 90)

1914-1931: Joseph Tobie MARIÉTAN (ABB 91)

1932-1943: Bernard Alexis BURQUIER (ABB 92)

1943-1970: Louis Séverin HALLER (ABB 93)

1970-1999: Henri SALINA (ABB 94)

1999-2016: Joseph RODUIT (ABB 95)

2016-ce jour: Jean SCARCELLA (ABB 96)

Notices biographiques

Nous avons établi des notices biographiques sur les abbés, sur certains chanoines ainsi que sur quelques personnalités qui ont compté dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice au XX^e siècle. Le nom des personnalités faisant l'objet d'une notice est suivi d'un astérisque ().*

ABBET, Joseph (abbé) (1847-1914)

Abbé de Saint-Maurice de 1909 à 1914. Né à Vollèges en Valais. Profès en 1868, vœux solennels en 1871, prêtre en 1871. Vicaire de Bagnes en 1872-1873, professeur au collège à partir de 1873, secrétaire du chapitre de 1880 à 1904, prieur claustral et maître des novices de 1904 à 1909. Candidat volontaire à la succession de M^{gr} Paccolat, il est élu abbé le 21 avril 1909 et reçoit le titre d'évêque de Bethléem le 24 juillet 1909. Bien accueillie à l'extérieur, son élection n'aurait suscité qu'un enthousiasme modéré au sein de la communauté. Fils spirituel de Paccolat, il semble toutefois d'un tempérament plus susceptible. De 1911 à 1912, il est nommé administrateur apostolique du diocèse de Lausanne et Genève pendant la vacance du siège épiscopal. La tâche s'avère assez pénible pour cet abbé qui préfère le cloître. En son absence, l'abbaye sera administrée par le prieur Bourban*. Libéré de sa mission après l'élection de M^{gr} André Bovet en novembre 1911, Abbet retourne à Saint-Maurice. Souffrant d'asthme et de difficultés cardiaques, il décède au début du mois d'août 1914.

ATHANASIADES, Georges (1929)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Lavey dans le canton de Vaud, d'un père d'origine grecque. Collège à Thonon, études de théologie, littérature allemande et musicologie aux universités de Heidelberg et de Freiburg, études de musique à Lausanne. Profès en 1948, prêtre en 1952. Professeur au collège. Organiste de renommée internationale, il a gravé une quinzaine de disques, a été invité notamment au Japon et à Pékin, est membre d'honneur de la Société Franz Liszt de Budapest et de Vienne, ainsi que de plusieurs jurys nationaux et internationaux d'orgue. Membre de la commission de traduction des psaumes créée à la suite du concile Vatican II. C'est son père qui, alors organiste de la basilique et maître de chant, conduit M^{gr} Mariétan* en exil à Annecy en 1931. En 2019, il est le dernier chanoine vivant à avoir rendu visite à l'abbé déchu à Annecy, en 1939.

BAGNOUD, Étienne Barthélémy (abbé) (1803-1888)

Abbé de Saint-Maurice de 1834 à 1888 (avec une interruption entre 1858 et 1870). Né à Lens en Valais. Profès en 1823, vœux solennels la même année, prêtre en 1826. Professeur au collège. Proche du défunt abbé François de Rivaz qu'il a assisté durant sa longue maladie, il est proclamé abbé de Saint-Maurice le 3 septembre 1834 au terme d'une élection peu problématique. Premier abbé de Saint-Maurice à recevoir le titre d'évêque de Bethléem (bref du pape Grégoire XVI du 3 juillet 1840) qui renforce le statut particulier de l'abbaye territoriale et lui attire l'hostilité de l'évêque de Sion. Pendant son abbatiat, une première tentative missionnaire est lancée en Algérie en 1855 à Mdjez-Amar. Elle se solde par un échec cuisant et le retour des missionnaires en 1857. À la suite d'une affaire de mœurs à l'internat du collège en 1858, Bagnoud doit se retirer dans la paroisse voisine de Choëx de 1859 à 1870, sans toutefois être autorisé à démissionner. Pendant l'intermède, l'abbaye est administrée par le prieur Richon. Dans le contexte tendu du concile du Vatican et de la phase aiguë du Kulturkampf en Suisse, Bagnoud est rappelé à la tête de l'abbaye. Il décède en 1888 au terme d'un long abbatiat mouvementé.

BAVIER, André de (1890-1948)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Dully dans le canton de Vaud dans une riche famille protestante. Après avoir oscillé entre théologie protestante et anglicane, il chemine vers le catholicisme à Paris sous l'influence du père Sertillanges, et se convertit au Saulchoir en Belgique en 1912. Il entre en contact avec l'abbaye de Saint-Maurice en 1916 par l'entremise de l'un des « rabatteurs » de M^{sr} Mariétan, Fernand Hayward. Il prend l'habit en 1919 et accède à la prêtrise en 1924. Sa mère, Hélène de Bavier, se convertit à sa suite et soutiendra financièrement les coûteuses initiatives (notamment immobilières) de l'abbé. Professeur à Polleggio de 1924 à 1927 et à Sierre de 1927 à 1928. Supérieur du convict de Saint-Maurice à Rome de 1928 à 1935, procureur général de l'abbaye auprès du Saint-Siège de 1929 jusqu'à son décès en 1948. Il a joué un rôle certain dans la disgrâce de M^{sr} Mariétan.

BESSON, Marius (1876-1945)

Évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg de 1920 à 1945. Né à Turin en Italie. Formé à l'Université et au grand séminaire de Fribourg, prêtre en 1899. Professeur de patristique au grand séminaire de Fribourg de 1907 à 1916, professeur extraordinaire d'histoire médiévale à l'Université de Fribourg de 1908 à 1920. En 1913, il publie une étude sur les premiers manuscrits et les origines de l'abbaye de Saint-Maurice (*Monasterium Acaunense. Études critiques sur les origines de l'abbaye de St-Maurice en Valais*) qui fera autorité jusqu'à la publication de la thèse du chanoine Jean-Marie Theurillat à l'École des Chartes en 1954. Le 15 mai 1920, il succède à M^{sr} Placide Colliard en tant qu'évêque du diocèse de Lausanne et de Genève (de Lausanne, Genève et Fribourg dès 1924). Chanoine d'honneur de Saint-Maurice en 1931.

BIELER, Victor (1881-1952)

Évêque du diocèse de Sion de 1919 à 1952. Né à Thermen dans le Haut-Valais. Séminaire de Sion (1903-1904), université et collegium canisianum à Innsbruck (1904-1907), prêtre en 1907. Chancelier de l'évêché de 1907 à 1919, professeur d'histoire ecclésiastique puis de droit canon au grand séminaire de Sion de 1909 à 1918. Consacré évêque de Sion le 27 juillet 1919, il n'a

eu de cesse de contester le statut de l'abbaye de Saint-Maurice jusqu'en 1933, date de la bulle pontificale qui règle le différend qui l'opposait à M^{gr} Mariétan*. Ses relations avec l'abbaye s'amélioreront sous les abbatiats de M^{gr} Burquier* et M^{gr} Haller*.

BORGEAUD, Georges (1914-1998)

Écrivain suisse né à Lausanne. Interne au collège de Saint-Maurice de 1927 à 1928, et de nouveau de 1931 à 1933. Appartient à la première génération d'élèves qui, avec Maurice Chappaz* et d'autres, sont éveillés à la littérature par une jeune équipe de professeurs mise en place à l'époque de M^{gr} Mariétan* (Edmond Humeau* et les chanoines Viatte*, Saudan* et Peiry*). Après un apprentissage de libraire et divers emplois temporaires, il s'établit dès 1946 à Paris. À ses années au collège, il consacre un premier roman, *Le Préau*, qui reçoit le Prix des Critiques en 1952.

BOURBAN, Pierre (1854-1920)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Haute-Nendaz en Valais. Profès en 1876, prêtre en 1877. Vicaire, professeur à Bagnes de 1877 à 1878 puis au collège dès 1881, archiviste de l'abbaye dès 1884, il dirige les fouilles archéologiques du Martolet commencées en 1886. Fondateur de la clinique Saint-Amé en 1902, il est élu vicaire du chapitre en 1909 et prieur claustral de 1909 à 1912 et de 1915 à 1920. animateur de la Société d'histoire des catholiques romands, il fonde la section valaisanne du *Heimatschutz* (mouvement voué à la préservation du paysage, de l'habitat, des coutumes et traditions locales) en 1919. Il décède d'une crise cardiaque en plein office religieux, le 22 septembre 1920 (jour de la Saint-Maurice).

BURQUIER, Bernard (abbé) (1871-1943)

Abbé de Saint-Maurice de 1932 à 1943. Né à Saint-Paul-en-Chablais, sur les hauts d'Évian. Études au collège d'Évian, noviciat à la Congrégation des missionnaires de Saint-François de Sales vers 1891, ordonné prêtre en 1897 à Annecy. Enseignant au Collège Saint-François à Mélan (latin, grec, histoire). À la suite de l'interdiction faite aux congrégations d'enseigner et de son refus de partir comme missionnaire en Inde, Burquier est admis en 1903 comme novice à l'abbaye de Saint-Maurice. Vœux solennels en 1907, maître des novices en 1909. En 1914, il retourne en France pour servir comme infirmier à l'ambulance des Minimes de Lyon

durant deux ans et demi, avant d'être désigné aumônier des internés français de Leysin par le ministère de la Guerre. Il y demeure comme curé après l'armistice avant d'être rappelé à l'abbaye pour assumer la charge de procureur de 1921 à 1930, maître des novices de 1930 à 1932. Intérim après la démission de M^{gr} Mariétan*, il est élu abbé le 8 août 1932 par le chapitre général présidé M^{gr} Noots, nommé évêque de Bethléem le 18 août, sacré à Saint-Maurice le 21 septembre, naturalisé suisse en novembre 1932. Il hérite des problèmes légués par M^{gr} Mariétan*, en particulier le conflit de juridiction avec l'évêque de Sion, M^{gr} Bieler*, qui est réglé à la satisfaction de l'abbaye par une bulle papale du 11 octobre 1933. Sous son règne, les relations avec l'extérieur (autorités politiques, conférences des évêques suisses, etc.) se détendent et un certain calme revient à l'abbaye. Président de Pro pontifice et ecclesia dès 1934, commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare 1935, vice-président de Catholica unio en 1938, chevalier de la Légion d'honneur en 1939.

BUSSARD, François-Marie (1902-1943)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Épagny dans le canton de Fribourg. Profès en 1923, prêtre en 1926. Formé à Rome à l'Angelicum et au Séminaire français de Rome pendant la crise de l'Action française, il est l'un des hommes de confiance de M^{gr} Mariétan*. Professeur au collège de 1927 à 1940, il est rédacteur de la plupart des publications issues de Saint-Maurice (*La Patrie valaisanne*, les *Échos de Saint-Maurice*, les *Échos du Sikkim*) et collaborateur de nombreux titres catholiques de Suisse romande. Membre actif de l'Association de la presse valaisanne dès 1928.

CERGNEUX, Louis (1867-1931)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Salvan en Valais. Profès en 1890, vœux solennels en 1893, prêtre en 1894. D'abord surveillant puis professeur au collège, il aspire à un autre type d'apostolat. Il fonde en 1899 l'imprimerie du collège (future Œuvre de Saint-Augustin, OSA) qui lui permet de lancer les *Échos de Saint-Maurice* puis, en collaboration avec Joseph Mariétan* et Charles Haegler*, *Le Nouvelliste valaisan*. Envoyé comme vicaire à Bagnes en 1902, puis à Vernayaz en 1905, il est exilé par Mariétan au Tessin pour

y fonder une succursale de l'OSA. Il est l'un des cosignataires de la supplique envoyée au pape en août 1929 qui contribuera à la chute de Mariétan. De retour à Saint-Maurice en 1930, il décède l'année suivante, quelques semaines seulement après la démission de Mariétan.

CHAPPAZ, Maurice (1916-2009)

Écrivain. Né à Lausanne, enfance à Martigny. Neveu de Maurice Troillet*, époux de la poétesse et écrivaine S. Corinna Bille. Études classiques au collège de l'abbaye de Saint-Maurice de 1928 à 1936 (premier et second cycles du second degré, avec une interruption d'une année en Suisse allemande). Comme son condisciple et ami Georges Borgeaud*, il bénéficie de l'influence des jeunes professeurs nommés à la fin des années 1920 (Edmond Humeau* et les chanoines Viatte*, Saudan* et Peiry*), avec qui il restera en contact. Après des études de droit inachevées à l'université de Lausanne, il se consacre à l'écriture. Parmi la vingtaine d'œuvres qu'il a laissées, la plus connue est peut-être le *Portrait des Valaisans en légende et en vérité* (1965). Engagement pour la sauvegarde du patrimoine naturel et de la vie traditionnelle (articles dans la presse et publication de l'ouvrage *Les Maquereaux des cimes blanches*, 1976). Grand prix Schiller en 1997.

CHÉRIX, Robert-Benoît (1896-1993)

D'origine protestante, il fait partie en 1916 des premiers convertis de Mariétan qui, issus de la société d'étudiants Belles-Lettres de Lausanne, subissent l'attraction de Saint-Maurice. Publié en 1923 sous le titre *L'Arche d'Alliance*, le récit de conversion de cet ancien étudiant en théologie protestante fait quelque bruit en Suisse romande. Après avoir hésité à entrer dans les ordres, il devient successivement enseignant à Genève (Florimont), à Pollegio et à Porrentruy, avant d'intégrer la section de français de l'Université de Fribourg où il est chargé de cours dès 1952, puis professeur titulaire dès 1956.

CINGRIA, Alexandre (1879-1945)

Peintre, verrier, mosaïste, décorateur et écrivain. Né à Genève d'un père de souche dalmate et turque et d'une mère polonaise. Études de lettres et de beaux-arts à Genève, entrecoupées de séjours en Italie, à Paris, en Allemagne et à Constantinople. Cofondateur

de la revue *La Voile latine* (1904-1912) et des *Cahiers vaudois* (1913). Auteur en 1917 d'un texte polémique, *La Décadence de l'art sacré*, qui identifie le calvinisme genevois comme l'un des facteurs de cette décadence. Il a œuvré au renouvellement de l'art religieux (catholique) en Suisse, en fondant en 1919 le Groupe de Saint-Luc et Saint-Maurice avec Marcel Feuillat, Marcel Poncet*, François Baud et d'autres. Il a composé plus de 200 vitraux dans une trentaine d'églises à Genève, en Valais (en particulier le triptyque Notre-Dame de la Miséricorde à Finhaut, 1929-1930), dans le canton de Fribourg (Romont, Semsales, Echarlens) et de Vaud (Lutry, Rolle, etc.). Il n'a toutefois pas pu réaliser de vitrail pour la basilique de Saint-Maurice, le chapitre abbatial ayant préféré les projets du maître français Maurice Denis* aux siens.

CORNUT, Georges (1893-1971)

Chanoine de Saint-Maurice de 1916 à 1971. Né à Vouvry en Valais. Profès en 1913, prêtre en 1916. Formé à l'Angelicum de Rome dès 1915 avec le chanoine Georges Rageth*, il reçoit l'enseignement thomiste du père dominicain Réginald Garrigou-Lagrange*. Licence en théologie à l'Université grégorienne en 1917. Inspecteur, professeur au collège de 1917 à 1927, professeur à Sierre de 1930 à 1931, missionnaire, professeur et supérieur religieux à Bangalore (Inde), de 1931 à 1934, professeur au collège de 1934 à 1968, instructeur des frères à Saint-Maurice de 1952 à 1955.

DENIS, Maurice (1870-1943)

Peintre et mosaïste. Né à Granville en France. Professeur à l'Académie Ranson de 1908 à 1921. Représentant du style nabi (postimpressionniste) au début de sa carrière, il prend ses distances avec l'avant-garde pour retourner aux sources de la Renaissance italienne. Avec Georges Desvallières, il fonde en 1919 les Ateliers d'art sacré à Saint-Germain-des-Prés. Il collabore avec les futurs membres du Groupe de Saint-Luc (Cingria*, Poncet*, etc.) sur divers chantiers, notamment à Genève. Très Action française, il vit fort mal la condamnation de 1926 à laquelle il ne se soumet pas (si l'on en croit son *Journal* publié en 1957-1959). Atteint très tôt par une maladie dégénérative des yeux dont il a souffert toute sa vie. Hôte de l'abbaye de Saint-Maurice à plusieurs reprises, il réalise la

mosaïque du maître-autel de l'abbatiale, inaugurée solennellement le 22 septembre 1920. Sa fille Anne-Marie a épousé le mosaïste Marcel Poncet* (frère du chanoine Louis Poncet), tandis que son fils Dominique a épousé Yvonne Poncet (sœur des précédents).

DUPONT LACHENAL, Léon (1900-1990)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Genève. Profès en 1923, prêtre en 1927. Professeur au collège de 1927 à 1966, rédacteur des *Échos de Saint-Maurice* de 1929 à 1963 et bibliothécaire de 1930 à 1952. Historien, il est président de la Société d'histoire du Valais romand de 1937 à 1967. Membre de la commission de restauration de la basilique de 1942 à 1949. Membre du conseil abbatial de 1943 à 1949, secrétaire de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin de 1962 à 1968.

FLEURY, Paul (1881-1963)

Chanoine de Saint-Maurice de 1906 à 1958. Né à Mervelier dans le Jura (alors bernois). Études au collège de Saint-Maurice de 1895 à 1903. Profès en 1902, vœux solennels en 1905, prêtre en 1906. Professeur au collège de 1904 à 1914 et à la Grande École de Bagnes de 1914 à 1915, curé d'Aigle de 1914 à 1943. Il est l'un des cosignataires de la supplique envoyée au pape contre Mariétan en août 1929. Il a été prieur claustral et vicaire général de 1943 à 1952 et professeur de morale et de pastorale auprès des novices de 1943 à 1958. Il décède en novembre 1963.

Fox, John Roger (1896-1987)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Clyst Honiton en Angleterre. Converti de l'anglicanisme au catholicisme. Profès en 1930, prêtre en 1933. Professeur, missionnaire et aumônier en Inde de 1933 à 1945, aumônier de port à Singapour de 1945 à 1955 et à Londres de 1955 à 1956. Dès 1957, de retour à Saint-Maurice, le chanoine Fox est nommé auxiliaire à la bibliothèque et au collège, auxiliaire à l'accueil au trésor, aumônier des anglophones de la région lémanique. Il a laissé un récit autobiographique, *Bridging the Gulf* (Oxford, 1983).

FUMEAUX, Julien (1876-1970)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Conthey en Valais. Profès en 1899, prêtre en 1903. Surveillant et professeur au collège de 1903 à 1916, inspecteur, aumônier et professeur à Aigle de 1916

à 1926, curé d'Outre-Rhône de 1926 à 1951. Il appartient à la génération de chanoines mis à l'écart du collège par M^{gr} Mariétan* au début de son abbatiat, et est l'un des principaux meneurs de la fronde contre lui. Retour à l'abbaye en 1951, nommé professeur au collège en 1952.

GARRIGOU-LAGRANGE, Réginald (1877-1964)

Théologien. Né à Auch en France. Entre dans l'ordre des Dominicains en 1897 après sa conversion au catholicisme. De 1909 à 1960, professeur de théologie fondamentale et de dogmatique à l'Angelicum de Rome. Il y fonde en 1917 la première chaire de théologie spirituelle. Il a formé plusieurs chanoines au thomisme (notamment Georges Cornut*, Georges Rageth* et Marcel Michelet*). Hôte fréquent de l'abbaye, ami de M^{gr} Mariétan, il a prêché plusieurs retraites pour les novices durant les années 1920 et jusqu'en 1932. Directeur de thèse du futur pape Jean-Paul II, conseiller du Saint-Office (aujourd'hui Congrégation pour la foi), membre de la commission préparatoire du concile Vatican II, il défend des positions antimodernistes et mène l'opposition à la « nouvelle théologie ». Auteur de près de 800 textes sur le thomisme, la théologie fondamentale et la mystique traduits en de nombreuses langues, il est l'un des principaux théologiens thomistes du xx^e siècle.

GHÉON, Henri (1875-1944)

Médecin, poète et dramaturge. De son vrai nom Henri-Léon Vangeon. Né à Bray-sur-Seine en Seine-et-Marne. Études secondaires à Sens, études de médecine à Paris. Nationaliste va-t-en-guerre en 1914, son expérience traumatisante du front le conduit à la conversion (*L'Homme né de la guerre. Témoignage d'un converti – Yser-Artois 1915, 1919*). Critique littéraire, notamment à la *Nouvelle revue française*, proche d'André Gide qu'il tente en vain de convertir. Auteur prolifique de pièces de théâtre d'inspiration religieuse. Hôte à l'abbaye de Saint-Maurice à plusieurs occasions au cours des années 1920 et 1930. Ses pièces sont régulièrement jouées par la troupe du collège.

GIANORA, Aurelio (1908-1995)

Chanoine à Saint-Maurice. Né à Leontica au Tessin. Profès en 1928, prêtre en 1933. Il est une recrue du petit séminaire de

Pollegio, au Tessin, que les chanoines de Saint-Maurice dirigent de 1924 à 1927. Missionnaire en Inde de 1934 à 1978. Nommé préfet apostolique « du Sikkim » en 1937, il est alors le plus jeune prélat du monde catholique. Il devrait le fait de n'avoir pas été nommé évêque à l'opposition de M^{gr} Haller⁷¹⁹. À l'occasion de la création du diocèse de Darjeeling en 1962, il est remplacé par un évêque népalais et prend la charge d'aumônier jusqu'en 1978. De retour à l'abbaye en 1978, dessert l'hospice Saint-Jacques.

GOYAU, Georges (1869-1939)

Essayiste représentant du catholicisme social, journaliste et historien de l'Église. Né à Orléans. Normalien, agrégé d'histoire, membre de l'École française de Rome, membre de l'Académie française dès 1922, secrétaire perpétuel en 1937. Collaborateur à la *Revue des deux mondes*, au *Figaro* et au *Gringoire*. Autour de 1910, il contribue à *L'Éveil, revue sociale et religieuse* (1908-1912) dirigée à Saint-Maurice par le chanoine Joseph Mariétan*.

GROSS, François (1931-2015)

Journaliste. Né à Lausanne dans une famille catholique d'origine fribourgeoise. Études au collège de Saint-Maurice puis de Saint-Michel (Fribourg), licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Correspondant à Paris de la *Gazette de Lausanne* de 1960 à 1964, responsable du Téléjournal romand à Zurich de 1964 à 1970. Rédacteur en chef de *La Liberté* de 1970 à 1990, il transforme en profondeur ce quotidien qui était encore marqué par ses liens étroits avec l'évêché et le gouvernement à dominante conservatrice catholique. Chargé de cours à l'Institut de journalisme de l'Université de Fribourg. En 2014, il reçoit le prix Reinhardt von Graffenried « Lifetime Achievement Award » pour l'ensemble de sa carrière.

HAEGLER, Charles (1875-1949)

Journaliste. Né à Saint-Maurice en Valais. Études classiques au collège de Saint-Maurice, puis aux universités de Lausanne et de Louvain. Collaborateur des *Échos de Saint-Maurice*. Fondateur et rédacteur en chef du *Nouvelliste valaisan* de 1903 à 1949.

⁷¹⁹ Entretien de l'auteure avec le chanoine Michel-Ambroise Rey, Lausanne, 17 novembre 2014.

Membre influent et idéologue du parti conservateur valaisan, Haegler a notamment été conseiller municipal de 1924 à 1928, député au Grand Conseil de 1921 à 1945 et préfet du district de Saint-Maurice de 1935 à 1949. Il a joué un certain rôle dans la démission de M^{gr} Mariétan*.

HALLER, Louis-Séverin (1895-1987)

Abbé de Saint-Maurice de 1943 à 1970. Né à La Tour-de-Peilz près de Vevey dans le canton de Vaud. D'origine française (Alsace), il opte à l'âge de 20 ans pour la nationalité suisse. Études au collège de Saint-Maurice de 1913 à 1916. Études à l'université grégorienne en 1916-1917. Profès en 1917, prêtre en 1920. Vicaire de Salvan de 1920 à 1924, professeur à Polleggio de 1924 à 1927 et à Sierre de 1927 à 1932, maître des novices de 1932 à 1942, procureur de l'abbaye en 1942-1943. Avec une confortable majorité (69 voix sur 92 votants), il est élu abbé le 14 juin 1943 et reçoit le titre d'évêque de Bethléem le 26 juin 1943. Abbé primat de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin de 1959 à 1968. Conformément aux nouvelles dispositions pour les évêques après Vatican II, Haller est contraint de démissionner en juillet 1970.

HUMEAU, Edmond (1907-1998)

Poète et écrivain. Né à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). Études au petit séminaire de Beaupréau puis une année au grand séminaire d'Angers. La tuberculose et une vocation hésitante le conduisent à un séjour en Haute-Savoie. Recommandé par Jacques Maritain* à M^{gr} Mariétan*, il est admis à l'abbaye comme oblat et engagé comme professeur de français au collège en 1929. Amitié avec les chanoines Viatte*, Peiry* et Saudan* avec qui il forme une équipe professorale originale. Il encourage plusieurs élèves à l'écriture (notamment Maurice Chappaz* et Georges Borgeaud*). Rédacteur pour *La Patrie valaisanne* et d'autres journaux, il écrit des chroniques littéraires et artistiques. Ami de l'architecte Alberto Sartoris qui réalise l'église ultramoderne de Lourtier en Valais (1932) par son entremise. Après qu'il a renoncé unilatéralement à son statut d'oblat en quittant le froc, son contrat au collège n'est pas renouvelé. Il part pour Paris où il tente de se faire un nom dans les milieux

littéraires. Installé en Haute-Provence dès 1953, il reçoit le prix Max Jacob 1956 et le Grand Prix de la Poésie de la Société des gens de lettres de France en 1986.

JOURNET, Charles (1891-1975)

Prêtre puis cardinal. Né à Vernier (Genève). Apprentissage de banque, études au collège de Schwyz, au collège Saint-Michel, puis au séminaire de Fribourg. Prêtrise en 1917. Professeur au grand séminaire de Fribourg de 1924 à 1970. Ami et correspondant de Jacques Maritain* qu'il a rencontré en Valais en 1922, il est un acteur central de la vague thomiste et du renouveau catholique en Suisse romande. Sous l'influence de Maritain, il se distancie de l'Action française dont il devient même un opposant. En 1926, il fonde avec François Charrière (futur évêque de Lausanne, Fribourg et Genève) la revue culturelle et spirituelle *Nova et Vetera*. Pendant la guerre d'Espagne et la Deuxième Guerre mondiale, il se distingue par sa critique des nationalismes et de l'antisémitisme. Membre de la commission préparatoire de théologie au concile Vatican II en 1960, évêque titulaire de Furnos Minor (Tunisie), créé cardinal en 1965. Son ouvrage principal, *L'Église du Verbe incarné* (Paris, 1941-1969) est consacré à la doctrine de l'Église.

MARIAUX, Louis (1880-1948)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Sierre en Valais. Profès en 1909, vœux solennels en 1912, prêtre la même année. Inspecteur et professeur au collège dès 1912, vicaire à Salvan de 1914 à 1918 avant de revenir à l'abbaye en 1918. Il est nommé prieur claustral et vicaire général de 1922 à 1930 et sous-prieur de 1930 à 1931. Proche de M^{sr} Mariétan*, il est détaché de l'abbaye de 1931 à 1933 pour aider l'abbé déchu dans son installation à Annecy. De 1933 à 1944, aumônier de clinique Saint-Amé et de l'institut de Vérollez, père maître des frères convers.

MARIÉTAN, Joseph Tobie (abbé) (1874-1943)

Abbé de Saint-Maurice de 1914 à 1931. Né à Val-d'Illiez en Valais. Profès en 1895, vœux solennels en 1898, prêtre en 1899. Études à Saint-Maurice, puis à l'Université de Fribourg où il réalise un doctorat en philosophie thomiste (*Le Problème de la classification des sciences d'Aristote à Thomas d'Aquin*). Nommé inspecteur des études et professeur au collège de Saint-Maurice dès

1901, il se signale par un activisme ambitieux dans la promotion du chant choral, du catholicisme social et, aux côtés du chanoine Cergneux* et de Charles Haegler*, de l'imprimerie et de la presse catholiques. Proclamé abbé le 13 août 1914, évêque de Bethléem le 15 octobre 1914, il développe un style autoritaire, un zèle de convertisseur et des prétentions à intervenir dans le jeu politique cantonal qui aboutiront à sa démission forcée en 1931. Interdit de séjour en Valais par décret apostolique, il termine sa vie à Annecy dans l'amertume.

MARITAIN, Jacques (1882-1973)

Philosophe catholique majeur du xx^e siècle. Né à Paris d'une famille protestante libérale, il se convertit au catholicisme en 1906 avec sa femme Raïssa (Russe d'origine juive) sous l'influence de Léon Bloy. Agrégé de philosophie, professeur à l'Institut catholique de Paris en 1914, il est l'un des principaux propagateurs du néothomisme et un maître à penser de la génération dite « antimoderne » des années 1920. La résidence des Maritain à Meudon, dans la banlieue parisienne, est un lieu de rencontre pour les artistes, poètes et philosophes tenants du renouveau catholique. C'est par un autre converti rencontré à Paris, André de Bavier*, qu'il est introduit à Saint-Maurice où il est fréquemment invité durant les années 1920. Il noue une correspondance féconde avec le prêtre genevois Charles Journet*. Un temps proche de l'Action française, il s'en distancie au moment de la condamnation papale. Directeur de collections prestigieuses chez Plon puis Desclée de Brouwer, il contribue pendant les années 1930 à la création des revues *La Vie intellectuelle*, *Esprit* et *Sept*. Auteur en 1936 d'*Humanisme intégral*, il prône une « nouvelle chrétienté » débarrassée du nationalisme intégral et de la sacralisation du politique. Réfugié aux États-Unis et rallié à de Gaulle pendant la guerre, il est nommé ambassadeur de France près le Saint-Siège en 1945, puis professeur à Princeton de 1948 à 1960. Retiré à Toulouse après le décès de sa femme en 1960.

MICHELET, Marcel (1906-1989)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Haute-Nendaz en Valais. Profès en 1926, prêtre en 1931. Études de philosophie et théologie à Rome en 1931-1932, licence ès lettres à Paris en 1935. Professeur

au collège dès 1931, à Porrentruy de 1940 à 1954, aumônier à Vevey en 1937, à Aigle de 1959 à 1970 et à Monthey dès 1972. Écrivain infatigable, il est l'auteur d'articles, d'ouvrages de spiritualité, de romans, d'essais et de poèmes sur le Valais. Premier président de la Société valaisanne des écrivains de 1967 à 1974, il a reçu de nombreuses distinctions honorifiques.

OLTRAMARE, Georges (Geo) (1896-1960)

Journaliste et écrivain né à Genève. Il publie des articles dans *La Suisse* de 1919 à 1923 et dans diverses revues. Lauréat du prix Schiller en 1927. Fondateur du journal satirique et antisémite *Le Piloni* (1923-1940) et du mouvement d'obédience fasciste l'Ordre politique national qui fusionne en 1932 avec l'Union nationale. De 1940 à 1944, il travaille à Paris pour la presse et la radio d'occupation. Après s'être enfui à Sigmaringen, il regagne la Suisse en avril 1945, où il est arrêté puis remis en liberté provisoire pendant l'instruction de son procès pour activités contre l'indépendance de la Suisse. Par l'entremise du patronage des détenus libérés de Fribourg et avec le consentement de l'abbé Haller*, il trouve refuge auprès de chanoines de Saint-Maurice. Condamné à trois ans de détention en Suisse (1947-1949), il est condamné à mort par contumace pour collaboration par un tribunal parisien (1950). Séjour en Espagne franquiste (1952) et au Caire (1953), retour à Genève où il est interdit de publication jusqu'en 1958.

PEIRY, Alexis (1905-1968)

Écrivain et artiste, chanoine de Saint-Maurice de 1926 à 1941. Né en Gruyère dans le canton de Fribourg. Profès en 1926, prêtre en 1930. Professeur au collège dès 1930 où il fait partie des professeurs nommés à l'époque de M^{gr} Mariétan* (Edmond Humeau*, les chanoines Viatte* et Saudan*) et qui pousseront certains élèves vers la littérature. Attiré très tôt par l'art et par l'écriture, hésitant face à sa vocation, il finit par quitter les ordres (indult de sécularisation en 1941). Professeur à l'école privée Lémania de 1941 à 1965, il est l'auteur de la série *Histoires d'Amadou*, illustrée par les photographies de sa compagne, Suzi Pilet. En 1968, il publie peu avant sa mort la première partie de son autobiographie, *L'Or du pauvre*.

PONCET, Louis (1898-1959)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Genève. Profès en 1918, prêtre en 1923. Professeur au collège de 1922 à 1928, maître des novices. En 1926, rédacteur des *Échos de Saint-Maurice*. Frère du peintre et mosaïste Marcel Poncet*, ami d'Edmond Humeau*, de René Morax (du Théâtre du Jorat). Chargé par M^{sr} Mariétan* de prospection pour installer une mission à Hué (Annam), à Hanoi (Tonkin) en 1928-1929 et à Bangalore (Inde) en 1930. Curé de Finhaut de 1931 à 1940, il fonde un théâtre rural pour lequel il écrit plusieurs pièces exaltant le Valais et les habitants des vallées (*L'Avalanche*, *Un tiers de mulet*, *Les Rogations*, *Terre romande*, *L'Auberge du Genèpi*, *Le Vieux Pays*, ainsi qu'une adaptation de *La Séparation des races* de Ch.-F. Ramuz). Curé de Saint-Sigismond de 1940 à 1949, aumônier à Monthey de 1950 à 1959.

PONCET, Marcel (1894-1953)

Peintre, verrier et mosaïste. Né à Genève, frère du chanoine Louis Poncet*. École des beaux-arts de Genève (1910) et apprentissage de verrier à Carouge (Genève). Il fréquente les Ateliers d'art sacré fondés à Saint-Germain-des-Prés par Maurice Denis* dont il réalisera nombre de mosaïques et dont il épousera l'une des filles, Anne-Marie. C'est par son entremise que Maurice Denis est introduit à Saint-Maurice. Poncet contribue au renouvellement de l'art religieux en Suisse, en fondant avec Alexandre Cingria* et d'autres le Groupe de Saint-Luc et Saint-Maurice en 1919 à Genève. Il réalise notamment les vitraux des églises Notre-Dame à Genève, Saint-Paul à Grange-Canal, et de la cathédrale de Lausanne. Enseignant à l'école cantonale de dessin et d'art appliqué de Lausanne dès 1945.

PREUX, Pierre-Joseph de (1795-1875)

Évêque du diocèse de Sion de 1843 à 1875. Né à Anchettes en Valais. Prêtre en 1822. Doctorats en théologie et en droit canon. Professeur au grand séminaire de Sion dès 1822 et recteur en 1827. Nommé évêque de Sion en 1843, il voue une hostilité tenace à l'égard de l'abbaye de Saint-Maurice dont il souhaite la suppression du statut spécial. Il érige douze paroisses et fait reconstruire le grand séminaire de Sion (1874). Il participe au premier concile du Vatican (1869-1870) où il apparaît dans le

camp des défenseurs du dogme de l'infaillibilité pontificale. Il fait partie des initiateurs de la Conférence des évêques suisses dont il est le doyen de 1871 à 1875.

PUTALLAZ, Joseph (1915-2000)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Conthey en Valais. Profès en 1937, prêtre en 1941. Surveillant d'internat, professeur et inspecteur au collège de 1941 à 1945. Vicaire de Bagnes en 1946, chapelain de 1947 à 1949, professeur et directeur de la grande école de Bagnes de 1950 à 1957. Aumônier du chantier de Mauvoisin (1951-1957). Curé de Salvan de 1958 à 1964 où il enseigne à partir de 1962 la méthode dite « des températures » aux couples soucieux de vivre en conformité avec la doctrine catholique. Curé d'Aigle de 1965 à 1971 et d'Evionnaz de 1972 à 1983.

RAGETH, Georges (1890-1964)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Domat dans les Grisons. Études au collège abbatial d'Einsiedeln puis de Saint-Maurice. Prise d'habit en 1912, profès en 1913. Homme de confiance de M^{sr} Mariétan*, il bénéficie d'une formation à l'Angelicum de Rome dès 1915 (licence en théologie en 1917) et est appointé maître des novices dès son retour (de 1917 à 1929), soit bien avant l'âge canonique (35 ans et 10 ans depuis la première profession). Professeur au collège de 1922 à 1964 et recteur de 1925 à 1944, directeur de l'école de commerce de Sierre de 1954 à 1959. Président de la Société de philosophie de la Suisse centrale de 1941 à 1962, président de la Société suisse de philosophie de 1946 à 1948.

REY, Michel-Ambroise (1938)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Sierre en Valais. Profès en 1958, prêtre en 1962. Études de théologie à Fribourg et Rome entre 1959 et 1963. Séjour linguistique à Londres en 1964 dans l'optique de devenir un jour missionnaire. Curé de Massongex et de Vérossaz, vicaire de Bagnes en 1963, auxiliaire à Leysin en 1965, chapelain à Émosson en 1967. En 1969, directeur de la MIVA (Missions-Verkehrs-Aktion), une association dédiée au financement des moyens de transport des missionnaires. En tant qu'aumônier du chantier du barrage d'Émosson de 1970 à 1973, il s'attire les mauvaises grâces des promoteurs et de la

presse conservatrice valaisanne en dénonçant les conditions de travail des ouvriers, les prises de risques et les fréquentes entorses au règlement. Missionnaire à Ayaviri au Pérou de 1973 à 1988. Disciple des dominicains Louis-Joseph Lebret (Économie et Humanisme) et Gustavo Gutiérrez («père» de la théologie de la libération dont il suit chaque année des séminaires à l'Institut de pastorale andine). Auxiliaire puis vicaire de Verbier de 1988 à 1991, curé de Vérossaz et Massongex dès 1991, puis de Leysin où il se signale par son engagement dans l'accueil des réfugiés.

SARTORIS, Alberto (1901-1988)

Architecte né à Turin, représentant de l'avant-garde rationaliste. Enfance à Genève, formation à Turin et Genève (études à l'École des beaux-arts de 1916 à 1919). À Turin, il est proche du mouvement futuriste et il réalise quelques rares constructions. En Suisse romande dès 1928, il fait la rencontre d'Edmond Humeau*. Grâce à ce dernier et à quelques chanoines qui lui sont favorables, il construit en 1932 la première église hypermoderne du Valais, à Lourtier. Hormis des résidences au style épuré à Saillon en Valais (1934) et à Corseaux dans le canton de Vaud (1939), ses projets peinent à se concrétiser. Il se consacre presque exclusivement à l'enseignement et à la sérigraphie. Cofondateur des congrès internationaux d'architecture moderne en 1928, fondateur et professeur de l'école d'architecture et de design Athenaeum à Lausanne de 1945 à 1973. Docteur honoris causa de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en 1976.

SAUDAN, Paul (1897-1966)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Martigny en Valais. Médecin de formation (études à Genève et Zurich, diplômé en 1921), il exerce pendant trois ans à l'Hôpital cantonal de Genève. Il intègre alors un groupe thomiste fondé à Genève par les prêtres Charles Journet et Maurice Zundel. Entrée à l'abbaye, profès en 1925, prêtre en 1929. Professeur de grec et de musique au collège de 1929 à 1966, il fait partie de l'équipe qui se forme à l'époque de M^{sr} Mariétan* et dont l'enseignement personnel et enthousiaste marquera plusieurs générations d'élèves. Il noue une amitié particulièrement forte avec Norbert Viatte* (voir leurs *Lettres – Textes inédits* publiés en 1968). Maître des novices en 1929-1930, secrétaire du chapitre en 1942.

SAVARY, Léon (1895-1968)

Journaliste et écrivain. Né à Fleurier dans le canton de Neuchâtel dans une famille protestante. Études au Collège Saint-Michel, puis à l'Université de Fribourg. Converti au catholicisme à 18 ans, il songe un temps à entrer dans les ordres au couvent de la Valsainte (*La Chartreuse de la Valsainte*, 1937). Il a beaucoup fréquenté l'abbaye de Saint-Maurice dont il est un proche. Rédacteur du *Genevois* de 1921 à 1923, correspondant de *La Tribune de Genève* à Berne de 1935 à 1946 et à Paris de 1946 à 1956. Il passe la fin de sa vie à Vevey (dans le canton de Vaud) puis à Boudry (Neuchâtel). Auteur de plusieurs romans et nouvelles qui livrent une lecture critique des milieux intellectuels et religieux (*Au Seuil de la sacristie*, 1921; *Le Cordon d'argent*, 1940; *Le Troupeau sans berger*, 1942; *Le Cendrier d'Erymanthe*, 1953) et de *Mémoires* (1956-1966), dont une partie demeure impubliée (*Les Chasubles violettes*). Prix Schiller en 1960.

SIDLER, Marie (1876-1944)

Fille du professeur de musique du collège, elle entre tôt en contact avec le chanoine Cergneux* dont elle partage les projets d'imprimerie. Dès 1901, elle rédige des articles sous divers pseudonymes dans la revue du collège, les *Échos de Saint-Maurice*. En 1906, elle fonde avec Cergneux l'Œuvre de Saint-Augustin (OSA) et fait partie des premières « Petites servantes du Cœur de Jésus » à prononcer leurs vœux. Elle devient mère supérieure de cette nouvelle congrégation vouée à l'apostolat de l'imprimerie. Déplacée par M^{re} Mariétan en 1926 à Lugano pour y fonder une succursale de l'OSA. En 1931, elle lance les Éditions Saint-Augustin qui existent encore à ce jour.

TROILLET, Maurice (1880-1961)

Homme politique et avocat. Né au Châble en Valais. Notaire en 1904, avocat en 1906. Député conservateur au Grand Conseil valaisan dès 1905, conseiller d'État de 1913 à 1953 en charge de l'Intérieur, il s'impose comme la principale figure politique du Valais, au grand dam de M^{re} Mariétan* qui tente d'opposer une résistance à son progressisme par le biais du journal *La Patrie valaisanne*. Troillet œuvre à la modernisation et à l'amélioration des conditions économiques, agricoles et viticoles du canton

(soutien à la création de coopératives et associations, syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard). Membre du Conseil national de 1921 à 1925 puis de 1928 à 1943, membre du Conseil des États de 1943 à 1955.

VIATTE, Norbert (1904-1967)

Chanoine de Saint-Maurice. Né à Saignelégier dans le Jura. Études à Saint-Maurice de 1917 à 1923, théologie et latin-grec à l'Université de Fribourg de 1924 à 1928. Profès en 1924, prêtre en 1928. Professeur au collège de 1928 à 1967, il développe avec son ami le chanoine Paul Saudan* (*Lettres – Textes inédits* publiés en 1968) un enseignement remarquable qui influencera plusieurs générations d'élèves. Aumônier de l'Agaunia et de la JEC, bibliothécaire de l'abbaye, rédacteur aux *Échos de Saint-Maurice* et des *Bulletins paroissiaux*. Membre du conseil abbatial dès 1949.

Index des noms

A

Abbet, Alexis 138
Abbet, Joseph 20, 27, 28, 40, 237
Abbet, Maurice-Jules 39
Adam, Nestor 183, 191
Agnozzi, Nicola 24
Aiuti, Constantin 101, 113
Allet, Charles 157
Allys, Eugène 113, 115
Altermann, Jean-Pierre 69
Ambühl, Joseph 83, 147
Ange, Mère Marie des 31
Apollinaire, Guillaume 150
Aquin, Thomas d' 34, 47, 248
Athanasiadès, Georges 8, 50, 211, 238
Aubert, Georges 162

B

Bacciarini, Aurelio 45, 72, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 100, 136
Bagnoud, Etienne Barthélémy 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 95, 98, 117, 238
Barrès, Maurice 150

Baud, François 53, 243
Baumeister, Willi 162
Bavier, André de 16, 58, 59, 60, 69, 82, 83, 87, 89, 90, 95, 127, 130, 133, 134, 147, 154, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 215, 216, 217, 239, 249
Bavier, Edouard de 60
Bavier, Hélène de 13, 82, 83, 147, 217, 239
Beaupin, Eugène 37
Béguelin, Edouard Marie 71
Benjamin, Eric 111
Benoît XV, pape 72
Berger, Jacques 162
Bernanos, Georges 150
Bertrand, Auguste 96
Bertrand, Louis 150
Besse, Dom Jean-Martial 61
Besson, Marius 45, 46, 67, 68, 69, 77, 82, 95, 125, 126, 129, 136, 139, 148, 171, 172, 173, 179, 187, 214, 239
Bevilacqua, Felice 127
Biéler, Ernest 161

- Bieler, Victor 49, 50, 75, 117, 119, 122, 124, 126, 127, 128, 141, 143, 144, 145, 146, 159, 163, 165, 179, 185, 239, 241
- Bloy, Léon 52, 59, 151, 155, 249
- Bochatay, Agnès 190, 191
- Boillat, Fernand 94
- Boitzy, Jean-Marie 158, 159
- Bonny, Paul 197
- Bonvin, Roger 207
- Borgeaud, Georges 149, 151, 152, 154, 155, 219, 240, 242, 247
- Bosson, Charles 129, 130, 133
- Bourban, Pierre 26, 45, 55, 56, 74, 164, 237, 240
- Bovet, André 237
- Bovieri, Giuseppe Maria 19
- Brahier, Jean-Marie 111, 203, 204, 206, 207, 208
- Briod, Alice 64, 65, 66
- Broquet, Louis 38
- Budry, Paul 161
- Burgener, Joseph 80
- Burnett, Frances 131
- Burquier, Bernard 42, 43, 45, 70, 83, 93, 95, 104, 138, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 179, 180, 182, 195, 196, 200, 201, 203, 214, 217, 240
- Bussard, François-Marie 37, 38, 42, 81, 91, 95, 113, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 140, 141, 148, 157, 170, 173, 176, 204, 241
- Butty, André 206, 207, 208
- C**
- Callon (abbé) 67
- Calvet, Jean 149, 150, 163
- Camilleri, Albert 69
- Campiche, Michel 13, 149, 151, 154, 181, 194, 195, 219
- Carlshausen, Fernande de 13, 135
- Cergneux, Louis 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 71, 72, 85, 96, 134, 138, 241, 249, 254
- Chambettaz, Joseph 29, 138
- Chappaz, Maurice 149, 151, 152, 154, 155, 219, 240, 242, 247
- Chastonay, Joseph de 118, 121, 122
- Chérix, Robert-Benoît 57, 61, 62, 63, 64, 68, 76, 195, 242
- Chervaz, Paul 87, 100
- Cingria, Alexandre 53, 54, 55, 56, 61, 156, 162, 164, 242, 243, 251
- Claudet, Paul 59, 150, 155
- Closuit, Jean-Baptiste 140, 151
- Cocatrix, Xavier de 32, 73, 74
- Cocteau, Jean 150
- Colliard, Placide 67, 68, 73, 74, 239
- Coquoz, Eugène 32
- Cornut, Georges 48, 62, 99, 243, 245
- Cottet, Julie 134, 135, 136, 137
- Couchepin, François 192
- Couchepin, Pascal 219
- Cuttat, Jean 151, 154
- D**
- Debussy, Claude 155
- Décaillet, Pierre 74
- Dénériaz, Léon-Marie 140, 145
- Denis, Dominique 54, 244
- Denis, Maurice 51, 52, 53, 54, 55, 56, 164, 243, 251
- Desvallières, Georges 243
- Dévaud, Eugène 37
- Droz, Benjamin 195
- Dumas, Fernand 56, 158

Dupont Lachenal, Léon 12, 30, 42,
77, 131, 155, 195, 244
Dupraz (curé d'Ouchy [en 1917])
67, 68

E

Eimann, Béa 63
Eister, Adolphe 122, 123
Eluard, Paul 150
Estaunié, Edouard 150
Etcheverry, Dom Mauro 140, 214,
216
Etter, Philipp 179

F

Faravel, Gaston 56, 164
Favre, Antoine 120, 130, 131, 132,
157
Felder, Hilarin 124, 136, 137, 138,
139, 140, 145, 214
Felley, (Louis) François 79, 80
Feuillat, Marcel 53, 56, 243
Fleury, Paul 28, 29, 30, 31, 62, 75,
77, 138, 148, 201, 244
Flouquet, Pierre-Louis 162
Folletête, Eugène 92, 94
Forget 201, 202
Fornerod, Aloys 71
Fort, Paul 150
Fox, John Roger 146, 147, 244
France, Anatole 218
Fumeaux, Julien 62, 74, 75, 76, 77,
134, 138, 197, 244

G

Gaeng, Albert 162
Gaillard, Ulrich 34, 35
Gard, Maurice Eugène 25, 45
Garrigou-Lagrange, Réginald 48,
49, 243, 245

Gauguin, Paul 53
Gay, Fernand 143, 149, 151, 152,
155, 159, 166
Gex-Collet, Emmanuel 208, 209
Ghéon, Henri 51, 69, 99, 245
Ghika, Alexandre 130
Ghika, Vladimir 69
Gianora, Aurelio 104, 147, 206,
245
Gide, André 150, 245
Goyau, Georges 37, 246
Grandjean, Max Louis 80, 81, 82,
94
Green, Julien 58
Grégoire XVI, pape 22, 238
Grellet, Pierre 195
Gressot, Edouard 203, 205, 209
Grob, Antoine 93
Gross, Eugène 30, 92
Gross, François 8, 184, 188, 191,
219, 246
Gross, Georges 67
Gross, Joseph 87
Guanella, Don Luigi 84
Guberti, Baldo 162
Gugelot, Frédéric 47, 48, 58, 59
Guisan, Henri 175, 176, 179
Gutiérrez, Gustavo 253
Guyonnet, Adolphe 55, 56, 164

H

Haas, Jean-François 219
Haegler, Charles 32, 33, 36, 39,
96, 117, 118, 119, 125, 126, 134,
177, 178, 241, 246, 247, 249
Haller, Louis-Séverin 18, 87, 90,
91, 100, 112, 145, 146, 172, 174,
176, 180, 181, 183, 185, 191, 194,
195, 196, 197, 198, 199, 200, 201,

202, 204, 207, 210, 211, 213, 215,
216, 240, 246, 247, 250
Hayward, Fernand 36, 60, 61, 62,
64, 69, 195, 239
Herzog, Susy 66, 67
Hofmann, Frédéric 43, 44
Humair, Charles 91, 93
Humeau, Edmond 8, 16, 105, 106,
130, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
155, 156, 157, 158, 159, 162, 163,
164, 165, 228, 240, 242, 247, 250,
251, 253
Huysmans, Joris-Karl 52

J

Jacob, Max 150, 248
Jammes, Francis 150
Jardinier, Adrien 26
Jelmini, Angelo 90, 91
Journet, Charles 48, 52, 58, 59,
138, 156, 158, 248, 249, 253

K

Kergariou, Michel de 194
Kobelt, Karl 177, 178, 179
Kohler, Jean-Louis 57
Kuntschen, Joseph 119

L

Lacordaire 129
La Puma, Vincenzo 173
Larbaud, Valéry 58
Lathion, Lucien 129
Laur, Ernst 131
Lavanchy, Alexandre 57, 68, 69
Lebbe, Vincent 51
Lebret, Louis-Joseph 192, 253
Le Floch, Henri 81
Lenherr, Soeur Elise 13, 121, 137

Léon XIII, pape 36, 48
Levaux, Léopold 51
Lotte, Joseph 164
Luy, Louis Damien 29

M

Maget, Adolphe 64
Maître, Henri 166
Maret, Albert 87, 157, 185
Mariaux, Louis 77, 142, 165, 248
Mariétan, Joseph 13, 14, 16, 17,
32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42,
44, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 59,
60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68,
69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79,
80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88,
89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98,
102, 113, 114, 115, 117, 118, 119,
121, 122, 124, 125, 126, 127, 129,
130, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 140, 141, 142, 143, 146, 147,
148, 149, 154, 157, 162, 163, 164,
165, 166, 167, 168, 183, 194, 195,
196, 200, 213, 215, 216, 217, 218,
238, 239, 240, 241, 242, 244, 245,
246, 247, 248, 250, 251, 252, 253,
254
Maritain, Jacques 51, 52, 53, 57,
58, 59, 63, 64, 68, 69, 152, 153,
163, 247, 248, 249
Maritain, Raïssa 51, 249
Marthaler, Francis 66
Marthaler, Marcel 57, 66
Massis, Henri 69
Matthey-Claudet, William 71
Mauriac, François 150
Maurras, Charles 48, 54, 60, 150
Mégret, Dom 36
Mercier, Désiré-Joseph 63
Mercier, Louis 150

Métral, Auguste 114
 Mettan, Guy 219
 Michaud, Hilaire 140
 Michelet, François 77
 Michelet, Marcel 99, 164, 165,
 170, 245, 249
 Michel, Walter 200, 213
 Miège, Florent 77
 Montagne, Ambroise 61
 Montenach, Georges de 37, 38
 Montherlant, Henri de 150
 Montini, Giovanni Battista (futur
 pape Paul VI) 195
 Morax, René 251
 Moret, Adolphe 29, 82
 Munnynck, Marc de 61
 Musy, Jean-Marie 219
 Mutel, Gustave 96

N

Noots, Hubert 141, 142, 144, 145,
 200, 211, 214, 241

O

Oltremare, Georges (Geo) 196,
 197, 198, 199, 200, 213, 250

P

Paccolat, Joseph 15, 20, 27, 28, 29,
 30, 72, 96, 166, 237
 Palestrina, Giovanni Pierluigi da 37
 Pasquier, Joseph 114, 145
 Paulhan, Jean 152, 153
 Paul VI, pape 195, 211
 Pavy, Louis-Antoine Augustin 95
 Péguy, Charles 164
 Peiry, Alexis 8, 99, 105, 149, 151,
 153, 154, 172, 173, 174, 240, 242,
 247, 250

Peri-Morosini, Alfredo 84
 Philipona, Pie 24, 25
 Piccard, Georges 61, 63
 Pie VII, pape 129
 Pie IX, pape 23, 24, 37
 Pie X, pape 36
 Pie XI, pape 69, 96, 138, 160
 Pie XII, pape 180
 Pilet-Golaz, Marcel 179
 Pilet, Suzi 153, 250
 Pilloud, Augustin 49, 50
 Pochon, Roger 196, 199
 Poncet, Anne-Marie (née Denis)
 54, 244, 251
 Poncet, Louis 54, 101, 113, 114,
 115, 140, 156, 158, 164, 244, 251
 Poncet, Marcel 53, 54, 55, 164,
 243, 244, 251
 Poncet, Yvonne 54, 244
 Ponsard, Philippe 37
 Preux, Henri de 120
 Preux, Pierre-Joseph de 19, 21, 22,
 23, 24, 127, 251
 Proust, Marcel 150
 Psichari, Ernest 164
 Putallaz, Joseph 184, 185, 186,
 188, 189, 190, 191, 192, 193, 252
 Pythoud, Joseph 44, 77, 138, 165

R

Rageth, Georges 48, 51, 62, 63,
 73, 74, 76, 77, 138, 139, 140, 243,
 245, 252
 Ramuz, Charles-Ferdinand 55,
 115, 150, 155, 251
 Rausis, Daniel 219
 Revaz, Noëlle 219
 Reverdy, Pierre 150
 Rey, Martin 204, 207

Rey, Michel-Ambroise 8, 191, 192, 193, 246, 252
 Reymond, Maxime 37
 Richard, Harald 61, 67
 Rimbaud, Arthur 150
 Rime, Jacques 58
 Rivaz, François de 238
 Roduit, Joseph 214
 Rondet, (Henri?) 48, 49
 Roten, Maurice Fabien 21
 Rouiller, Gustave 111, 206

S

Salina, Henri 112, 194, 208, 211
 Santamaria, Maurizio Arcangelo 81
 Sartoris, Alberto 107, 152, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 165, 247, 253
 Saudan, Paul 99, 104, 149, 151, 152, 154, 155, 158, 163, 165, 195, 240, 242, 247, 250, 253, 255
 Savary, Léon 50, 62, 167, 215, 217, 218, 254
 Savoy, André 38, 130, 131
 Schuh, Jules-Maximilien 50
 Schulthess, Edmund 123, 132, 216
 Sérieyx, Auguste 62, 71, 140
 Sertillanges, Antonin-Dalmace 52, 59, 69, 239
 Sidler, Marie 13, 31, 39, 72, 73, 74, 85, 86, 134, 135, 136, 137, 138, 254
 Sigismond, roi des Burgondes 11
 Simon-Vermot, Jean-Bernard 194, 209, 210
 Snell, Raoul 61
 Steininger, Anne-Lou 219
 Stravinski, Igor 55

Stuye (femme catholique, proche de la clinique Bois-Cerf à Lausanne) 62
 Suarez, André 155

T

Tedeschini, Federico 201
 Théodore (Théodule) 11
 Theurillat, Jean-Marie 46, 239
 Thuillard, Henri 63
 Thürler, Paul 158
 Tornay, Maurice 205
 Torrenté, Elisabeth de 134, 135, 136
 Troillet, Maurice 80, 118, 119, 120, 132, 133, 141, 159, 196, 197, 216, 242, 254
 Tschumy, Adrien 177

V

Valéry, Paul 150
 Van Berchem, Denis 46
 Van den Broeck 211
 Veuillot, Louis 129
 Vialatoux, Joseph 37
 Viatte, Norbert 46, 104, 149, 151, 153, 154, 158, 195, 240, 242, 247, 250, 253, 255
 Vorhoeve, Ernst 63, 64

W

Walpen, Oscar 122, 123, 128
 Weinsteffler, Laurent 37
 Werra, Camille de 29
 Werra, Eugène de 77, 168
 Wolf, Jérôme 43

Z

Zundel, Maurice 48, 51, 138, 253

Table des matières

Remerciements	7
Liste des abréviations.....	9
Prologue – Maurice, Candide, Exupère et les autres.....	11
1 Une lente consolidation des positions (1870-1914).....	19
Conflit de juridiction	20
Le second mandat de M ^{gr} Bagnoud (1870-1888)	23
Le pain quotidien : le collège	26
Aux origines de l'Œuvre de saint-Augustin (OSA)	29
Le besogneux et l'ambitieux.....	33
2 L'ère Mariétan, un âge d'or et de crises (1914-1931)	41
1914-1918 à l'abbaye et au collège	42
Dans le vent du renouveau catholique.....	47
L'art sacré à Saint-Maurice	52
La fabrique des convertis	57
Promotions et relégations	71
3 Une logique d'expansion à flux tendu.....	79
La folie des grandeurs	80

Au secours du Tessin.....	84
La filière jurassienne	91
Le pari missionnaire: imbroglios indochinois et indiens	94
4 L'affaire Mariétan	117
Plus noir que noir	117
Tour de passe-passe entre Saint-Maurice, Sierre et Lugano	120
Levée de boucliers contre <i>La Patrie valaisanne</i>	124
Un journal de combat rapidement aux abois.....	128
Du coup de semonce au dessaisissement de l'OSA	134
La visite fatidique	138
5 Gestion d'héritage (1931-1943).....	143
«Il fut question à un moment de nous réduire à un simple Prieuré»	143
Les legs missionnaires et immobiliers.....	146
Éveilleurs et illuminés, prêtres ou poètes	149
De la rubrique culturelle de <i>La Patrie</i> au scandale de Lourtier	156
Pour en finir avec la « Révolution d'Agaune »	163
Chanoines en crise: M ^{gr} Burquier à l'heure des choix	167
6 Constructions et reconstructions (1943-1970)	175
La dynamite et le goupillon.....	176
De la tour romane au nouveau collège	180
Aumôniers sur les chantiers des grands barrages	184
L'aura de Saint-Maurice: résurgences et continuités.....	194
La saga de la visite	200
Au Sikkim, de l'évangélisation à la coopération	203
Dans l'impatience d'un aggiornamento	210

TABLE DES MATIÈRES

Épilogue.....	213
Sources et bibliographie	221
Liste des abbés de Saint-Maurice	235
Notices biographiques	237
Index des noms.....	257

Achévé d'imprimer

en avril 2019

pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Sandra Lena

Nichée depuis l'an 515 dans un goulet de la vallée du Rhône, l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune en Suisse détient un record dans la chrétienté occidentale avec 1 500 ans d'activité ininterrompue. Elle compte parmi les rares abbayes territoriales qui dépendent directement de Rome. À l'entrée d'un canton rural à forte tradition catholique, et à proximité du canton de Vaud majoritairement protestant, elle occupe une place particulière dans l'espace catholique.

Connue aujourd'hui pour son collège-pensionnat et pour les pièces somptueuses de son trésor d'orfèvrerie médiévale qui fait d'elle une étape sur la route touristique du Valais, elle a subi des évolutions majeures entre le Kulturkampf et le Concile Vatican II dont les détails ont longtemps échappé à l'historiographie. L'abbatiate de Joseph Mariétan (1914-1931) apparaît comme le point d'orgue de cette période perçue comme un âge d'or. Sous l'égide de ce prélat, l'institution se signale par son activisme en faveur de la presse, l'imprimerie, l'enseignement, la diffusion du néothomisme, la promotion de l'art sacré, le recrutement d'aspirants chanoines et les missions en Asie. Bien qu'inscrits dans la plus pure tradition et orthodoxie catholiques, ces engagements ont suscité leur lot de crises et de mythes dont cet ouvrage présente une lecture critique.



Stéphanie Roulin enseigne l'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg et à l'Université à Distance (Brigue). Ses recherches sont au croisement de l'histoire politique, intellectuelle et religieuse. Après une thèse de doctorat sur les dimensions religieuses de l'anticommunisme durant l'entre-deux-guerres en Europe (*Un credo anticommuniste*, Antipodes, 2010), elle a notamment coédité deux ouvrages sur l'anticommunisme en Suisse et pendant la guerre froide (*Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Chronos, 2009; *Transnational Anti-Communism, and the Cold War*, Palgrave Macmillan, 2014).

ISBN 978-2-88930-250-5



9 782889 302505